Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE — EN PAGE 5

51e ANNEE—No 248 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MARDI 18 OCTOBRE 1932 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

L'ANGLETERRE ABROGE LE TRAITE ANGLO-RUSSE MAIS EXPRIME SON DESIR DE VOIR AUGMENTER SON COMMERCE AVEC MOSCOU

Faits divers de partout

UN VERDICT

Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner, cet avant-midi, sur la mort de M. Albert Maheux, peintre, qui tombait du toit où il travaillait hier après-midi, rue Haldimand.

RECTTES DU C. N. R.

Montréal, 18.—(Spéciale)— Les recettes brutes du Canadien National, durant la semaine terminée le 14 octobre, 1932, se sont élevées à $3,085,581, contre $3,059,68 durant la semaine correspondante de 1931, soit une augmentation de $25,894.00 ou de 1 pour cent.

DEBRIS D'AVIONS

Port-Vendres, 18 — Des pêcheurs de Port-Vendres ont recueilli, dans leurs filets au large de ce port, des débris d'avions comprenant des sièges, une échelle en aluminium, des lambeaux de toile et un écusson. On croit que ces épages proviennent d'un des deux avions disparus au large des côtes rousillonnaises, il y a quelques mois.

MINE D'OR

Varsovie, 18 (Spécial) — La presse polonaise annonce que le gouvernement soviétique a engagé deux Finlandais, qui sont chargés de diriger les recherches faites dans le but de retirer du fond du lac Baïkal un bloc de 100 kg. d'or qui avait été immergé pendant la guerre civile. Les deux Finlandais ayant assisté à la perte du bateau qui transportait l'or pourraient ainsi indiquer l'endroit où les recherches doivent être entreprises. Le gouvernement soviétique s'est engagé à leur payer 33 p. c. de la valeur de l'or.

Remarquons, à titre documentaire, que le lac Baïkal est le plus profond du monde entier. Il a, à certains endroits, 600 mètres de fond.

A OTTAWA

Dans un vigoureux discours, le T. H. MacKenzie King, chef du parti libéral, a combattu, hier, à la Chambre des Communes les accords conclus à la Conférence Impériale. — Nos lecteurs pourront lire en 3ème page ce magistral discours.

TEMPERATURE

La pression est élevée au-dessus de la majeure partie du Dominion, mais elle est basse au sud des Grands Lacs et au-dessus des Etats américains sud-ouest. La température s'est maintenue généralement au beau dans l'est du Canada et froide dans l'ouest, avec un peu de neige et de la grêle dans quelques districts.

PRONOSTICS:

Ottawa et haut St-Laurent.—Nuageux et frais aujourd'hui et mercredi. Averses probables près de Kingston.

Québec nord-ouest et Lac St-Jean. Beau et frais aujourd'hui et mercredi.

Bas St-Laurent.—Vents nord-est : nuageux et frais aujourd'hui et mercredi.

Golfe et Côte Nord.—Vents modérés ; beau et frais aujourd'hui et mercredi.

Maritimes.—Nuageux aujourd'hui et mercredi, suivi de pluie.

SOMMAIRE

2ème page, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e page, nouvelles de Québec. — 4e page, éditorials. — 5e page, propos féminins. — 6e page, radio.—7e page, la vie sociale, dans nos théâtres. —8e page, nouvelles diverses. — 9e page, nouvelles diverses. — 10e page, sport. — 11e page, chez les ouvriers. — 12e et 13e pages, petites annonces classées. — 14e page, finance. — 15e page, naissances et décès. — 16e page, nouvelles générales.

MARCHE DE CHOMEURS

Londres, 18. — (Traduit de l'A. P.) — Plusieurs milliers de sans-travail se sont mis en marche de divers points de Londres aujourd'hui vers le palais du Parlement, où la Chambre des Communes siégeait. La police leur a interdit l'approche de Whitehall durant la séance, mais les a laissés former une masse devant le Hall du conseil de comté, à l'autre extrémité du pont de Westminster, vis-à-vis le Parlement.

Cette parade des chômeurs avait pour objet de ponctuer la demande d'une assistance accrue aux sans-travail. Elle était bien organisée, chaque unité locale ayant été mobilisée dans sa partie de la ville. Londres, à cette fin, avait été divisée en cinq régions où les chômeurs se concentraient au son du tambour et parmi les drapeaux déployés. La foule respectait l'ordre, et la police escortait chaque contingent.

OUVERTURE DU CONGRES DE L'U. A. O.

L'Union Américaine des Ornithologistes ouvre son congrès à l'Université Laval — Souhaits de bienvenue de Mgr Camille Roy, du maire et de M. Ad. Falardeau — Nouveaux officiers.

En présentant les souhaits de bienvenue de l'Université Laval aux membres de l'Union américaine des ornithologistes, en congrès à Québec, Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de notre grande institution d'enseignement supérieur a rappelé ce midi le souvenir du Dr C.-E. Dionne, le pionnier de l'ornithologie à Québec.

Entré comme employé manuel au Séminaire, M. Dionne consacra ses loisirs à la lecture et à l'étude d'ouvrages sur l'histoire naturelle. Il s'attacha particulièrement à l'ornithologie en complétant ses études par l'observation directe des oiseaux, de leurs moeurs, de leurs habitudes et de leurs caractères. Il y acquit une telle prééminence de savoir que l'Université Laval, reconnaissant les services rendus par cet humble travailleur, lui conféra le titre de docteur ès sciences.

Mgr C. Roy rappela aux congressistes que l'Université Laval est la plus ancienne université française du continent américain. Elle parle une langue, continua-t-il, qui n'est pas celle de la plupart des congressistes, mais qui a servi à formuler plusieurs points importants des classifications et des études ornithologiques. Au surplus, la science n'a pas de langue : elle les parle toutes.

Le recteur de l'Université a terminé ses souhaits de bienvenue en recourant à la langue anglaise, et en augurant que les congressistes garderont un bon souvenir de leur passage au Petit Cap, la propriété du Séminaire où les ornithologistes américains doivent se rendre vendredi prochain.

Son Honneur le maire Lavigueur a exprimé les souhaits de la municipalité québecoise aux distingués visiteurs qui ont décidé de tenir dans la capitale de la province leur 50 assemblée annuelle. "Rien de ce qui touche à la science ne nous est indifférent, dit-il ; et nous apprécions à sa juste valeur le congrès que vous tenez."

Puis, célébrant les beautés de Québec et de la région, ses souvenirs historiques et ses curiosités, il a formulé le voeu que les congressistes emportent de notre ville un souvenir durable et forment le désir d'y revenir bientôt.

M. Adrien Falardeau, C.R., président de la Société Provancher d'Histoire Naturelle, a rappelé aux ornithologistes américains que conformément à ce qu'il leur a promis à Détroit au début de cet été, la neige n'a pas encore envahi les rues de Québec et le St-Laurent demeure toujours libre de glaces. Il a dit le plaisir qu'éprouve la société dont il est président de voir l'Union Américaine des Ornithologistes réunie en Congrès à Québec.

Après lui M. Harrison Lewis, l'un des délégués du congrès, a remercié, en français, les autorités provinciales, municipales et universitaires de l'accueil bienveillant qu'elles ont accordé à l'U. A. O. Notre association se croit bien vieille, dit-il, puisqu'elle a 50 ans ; mais Québec avec ses trois cents ans d'existence, fait pâlir cette vieillesse.

M. T.-S Palmer, secrétaire de l'Union, a reconnu également le charme de l'hospitalité accordée aux membres du congrès et a remercié tous ceux qui ont contribué à rendre plus agréable la tenue du 50e congrès de l'U. A. O.

Après l'appel des délégués, communication a été faite des élections des nouveaux dignitaires de l'association.

M. James-H. Fleming, de Toronto, est élu président.

Les deux vice-présidents sont : MM. A.-C. Bent, de Taunton, Mass. et Herbert Friedmann, de Washington, D. C.

Secrétaire, M. T.-S. Palmer, de Washington, D. C.

Trésorier, M. W.-L. McAlee, de Washington, D.C.

Le conseil se compose de MM. James P. Chapin, de Cambridge, Mass.; R. Dave, de Chicago, Ill.; H. C. Oberholser, de Washington, D. C.; James L. Peters, de Cambridge, Mass.; T. S. Roberts, de Minneapolis, Minn., P.-A. Tavernier, d'Ottawa, A.-A. Allen, d'Ilbero, N.-Y.

DES ROUTES BLOQUEES AU MINNESOTA

Le "piquetage" organisé par les cultivateurs autour de la région de St-Paul, Minneapolis, se resserre aujourd'hui — 25 camions sont forcés de s'arrêter en chemin.

St-Paul, Minn., 18 (Traduit de l'A. Press)—Le "piquetage" organisé par les cultivateurs autour de la région St-Paul-Minneapolis se resserre aujourd'hui. Sans doute plusieurs camions avaient déjà été déroutés dans les comtés de Washington, Anoka et Scott, qui entourent les deux villes jumelles, tandis que d'autres obtenaient de passer, mais avec l'avertissement de ne plus recommencer. Or aujourd'hui le mot d'ordre circule de ne plus laisser passer aucun camion chargé de produits du sol non périssables.

Les "piqueteurs" sont en force à Dayton Port, sur la route No 3, au nord de Minneapolis, où ce matin 15 camions avaient déjà été déroutés, leurs conducteurs allant ensuite à Elk River, 5 milles à l'ouest, pour se plaindre au "town marshall."

Sous la conduite de ce dernier la caravane, grossie au point de compter 25 camions, revint sur Dayton Port, où il fallut s'arrêter pour parlementer. Le "Marshal" obtint finalement des piqueteurs qu'ils enlevassent les madriers mis en travers de la route, et les camions purent continuer jusqu'aux deux villes.

CAPACITE DE TRAVAIL DU JUGE BLESSE

Les médecins qui ont procuré leurs soins au juge Sévigny s'accordent à dire que leur patient a perdu cinquante pour cent de sa capacité de travail.

Le procès Sévigny contre Bourdon a continué, aujourd'hui, devant les jurés en Cour Supérieure. Le premier témoin fut M. le docteur Oscar Mercier, chef du Service d'Urologie, à l'Hôtel-Dieu St-Joseph de Montréal.

M. le docteur Mercier, fils de l'éminent médecin de la métropole, mort, il y a une couple de mois, a soigné l'honorable juge Albert Sévigny.

Il a pratiqué sur celui-ci deux opérations extrêmement délicates : le broiement de pierres, à l'intérieur de la vessie, et l'ablation d'un rein..

L'un des avocats de la poursuite, Me St-Laurent, lui demanda :

"D'après vous, quelle est la diminution permanente de capacité de l'honorable juge Sévigny ?"

M. le docteur Mercier—: "Cinquante pour cent ."

M. le docteur Albert Paquet, qui témoigna ensuite, est prié de répondre à la même question.

Comme son frère, M. le docteur Achille Paquet, il répond—: "Cinquante pour cent."

Me Aimé Dion, procureur de la défense, au docteur Albert Paquet :

"'L'honorable M. Sévigny, d'après vous, est-il encore en état de pouvoir remplir ses fonctions de juge ?"

Docteur Albert Paquet : "Oui".

Cet après-midi le premier témoin a été monsieur Monast, agent d'assurance de la compagnie Metropolitan. M. Monast a assuré l'honorable juge Sévigny en 1909. Interrogé par la poursuite, M. Monast était prié de dire s'il assurerait aujourd'hui M. le juge Sévigny aux mêmes conditions que dans ce temps-là. Il répondit

(Suite à la page 9, 4e col.)

Le T. H. J.-H. Thomas, Secrétaire d'Etat pour les Dominions dans le gouvernement de Ramsay MacDonald, annonce au Parlement britannique que le traité anglo-russe est abrogé — Un avis de six mois a été donné à cet effet au représentant de la Russie — Le gouvernement anglais exprime, en même temps, à ce représentant qu'il désire accroître, en dépit de l'absence de traité, le commerce anglo-russe — Les accords d'Ottawa.

Londres, 18. (Traduit de l'Ass'd Press)—J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les dominions, a annoncé aux Communes cet après-midi que la Grande-Bretagne avait mis fin à son traité de commerce avec l'U.R.S.S. Il a expliqué que cette mesure était devenue nécessaire par suite de l'article 31 de l'accord anglo-canadien d'Ottawa.

En notifiant au chargé d'affaires russe à Londres l'avis de six mois prévu dans le traité pour son abrogation, le gouvernement britannique a protesté de son désir d'accroître le commerce anglo-russe et s'est déclaré prêt à entamer des négociations dans ce but au plus tôt.

le traité anglo-russe avait été signé en avril 1930. Comme il accordait à la Russie le traitement de la nation la plus favorisée, il faisait obstacle, expliqua M. Thomas, aux prohibitions qui pourraient devenir nécessaires du fait des obligations assumées à Ottawa.

Londres, 18. (Trad. de l'A. P.)—La Grande-Bretagne a invité le Danemark, la Suède et la Norvège à Londres pour causer tarifs, annonce-t-on officiellement aujourd'hui. L'invitation porte que "le gouvernement britannique verra avec plaisir cette discussion s'engager dès qu'il conviendra aux gouvernements invités de la commencer." En attendant une conversation similaire se poursuit maintenant avec le gouvernement argentin.

Ottawa, 18. (Trad. de la C. P.) — Les relations commerciales anglo-russes ont été un grand sujet de discussion à la conférence d'Ottawa l'été dernier. Le Canada et l'Australie soutenaient que des concessions douanières leur seraient inutiles sur le marché anglais, si on ne prenait pas les moyens de prévenir le dumping russe. Il n'était pas question du traité anglo-russe dans l'accord anglo-canadien, mais on crut savoir que le Dominion avait demandé, au cours des négociations, l'abrogation de ce traité.

LES ACCORDS

Londres, 18. (Traduit de l'Ass'd Press) — Dès que M. Thomas eût fini de parler du traité anglo-russe et des infructueuses négociations anglo-irlandaises, cet après-midi, M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, ouvrit le débat sur les accords d'Ottawa en proposant la première des résolutions financières qui doivent faire entrer ces accords dans la législation anglaise.

Il déclara que, si la conférence de l'été dernier avait pour résultat d'accroître la prospérité de l'Empire, elle contribuerait de la meilleure manière possible à ramener la prospérité dans le monde.

"L'Empire, dit-il, en était arrivé à un point dangereux avant la conférence d'Ottawa, par suite de la dépendance où se trouvait le Canada vis-à-vis de la finance américaine, par suite aussi de l'absence d'un traitement de faveur pour les produits britanniques sur les marchés britanniques. Déjà les Etats-Unis avaient proposé au Canada la conclusion d'un traité de réciprocité qui eût attaché sa fortune à la leur au détriment des relations impériales. Pour juger des accords d'Ottawa il faudra d'abord voir leurs effets sur le cours futur des relations impériales."

Le chancelier traita ensuite par le détail des décisions de la conférence, exprimant sa satisfaction de ce que les éleveurs de moutons argentins eussent souscrit à ses décisions.

Londres, 18. (Trad. de la C. P.) — Il y avait l'affluence des grands jours aux Communes cet après-midi pour l'ouverture du débat sur les accords d'Ottawa. C'est M. Chamberlain qui ouvrit ce débat en rappelant le marasme qui s'était abattu sur le monde, "même sur des pays comme les Etats-Unis". Il soutint que le premier pays à sortir du marasme serait par le fait même en état d'aider les autres à en sortir. "Et si cela est vrai d'un pays, dit-il, ce l'est davantage d'un groupe de pays comme l'Empire britannique."

Rappelant sa déclaration de Blackpool, il y a quelque temps, au sujet du danger que courait le lien impérial, l'orateur évoqua l'anxiété causée en Angleterre par le traité de commerce conclu entre l'Afrique-sud et l'Allemagne, traité en vertu duquel toute préférence accordée à la Grande-Bretagne devrait en même temps l'être à l'Allemagne. Il dit :

"Les délégués sont revenus d'Ottawa avec le sentiment d'une nouvelle force et d'une sécurité accrue. Une nouvelle note d'espoir et de confiance a résonné. Les pilotes ont pris place à la poupe et les vaisseaux de l'Empire ont pris une même direction.

"En vertu des accords d'Ottawa l'Inde, pour la première fois, reconnaît le principe de la préférence impériale. Le Canada et l'Australie renoncent à l'idée de garder tout leur marché intérieur à leurs industriels. Cela seul est de la plus haute importance pour le Royaume-Uni. Ces pays, en effet, ont convenu de ne pas protéger les industries ne cadrant pas avec leur économie, et de reviser leurs tarifs de façon à permettre aux industriels anglais une loyale concurrence. Ce changement de politique des deux grands dominions offre les plus grandes chances d'accroissement au commerce anglais dans l'avenir. Cet unique changement aurait justifié tous nos efforts, lors même que nous n'aurions rapporté d'Ottawa rien d'autre."

L'hon. George Landsbury, leader travailliste, ayant interrompu l'orateur pour lui demander si l'Angleterre aurait des représentants dans les commissions chargées de voir aux tarifs dans les dominions, M. Chamberlain répondit avec chaleur :

"Voilà une question bien extraordinaire. Les gouvernements du Canada et de l'Australie sont aussi honorables que le nôtre, et lorsqu'ils signent un accord, on peut s'attendre qu'ils l'observeront dans son esprit aussi bien que dans sa lettre."

L'orateur expliqua ensuite que le Royaume-Uni s'était engagé à mettre fin à son traité de commerce avec l'U. R. S. S., comme l'Afrique-Sud à se libérer de ses obligations envers l'Allemagne. Il ajouta que les accords d'Ottawa avaient, pour la première fois groupé l'Empire entier—colonies comme dominions—pour des négociations.

ENVOLEES REMISES

Istres, France, 18. — (Traduit de l'A. P.) — Deux vols transatlantiques, qui devaient commencer ici aujourd'hui avec Buenos Ayres comme point terminus d'un vol sans escales de 6,400 milles, ont dû être ajournés, le premier des deux avions n'ayant pu décoller avec sa lourde charge d'essence.

Le capitaine Louis Mailloux et Jean Mermoz, pilotes de cet avion, se proposent maintenant d'attendre en novembre pour repartir. S'étant élevés avec peine à une centaine de pieds, ils ont dû vider leurs réservoirs d'essence pour revenir à leur point de départ.

Lucien Bossoutrot et Maurice Rossi, pilotes du second avion, ont abandonné, eux aussi, la partie en voyant le premier manquer son coup. Ils parlent de repartir demain cependant.

LA POLICE A DELIVRE UN DETENU

Enlevé par des bandits, H.-F. Rutstein a passé six jours dans une maison où la police a fait une descente et arrêté trois individus.

Hull, Mass., 18.—(Trad. de l'A.P.)—Herman-P. Rutstein, commerçant en accessoires de théâtre, se préparait hier à la confrontation avec trois détenus qu'il accuse de l'avoir enlevé pour en obtenir $50.000 de rançon. Une descente de police dans un cottage d'été mit fin dimanche à une captivité de six jours qui équivalait à une torture. Ce fut alors au tour de ses trois ravisseurs de connaître les agréments de l'incarcération. La police cherche cinq autres membres de ce qu'elle dit être un "kidnapping ring" (bande organisée, pour l'enlèvement). On les croit à Providence ou à New-York.

Rutstein, 32 ans, fut enlevé dans son garage à Boston mardi sur le tard. Six jours durant il resta presque continuellement ligoté et les yeux bandés. Ses ravisseurs l'avaient attaché à un lit et baillonné avec du "ticker tape" qu'ils enlevaient de temps à autre, lui déchirant la bouche.

Il était dans un grand état de faiblesse lorsque la police, alertée par un coup de téléphone anonyme, arriva soudain. Il raconte qu'il résista aux demandes de ses ravisseurs, lesquels lui dirent qu'ils avaient déjà obtenu $36,000 en élevant deux Bostonnais et $30,000 dans les mêmes conditions d'un homme du New-Jersey.

Les trois individus arrêtés dans le cottage ont déclaré se nommer Joseph Gould, 34 ans, Walter Addison, 28, et William Harmon, 29. Ses empreintes digitales ont permis à la police de reconnaître dans Gould un nommé Max Schecter, de New-York.

UNE LETTRE OUVERTE A M. LE MAIRE

Le président de l'Association des Laitiers de Québec écrit à M. Lavigueur et blâme la conduite de MM. Martin et Allard, employés municipaux.

L'Association des Laitiers de Québec a adressé au maire Lavigueur la lettre suivante :

L'Association des Laitiers de Québec

Québec, le 18 octobre 1932.

A Son Honneur Henri Lavigueur,
Maire de Québec,
Hôtel de Ville, Québec.

Monsieur le Maire,

L'Association de Laitiers de Québec désire s'informer si Monsieur le Docteur Valmont Martin et M. E.-U. Allard font encore partie du Bureau de Santé de Québec.

Nous prenons connaissance, dans un compte rendu des journaux de Québec en date du 17 octobre, d'une visite des Voyageurs de Commerce à la Laiterie Laval, propriété des messieurs Jules et Paul Côté.

Dans ce compte rendu, il est fait mention que le Docteur Martin aurait rendu un magnique témoignage aux laiteries de Québec et particulièrement à la Laiterie Laval (Rapport de l'Evénement).

M. le Maire, pourriez-vous nous dire dans quelle situation se trouverait le Docteur Martin, chef du bureau de santé, si par malheur nous avions à Québec, par exemple, une épidémie de typho de causée par une laiterie telle que la chose est arrivée à Montréal, il y a quelques années, alors qu'une épidémie de fièvre typho de, attribuée à la Montreal Dairy, où les hommes étaient habillés en blanc comme à la Laiterie Laval, et qui valut pour Montréal 480 morts et un nombre considérables d'avariés par suite de cette terrible maladie qu'est la typhode. Nous vous le répétons de nouveau M. le Maire, et nous vous demandons dans quelle situation se trouverait le docteur Martin en face d'un tel problème?

M. le Maire, est-ce que le devoir des employés qui sont payés par la ville est de faire de la réclame aux Laiteries oui ou non?

Monsieur le Maire, si monsieur Allard, tel que le mentionne le journal "Le Soleil", fut le cicérone des invités de la Laiterie Laval, était-il là comme employé de la ville ou de monsieur Côté ?

Monsieur le Maire, voici un de vos employés qui, en plusieurs circons-

(Suite à la page 9, 2e col.)

DE VALERA VEUT UNE REPUBLIQUE QUI COMPRENDRA TOUTE L'IRLANDE

Lors de la récente conférence avec les Anglais, il a affirmé que le règlement véritable et permanent du litige anglo-irlandais serait une république irlandaise.

Londres, 18.—(Trad. de l'A. P.) — J.-H. Thomas a déclaré aux Communes cet après-midi que, durant les récentes négociations anglo-irlandaises, le président de Valéra n'avait pas démordu de la position que l'unique règlement véritable et permanent du litige serait une république irlandaise embrassant l'île entière.

Londres, 18.—(Trad. de la C. P.)—En informant la Chambre aujourd'hui de la position intransigeante prise par le président de Valéra, durant les négociations anglo-irlandaises, M. Thomas a déclaré que le leader irlandais reconnaissait, cependant, qu'un lien (connexion) quelconque devrait exister entre la République, embrassant toute l'Irlande d'une part et l'Empire britannique de l'autre.

Le secrétaire pour les dominions a ajouté que la délégation de l'Etat libre, en exposant son cas, s'était plainte que l'Irlande, du fait de l'Acte d'Union, avait été surimposée, et que les Irlandais avaient subi une perte difficile à évaluer lorsque l'Angleterre avait abandonné l'étalon d'or.

"Ces deux jours de discussion nous ont fait voir clairement, dit M. Thomas, que les représentants de l'Etat libre n'avaient nulle intention de reconnaitre comme valable et juste le traité anglo-irlandais."

LE PROJET D'ANNEXION A L'ETUDE

Il semble que la majorité de nos édiles est en faveur du projet — Mieux vaut maintenant que plus tard, dit-on en certains milieux.

"Voilà une épineuse question", déclarait aujourd'hui au représentant du "Soleil" un échevin influent, en parlant de l'annexion de Québec-Ouest à la ville de Québec.

Nous avons annoncé hier que le débat sur cette question commencera demain devant le comité administratif, quand le maire donnera lecture des rapports des officiers du conseil chargés de faire enquête sur les finances et les propriétés de cette petite ville qui sollicite la faveur d'être incorporée dans le grand tout de notre cité.

Le rapport de M. Verge, le plus important des trois qui seront soumis aux échevins demain, n'était pas encore tout à fait terminé ce midi mais le trésorier de la cité a déclaré aux journalistes qu'il serait prêt en temps pour la séance du comité administratif.

La charte de la ville de Québec lui permet de faire des annexions sans faire de referendum parmi les citoyens pour obtenir leur consentement. Le conseil est le seul juge en la matière et il peut, à son gré, annexer les municipalités environnantes, pourvu qu'un referendum ait été tenu dans ces municipalités.

Dans le cas de Québec-Ouest, ce referendum a été tenu et l'annexion a été votée à une belle majorité. Il ne reste donc plus que le consentement de la ville pour que la chose se fasse.

Il semble probable que les échevins consentiront car même les adversaires du projet se rendent compte que l'annexion est inévitable et que la ville la fera à meilleur compte maintenant.

"A quoi sert de retarder", disait le même échevin dont nous parlions tantôt.

"'Plus nous retarderons, plus la situation financière de Québec-Ouest deviendra mauvaise, et c'est la ville

(Suite à la page 9, 5e col.)

LA LAITERIE FRONTENAC POURSUIVIE

Une affaire vieille de plus de deux ans est ressusitée aujourd'hui en Cour des Sessions — Action contre la Laiterie Frontenac Ltée en vertu de la Loi des Douanes et de l'Accise.

La Cour des Sessions de la Paix vient d'être saisie d'une affaire qui n'est pas entièrement nouvelle, mais qui va faire beaucoup de bruit. Il s'agit de procédures intentées par les autorités fédérales, en vertu de la loi criminelle, contre La Laiterie Frontenac de cette ville, en rapport avec les poursuites prises en janvier 1931 contre cette même compagnie, sous l'empire de la loi de l'accise.

Les autorités de ce département n'ayant pas procédé, dans le temps, la Commission des Liqueurs se chargea de la cause.

On se rappelle qu'après un long procès qui eut du retentissement, la défenderesse fut condamnée à $1.000 d'amende.

Elle porta sa cause en appel, mais le jugement de première instance fut maintenu. Il y aura de cela, bientôt deux ans et tout semblait oublié.

Rien, dans le passé ne fut de nature à laisser croire que les autorités fédérales interviendraient. De fait jusqu'à ces jours derniers, l'affaire paraissait finie. Lorsqu'hier après-midi des officiers de la Gendarmerie du Canada, entre autres, le sergent P.-

(Suite à la page 14, 3e col.)

LE PROCES DE BRUNET A LA COUR

Un point de droit soulevé par le procureur de l'accusé dans cette cause de parjure provoque un débat intéressant.

Le procès du Dr Michel Brunet, accusé de s'être parjuré dans une cause en Cour Supérieure, a donné lieu, aujourd'hui, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions, à un intéressant débat sur un point de droit soulevé par le procureur de la défense, Me Fernand Choquette, C.R. Le parjure que l'on reproche aujourd'hui au Dr Brunet, aurait été commis dans un examen de débiteur après jugement dans une cause de dame Bonneau, demanderesse, en Cour Supérieure. Le procureur de la défense, en Cour des Sessions, a prétendu que pour qu'il y ait eu parjure, il aurait fallu que le protonotaire eut assisté à cet examen, tandis que dans le cas actuel, l'on a suivi la procédure généralement adoptée et qui consiste pour le protonotaire qu'à assermenter celui qui est interrogé.

Le procureur de la Couronne, Me Valmore Bienvenue, C.R., a répondu à cela, que le tribunal devant lequel le Dr Brunet a comparu, était bien constitué "de facto", et qu'en vertu de l'article 171 du Code Criminel, il n'importe pas que le tribunal soit régulièrement constitué. L'article 590 du Code de procédure civile n'oblige pas que tout l'examen ait lieu en présence du protonotaire, mais exige simplement que celui qui est ainsi interrogé, comparaisse devant le protonotaire pour être assermenté.

"Que le protonotaire ait assisté ou non à l'examen, cela importe peu. C'est l'avocat qui questionne et si les réponses du témoin sont fausses, la présence physique du protonotaire n'affecte pas la fausseté de ces déclarations," ajouta Me Bienvenue, qui termina en disant : "l'on était devant une Cour de justice dans une enquête

(Suite à la page 9, 4e col.)

Au Rotary

"Des moyens à prendre pour obtenir l'équilibre dans les finances des pays et des provinces" fut le sujet de la causerie de M. J.-Arthur LaRue, membre du Rotary, devant le club aujourd'hui au Château Frontenac.

Le conférencier a donné lecture de plusieurs travaux sur la question principalement de celui de M. Evans, président de National Research Council of Canada, qui dans une étude très élaborée, a décrit les avantages d'un budget bien balancé, et les désavantages du contraire.

M. LaRue fut présenté par le président Jack Marnell et remercié par M. Charles-A. Langevin.

Projet d'enlèvement

Athènes, 18 (Trad. de l'A. P.)—Samuel Insull, décrété d'accusation à Chicago à la suite de l'effondrement de ses entreprises pour services d'utilité publique, a déclaré hier aux correspondants de journaux qu'on l'avait informé que les autorités làbas avaient retenu les services de quatre détectives grecs pour l'enlever et le ramener aux Etats-Unis.

Un rapport

Ottawa, 18.—(Trad. de la C. P.)—L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice, va recevoir aujourd'hui même un rapport sur la mutinerie d'hier au bagne de Portsmouth. Le directeur par intérim Smith est arrivé à Ottawa, où le général Ormond, chef de la Direction des pénitenciers, reste en attendant de nouvelles instructions. Il devait partir pour Kingston ce matin.

Un magistral discours de l'honorable M. Mackenzie King à la Chambre des Communes hier (Voir en page 3)

La Vie des Saints

SAINT LUC

EVANGELISTE (1er siècle)

Saint Luc, né à Antioche, est une des principales gloires de cette ville. On sait peu de chose de ses premières années ; même si, avant sa conversion, il était païen ou observait la religion juive ; cette dernière opinion est la plus généralement adoptée. Doué d'un caractère ferme et d'une belle intelligence, il fut, paraît-il, très habile médecin et ne dédaignait pas, dans ses loisirs, de cultiver l'art de la peinture, pour lequel il avait un goût prononcé. Luc serait sûrement arrivé à l'une des premières charges de la cité, quand il renonça à son brillant avenir pour aller voir, en Judée, ce Jésus qui venait d'inaugurer sa mission publique, et dont le nom, la doctrine, les miracles, faisaient grand bruit dans tous les pays voisins. Il le vit, crut en sa mission divine, et prenant pour lui la parole du Maître : "Que celui qui veut être mon disciple quitte tout et mesuive", il suivit dès lors le Sauveur pas à pas dans ses courses apostoliques ; il fut témoin de sa Passion, de sa Résurrection, de son Ascension, reçut le Saint-Esprit au Cénacle, le jour de la Pentecôte, et partit pour évangéliser Antioche sa patrie. Plein d'enthousiasme pour le génie de saint Paul, il le prit pour son maître et se joignit à lui pour l'aider dans ses travaux ; il lui fut si fidèle, qu'il l'accompagna dans tous ses voyages et supporta patiemment avec lui fatigues, souffrances et persécutions. Saint Luc écrivit, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint et avec une compétence personnelle qui est incontestable, l'Evangile qui porte son nom et les Actes des Apôtres. Son Evangile est surtout précieux par ses récits assez détaillés des mystères de l'Incarnation et de la Nativité du Sauveur, de l'Annonciation et de la Visitation. Les Actes des Apôtres servirent à faire disparaître beaucoup de mensonges qu'on répandait sur le christianisme naissant, et à confirmer les fidèles dans la foi. — Qui n'a entendu parler des Vierges peintes par saint Luc ? D'après une pieuse légende, il aurait obtenu de Marie la grâce de faire son portrait, et la divine Mère aurait consenti à poser devant lui ; le travail terminé, la sainte Vierge l'aurait béni en disant : "Ma grâce sera toujours avec cette image". Quoi qu'il en soit, les Madones de saint Luc sont vénérées en plusieurs lieux. Après la mort du grand Apôtre, Luc continua son apostolat en Italie, dans les Gaules, la Dalmatie, la Macédoine. Il répandit son sang pour la foi, soit dans le Péloponèse, soit en Bithynie. — Les peintres et les médecins le regardent comme leur patron.

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

Une valeur importante en fourrure populaire --

Chevreau-Caracul

$115

Voici une valeur réelle, car ces manteaux étaient marqués en premier pour se vendre $135. Ils sont en nuances de beige, brun et noir, si en faveur.

Ce prix spécial est pour deux jours —mercredi et jeudi

Un Renard Argenté

ajoutera une note de luxe à n'importe quel costume. Un petit lot de fines peaux marqué à prix spécial pour quelques jours.

$32.50-$49.50

Préparez-vous

N'attendez pas le temps froid — prenez vos mesures pour faire remodeler ou réparer dès maintenant votre manteau de fourrure. Nos prix sont modérés, notre travail le meilleur.

Holt, Renfrew & Co.
Limited

Maison fondée en 1837

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

—M. l'abbé Emile Hébert, vicaire de Bienville, qui était convalescent à l'hôpital de Lévis d'une sérieuse maladie, est maintenant rétabli et sera de retour à Bienville jeudi prochain.

—Mlle Camille Bélanger, fille de M. le Dr et Mme J.-E. Bélanger, de Lauzon, a subi hier une opération d'urgence pour l'appendicite à l'hôpital du Dr Paul Gilbert, à Charny. L'opération pratiquée par M. le Dr Joseph Leblond, assisté de MM. les Drs J.-T. Dussault et P. Gilbert, a bien réussie.

—Mlle Irène Couture, fille de M. Wilfrid Couture, marchand de chaussures, de Lévis, est partie pour un voyage d'affaires de quelques jours à Montréal.

Profession religieuse à l'Hôtel-Dieu de Lévis

Vendredi matin prochain, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis, aura lieu une touchante cérémonie religieuse, qui sera présidée par S. E. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec. Il y aura une cérémonie de profession religieuse.

Il est fêté par ses amis

M. Edgar Porter, I.F., de Lauzon, a été, la semaine dernière, l'objet d'une belle fête de la part de ses amis, à l'occasion de son mariage qui a été célébré ce matin. Une trentaine de confrères et d'amis lui offrirent leurs félicitations et leurs meilleurs souhaits de bonheur. Il y eut lecture d'une adresse par M. Germain Laperrière, E.E.M., et on lui offrit une magnifique bibliothèque. M. Porter remercia ses amis de cette marque d'estime et la fête se termina à une heure avancée par un banquet aux huîtres.

Joute de crosse remise à dimanche prochain

La pluie de dimanche dernier a empêché la partie de crosse d'avoir lieu entre les clubs "Lévis" et "Lauzon", à Lévis, pour décider du championnat de la rive sud et pour la coupe Murphy. Cette joute aura lieu dimanche prochain et espérons que la température sera favorable vu que la saison avance rapidement.

L'ouverture de la saison de quilles à Lévis ce soir

Ce soir, à 8 heures, dans la salle Giguère, à Lévis, aura lieu l'ouverture de la saison de quilles. Le club lévisien "La Cordonnerie Moderne", de la ligue de quilles, classe A, recevra la visite du club "Cantin" de Québec. M. le Dr Joseph Leblond, maire de Lévis et M. Alfred Huot, de Lévis, lanceront les premières quilles. Les amateurs de quilles de la rive sud sont invités et l'admission sera gratuite.

Un jeune homme de St-David se noie accidentellement

Nous avons appris avec regret la mort de M. Roland Côté, fils de M. Alcide Côté, de St-David de Lévis, arrivée mardi dernier. Le jeune Côté s'est noyé accidentellement aux Trois Rivières et son corps n'était pas encore repêché hier soir. Son service sera chanté demain matin, à 8 heures, en l'église de St-David. Nos plus cordiales sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Assemblée des Artisans C. F., ce soir, à Lévis

L'assemblée régulière mensuelle des officiers et membres de la succursale Lévis No 1, de la Société des Artisans Canadiens-Français, aura lieu ce soir, à 8 heures 30, au bureau des Oeuvres Paroissiales, sacristie inférieure de Lévis. On demande à tous les membres d'être présents.

Seance de lutte demain soir à Bienville

Demain soir, à 8 heures 30, en la salle paroissiale de Bienville, aura lieu une séance de lutte organisée par le promoteur Cloutier, de Québec.

Bob Satoska luttera en finale contre Sarto Paquet, de St-Romuald. En semi-finale on verra Kid Hecker et Lionel Gosselin aux prises. En préliminaire on verra Jack Labrie contre Armand Laporte. Il y aura aussi une autre préliminaire de 30 minutes. L'arbitre sera M. Lionel Trudel.

Belle fête dimanche dernier au Patronage de Lévis.

Les membres anciens et actifs du Patronage de Lévis ont célébré dimanche dernier un double anniversaire: la fête de Notre-Dame du Patronage et celle du directeur de l'Union Notre-Dame, le R. F. A. Côté.

Une grand'messe fut chantée dans la chapelle de la communauté par le Révd Père Côté, nouveau supérieur qui donna le sermon. Un beau programme de chant et de musique fut exécuté par la chorale.

On se rendit ensuite dans la salle de réception où dans une adresse lue par M. P.-E. Fingras, président de l'Oeuvre de Jeunesse, on présenta au R. F. Côté, les souhaits de bonne fête qui remercia et donna des conseils très appropriés.

Après le déjeuner il y eut une partie de balle au camp entre les membres anciens et actifs. Ces derniers furent vainqueurs au score de 22 à 21. Le R. P. Boutet, récemment arrivé d'Europe, prit part à cette partie et joua pour les anciens.

Vu la mauvaise température dans l'après-midi, il y eut une partie de gouret de salle entre les grands collégiens et les travailleurs de l'Oeuvre de Jeunesse. Ces derniers furent victorieux au score de 3 à 2.

Le Conseil de l'Union Notre-Dame proclame ensuite les noms de ceux qui étaient promus aux différents grades de l'Union:

Admis: MM. Yvan Bernier, Maurice Fortin, Henri Gendreau, Lucien Gingras, Daniel Langlois, Rosaire Ramsay et P.-E. Rodrigue.

Candidats: MM. Evariste Dumas, Léo Jenkins, Benoit Labrecque et Lionel Nadeau.

Sociétaires: MM. Joseph Bonneau, Wilfrid Dumont, Noel Frenette, Georges Hébert, Maurice Nolin et Wenceslas St-Onge.

Jubilaire : M. Gérard Mercier.

A 3 heures 30, il y eut salut du St-Sacrement et le soir, il y eut une veillée de famille et une des principales attractions fut M. Oscar Paquet, folkloriste qui donna plusieurs pièces de son répertoire. M. Paquet est un ancien du Patronage de Lévis.

Il y aurait trois patinoires à Lévis cet hiver

Les amateurs du patin sur la rive sud pourront s'adonner à ce beau sport l'hiver prochain, car il est question qu'il y ait l'hiver prochain trois patinoires à Lévis.

On parle en effet de réouvrir l'ancienne patinoire publique de la Cie des Tramways de Lévis, rue Fraser et M. Ephrem Duchesneau, de Bienville, sportsman bien connu, en aurait la direction.

On mentionne également l'ouverture d'une grande patinoire publique au terminus des tramways, à Villemay, au même endroit que l'an dernier.

M. C.-E. Belzil, garagiste et distributeur d'huile Pensyl, à Lévis, rue Commerciale, près l'avenue Laurier, voudrait louer de la ville le terrain où étaient autrefois les usines de la Lauzon Engineering et qui sert de parquage aux automobiles l'été, pour en faire cet hiver une vaste patinoire. Si ces projets se réalisent on aura donc l'embarras du choix.

Joute de baseball avant-hier après-midi au Collège de Lévis

Les collégiens du Cours Classique ont reçu dimanche après-midi dernier, sur leur terrain, le club All Stars et ont annulé en trois manches au score de 3 à 3. Ces deux équipes ont l'intention de se reprendre dimanche prochain sur le même terrain du Collège de Lévis.

Le club visiteur alignait Jos. Langlois et Ls-Marie Blais, du Leboeuf & Houde, C. Frenette, du Atkinson, P.-H. Maranda, du Napoléon, jr, Horace Duchesneau, de l'Aiglon et autres, tous joueurs de notre rive. Frenette, Langlois et Blais furent les scoreurs des All Stars. Paul Ouellet, de Lévis, agissait comme arbitre au marbre et un collégien agissait comme arbitre des buts.

Les élèves inscrits au tableau d'honneur

Voici la liste des élèves du Cours Classique, au Collège de Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour les mois de septembre et d'octobre.

Philosophie senior:—1er Georges Hébert, 2e Wilfrid Dumont, 3e, Joseph Corriveau, 4e Jean Quirion, 5e Gérard Boisvert, 6e Lucien Royer, 7e Paul-Eugène Roy, 8e Odule Sylvain.

Philosophie junior—1er Wilfrid Caron, 2e Paul-Em. Beaudet, 3e Roland Audet, 4e Emile Simard, 5e Chs-Henri Poirier, 6e Patrice Germain, 7e Gérard Boulanger, 8e Joseph-René Paradis.

Rhétorique:—1er Louis-Yves Vien, 2e Evariste Dumas, 3e Jacques DeBilly, 4e Elzéar Fortier, 5e Jean-Marie Duclos, 6e Pierre Boutin, 7e Albert Desjardins, 8e Roméo Lemelin.

Belles - Lettres : — 1er Paul-M. Dorval, 2e Raymond Lavoie, 3e Armand Coulombe, 4e Georges Turgeon, de Willie Turmel, 6e Lucien Caron, 7e Laurent Michaud, 8e Roland Goulet, Gilles Jones.

Versification "A".—1er Odilon Beaudoin, 2e Laurent Blais, 3e Roland Faucher, 4e Armand Maranda, 5e Léopold Dulac, 6e Wilfrid Lévesque, 7e Chs-Eugène Roy, 8e Jean-Paul Morissette.

Versification "B".—1er Maurice Proulx, 2e Guy Drouin, 3e Roland Royer, 4e Paul Lachance, 5e Richard Cayouette, 6e Philippe Bergeron, 7e Marie-Louis Samson, 8e Roland Fortin.

Humanité "A".—1er Jean-Marie Roy, 2e Roland Grenier, 3e Chs-Aug. Roberge, 4e Henri-Paul Bureau, 5e Gérard Turmel, 6e Lucien Cloutier, 7e Alph. Philippe Lemay, 8e Maurice Champagne.

Humanité "B".—1er James O'Neil, 2e Odina Poirier, 3e Adrien Fontaine, 4e Benoit Morin, 5e Roland DeBlois, 6e Ls-Marie Lemay, 7e Charles Beaudet, 7e Jacques Ethier.

Eléments latins "A".— 1er Auguste Pelchat, 2e Roland Beaudet, 3e Paul-Eug. Bélanger, 4e Dollard Simard, 5e Georges Warren, 6e Chs-Emile Crispo, 7e Grégoire Poulin, 8e Henri-Roland Demers.

Eléments latins "B".— 1er Roland Bourgault, 2e Gilbert Boucher, 3e Gérard Lacasse, 4e Chs-Henr. Samson, 5e Marcel Paquet, 6e Raymond Boucher, 7e Hector Veilleux, 8e Chs-Henri Chassé.

Prières à St-Joseph à Lauzon et Bienville demain

Demain, en l'église de Lauzon, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, des groupes de paroissiens feront des prières à St-Joseph pour lui demander que cesse cette crise du chômage et que les pères de familles trouvent de l'ouvrage.

Demain après-midi, de 2 à 3 heures, en l'église de Bienville, il y aura une heure de prières à St-Joseph pour la même intention qu' à Lauzon.

Les paroissiens qui sont libres voudront bien aller prier demain le patron des ouvriers pour lui demander ces grâces spéciales.

On demande

Hommes sérieux demandés pour toutes les villes et paroisses, comtés Lévis, Bellechasse, Dorchester, Montmagny, Beauce, pour introduire produit nouveau pour laver le linge sans bouillir ni eau de Javelle. Recommandé par les hôpitaux et institutions religieuses. Personne active peut se faire $20 à $25 par semaine. Annonces, circulaires fournies. Ecrire ou s'adresser à Louis-Philippe Samson, 33, St-Cyrille, Lauzon, cté Lévis. 54b

Funérailles de Mme Albert Pouliot

Ce matin, à 9 heures 30, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de dame Marie-Blanche Corriveau, épouse de M. Albert Pouliot, décédée dimanche dernier, à sa résidence, rue St-Onésime, à l'âge de 35 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Cheveux gris

Le meilleur remède se fait à la maison

A une demi-chopine d'eau chaude ajouter une once de "bay rum", une petite boîte de Composé Orlex et un quart d'once de glycérine. N'importe quel pharmacien peut vous faire cette préparation ou vous pouvez faire le mélange chez vous moyennant un très léger déboursé. Appliquez aux cheveux deux fois la semaine jusqu'à ce que vous ayez obtenu la nuance désirée. Il communique de la couleur aux cheveux striés, fanés ou grisonnants et il les rend souples et lustrés. Orlex ne colore pas le cuir chevelu ; il n'est ni collant ni graisseux et il ne part pas sous le peigne ou la brosse.

"Ne lavez pas le linge jusqu'au point de l'user!"

La savonnure du Chipso mange la saleté---

Certes! Il est FACILE D'USER le LINGE à le FROTTER ou le laver avec des SAVONS FORTS ! Mais je dis : "A quoi BON quand vous pouvez acheter le CHIPSO RAPIDE et INOFFENSIF à si BON MARCHE ? PAS de FROTTAGE dur avec le Chipso RAPIDE ! Et PAS de LESSIVE libre !"

* * *

SOIES, LAINAGES et LINGE de COULEUR sont en SURETE dans la savonnure du CHIPSO ! Employez le CHIPSO— pour avoir du LINGE qui DURE PLUS LONGTEMPS.

* * *

Vos MAINS s'ADOUCIRONT elles aussi si vous vous servez du CHIPSO pour LAVER la VAISSELLE.

Les hommes se soignent mal. C'est à vous Madame de faire prendre à votre mari convalescent le tonique qui le mettra vite sur pieds. Ce tonique c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

Minnipeg, 17. (Trad. de la C. P.)— Plusieurs centaines d'agriculteurs arrivés à pied à Winnipeg des lointaines campagnes manitobaines voulaient défiler en corps jusqu'au palais de la Législature aujourd'hui pour y entretenir le premier ministre de leurs desiderata, mais l'autorisation de ce faire leur a été refusée par la police, le premier ministre ayant déjà fait savoir il y a quelque temps qu'il refuserait de recevoir les organisateurs de manifestations en masse.

"Oui certes je mets mon chandail dans le lavage"

Mais j'emploie le Chipso --- qui est inoffensif!

Adrienne m'appelle. "Ton costume de sport est tout PIMPANT", dit-elle, "l'as-tu réellement LAVE? J'ai peur d'essayer de laver le mien"

* * *

"Tu n'as pas besoin de craindre avec le CHIPSO", lui dis-je, "le CHISO est INOFFENSIF pour TOUT. IL NE contient PAS de LESSIVE Libre. Sa RICHE SAVONNURE mange la saleté — SANS FROTTAGE".

* * *

Tout le linge, des serviettes aux bas de soie, dure PLUS LONGTEMPS avec le CHIPSO. Il est DOUX comme la CREME pour vos MAINS, aussi, et BON MARCHE pour la vaisselle, dans cette grande et GROSSE BOITE !

VITTEL

GRANDE SOURCE

EAU MINERALE NATURELLE

La vie sédentaire, le surmenage engendrent l'acide urique, cause de tant de misères de l'âge mûr.

VITTEL GRANDE SOURCE

à jeun et aux repas, est le contre-poison de l'acide urique.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)

Agent général pour le CANADA
J. ALFRED OUIMET
84, St-Paul Est - MONTREAL

Exiger la marque

St-Sauveur

La retraite des hommes

A 7 heures, dimanche soir, est commencée la retraite des hommes de notre paroisse. Les exercices sur semaine auront lieu, le matin à 5h. 15 et le soir, à 7 h. 30. Les Rév. Pères Gagnon et Moreau, O. M. I., du Cap-de-la-Madeleine, en sont les prédicateurs.

La tempérance

Tous les soirs, cette semaine, avant et après l'exercice de la retraite, les membres de la société de Tempérance pourront payer leur contribution, qui est de 10 sous par année, à la sacristie.

Publication de mariages

Entre Joseph-Philippe-Léon Légaré et Alice Robin; Joseph-Raphael-Maurice Beaumont et Léone Turgeon ; Joseph-Adélard Vallière et Marie-Rose-Anna Bissonnette ; Raoul Beaulieu et Simonne Bouliane.

L'Union de Prières

Les associés de l'Union de Prières sont priés de se rappeler que la contribution annuelle de cette confrérie est payable durant le mois d'octobre. On percevra donc encore cette contribution demain et jeudi, de 2 à 5 heures, à la sacristie.

Feu J.-B. Hawey

Est décédé hier, à l'hôpital de St-Sacrement, M. J.-B. Hawey, époux de feu dame Caroline Jalbert. Il était âgé de 83 ans. Il faisait partie de la Congrégation des hommes de l'Union de Prières et de l'Union des tailleurs de cuir.

Le défunt était le père de MM. J.-B. Hawey industriel, Wilfrid Hawey, négociant en gros, Joseph Hawey maître de poste de notre paroisse, Arthur Hawey, contremaître à la manufacture de chaussures de St-Grégoire, Hector Hawey, peintre, et de Mme Napoléon Chantal.

Son service de sépulture sera chanté demain à 8 h. 30.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

Soirées récréatives

Ne manquez pas notre programme du mois d'octobre, à chaque mardi et jeudi, soirées récréatives, organisées par le comité du corps de Clairon de la Garde Jacques-Cartier, Inc. Pour informations: Tél.: 3-2662.

St-Romuald

L'Amicale

Dimanche dernier avait lieu au Couvent des RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame la première réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame des Apôtres. Nous donnerons de plus amples détails de cette réunion dans quelques jours.

Décès

Nous avons regretté d'apprendre le décès de M. Roland Côté, fils de M. Alcide Côté de St-David, survenu la semaine dernière. Nos sympathies à la famille en deuil.

L'aide à l'église

La collecte hebdomadaire pour l'aide à l'église a donné la semaine dernière la somme de $60.10.

Prochain mariage

On annonce pour lundi le 24 octobre prochain, le mariage de M. Réal Cantin, de Saint-Jean Chrysistome avec Mlle Juliette Couture de cette paroisse.

La Sainte Visite

Le Révérend Père Raphael de l'Ordre des Franciscains est au milieu de nous pour quelques jours. C'est lui qui a fait le sermon aux messes dimanche dernier et a présidé l'assemblée du Tiers-Ordre dans l'après-midi. Il y a eu un autre office hier soir et plusieurs personnes de la paroisse ont été admises dans cette confrérie.

Accident

Nous avons regretté d'apprendre que M. Onésime Roy avait été victime d'un douloureux accident en fin de semaine. M. Roy était en automobile avec son fils M. Roméo Roy, de Montréal alors qu'ils furent frappés par une autre voiture. M. Onésime Roy est actuellement à l'hôpital. Nous lui faisons des souhaits pour un prompt et complet rétablissement.

Notes sociales

M. et Mme Dr M.-J. Lambert sont de retour d'un voyage de pêche à St-Roch-des-Aulnaies. Ils se sont rendus au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière voir M. Georges-Alfred Lambert.

M. et Mme Charles Richard et sa soeur, Mlle Blackburn, étaient de passage chez M et Mme Dr M.-J. Lambert ces jours derniers.

Mme Roméo Rochette de Québec était de passage à St-Romuald il y a quelques jours l'invitée de Mme Dr M.-J. Lambert

Funérailles

Hier matin, ont eu lieu à l'église paroissiale, les funérailles de feu Mme Charles Bégin, décédée à l'âge de 78 ans et 3 mois, chez son gendre, M. James Fréchette.

Service anniversaire

Le service anniversaire de M. Philéas Lefebvre a été célébré, hier matin, à l'église de Saint-Romuald au milieu d'un grand concours de parents et d'amis

---

Montréal, 17.—(Spéciale)— Nous ommes au regret d'annoncer la mort de M. Thomas Rogers, l'un des pionniers du télégraphe à Montréal et expert télégraphiste à sa retraite, qui vient de mourir à sa demeure à l'âge de 73 ans.

M. Rogers qui fut employé au Télégraphe au Canadien National jusqu'à mars 1930 avait pris sa retraite après 56 ans de service.

Il était né à Brockville en 1860

"Les savons font gros de différence dans la façon dont le linge dure!"

Le Chipso est inoffensif même pour les lainages et les soies

La façon RAPIDE dont le CHIPSO emporte la SALETE des cotons pesants est due à sa RICHESSE SAVONNEUSE.

* * *

IL NE contient PAS de LESSIVE libre — voilà pourquoi le linge DURE PLUS LONGTEMPS et que les COULEURS restent BRILLANTES. Voilà pourquoi il est INOFFENSIF pour TOUT —bas de SOIE ou serviettes; LEGERS sous-vêtements ou cotonnades imprimées ; LAINAGES ouatés ou lingerie de table.

* * *

Le CHIPSO vous fait du bien aux mains. Il est EXCELLENT pour la vaisselle — la GROSSE BOITE coûte si bon marché.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Coeurs Ennemis

Grand Roman d'Amour

par DELLY

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 14

— C'est ce que j'ai fait, Walter !

— Mais de quelle façon ?

Lady Pamela avait grand peine à ne pas baisser les yeux sous ce regard volontaire. Elle balbutia :

— D'une excellente façon, je vous assure. . . Très simplement, puisqu'elles sont sans fortune. . . Je pensais qu'elles étaient destinées à gagner leur vie. . .

— Que font-elles, ici ?

— Faustina s'occupe à des broderies. . . Orietta est la compagne de Rose, qui s'est prise d'affection pour elle. . .

— La compagne de Rose ? Voilà qui doit être une agréable situation, d'après le charmant caractère que l'on connaît à ma soeur !

— Vous vous trompez, Walter, elles s'entendent fort bien. Quant au caractère. . . j'ai eu les plus mauvais renseignements pour celui d'Orietta, par les maîtresses de la pension Burley. Orgueilleuse, colère, insupportable. . .

— Le petit démon d'autrefois ! "dit ironiquement Walter.

— C'est pourquoi j'ai jugé que, pour mater cette nature inquiétante, une éducation modeste était préférable. . .

— Et l'existence près de Rose pour achever cette cure morale. . . Quel a été le résultat de ces combinaisons ? La jeune personne est-elle sur la voie de devenir angélique ?

— Mais non. . . pas précisément. Toutefois, Rose s'en arrange, et bien que la nature de cette jeune fille me déplaise, je la laisse près d'elle. . .

Un éclair sarcastique passa dans le regard de lord Shesbury.

— Rose ne se soucie donc pas du tort que peut lui faire, par comparaison, la beauté de sa compagne ?

Au ton du jeune homme, lady Pamela comprit que sa jalousie féminine était devinée par cet impitoyable observateur. Elle balbutia :

— Non, votre soeur est trop enfant encore, Walter. Puis ce sont chez elle des engouements qui passent généralement assez vite.

— Et l'autre. . . Faustina, comment est-elle ?

— Assez jolie, beaucoup plus agréable de caractère.

— Elle avait des yeux extraordinaires, cette petite Orietta, fit observer lord Shesbury en s'enfonçant nonchalamment dans le fauteuil d'ébène sculpté où il était assis. Mais c'était une petite effrontée, que j'ai dû punir comme elle le méritait.

— Il paraît qu'elle n'a rien oublié de cela, et qu'elle vous en veut toujours, Walter, dit Humphrey en souriant.

— Ah vraiment ?

Il y avait un accent de dédain moqueur dans l'intonation de lord Shesbury.

— Au fond, la nature est restée la même. . . détestable, dit lady Pamela en hochant la tête. Mais il faut bien que cette jeune fille étant donnée sa situation dépendante, contienne quelque peu son orgueil et sa violence.

— Evidemment.

Sur ce mot, lord Shesbury, pendant un moment, garda le silence, en tapotant l'un des bras du fauteuil chinois, authentique et provenant de quelque somptueux palais d'Extrême-Orient, comme les merveilleux vases cloisonnés, les meubles de laque décorés d'argent et de nacre, les brûle-parfums de bronze, le tapis de haute laine, jaune, où se poursuivaient des dragons, la soie blanche semée de lotus roses tendue sur les murs. Ce salon, dû à une fantaisie du bisaïeul de lord Cecil, était une des curiosités de Falsdone-Hall, et l'une des pièces que préférait lord Walter, dès son enfance.

— Puisque Rose marche maintenant, pourquoi ne vient-elle pas prendre le thé avec nous ?

Lady Shesbury contint avec peine un tressaillement, à cette question de son beau-fils.

— Elle ne savait pas si vous en seriez satisfait. . .

— Comment ? Il est très naturel, au contraire, qu'elle se trouve ici. . . Mais sans doute y a-t-il là quelque caprice de sa part. Voilà des choses que je veux faire cesser. . .

Il se levait en parlant, et marcha vers la porte qui faisait communiquer le salon chinois avec celui de lady Rose. D'une main impérieuse, il l'ouvrit et entra dans la jolie pièce claire où Orietta faisait la lecture à sa jeune compagne.

Toutes deux eurent un sursaut à cette apparition. Rose, en se soulevant un peu dans son fauteuil, balbutia :

— Vous, Walter ?

— Oui, ma chère, je viens vous inviter à vous joindre à nous. . . vous et miss Farnella.

Il saluait avec une nuance de hauteur Orietta, qui se levait en dérobant sa désagréable émotion sous un air de fierté un peu raide.

— Vous voulez que ?. . . murmura Rose.

— Que vous preniez le thé en notre compagnie. Serait-ce vous imposer un trop grand sacrifice ? dit railleusement lord Shesbury.

— Mais non. . . si vous le désirez.

Sur ces mots, Rose se leva, prit le bras d'Orietta et suivit son frère dans la pièce voisine. Nortley s'empressa de lui avancer un fauteuil et Mr Barford lui mit un coussin sous les pieds.

— Vous seriez très aimable de nous servir le thé, miss Farnella, dit lord Shesbury.

Par la porte de communication restée ouverte était entré le petit chien de lady Rose. Comme il s'approchait de lord Walter, celui-ci l'écarta du pied avec impatience, et se tournant vers sa soeur :

Vous savez, Rose, que j'ai ce genre de bestiole en horreur. Ayez soin, si vous tenez à celle-ci, que je la trouve jamais sous mes pas.

— Je vous demande pardon. . . je ne m'étais pas aperçue. . .", dit la fillette, craintivement. "Orietta, voulez-vous emmener Fifi chez moi ?

Orietta s'avança et se baissa pour prendre la petite bête, d'un main un peu nerveuse. Car ceci lui rappelait la pénible scène d'autrefois, entre le jeune lord et la petite étrangère. En se redressant, elle rencontra un regard d'intérêt moqueur, qui lui fit supposer que lord Shesbury, à cette minute, évoquait le même souvenir — avec une méprisante raillerie. Une vive rougeur lui monta au visage, un éclair de fière indignation passa dans le bleu sombre des yeux. Puis, se détournant avec plus de vivacité que n'en comportait l'étiquette, Orietta se dirigea vers le salon voisin dont elle referma la porte après avoir mis le chien en sûreté.

Quand elle revint à la table du thé, lord Shesbury demandait à sa soeur :

— Que vous lisait tout à l'heure miss Farnella ?

— **L'Avare**, de Molière.

— Elle connaît le français ?

— Le français et l'italien, oui. J'apprends avec elle cette dernière langue, ce qui m'intéresse beaucoup.

— Espérons que tu n'abandonneras pas cette étude comme tu l'as fait après le départ de miss Morton", dit lady Shesbury, qui dissimulait avec peine une forte nervosité depuis l'entrée d'Orietta.

— Si l'on ne m'enlève pas Orietta, non ! Avec elle, j'apprendrai tout ce qu'on voudra !

— Quelles bonnes dispositions ! dit ironiquement lord Walter. Quel secret possède donc miss Farnella pour obtenir de tels résultats ?

— Elle est bonne, elle est charmante comme nulle autre, voilà tout! répliqua Rose avec vivacité.

— Mais n'avez-vous jamais de dissentiments ? Vous n'êtes pas d'une nature très facile, ma chère. . . et je suppose qu'un caractère séraphique seul peut s'entendre avec vous.

Sous les doigts frémissants d'Orietta, les délicates porcelaines de Chine qui composaient le service à thé, ce jour-là, s'entrechoquèrent légèrement. De quel ton dédaigneux, sarcastique, était faite cette réflexion désagréable !

Rose avait rougi. Elle riposta, en contenant une émotion pénible que sa compagne sentit au léger tremblement de sa voix :

— Orietta n'est pas séraphique du tout ! Elle a des défauts, naturellement. . . mais son charme l'emporte de beaucoup sur ceux-ci. Enfin, telle qu'elle est, je l'aime, voilà !

— J'en suis enchanté pour vous, Rose, si cette amitié vous est favorable.

Au plus grand soulagement d'Orietta, la conversation changea de sujet, sur une question adressée à Humphrey par lord Shesbury. La jeune fille servit le thé, avec la même grâce réservée, la même aisance apparente que si elle se trouvait dans le salon de lady Rose, hors d'une présence désagréable. Lord Shesbury, tout en causant, suivait d'un oeil amusé les impressions que ne parvenait pas à dissimuler complètement sa belle-mère. Les plus noirs regards de la noble dame étaient glissés vers la jeune étrangère, bien simplement vêtue pourtant, mais dont l'admirable beauté pouvait soutenir toutes les comparaisons.

Orietta, son office terminé, s'assit sur un siège que lord Shesbury, d'un geste courtois, lui désignait entre lady Rose et Herbert Nortley. L'entretien, à ce moment, s'aiguillait sur le voyage dans le Turkestan qui avait précédé le séjour de lord Walter aux Indes. Le jeune homme, sur la demande de Mr Barford, en conta diverses péripéties pittoresques, décrivit des moeurs et des coutumes. Les harmonieuses sonorités de sa voix donnaient un charme supérieur à ce récit, par lui-même singulièrement vivant, coloré, original. Quels que fussent les sentiments d'Orietta à l'égard du noble conteur, elle écoutait avec le plus profond intérêt, en oubliant pour un moment son antipathie. Et voici qu'elle songeait comme en un rêve: "C'est vrai, ce que dit lady Rose. Il a des yeux étonnants. . ."

Des yeux bruns, chatoyants, traversés de lueurs d'or, et qui contenaient une vie ardente, volontaire, dominatrice. . . qui s'éclairaient parfois d'un sourire entr'ouvrant les lèvres moqueuses, et plus rarement, s'adoucissaient d'une lueur caressante, veloutée. Regard d'une séduction rare, irrésistible. Orietta en était constamment effleurée ; il saisissait le sien, fugitivement, pendant quelques secondes, et la laissait frémissante, dans l'attente du moment où elle le rencontrerait de nouveau.

Elle eut l'impression de sortir d'un songe, quand lord Shesbury, interrompant ses récits, dit à Northley :

— Eh bien, mon bon, nous avions projeté une promenade avant le dîner. Il serait temps d'y songer, je crois ?

Quand il eut pris congé de sa belle-mère, de sa soeur, de Barford, lord Shesbury se tourna vers Orietta.

— Il faudra que j'aie un entretien avec votre soeur et avec vous, miss Farnella. Je désire que votre situation soit établie d'après les voeux de mon père.

Il s'inclina et s'éloigna, sans attendre un remerciement long à venir, car il ne pouvait sortir des lèvres d'Orietta.

— Hein ! mon vieux Nortley, qu'en dites-vous ?

En longeant la galerie de marbre pour gagner son appartement, lord Shesbury donnait une tape amicale sur l'épaule de son compagnon.

— Ma gracieuse belle-mère a-t-elle des raisons pour jalouser cette jeune fille ?

— Cent raisons, my lord ! Miss Farnella est positivement une merveille.

— Oui. . . très remarquable. . . et beaucoup de race. . . J'ai revu dans ses yeux quelque chose qui me rappelle le petit démon d'autrefois. Ce sera peut-être amusant d'exciter ce jeune orgueil. . . Oui, vraiment, elle a des yeux d'une beauté rare, et dont l'expression révèle une âme ardente, combative, très fière. . . une âme contre laquelle il y aurait plaisir à lutter.

VIII

Vers la fin de la matinée, le lendemain, lord Walter, ayant changé de tenue après sa promenade à cheval avec Nortley, entra dans l'un des salons qui faisaient partie de son appartement particulier. Celui-ci occupait l'aile datant de la Renaissance, qui donnait d'un côté sur la cour d'honneur et de l'autre sur un parterre tracé dans le goût du XVIe siècle. L'ameublement, la décoration de l'appartement dataient de la même époque, et leur somptuosité raffinée, leur goût délicat révélaient quel grand seigneur arti

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 248 QUEBEC, MARDI 18 OCTOBRE 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

MACKENZIE KING VEUT QUE LE PEUPLE CANADIEN SOIT CONSULTE

La Session Fédérale

Libéraux et travaillistes s'opposent aux accords de la Conférence Impériale. — Après le T. H. Mackenzie King, M. A.-A. Heaps, travailliste, de Winnipeg, affirme que ces accords ne peuvent donner d'heureux résultats. — M. Stevens défend son chef. — Quelques détails. — Une enquête sur les jugements de M. Stubbs. — Les paiements faits par Ottawa à Québec.—MM. Pouliot et Lavergne ne sont pas chanceux. — Les timbres-poste. — Le rapport de la Commission Duff. — Un amendement.

(par Georges Leveillé)

Ottawa, 18. — Demander aux libéraux d'approuver les accords conclus à la conférence impériale de juillet dernier, c'est vouloir leur faire désapprouver la politique de commerce libre défendue depuis toujours par le parti aujourd'hui en opposition. C'est, en plus, leur demander d'approuver une politique qui nous ferme la porte des marchés du monde, qui nous force à payer des droits considérablement plus élevés sur des produits que nous ne pourrons acheter en Angleterre mais qu'il nous faudra, à tous prix, nous procurer à l'étranger ; c'est vouloir démembrer l'Empire Britannique en inaugurant une ère de marchandages ; c'est, en un mot, nous immiscer dans les affaires de Grande-Bretagne, lui dicter une ligne de conduite qui n'a pas été approuvée par le vote de sa population.

Ce sont tous ces arguments, et bien d'autres encore, que le chef libéral, M. Mackenzie King, a mis en relief hier dans un discours de 3 heures et 40 minutes, en réponse à l'exposé fait mercredi dernier par le premier ministre.

Dans son discours, très documenté, que nos lecteurs trouveront dans une autre colonne de cette page, M. King a rappelé que la politique de préférence impériale a été inaugurée par Sir Wilfrid Laurier, en 1897, et que le gouvernement n'a pas le droit de se réclamer de cette politique, comme l'a fait M. Bennett l'autre jour, parce que la préférence de Sir Wilfrid était à base de libre-échange tandis que celle des conservateurs est fondée sur la haute protection, qui cause notre ruine et qui a fait le malheur de tous les pays civilisés depuis trois ans.

M. King a résumé tous ses arguments dans un amendement qu'il a lu à la Chambre et qui sera formellement présenté dès que le président le permettra, par M. J.-L. Ralston, ancien ministre de la Défense Nationale.

Cet amendement à la motion de M. Bennett demandant la ratification des accords, synthétise en quelques lignes, la façon de voir des libéraux. S'ils approuvent les termes des traités lorsqu'ils se raportent à une réduction des droits actuels ou encore à des tarifs préférentiels qui auront pour effet de nous permettre d'écouler une plus grande partie de nos produits, les libéraux condamnent les termes de la convention passée avec l'Angleterre qui a pour but de hausser des tarifs douaniers déjà trop élevés, à leur sens.

M. King a parlé devant des galeries bien remplies qui avaient hâte d'entendre le chef libéral exposer la politique de son parti. C'est une véritable profession de foi libérale que l'ancien premier ministre du Canada a faite et il a promis, lorsque son parti reprendra le pouvoir, de rétablir les tarifs consentis par le budget Dunning et de cesser la politique de haute protection implantée par les conservateurs depuis leur ascension au gouvernement, en 1930.

AMENDEMENT KING

Voici la traduction officielle de l'amendement que M. Ralston proposera :

Que tous les mots après "que" soient biffés et remplacés par les suivants :

—En ce qui a trait à la convention de commerce passée le 20 août entre les représentants de Sa Majesté au Canada et les représentants de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, la Chambre aprouve les termes de la convention qui contiennent une reduction des droits actuels, aussi bien que ceux qui d'aucune manière tendent à augmenter les possibilités d'une plus grande demande pour les produits du Canada.

2—La Chambre condamne très fortement les termes de la convention qui augmentent un tarif déjà déraisonnablement élevé.

3.—La Chambre désapprouve dans les termes les plus énergiques l'effet de la convention par lequel le gouvernement actuel a empêché le Canada d'exercer le droit vital à la prospérité du Dominion de faire des conventions pour le cartel de ses produits à l'extérieur.

4—La Chambre apprend avec la plus grande inquiétude que la convention ne donne aucune garantie définitive que les règlements par arrêts du conseil imposent des restrictions arbitraires et absolument injustifiées seront abolis.

5—Que la Chambre affirme de nouveau les principes de la préférence britannique qui a été la politique du parti libéral depuis 1897 et est convaincue que si les tarifs du premier mai 1930 eussent prévelu les produits du Canada auraient joui sur les marchés britanniques d'avantage infiniment plus considérables que ceux que l'on peut espérer obtenir sous la convention proposé.

AUTRES ORATEURS

Après M. King, M. A.-A. Heaps, travaillistes de Winnipeg, constate que les députés d'extrême-gauche sont d'avis que les relations commerciales entre tous les pays de l'Empire doivent être facilitées de toutes manières. Pour sa part, M. Heaps considère que les accords de la dernière Conférence Impériale ne dureront pas parce qu'ils s'inspirent de l'esprit partisan. Déjà, une scission s'est produite à leur sujet dans le gouvernement national de Grande-Bretagne. Des ministres du Cabinet MacDonald ont démissionné. L'attitude que vient de prendre M. MacKenzie King indique qu'il n'y aura qu'un seul des partis politiques du Canada qui approuvera les accords conclus. Le premier ministre lui-même a eu le soin de faire remarquer que ces accords sont en conformité avec les principes fiscaux du parti conservateur.

Quand il s'agit d'affaires aussi importantes, tous les partis représentés à la Chambre devraient avoir leur mot à dire. De cette façon les accords conclus pourraient être considérés comme représentant l'opinion de tout le pays.

La Conférence d'Ottawa n'aura pas été un petit événement dans l'histoire de l'Empire. Il est toutefois douteux, plus que douteux que les relations commerciales des pays de l'Empire soient rendues plus faciles par l'élévation des barrières tarifaires, ce qui est pourtant le moyen suggéré par le premier ministre et accepté par les autres pays impériaux.

Les délégués canadiens ont réussi un marchandage difficile. Est-ce bien là un moyen d'encourager la coopération économique telle qu'on voudrait l'établir, tel qu'on la souhaite ?

Plus le lien britannique sera serré et moins il sera fort. Ça n'est pas par des conventions rigides que l'on atteindra au but visé. Le Canada a fait peu de concessions à la Grande-Bretagne ; en retour il ne peut s'attendre à ce que la Grande-Bretagne lui en accorde beaucoup.

Le gouvernement met toute sa confiance dans la haute protection ; il voit dans le tarif élevé une panacée à tous les maux économiques. L'inefficacité de cette panacée n'est-elle pas, cependant, depuis longtemps démontrée ?

La Conférence Impériale s'est réunie à Ottawa alors que sévissait l'une des pires crises économiques dont le monde ait été témoin. Malgré cela la Conférence ne s'est aucunement souciée de rechercher une solution au grave problème du chômage. N'était-ce pas le problème dont il eût fallu s'occuper d'abord et surtout ?

M. Heaps trouve étrange que M. Bennet ait parlé, dans son discours, de certains pays européens qui ne connaissent pas notre condition matérielle de vie, notre "standard of living". Il ne faudrait tout de même pas que notre pays le prit de trop haut avant d'avoir mis de l'ordre dans ses propres affaires. Notre "standard of living" contrôlé par l'état ne pourrait-il pas être amélioré ? Le Canada ne compte pas moins de 700,000 chômeurs. Ces gens-là n'ont assurément pas un "standard of living" extraordinaire. Ce "standard of living" est en proportion des secours que le gouvernement distribue.

Même parmi nos travailleurs, les conditions matérielles de vie ne sont pas toujours brillantes. M. Heaps cite le cas de mineurs de la Nouvelle-Ecosse qui doivent s'arranger pour vivre avec treize cents par jour. Pour l'entretien des voleurs, des bandits, des meurtriers, dans les pénitenciers, il en coûte de 40 à 90 cents par jour.

M. H.-H. STEVENS

"Le gouvernement sait maintenant", dit le ministre du Commerce, "ce que l'Opposition pense de la Conférence Impériale et de ses accords. Il n'y a plus de doute à entretenir à ce sujet. Le chef libéral définit la Conférence : une conspiration tory pour imposer à l'empire le régime de la protection tarifaire."

"Le gouvernement Forbes, en Nouvelle-Zélande, le gouvernement Lyons, en Australie, le gouvernement de Valera, en Irlande, le gouvernement Hertzog, en Afrique du Sud, le gouvernement national que dirige en Grande-Bretagne M. Ramsay MacDonald sont-ils des gouvernements tory ?"

"Lorsqu'il pose sa question : "le gouvernement de Grande-Bretagne est-il tory ?", les libéraux n'ont qu'un seul cri : "Oui !"

Des passes d'armes très vives s'en suivent. M. Stevens affirme que le gouvernement MacDonald n'a rien de tory et que la Conférence n'a pas été une conspiration tory mais un courageux effort pour intensifier l'esprit de solidarité entre les pays de l'empire, pour les réunir par les liens du commerce tout autant que par des liens constitutionnels. Les délégués canadiens n'ont pas l'impression que la Conférence ait atteint un succès complet, mais ils savent que des résultats heureux ont été obtenus.

M. Stevens affirme qu'il est faux que par les accords d'Ottawa les pays de l'Empire se soient fermés les autres marchés du monde. Pour sa part

(Suite à la page 15, 3e col.)

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

BRAQUETTE

Nous donnons le nom de **braquettes** aux plaques fixées au mur et portant une ou plusieurs branches de candélabre. C'est là un anglicisme. Le terme français est **applique murale**, ou **applique** tout court.

SWITCH

L'appareil destiné à interrompre le passage d'un courant électrique dans un circuit conducteur et qui s'appelle **switch** en anglais, est un interrupteur. Il y a des interrupteurs rotatifs, des interrupteurs à pression, des interrupteurs à levier, des interrupteurs à ressort, etc.

LES AMIS DES OISEAUX EN CONVENTION

L'Union Canadienne des Ornithologistes tient aujourd'hui à Québec son cinquième congrès annuel à l'Université Laval — Un régal pour les fervents d'histoire naturelle.

Les oiseaux seront à l'honneur, à Québec, d'aujourd'hui à jeudi soir; plus de deux cents ornithologistes étrangers, de concert avec leurs confrères québecois, les membres de la Société Provancher d'histoire Naturelle et plusieurs personnalités du monde universitaire, participeront au cinquième congrès annuel de l'Union des Ornithologistes, qui a des membres dans toutes les provinces canadiennes et dans tous les états américains. Les séances d'étude, qui se sont ouvertes ce matin, se termineront jeudi soir, et les délégués se disperseront vendredi après une excursion au Cap Tourmente, où ils visiteront une magnifique concentration des grandes oies blanches.

L'ouverture du congrès a eu lieu cet avant-midi, à dix heures, dans la salle des promotions de l'Université. Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de Laval, a souhaité la bienvenue aux congressistes, au nom de l'Université; Son Honneur le maire Lavigueur, au nom de la ville de Québec; M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, au nom du gouvernement Provincial et M. Adrien Falardeau, C.R., président de la Société Provancher d'Histoire Naturelle, au nom de cette organisation.

Toutes les séances du congrès seront tenues dans la salle des promotions de l'Université, et la Société Provancher, qui a l'honneur de recevoir les congressistes, invite le public québecois à y assister. Il y sera traité de sujets qui ne pourront manquer d'intéresser un grand nombre d'amateurs d'histoire naturelle et de chasseur. Mercredi après-midi, la séance sera consacrée au français, et sera tenue à l'Ecole de Médecine de l'Université. Demain soir, à sept heures, il y aura un grand banquet au Château Frontenac.

Cet avant-midi, une bonne part de la séance a été employée pour les allocutions de bienvenue. Après la réponse de l'Union des Ornithologistes, on a procédé à l'appel nominal des délégués, puis les officiers ont présenté les rapports et les procès-verbaux après quoi on a entendu les causeries suivantes :

1.—"Comment préparer une liste d'Etat", Jos. Grinnell, Musée de Zoologie des Vertébrés, Berkeley, Cal.

2.—Vérifications de citations", James L. Peters, Musée de Zoologie, comparée, Cambridge, Mass.

3.—"Réactions sexuelles chez la gélinotte à fraise (perdrix de bois franc), et autres oiseaux", Arthur A. Allen, Université de Cornell Ithaca N.-Y.

4.—"Preuve microscopique de l'existence du "Lethal Trauma" chez les oiseaux", Oliver S. Austin, M. D., Station des Recherches Ornithologiques "Austin", Scotham Nord, Mass.

5.—"Température, facteur de migration", S. Chs Kendeigh, Laboratoire de Recherches Baldwin, Cleveland, Ohio.

6.—"Fonction visuelle présumée de la membrance nictitante chez le pigeon domestique", Herbert Freidman, Musée National des Etats-Unis, Washington, D. C.

7.—"Constance de la distribution O. L. Austin, Jr., Station de Recherches Ornithologiques "Austin", Scotham-Nord, Mass.

Cet après-midi
2 heures et demie

1.—Quelques remarques sur le Cormoran commun", Harrison-F. Lewis des Parcs Nationaux, Canadiens, Ottawa, Ont.

2.—"La gent ailée Céleste" de Topsill", Bayard H. Christy, Sewickley, Pa. (Présenté par George-M. Sutton).

3.—"Le comportement de certains oiseaux pendant l'éclipse totale de 31 août 1932". Henry Mousley, Université McGill, Montréal, Canada.

4.—"Quelques observations sur le comportement de l'oiseau pendant une éclipse totale". Wendell-P. Smith, Wells River, Vt.

(Suite à la page 15, 2e col.)

Etudiants en droit

Les professeurs et les élèves de la Faculté de Droit se réuniront, jeudi le 29 octobre à l'occasion du banquet aux huitres traditionnel des disciples de Thémis. Plusieurs orateurs adresser ont la parole à ce banquet qui sera présidé par M. Gérard Hamel, E.E.L., président des Etudiants en Droit.

Le Beurre

La production de beurre, dans les fabriques de la province, a été de neuf pour cent plus faible, pour le mois de septembre 1932, qu'elle ne l'avait été dans la période correspondante l'an dernier, tandis que la production de fromage accuse une légère augmentation. Il a eu, en septembre 1318 fabriques en opération dans la province; de ce nombre 927 seulement ont transmis leur rapport. Ces 927 fabriques ont produit 7,600,000 livres de beurre et 4,700,000 livres de fromage. En juillet 1931, la production de beurre avait été de 8,334,000 livres et la production de fromage de 4,413,000 livres.

LE PONT DE ST-CASIMIR

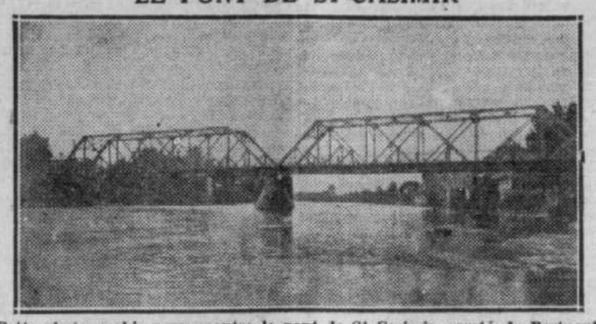

Cette photographie nous montre le pont de St-Casimir, comté de Portneuf, dont la construction a été parachevée au cours de la dernière saison.

UN FUNEBRE RAPPORT DU Dr J. VALLEE

Le coroner du district de Québec a communiqué des statistiques sur ses activités du 1er juillet au 30 septembre — 58 morts violentes dont 21 noyades — L'auto cause 16 décès.

Du 1er juillet au 30 septembre, le coroner Dr Jules Vallée a enregistré cinquante-huit morts violentes, selon des statistiques communiquées hier.

Sur ce nombre, on compte 21 noyades et 16 morts par l'automobile. La plupart des victimes étaient des jeunes gens et des enfants. En communiquant ces statistiques à la presse, le coroner Vallée a déclaré que la région de Québec avait été particulièrement éprouvée cette année.

Malgré les avertissements de toutes sortes, a dit le Dr Vallée, il nous fallu tenir 21 enquêtes sur des tragédies de l'onde et 16 autres pour des accidents mortels dûs à l'automobile. Les tragédies de l'automobile se sont produites depuis le 16 août.

Le Dr Vallée profite de l'occasion pour avertir de nouveau les parents à la veille de la saison froide. Chaque année, aux premières neiges, des enfants sont tués en glissant dans les rues. C'est aux parents à les surveiller et à les empêcher de s'amuser de cette dangereuse façon.

Depuis le 1er juillet, le coroner a tenu 130 enquêtes.

UN OCTROI DE $3,000 NECESSAIRE

Le Comité d'Hygiène Mentale demande cette somme au Conseil municipal pour lui aider à poursuivre son oeuvre bienfaisante.

Le "Soleil" annonçait hier que les principaux membres du Comité d'Hygiène Mentale avaient présenté au maire Lavigueur une requête pour obtenir de la ville un octroi de $3,000 afin de permettre la continuation du travail commencé il y a un an. A l'heure actuelle, le comité n'a plus de ressources et sa survie est impossible si la ville ne donne pas de subsides.

En moins de douze mois, le comité d'hygiène mentale a accompli un travail énorme.

En résumé disons que 450 enfants ont été signalés, que 450 ont été examinés à l'école que 225 ont de plus été examinés au dispensaires et que 425 consultations ont été fournies gratuitement.

Bon nombre d'enfants ont été dirigés dans divers établissements, de façon à assurer la réduction des frais. On a constaté une amélioration dans l'état de santé de plusieurs une amélioration dans l'enseignement des écoles. On a aussi abrégé le séjour de plusieurs enfants dans les asiles, où l'état précaire de leur santé mentale les avait conduits.

Voici la liste des noms de ceux qui ont signé la requête présentée hier au maire Lavigueur :

(Suite à la page 7, 4e col.)

La Presse Canadienne

Au cours des derniers six mois, la grande agence de nouvelles qui dessert tous les grands quotidiens du pays, a déployé beaucoup d'activité. — Des événements de première importance. — La Conférence Impériale. — Les Jeux Olympiques. — Le résultat d'un interview féminin. — La gamme des primeurs quotidiennes. — Les événements transatlantiques. — L'avantage du journal quotidien.

Pendant les six mois qui viennent de s'écouler, le personnel des sept bureaux canadiens de la Presse Canadienne a eu une vie fébrile dans la chasse aux nouvelles. Une cinquantaine d'événements de toute première importance a dû recevoir l'attention particulière des journalistes. Le rapport que la direction de notre grande agence de nouvelles canadienne vient de présenter à l'assemblée bi-annuelle des directeurs donne la liste des randonnées auxquelles a dû se soumettre le personnel de la P. C.

La conférence impériale d'Ottawa et les Jeux Olympiques de Los Angeles ont été les événements qui ont obtenu le plus de publicité dans les 90 quotidiens ou environ affiliés à la Presse Canadienne. Et la grande différence de ton exigée par les comptes-rendus de la conférence impériale et ceux des Jeux Olympiques peut donner une idée de la souplesse à laquelle on s'est prêté.

Les six journalistes stationnés à Ottawa à l'occasion de la conférence pour en faire connaître les importantes délibérations (en une seule nuit 20 colonnes de texte ont été répandues dans le Dominion), ne devaient pas se cantonner uniquement dans le champ des événements politiques. Pour donner de l'allure à leurs pages, les journaux voulaient encore savoir ce que préféraient les délégués pour leurs menus, comment ils passaient leurs heures de loisir, ce que faisaient leurs femmes, etc.

Faut-il rappeler à ce propos, un incident amusant. Interviewée à son arrivée à Ottawa par un représentant de la Presse Canadienne Mrs Runciman femme du T. Hon. Walter Runciman, président du Board of Trade et délégué du gouvernement anglais à la conférence impériale, déclara que les Anglaises s'opposaient énergiquement à toute imposition de taxe sur l'alimentation. La P. C. fit connaître cette nouvelle dans le monde entier. Il s'ensuivit que les femmes des délégués à la conférence furent condamnées à garder le silence le plus complet : c'était la première et la dernière interview qu'elles se soient permise.

Voici un autre fait intéressant des à-côté d'Ottawa. La P. C. s'efforça de faire le plus de lumière possible sur les négociations qui eurent lieu entre le célèbre "Jimmie" Thomas et M. O'Kelly, chef de la délégation irlandaise. On dut se montrer particulièrement prudent ici, car de la délégation anglaise plurent les dénégations; les événements ont prouvé finalement que notre agence de nouvelles avait raison.

Il n'y a pas d'ailleurs que les journaux canadiens, dont un grand nombre n'avait pas de correspondants à Ottawa, qui aient compté sur la P. C. pour renseigner leurs lecteurs. L'Associated Press, la plus grosse agence de nouvelles des Etats-Unis, a reçu les textes de la P. C. sur le fil qui relie ses bureaux de New-York à Toronto pour les distribuer ensuite à ses journaux affiliés, qu'intéressaient au plus haut point les effets possibles de la conférence d'Ottawa sur le commerce américain.

Les récits des Jeux Olympiques de Los Angeles (envoyés deux fois par jour pour donner satisfaction aux quotidiens du matin et à ceux du soir) ont été révisés sur les résumés de l'A.P., dont la P. C. distribue les dépêches sur ses fils du Dominion. La Presse Canadienne avait stationné un correspondant à Los Angeles. Celui-ci envoyait ses récits à Vancouver, où on les revisait sur les comptes-rendus envoyés par l'A. P. de Seattle, pour les télégraphier ensuite dans tout le Canada. En outre on utilisait les comptes-rendus expédiés par l'A.P. de New-York pour compléter et parfaire le travail ainsi préparé.

Les dépêches de la P. C. ont traité toute la gamme des événements, depuis les naufrages de navires jusqu'à l'éclipse de soleil. Un de ses correspondants quitta son bureau pour courir à Ottawa, où avait lieu le concours de la Dominion Rifle Association, puis à Toronto, où était en jeu le trophée de natation, puis à Hamilton, siège de l'assemblée du Congrès des Métiers et du Travail du Dominion.

Dans l'Ouest un correspondant s'occupa tour à tour des assemblées de groupements agricoles des trois provinces de la Prairie, puis du congrès du Barreau canadien à Calgary et du procès Machray, à Winnipeg. Partout les correspondants abandonnèrent complaisamment leurs bureaux pour courir à la chasse aux nouvelles, des volontaires s'offrant pour les remplacer pendant leur absence.

L'Associated Press, qui ambitionnait d'avoir des primeurs sur les envolées transatlantiques, s'est servi des dépêches de la P. C. avec une satisfaction non dissimulée. Voici les commentaires adressés par la direction de l'A. P. aux directeurs de la P. C. : "Le compte-rendu de l'atterrissage de Mollison a été très bien traité ; il nous a permis d'avoir

(Suite à la page 7, 5e col.)

LES COURS DE L'ABBE CY. GAGNON

L'Ecole des Sciences Sociales à l'Université Laval a inauguré ses cours annuels hier soir — M. l'abbé C. Gagnon a parlé du droit naturel.

"Au-dessus de la loi humaine plane la loi éternelle, au-dessus du droit humain, le droit naturel. "M. l'abbé Cyrille Gagnon, professeur de droit naturel à l'Ecole des Sciences Sociales, empruntait hier soir cette phrase à M. E. Dutoit, l'éminent sociologue des Semaines Sociales de France, pour bien situer, dans le monde des sciences, la province particulière du savoir humain qui fait l'objet de son cours.

Le droit naturel, dit-il encore, est le principe de tout droit, le fondement sur lequel doit s'appuyer toute revendication, toute loi religieuse ou civile, la règle à laquelle doit se conformer toute ordination des actes humains pour avoir l'autorité dont elle a besoin. Conçues en opposition avec le droit naturel les lois et les décrets n'ont aucune valeur ni aucune force obligatoire. C'est dans le droit naturel que les prescriptions de l'autorité légitime doivent puiser la faculté de lier les consciences, qui leur est une propriété indispensable.

On a dit du droit naturel que c'est la plus belle conception humaine ; et avec raison. C'est lui qui dicte à l'homme toute sa conduite : devoirs envers soi-même, devoirs envers autrui, devoirs envers Dieu. C'est lui qui enseigne le respect pour les parents, la fidélité aux contrats, l'obligation de la foi jurée. Il a sa place dans tous les domaines de la vie.

En tant que droit, pris génériquement, le droit naturel implique une rectitude : l'étymologie fait dériver le mot droit du latin **directus**. C'est une règle de conduite ; on dit de même en français une conscience droite pour indiquer une conscience qui ne dévie pas, un homme droit, pour qualifier un homme sincère et franc, fidèle à ses devoirs. On appelle droit, dans l'ordre moral, ce qui est conforme à la justice, qui règle les rapports entre les hommes en déterminant ce qui appartient à chacun. "La justice, dit le R. P. Janvier, suit le droit pas à pas. Elle s'arrête quand le droit n'est plus en jeu".

On définit le droit, d'une façon plus serrée, **ce qui est dû à autrui.** C'est là le droit objectif, le droit considéré en ce qu'il pose dans l'être humain. Pris subjectivement, chez l'être qui en jouit, **c'est le pouvoir moral ou la faculté légitime pour quelqu'un de garder, de réclamer, d'exiger ce qui est dû,** c'est la faculté de poser un acte ou de s'en abstenir.

Le droit est encore, considéré sous un autre jour, l'ensemble des lois. C'est ainsi que le droit civil désigne l'ensemble des lois décrétées pour régler les rapports des habitants d'un même pays entre eux.

En tant qu'il implique une qualité de l'âme, le droit peut se définir encore "la science du droit". On dit ainsi de quelqu'un qu'il est fort en droit civil ou criminel.

Au droit subjectif, au pouvoir moral de faire ou d'exiger ce qui est dû, correspond le devoir : obligation morale qui astreint la volonté à faire ou à omettre quelque chose.

Mais le devoir n'est un corrélatif que du droit pris au sens exact. Ainsi le riche a le devoir de faire l'aumône, de donner de son superflus aux pauvres; mais le malheureux n'a aucun droit d'exiger d'un riche qu'il lui cède une partie de ses biens, qu'il lui accorde un secours. Le riche est obligé à l'aumône par la charité ; c'est là un devoir de charité, et non un devoir naissant d'un droit chez le pauvre d'exiger des secours. La charité donne du sien ; la justice (le devoir né de la justice entraîne un droit) donne ce qui est dû.

Le droit naturel, pour le définir spécifiquement, est l'ensemble des droits et des devoirs que la loi naturelle nous impose ; c'est l'ensemble des droits et devoirs qui découlent de la loi naturelle, gravée par Dieu au fond de toute âme humaine. Et la loi naturelle est la loi inscrite par Dieu dans la conscience de tout être intelligent créé, loi antérieure à toute loi positive, à toute loi écrite.

Passant ensuite aux divisions du droit, M. l'abbé Gagnon expose que

(Suite à la page 7, 6e col.)

A Giffard

La paroisse de Giffard se prépare à recevoir dignement Son Excellence Monseigneur Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec qui a accepté de bénir, le dimanche 30 octobre, la pierre angulaire de la nouvelle église. Cette démonstration laquelle assisteront tous les paroissiens et un grand nombre d'invités de l'extérieur, commencera à deux heures et demie.

Les instituteurs

Sous la présidence de M. J.-U. Fortin, le Cercle d'Etudes des Instituteurs Catholiques de Québec a tenu hier soir sa réunion mensuelle. M. G. Brière, professeur à l'Académie Saint Sauveur fut le conférencier; il traita de "la méthodologie de l'enseignement du français à l'école primaire.

Les auditeurs qui étaient très nombreux furent vivement intéressés par le beau travail de M. Brière, aussi ne manquèrent-ils pas de le féliciter chaleureusement. M. Cyrille Blanchet remercia le conférencier en quelques mots.

Discours de M. King

Le chef du parti libéral parle pendant plus de trois heures et demie. — Comment les libéraux pourraient-ils approuver la politique de haute protection ? — En faveur du commerce libre. — Un amendement libéral. — "Pour le Canada". — Le peuple devrait être appelé à juger. — Sir Josiah Stamp.— A propos de ces reproches. — Sur le discours de M. Bennett. — Ces traités à longs termes. — A-t-on forcé la main à l'Angleterre ? — Ce que nous concédons. — Le rôle de la Commision du Tarif. — L'épreuve de sa bonne foi. — Des représailles.

(par Georges Leveillé)

Ottawa, 18. — Nous donnons ci-après un résumé fort substantiel du discours prononcé hier à la Chambre des Communes par le T. H. Mackenzie-King qui s'opposa avec vigueur aux accords conclus à la Conférence Impériale. Le chef libéral affirma, entre autres choses, que le Canada veut bien faire du commerce avec l'Empire mais il veut aussi entretenir des relations commerciales avec les autres nations du monde.

L'ancien premier ministre du Canada pose d'abord les jalons de sa thèse. La préférence britannique a été introduite dans le Parlement canadien sous le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, en 1897. La première résolution que Sir Wilfrid fit adopter portait que les marchandises provenant de la Grande-Bretagne entreraient au Canada selon une cédule tarifaire réduite de 12 1-2 pour cent sur le tarif général. Subséquemment, cette préférence fut augmentée à 25 pour cent ; en 1900 elle fut portée à 33 1-3 pour cent.

Plus tard, il y eut encore augmentation de cette préférence donnée par le Canada aux marchandises anglaises. Les derniers changements intéressants furent faits quelque temps avant la Conférence Impériale de 1930 par le budget Dunning.

Le gouvernement libéral a, en outre, accordé un escompte de 10 pour cent sur toutes les marchandises de provenance britannique sujettes à la préférence, entrant au pays par les ports canadiens. Comme 99 pour cent des marchandises anglaises entrent ici par nos ports, cette concession du gouvernement libéral équivalait à une augmentation de la préférence.

Ce sont les libéraux qui ont été les créateurs de la politique de préférence et ils l'ont toujours maintenue en combattant les conservateurs qui leur faisaient face.

M. Bennett dans son discours de deux heures, l'autre jour, a laissé entendre qu'il a fait, lors de la Conférence, quelque chose que sir Wilfrid Laurier n'avait pas fait. Le premier ministre s'est mépris sur les intentions de sir Wilfrid à l'époque. Lors de cette Conférence dont M. Bennett parlait, le grand chef libéral a demandé à l'Angleterre de faire disparaître ou de réduire, en ce qu'ils s'appliquaient au Canada, des droits douaniers que la Grande-Bretagne avaient imposés sur le blé pour faire face à certaines obligations nées de la guerre du Sud-Africain.

Lors de la conférence de 1930, M. Bennett n'a pas demandé de faire disparaître ou de diminuer les droits que nous imposait l'Angleterre, il a été beaucoup plus loin, il a exigé de l'Angleterre qu'elle change sa politique fiscale et qu'elle impose des droits de façon à ce qu'une préférence plus étroite soit accordée à la suite. Cela est tout à fait différent de la façon d'agir de M. Laurier qui demandait une réduction ou la disparition des droits douaniers.

POLITIQUE LIBERALE VERSUS POLITIQUE CONSERVATRICE

Il existe une différence fondamentale entre la politique libérale et celle du gouvernement conservateur actuel. Les libéraux ont toujours tenté de créer une préférence par l'abaissement des tarifs douaniers, tandis que les conservateurs se sont toujours faits les avocats d'une politique de préférence fondée sur l'augmentation de la protection. Autrement dit, les libéraux ont toujours prêché la liberté du commerce et, quand ils ont été obligés de recourir à des mesures tarifaires, c'était toujours pour se procurer des revenus et non pas augmenter la protection.

En 1902, sir Wilfrid Laurier a bien fait entendre à la Conférence impériale qu'il ne recherchait la préférence que fondée sur la réduction des tarifs et qu'il ne chercherait jamais à se mêler de la politique fiscale de l'Angleterre ni à lui dicter la façon dont elle devrait agir. Ce n'est pas ce que M. Bennett a fait en 1930 et sa conduite à Londres fut absolument sans précédent.

Non seulement Sir Wilfrid Laurier, mais tous les autres ministres canadiens ont partagé cette façon de voir, à l'exception de M. Bennett, toutefois. Jamais ils n'ont demandé à la Grande-Bretagne d'altérer sa politique fiscale de manière à donner une préférence au Canada.

M. King cite des passages de discours de Sir John-A. MacDonald et de Sir Robert Borden pour illustrer sa déclaration.

Lorsque, en 1923, M. King se rendit lui-même à Londres pour la Conférence Impériale, les représentants de l'Angleterre lui demandèrent s'il voulait avoir la préférence sur le marché anglais, préférence que l'on accorderait au Canada en augmentant le tarif général. M. King répondit que le Canada apprécierait toute préférence que l'Angleterre voudrait bien lui consentir, mais que c'était à l'Angleterre de juger de la nature de cette préférence.

Il laissa entendre que les préférences accordées par le Canada à l'Angleterre avaient pour but d'en faire bénéficier ce pays d'abord et que le gouvernement canadien ne demanderait pas à l'Angleterre, une taxe sur les vivres de façon à rembourser le Canada de ce qu'il avait fait.

POUR LE CANADA

"Ce que nous faisions", dit M. King, "nous le faisions pour le Canada et c'est justement ce que le gouvernement actuel semble perdre de vue". La préférence fut d'abord instituée par Sir Wilfrid dans l'intérêt du commerce canadien et elle fut accrue par les gouvernements qui se succédèrent ensuite pour la même raison. Nécessairement, cette préférence eut des avantages pour la Grande-Bretagne mais elle ne fut pas créée avec cet objet en vue.

Pour le Canada, tout le bénéfice dérivé de la préférence allait au consommateur, dans le but de réduire le coût de la vie et aussi dans le but de réduire le coût de la production.

Le gouvernement devrait se rendre compte qu'un pays ne peut faire de commerce unilatéral. Tôt ou tard, il faut payer les exportations par des importations. Le premier ministre Bennett a été obligé de se soumettre lui-même à cette doctrine, récemment. Si cela est vrai pour la Grande-Bretagne, cela est aussi vrai pour le commerce entre le Canada et les autres parties du monde.

Si le gouvernement veut savoir comment cette doctrine opère, il n'a qu'à étudier l'histoire du commerce sous les administrations libérales qui ont précédé le gouvernement actuel.

Lors de la conférence de 1923, le Canada a soumis à l'Angleterre une liste des marchandises sur lesquelles notre pays aurait avantage à placer une préférence. Il fut présenté à la conférence que le gouvernement anglais avait l'intention de soumettre un programme douanier au Parlement sur ces objets. Les préférences de 1932, en somme, ne sont qu'un duplicata des préférences de 1923.

Un député conservateur interrompt M. King pour lui demander pourquoi il se plaint si les préférences actuelles ne sont qu'un duplicata des autres.

"Parce qu'il y a une différence fondamentale entre les deux", répond le chef de l'Opposition. Aux élections subséquentes à la Conférence de 1923 le peuple anglais rejeta ce programme, mais, en 1932, on impose au peuple ces doctrines de haute protection sans lui donner la chance de les approuver ou de les rejeter."

Personne n'a réagi contre le Canada en 1923, à cause du rejet de ces propositions parce que le Canada n'avait pas forcé l'Angleterre à adopter cette politique.

Si les conservateurs prétendent maintenant avoir fait quelque chose de plus qu'il ne fut fait en 1923 simplement parce que l'on ne donne pas au peuple anglais la chance de se prononcer favorablement ou non dans une élection, alors les conservateurs marchent sur un terrain dangereux.

LE PEUPLE DEVRAIT POUVOIR SE PRONONCER

Avant de remanier le tarif de telle sorte qu'il imposera aux anglais une taxe sur les vivres, on devrait donner au peuple canadien et au peuple anglais l'occasion de se prononcer dans une élection et de définir leurs volontés. Personne n'a le droit de lier une nation de quelque façon que ce soit sans avoir d'abord obtenu le consentement de cette nation.

M. King affirme que la Conférence de 1930 fut une faillite complète, et ce fut une faillite parce que, pour la première fois dans l'histoire, le premier ministre d'un dominion britannique s'en fut à une conférence impériale dire qu'il ne voulait pas négocier avec le Royaume-Uni à moins que le Royaume-Uni change sa politique fiscale.

Le Grande-Bretagne n'était pas alors prête à imposer ce changement. On partait de ce principe fondamental que chaque dominion était maître de sa maison. Il est vrai que la politique fiscale a été changée depuis cette époque, mais ce changement ne justifie pas les méthodes employées pour obtenir ce changement. Les députés conservateurs des comtés ruraux qui s'imaginent que ces méthodes ont du bon devraient réfléchir sur les réactions certaines de la part des agriculteurs canadiens si les fermiers anglais venaient demander la protection contre les produits du Canada.

Le dernier acte de l'administration libérale, en 1930, fut de démontrer au Royaume Uni que le Canada commercerait volontiers avec lui en lui accordant des préférences généreuses. Nous faisions cela parce qu'il y allait non seulement de l'intérêt du Canada mais de toutes les autres parties de l'empire.

Le parti libéral s'est acquis une réputation qui n'a été surpassée par aucun gouvernement par sa façon d'encourager le commerce dans l'empire.

Le gouvernement, d'alors disait clairement, comme le fit d'ailleurs M. Baldwin dans son discours lors de la dernière conférence, que cette politique devrait être fondée sur l'intérêt mutuel et la bonne volonté d'un chacun. L'application de ce principe nous conduirait bien plus loin qu'une politique de marchandages.

SIR JOSIAH STAMP

M. King rappelle le discours du budget prononcé par M. Dunning en 1930, dans lequel le ministre des Finances d'alors faisait remarquer que l'extension de la préférence britannique exprimait l'attit

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 18 OCTOBRE 1932

Mackenzie King dénonce le traité

Après le discours qu'a prononcé l'honorable Mackenzie King, hier, à la Chambre des Communes, il n'y a sûrement aucun compromis possible entre libéraux et conservateurs sur le traité anglo-canadien conclu à la Conférence d'Ottawa. Avec une éloquence et une logique qui ont profondément impressionné les membres du Parlement canadien, le chef de l'opposition a dénoncé ce traité dans son principe, son inspiration et ses détails, et il a fustigé sans pitié les auteurs d'un pacte qui nous lierait pour cinq ans aux peuples de l'Empire et nous isolerait économiquement du reste du monde.

Tout d'abord, les accords d'Ottawa sont entièrement à base protectionniste. Ils sont donc aux antipodes des principes libéraux, qui veulent délivrer le commerce de ses entraves et favoriser les échanges non seulement avec l'empire, mais avec toutes les nations du globe. Là est le grand malentendu qui divise totalement les deux partis.

En effet, sur 223 articles touchés par la conférence, il en est 139 qui sont frappés de droits prohibitifs. "En accordant une préférence aux produits anglais, dit M. King, le gouvernement a augmenté le tarif contre les produits étrangers de telle façon que le Canada ne peut plus faire de traités avec d'autres pays. Car le gouvernement, pour garder la marge de la préférence britannique, ne pourra changer son tarif intermédiaire et son tarif général."

C'est dire que l'on demande au Parlement canadien de s'engager, pour une période de cinq ans, à ne commercer pratiquement qu'avec les nations britanniques, pour une foule de marchandises, et que les autres pays seront partiellement bannis de notre marché. C'est la guerre de l'impérialisme économique du commonwealth, impérialisme créé de toutes pièces par M. Bennett et visant à nous susciter des représailles dans le reste de l'univers.

Nous aurons un jour des traités à passer ou à renouveler avec des nations comme la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et autres, qui représentent des populations de cent ou deux cent millions d'habitants, et, chaque fois qu'il sera question de telles ententes, nous subirons la servitude britannique que vient de nous attacher au pied, comme un boulet, un homme sans vision politique et enflé de préjugés.

Pendant dix ans, le gouvernement King avait porté ses efforts vers le développement du commerce canadien dans tous les pays du globe. Il avait passé des traités qui, jusqu'en 1930, avaient été généralement à l'avantage du Canada et qui n'avaient qu'à être amendés et perfectionnés pour produire leur plein rendement. On a tout détruit.

Pense-t-on, en bonne vérité, que les peuples du commonwealth, si nombreux, si puissants soient-ils, peuvent ignorer impunément la carte de l'univers ? Pense-t-on que l'impérialisme du commerce est chose possible en 1932, au milieu du vingtième siècle ? Le seul fait d'y songer est d'une telle naïveté que cela nous surprend de la part d'hommes qui se croient le nombril du monde et qui se sont donnés pour les sauveurs du genre humain.

Impossibles au point de vue pratique, les accords d'Ottawa sont en outre dangereux pour l'avenir de l'empire. Jamais peut-être on ne fit un mouvement aussi décisif pour préparer la dissolution de ce dernier. M. Bennett a lié le sort des nations britanniques au commerce. Si ce commerce ne va pas, quel sera la raison d'être de l'union impériale ? Si, après avoir cru fermement que les relations entre ces peuples de même allégeance reposaient uniquement sur une question de vente et d'achat, on ne vend et n'achète que juste le nécessaire pour ne pas crever de faim, n'enverra-t-on pas l'empire et la couronne à tous les diables ? En principe, ce serait la conséquence logique de l'attitude de Richard-Blasting Bennett, qui ne l'aura pas vu d'avance, qui n'aura pas eu assez de profondeur de pensée pour mesurer la portée de ses actes irréfléchis.

o o o

Au reste, avant de lier la nation canadienne par un pacte de trop longue durée et de l'exposer à des représailles dans le reste du monde, il faudrait consulter le peuple. C'est ce que demande courageusement M. King. "J'affirme, dit-il, qu'avant d'établir un tarif qui imposera des droits accrus au peuple canadien et qui créera une taxe alimentaire au peuple anglais, les électeurs du Canada et de la Grande-Bretagne devraient être consultés."

C'est là peut-être la principale déclaration du chef de l'opposition. Il réclame des élections générales avant de bâcler une entente qui enchaîne la nation pour longtemps et qui consacre un principe trop grave pour être passé sans l'assentiment du pays tout entier.

Si M. Bennett est vraiment sincère et courageux—deux qualités qui ne lui manquent pas, — il acceptera le défi. A moins qu'il veuille établir une dictature et gouverner sans le peuple. Il a déjà bafoué les droits du Parlement en se faisant signer un blanc-seing. Osera-t-il bafouer l'électorat ? On peut s'attendre à tout de lui. Jamais premier ministre ne fut plus antidémocratique. Il a formé le gouvernement d'un seul homme ; il a imposé à l'Angleterre des conditions dont les Anglais ne voulaient pas ; il a marqué son intention de former une commission du tarif qui aurait un pouvoir judiciaire et qui changerait le tarif sans consulter le Parlement ; il a ignoré qu'il avait à ses côtés des hommes élus par la nation et qui, de par leur mandat, ont leur mot à dire dans la gestion du pays. Il a méprisé tous ces droits populaires pour suivre son idée fixe et marcher avec sa seule intelligence et sa seule volonté, deux facultés qui ne suffisent pas quand l'homme qui les porte s'appelle Bennett et n'a pas le génie en partage.

o o o

Pour résumer, disons que le traité, pour aucune considération, ne doit être accepté par le Parlement, avant d'avoir été approuvé ou rejeté par le peuple. On nous donne cinq ans pour en faire l'essai. Nous avons le temps de mourir d'ici là. M. Bennett, qui institue une sorte de plan quinquennal, à la mode russe, nous affirme que son accord portera des fruits dans soixante mois. Nous n'attendrons pas aussi longtemps, car, d'ici là, dix nations au moins, avec une population d'environ 300,000,000 d'hommes peuvent nous rayer de leur marché et nous jeter dans des détresses sans nom.

Nous en avons assez de tout ce "humbug" bennettiste, qui met notre commerce au supplice depuis plus de deux ans, qui jette la perturbation dans tout l'empire et qui nous coûte la perte même de notre liberté commerciale. Liberté commerciale ! C'est la devise libérale, la seule dont l'application puisse créer de l'activité et du progrès, la seule qui puisse mettre un terme à cette folie d'impérialisme économique dont nous sommes menacés de mourir, comme, durant la guerre, l'impérialisme tout court a failli nous ruiner pour dix générations à venir. Que les hommes néfastes, avec leurs doctrines et leurs ignorances, disparaissent de postes auxquels ils n'ont d'autres droits que leurs héritages et leurs millions.

Les saboteurs du français

Ce n'est probablement injurier personne que de dire que notre race parle mal, même fort mal. Nous sommes toujours surpris de constater qu'un jeune homme, qui a douze ou quinze ans de collège classique "dans le corps", articule un peu moins bien qu'un perroquet bien élevé. M. Olivar Asselin, dans un article fort original, signale en ces termes nos défauts de prononciation :

"J'écoutais il y a quelque temps à la T. S. F. un de nos compatriotes, homme de profession libérale—on dit ordinairement chez nous : "de profession",—appartenant à quelques dizaines de sociétés plus ou moins littéraires et plus ou moins savantes. Il disait : "'Chaquette" pour "Choquette", "mare" pour "mort", "pamme" pour "pomme", et ainsi de suite. Il infléchissait sa voix à contretemps, plaçait au petit bonheur ses accents toniques, mangeait ses mots. J'aurais voulu pouvoir lui crier : "Cochon !" Combien sommes-nous à avoir remarqué qu'il parlait mal et qu'au moins neuf sur dix des Canadiens français qui usent du microphone ne parlent pas autrement ? Au fait, à part Montpetit, Letondal, le R. P. Lamarche et une douzaine d'autres, combien y en a-t-il parmi nous qui, dans le discours, sachent seulement marquer les nuances entre on, an, en, in, ein ? Une charmante femme de mes connaissances, d'ailleurs très instruite, a fait sursauter, puis sourire, un commis du Louvre, en demandant du "léinge féin", comme dans Tartaréin ; elle n'a jamais compris pourquoi. Maintenant que pour cinquante sous on peut assister à une longue séance de cinéma parlant français, le Canadien "instruit", ou simplement celui qui veut s'instruire, n'a plus d'excuses pour ne pas apprendre à prononcer, à articuler, à grouper ses sons et ses phrases. Dans ces leçons tout n'est pas également à retenir, et la première précaution à prendre sera de se demander lequel il faut imiter, de la bonne ou du professeur de lettres, du lord anglais, de l'industriel américain ou du banquier français. Mais avec un peu d'intelligence l'auditeur-spectateur aura vite fait de fixer son choix, et au bout de quelques mois il pourra déjà prononcer le français plus correctement que M. Hoover l'anglais ; après quoi il ne lui restera qu'à consulter son médecin sur le moyen de se débarrasser des affections qui nous donnent à tous l'accent nasal. Si ce n'est pas encore le bout de l'éducation phonétique, ce sera au moins quelque chose."

NOTES ET COMMENTAIRES

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

On entreprendra bientôt, à l'hôtel de ville, le débat sur l'enlèvement de la neige. Il s'agit de savoir si on municipalisera le service dans toutes les parties de la ville. Déjà, dans certains quartiers, c'est la ville qui fait le travail, et les citoyens sont des plus satisfaits. Aucun entrepreneur privé, aucun particulier, c'est certain, ne peut accomplir cette tâche aussi bien. Dès lors, pourquoi ne pas étendre ce bienfait à tous les quartiers ? Nous parions qu'il en coûtera moins cher à tous les contribuables.

LE PRIVILEGE DES JEUNES

Nous venons de prendre connaissance du rapport du coroner Vallée, pour la dernière saison. Il y a eu 58 morts violentes, dont 21 par l'automobile. L'eau et le véhicule ont donc fait, à eux seuls, 37 victimes sur 57.

Il est curieux de constater que le bain, dans Québec, a été plus fatal que l'automobile. Qu'en conclure, sinon que les jeunes Québecois aiment plus le sport de la natation que celui de l'écrasement par un cent chevaux ?

Autre particularité du rapport : dans la plupart des cas, ce sont les enfants et les jeunes gens qui ont trouvé la mort. Evidemment, les personnes d'âge mur tiennent plus à la vie que les tout jeunes. Les enfants sont heureux et c'est justement ce qui les rend insouciants en face du danger.

UNE REBELLION INOPPORTUNE

Des troubles ont éclaté au pénitencier de Portsmouth, Ontario, à la suite d'une tentative d'évasion. Il a fallu mobiliser l'artillerie royale pour mettre à la raison 900 gaillards qui manifestaient.

Mais pourquoi vouloir s'évader en temps de crise ? Les forçats sont peut-être les hommes heureux du jour. Ils ont gratuitement leur soupe, leur lit et leur couvert. Ils n'ont pas même à craindre d'être volés par leurs compagnons, puisqu'ils n'ont rien.

En outre, ils devraient savoir que tout le monde manque d'argent, par le temps qui court. Leur travail serait infructueux. Supposons que le meilleur d'entre les pickpockets veuille fouiller les poches de ses concitoyens, de ce temps-ci, qu'y trouverait-il ? Des mouchoirs trempés de larmes, rien de plus. Qu'ils patientent donc un peu. Les beaux jours renaîtront. Alors, il sera temps pour eux de sortir du bagne et d'aller assassiner un millionnaire au coin du bois. Actuellement, il n'y en a plus, de millionnaires, ou, du moins, ils cachent précieusement leur cassette.

CHOSES ET AUTRES

Un confrère en journalisme demande à un autre confrère pourquoi il laisse vieillir ses canards durant des années. C'est une question sensée. Des canards morts finissent par sentir mauvais.

o o o

Si on veut savoir combien vaut la précieuse santé d'un juge, on n'a qu'à lire les rapports des tribunaux.

o o o

Chez les conservateurs québecois, ce n'est pas la fonction de chef qui manque, c'est le chef, rien que ça.

o o o

Au temple de l'Histoire, mille portes d'entrée, une seule de sortie.

La fleur qui sèche sur sa tige subit sont sort de fleur.

Pour savoir combien profond est ton coeur, sonde-le de temps en temps.

Il arrive que ce sont ceux qui n'ont qu'une croix de liège à porter qui geignent le plus fort.

Les écrivains trop diffus plaisent peu et peu longtemps. Il n'y a guère d'autre moyen de tenir ses lecteurs en haleine que de leur donner le temps de s'essouffler.

Les linguistes vous diront qu'il ne faut pas prononcer le nom du nouvel organisateur bleu : **Laurin** comme l'or hein. Mais qu'est-ce que les linguistes connaissent en fait de cabale politique ?

Le shopping est la pierre d'achoppement du salaire hebdomadaire.

O SAGES !....O MUSES !....

Voici donc le beau résultat de tant d'efforts coalisés !... Cent écrivains, — mûrissants, il est vrai, et par suite de petit crédit auprès des adolescents d'aujourd'hui, qui savent qu'une tête ne vaut plus rien, passé trente ans, — ont crié : "Au secours !... Le grec se meurt !..." Nous-même, nous sommes sans remords. Nous avons déjà crié, exhorté ; pleuré, ou peu s'en faut. Des savants ont créé une admirable, une appétissante collection de textes grecs, dont les caractères puissants et noirs réjouissent l'oeil, premièrement. Ces savants, assemblés à Nîmes, ont fait le serment de travailler à la restauration des études grecques ; et ils l'ont sans doute tenu. L'enseignement du grec, dans nos facultés, est confié à des professeurs remarquables, qu'inspire l'exemple des frères Croiset et de M. Aimé Puech, sûrs de leur méthode, et attiques dans l'âme.... Ainsi, la chouette et l'olivier ont une armée, qui doit assurer leur prochain triomphe... Ecoutez :

Neuf mille candidats, selon la statistique de l'Officie national du baccalauréat, vont affronter les épreuves, à la session d'octobre... Il n'y a presque pas de candidats pour le grec... Les élèves des lycées n'ont rien voulu entendre ; ils ne veulent rien savoir ; en grec, du moins. Et les parents ,plus coupables, se désintéressent complètement des relations que leur descendance pourrait nouer avec le plus beau langage qui ait fleuri sur les lèvres des hommes, avec les plus grands poètes, avec les sages les moins démentis...

Dans une si affreuse détresse, le grec ne peut plus être sauvé que par le snobisme. Il ne nous reste qu'à supplier Mmes Mistinguett, Moussia, Greta Garbo, M. Maurice Chevalier, ceux qui ont vraiment de l'autorité sur la génération en fleur, de prendre pitié du grec. Le jour où ces flambeaux annonceront que l'étude de l'*Odyssée* est congruente au nudisme, que la tunique de Perséphone est la soeur du pyjama, qu'il est aussi divertissant de jouer aux déclinaisons qu'au yo-yo, nous obtiendrons quelque chose... Hélas ! Voudront-Ils ?

Rentrons en nous-mêmes. "C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler..." Cette indifférence opiniâtre serait-elle donc justifiée ? Ne serions-nous pas dupes, nous, les fidèles, de nos souvenirs ?... Est-il certain que "Ekô, Dios païs..." — Moi, fils de Zeus, me voici sur la terre thébaine" soit tellement supérieur à : "J'suis Momo aux beaux yeux..." ? Je me rappelle !... Avec quelle fierté j'ai appris l'alphabet grec, dans un livre tout neuf, d'un beau jaune de pain doré, et qui sentait l'encre fraîche !... Un papa, dont la barbe commençait à s'argenter, m'aidait à retenir **mu, nu, xi, o micron**... Estce la barbe et le sourire qui m'ont rendu si tendre pour les caractères délicats dont se servait Platon ?... Est-ce que je n'aime pas les mots grecs pour les avoir déchiffrés avec mes yeux clairs, avant les temps myopes ?... N'ai-je pas vénéré les anciens parce que je les sentais aimés autour de moi, et qu'au lieu de me révolter contre les cultes familiaux, j'en subissais docilement la contagion ? N'y aurait-il pas une pointe d'orgueil, de vanité dans cet amour du grec que Molière — un jour funeste !... — a raillé, pour notre malheur ; car ,avec quelques vers, il a fait plus de mal à l'hellénisme que les Perrault, les Fontenelle, après lui, et tous les partisans des modernes ! Mon adoration pour Sophocle vient-elle d'avoir entendu Mounet-Sully héler, d'une voix haute et puissante, le fils de Ménécée revenant tout poudreux et haletant de Delphes ? Et c'était Créon M. Albert Lambert fils ; d'avoir écouté Mme Bartet moduler les plaintes graves d'Antigone ? Les aimé-je, mes Grecs, parce qu'ils me rappellent mes vingt ans, le bon maître Goelzer, bigle et malicieux, tripotant ses fiches de ses petites mains grasses, et l'auguste "bécane" Alfred Croiset, qui dégustait à petits coups Eschyle et son verre d'eau sucrée ? Ou Gustave Fougères, les yeux baissés, bouclé d'argent ? Ai-je cru en eux, parce que Maurice Croiset savait retrouver dans Démosthène les problèmes de la politique d'alors et flétrir les disputes de l'agora, à l'heure où le Macédonien fourbissait ses casques de bronze ? Parce que le maître auquel on croyait alors, l'ingénieux Anatole France, faisait semblant de les bien connaître et logeait la suprême sagesse à Athènes et à Corinthe ?

Si mes yeux se sont remplis de larmes, le jour où, du pont du *Tadla*, entre Salamine et Egine, j'ai vu briller le blanc Parthénon, devant le cône du Lycabète, sur son roc de safran, est-ce la Grèce ou ma jeunesse qui me faisait pleurer ? Alors les jeunes de maintenant auraient raison quand ils se contentent — les laborieux — de lire dans une traduction les adieux d'Hector à Andromaque, — ô Pierre Louys..., — et Nausicaa jouant à la balle pendant que le linge sèche ?

Hé bien, non ! C'est nous qui avons raison ! Les plus grands esprits de toutes les races se sont délectés aux sources de l'hellénisme. Pauvre fous, de renoncer à ces joies, — et pour quelles joies misérables, en comparaison !... Dans son *François Rabelais*, M. Jean Plattard reproduit en *fac-simile* une des lettres du bon maître, — alors jeune moine à Fontenay-le-Comte, — à Guillaume Budé. Il écrivait le grec, Rabelais. Aussi l'aimait-il. Ceux qui ont assassiné l'hellénisme, ce sont les ministres et leurs programmes étouffants. On ne laissait plus le temps d'apprendre le grec; donc, de l'aimer. Les bacheliers nonnaient le facile Xénophon. Il fallait ensuite un rude effort, dans l'enseignement supérieur, pour parvenir à lire lentement le *Phèdre et les Bacchantes*... Si les pères, à seize ans, avaient été capables de lire, — comme l'autre... — *Tâagène et Chariclée*, ils n'admettraient pas que leurs enfants se moquassent du grec... En vain, vous plaiderez, à présent, que l'étude directe de la littérature grecque forme, mieux qu'aucune autre, la raison, le coeur, affine le goût, inspire l'amour des idées claires et bien nuancées, et, en dehors de toutes les opinions religieuses, sans en blesser aucune, prépare à la vertu... C'est bien de cela qu'il s'agit ! Il s'agit de connaître la mécanique, qui est à la mode et, pour l'instant, rapporte gros ; d'être habile à manier les "tables des trapézistes" que maudissait déjà Renan, de connaître les réactions chimiques qui peuvent, à tout risque, enrichir leur homme. Ce qui importait le plus à Socrate, on le croit futile...

Les pauvres! Ils s'attachent au transitoire. Et les vérités helléniques, goûtées au rocher d'où elles ont jailli, seront éternellement fraîches. Le machinisme est malade. Il mourra, quoi qu'en pense M. Elie Faure, qui croit qu'on fondera sur lui l'éthique et l'esthétique. Les moteurs à explosion paraîtron dans deux siècles aussi périmés que les roues pleines du chariot de Clotaire III... Mais le noble accueil de Thésée à OEdipe ne vieillira point. Qui a dit, en parlant des autoclaves, des monstres à pistons, des pinces chirurgicales : "La civilisation n'est pas dans toute cette pacotille terrible ; et si elle n'est pas dans le coeur de l'homme, eh bien, elle n'est nulle part" ? Je le sais. Je ne le dirai pas, car c'est un des soixante-trois textes modernes proposés par Emile Henriot à la sagacité des lecteurs de proses nouvelles. Mais celui qui l'a dit a raison. La grandeur de l'hellénisme est d'avoir placé, il y a deux mille cinq cents ans, la civilisation dans la pensée et dans le coeur de l'homme...

Si l'on me dit que les candidats aux sections A prime et B sont attirés par la science, qui, plus séductrice que jamais, touche aux suprêmes secrets de la matière, et par les merveilles des électrons, je sourirai... Ce serait très beau. Hélas ! **Pheu ! Pheu..** Ils ne sont pas si désintéressés. Que les dieux immortels ne les punissent pas trop rudement.

Robert KEMP

(L'Echo de Paris)

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Québec, le 11 octobre, 1932.

M. Jean-Charles Harvey,
Rédacteur du "Soleil",
Rue de la Couronne,
Québec.

Cher Monsieur,

On m'informe que le sympathique annonceur du poste CKCV s'est empressé de répondre le même soir à l'article paru dans votre numéro de lundi, contenant mes remarques sur l'opportunité de donner à César ce qui appartient à César, et à Branly ce qui appartient à Branly.

Je regrette de n'avoir pas eu le privilège d'entendre cette réponse, plutôt véhémente, paraît-il, et dans laquelle le sympathique annonceur réitère que Marconi est le véritable inventeur de la T. S. F. Mon Dieu, si ça lui fait plaisir à ce point, qu'il continue ce jeu inoffensif, car il y a belle lurette que le public ne prend plus au sérieux les annonces par radio, dans lesquelles toute soupe est toujours bien supérieure à toute autre, et tout médicament doit nécessairement guérir miraculeusement de tout bobo, depuis le petit cor au pied jusqu'au rhume de cerveau le plus tenace.

Dans sa réponse, — toujours d'après ce qu'on me dit — le sympathique annonceur du poste CKCV aurait réaffirmé que Marconi est, et doit être considéré le véritable inventeur de la T.S.F. pour la raison que c'est lui qui a construit l'immense réseau de la puissante compagnie qui porte son nom. Ce n'est pas plus difficile que cela. Avec un tel raisonnement, je pourrais de mon côté affirmer que feu Siméon-Napoléon Parent fut le véritable fondateur de la ville de Québec, car si un certain Samuel de Champlain en a construit les premières modestes habitations, Siméon-Napoléon Parent, lui, a beaucoup plus contribué au pavage de ses rues comme à son progrès matériel.

Déjà, quelques années avant Marconi, s'était établie en Russie, grâce toujours à l'invention d'un certain Edouard Branly, une ligne de T.S.F. Il se pourrait peut-être même que ce soit ce premier essai qui ait fait concevoir la possibilité d'exploiter sur une plus grande échelle l'invention de Branly. Mais il fallait des capitaux ; aussi Marconi, homme de génie mais d'un génie pratique, les demanda non à la Russie, non à son pays d'origine, mais à la richissime république américaine qui pouvait donner une garantie de stabilité que Marconi n'eût point trouvée en Russie ou en son propre pays.

Je le répète, je ne veux rien enlever au mérite de Marconi, mais je ne veux pas, d'un autre côté, qu'on enlève à la gloire de l'illustre et humble savant français. Que voulez-vous ! ça chatouille un peu, quand on a du sang français dans les veines, de savoir que..... Je prie le sympathique annonceur du poste CKCV de vouloir bien terminer ma pensée.

Germain BEAULIEU.

Québec 10 oct. 1932

M. Henri Gagnon,
Directeur-gérant "Le Soleil"
Québec

J'ai lu attentivement dans votre édition de l'autre soir l'article intitulé "Marconi ou Branly". Aussi, ce soir même, j'étais aux écoutes au poste C. K. C. V. lorsque l'annonceur au programme de l'heure Marconi se permettait de répondre à votre même article ; malheureusement la réponse ne concorde pas du tout avec les faits tels que mentionnés : Je suis parfaitement de l'opinion des grands savants en matière d'électricité ; l'électricité depuis son origine n'est qu'une découverte, alors si un amateur quelconque en a découvert les principes, c'est bien à cet amateur que revient l'honneur de sa découverte ; l'annonceur en question essaye bien de nous expliquer le mot invention en ce qui concerne la radiophonie ; s'il y a eu invention dans un mécanisme qui a permis de découvrir la radiophonie, c'est bien à Branly que revient l'honneur d'avoir découvert le tube qui porte son nom. L'annonceur en question nous parle encore de Faraday d'Ampère d'Ohm, etc.; mais ces grands savants en électricité en ont découvert les lois dont Marconi a dû se servir pour perfectionner l'instrument dont Branly est l'inventeur.

Le public, qui est aux écoutes, pourrait bien se dispenser des explications erronées sur la signification de certains mots tel que le mot invention, mot d'ailleurs qui est très bien défini dans le petit Larousse illustré à l'usage de nos enfants d'école.

Bien à vous,
Un Ignorant

—Oui, mon vieux, j'ai passé l'hiver à Percé et je t'assure que ce n'est pas rigolo, il faisait tellement froid que le thermomètre a souvent marqué endessous de zéro.

—Bah ! c'est rien.

—Comment, rien ?

—Oui, zéro, c'est rien.

Catholiques dans l'Ontario

D'après des statistiques, il y aurait 619,178 catholiques dans la province d'Ontario, qui se répartissent, selon les diocèses et la langue, comme suit:

Diocèses	C. l. fr.	C. l. an.
Toronto	20,752	93,406
Kingston	8,905	28,978
London	38,106	38,048
Ottawa	77,143	29,306
Hamilton	7,138	54,352
Peterborough	5,486	18,346
Alexandria	17,553	7,593
Pembroke	17,786	17,766
S. S. Marie	31,322	18,587
Haileybury	43,591	4,119
Ontario-Nord	11,000	1,000
	305,676	313,502

La majorité de langue française existe donc en 7 diocèses sur 11.

(Le Droit)

Contre la canalisation

La Chambre de Commerce de New-York, par la voix de deux de ses comités d'étude, vient de dénoncer le projet de canalisation du Saint-Laurent comme étant une entreprise "économiquement malsaine, commercialement dépourvue de sagesse et politiquement non recommandable". Elle résume dans ces quelques mois l'opinion du commerce intérieur et des expéditeurs de l'Etat. Dans le rapport conjoint qui lui a été soumis à ce sujet, il est dit: "Il est inconcevable que les Etats-Unis aient l'intention de faire un si gigantesque placement dans un pays étranger où ne figurent que pour 15 pour cent les intérêts de la nation en fait de transport et de pouvoir". Outre les risques de la navigation qui en résulteraient et les pertes énormes qu'elle ferait subir aux compagnies de chemins de fer, déjà acculées aux pires difficultés financières, faute de trafic suffisamment rémunérateur, la canalisation imposerait aux contribuables un fardeau écrasant sans réelle compensation, car si d'un côté elle est susceptible de faire économiser aux exportateurs de grain 5 cents par boisseau, d'autre part elle obérerait de 16 cents par boisseau la taxe individuelle provenant de l'exécution du projet, quand déjà les charges fiscales pèsent si lourdement sur le peuple.

Sur un mot de M. Howard

Il faut voir autre chose qu'une boutade dans la réponse que M. C.-B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes, a lancée cette semaine, à la Chambre, à un député de la droite.

M. Howard venait de faire le procès du gouvernement Bennett et de signaler à la députation certains cas de misère qu'il avait lui-même observés dans le comté qui l'élut avec une belle majorité, coup sur coup en 1925 et en 1926, et encore en 1930, lorsqu'un farceur lui rétorqua : "C'est exagéré !" — "Exagéré ? dit le député de Sherbrooke, bien, allez donc dire cela aux personnes concernées, à cette partie du peuple qui souffre et qui attend de l'aide !"

Non, la réponse de M. Howard n'est pas une boutade, mais un défi, et un défi que M. Bennett et ses partisans aveugles ne seront pas anxieux de relever.

Assurément, il y a des députés qui savent mieux que d'autres prêter l'oreille aux plaintes qui montent du peuple. M. Howard est de ceux-là, et c'est à tort qu'en certains milieux on le taxe d'exagération. C'est la sincérité qui lui a arraché la riposte mentionnée tout à l'heure, et un peu moins d'égoïsme de la part de son contradicteur eût peut-être évité au député de Sherbrooke la peine d'avoir à insister.

(La Tribune)

—J'ai trouvé un lapin mort sur ma terre.

—Et tu l'as mangé.

—Non, j'ai mis une annonce sur le journal et s'il n'est pas réclamé dans un mois, je le mangerai.

AU FIL DU JOUR

Un sourire féminin

C'est un diplomate très **up to date** qui va s'installer à la fin du mois prochain rue de Lille, au siège de l'ambassade d'Allemagne à Paris.

M. Roland Koester, qui succède à M. von Hoesch, fumé la pipe et conduit lui-même sa puissante torpeo, ce qui n'a pas manqué de choquer longtemps les traditionnalistes de la "Carrière" allemande.

On sait que M. von Hoesch était célibataire. M. Roland Koester sera secondé rue de Lille par la charmante Mme Koester, fille d'un des magnats de l'industrie tchécoslovaque :

— Il y aura au moins désormais un sourire féminin dans les rapports franco-allemands, concluait récemment avec finesse le nouvel ambassadeur.

Un bel avancement

M. Gomboes, qui vient de prendre la présidence du Conseil du cabinet hongrois, est un homme énergique; il a toute la confiance du régent, l'amiral Horthy.

Celui-ci avait donné déjà à son protégé maintes preuves de son amitié.

On raconte à Budapest l'amusante anecdote suivante :

Un matin, le régent convoque M. Gomboes, qui était alors capitaine. Les deux hommes parlent. Soudain, un officier entre et fait signer un décret : "Vous êtes commandant, Gomboes". Remerciements. Un quart d'heure après, nouvelle irruption de l'officier pour la signature d'un nouveau décret : "Vous êtes colonel, Gomboes"... Remerciements. Un quart d'heure après, troisième entrée du porteur de décret. "Vous êtes général, Gomboes"... Remerciements.

MOTS POUR RIRE

M. Rincebouteille a conduit son fils à un concert.

L'enfant. — Oh ! papa, regarde donc le monsieur qui bat la dame en robe jaune.

Le père.—Mais, mon enfant, c'est le chef d'orchestre qui bat la mesure.

L'enfant.—Oh ! non. Je suis sûr qu'il l'a attrapée, la voilà qui crie.

Le père.—Non, elle chante seulement.

Alice. — Lorsque nous serons mariés tu abandonneras le tabac ?

Jean. — Oui.

Jean. — Tu abandonneras l'alcool?

Jean. — Oui.

Alice. — Qu'est-ce que tu pourrais bien aussi abandonner ?

Jean. — J'ai envie d'abandonner l'idée de t'épouser.

—Je suis sur le point de me marier et j'aurais besoin d'emprunter de l'argent.

—Avez-vous une garantie ?

—Oui, le nom de ma fiancée.

Une jeune fille qui commençait déjà à prêter l'oreille assez attentivement aux chuchottements de son coeur, tenait sur ses genoux un petit chat qu'elle embrassait avec fureur.

Sa mère un peu jalouse de cette ardeur lui dit :

— Marie, depuis cinq minutes tu as embrassé ce petit chat plus souvent que tu ne m'as embrassée pendant cinq ans.

— Bonne maman, répond la jeune innocente, j'aime mieux embrasser le petit chat parce qu'il a des moustaches...

Les méchantes langues assurent que M. Gomboes ne partit qu'au bout d'une demi-heure, quand il fut sûr que l'officier ne reviendrait plus.

NEVRALGIE

Les angoissantes douleurs de la névralgie peuvent être soulagées de la même manière qu'on met fin au mal de tête. Prenez de l'Aspirine. Prenez-en assez pour vous soulager complètement. Les rhumatisants, hommes et femmes, trouveront le même merveilleux confort dans ces tablettes. Elles ne sont pas simplement pour les maux de tête ou les rhumes ! Lisez les instructions éprouvées couvrant une douzaine d'autres usages ; névrite, sciatique, lumbago ; douleurs musculaires. Le rhume, les journées humides qui pénètrent jusqu'aux os ont perdu leur terreur pour ceux qui gardent de l'Aspirine à leur disposition ! Chez tous les pharmaciens..

BAYER

MARQUE DE FABRIQUE ENREGISTREE AU CANADA

ON SE FIE A UN CAPITAINE D'EXPERIENCE

Au cours des 63 dernières années, la Banque Royale du Canada a connu toutes sortes de conditions. Guerres, mauvaises récoltes, périodes de prospérité et de dépression, la Banque a traversé tout cela en développant ses forces d'une façon constante et régulière, au point qu'elle est aujourd'hui reconnue comme l'une des plus grandes banques du monde. Sur une mer orageuse, on accorde sa confiance au capitaine qui a su résister aux assauts des tempêtes.

La BANQUE ROYALE DU CANADA

Capital, $35,000,000 - Réserves, $39,155,106 - Actif, plus de $725,000,000

Petits Gâteaux* *faits avec la "Magic"*

gagnent un 1er prix

pour

Mme Jeanne McKenzie

"La 'Magic' a toujours été ma poudre à pâte préférée", dit Mme Jeanne McKenzie, de Toronto, gagnante de trois premiers prix à l'Exposition Canadienne Nationale. "De fait", continue-t-elle, "je ne songerais pas à en employer d'autre.

"Je fais tous mes gâteaux avec la 'Magic' et je suis certaine que sans elle je n'aurais jamais gagné autant de prix. Cette poudre donne à toutes les pâtisseries une qualité, une saveur et une texture qui les mettent dans une catégorie à part."

La Poudre à Pâte "Magic" est employée exclusivement par la majorité des diététistes, experts en art culinaire et ménagères du Canada tout entier. Il s'en vend plus que de toutes les autres marques réunies.

*Recette primée de Mme McKenzie pour

PETITS GÂTEAUX

¼ tasse beurre
2 tasses sucre en poudre
½ tasse lait
3 tasses farine à pâtisserie
2 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
Blancs de 6 oeufs
1 c. à thé extrait d'amandes

Défaites beurre en crème et ajoutez sucre. Tamisez plusieurs fois ensemble farine et poudre à pâte. Ajoutez farine et lait alternativement au beurre et au sucre. Puis ajoutez les blancs d'oeufs battus ferme. Ajoutez extrait d'amandes. Faites cuire la moitié de la pâte claire dans de petits moules à gâteaux de fantaisie, dans un fourneau chauffé à 375° F, et cela durant environ 20 minutes. Faites cuire l'autre moitié de la pâte dans des moules à gâteau-étage durant 35 à 40 minutes, dans un fourneau chauffé à 375° F. Découpez ensuite avec emporte-pièce de formes diverses. Décorez tel qu'illustré, avec glace, amandes hachées, pelures d'orange confites, cerises maraquées, etc.

LIVRE DE CUISINE GRATUIT— Pour vos pâtisseries préparées à la maison, le nouveau Livre de Cuisine "Magic" vous offre toutes sortes d'attrayantes recettes. Ecrivez à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ontario.

Chatelaine Institute
Chatelaine Magazine

"NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

Propos féminins

"A VINGT ANS D'INTERVALLE"

NOUVELLE CANADIENNE
PAR REJANE D'ARLY

"Maman ?...

—Tu ne dormais pas ma chérie...

Avec une infinie précaution, retenant son souffle et étouffant le bruit de ses pas, Madame Renault venait d'entrer dans la chambre de sa fille adorée. Elle sent une angoisse indicible s'emparer de son coeur, crisper toutes les fibres de son être. Une petite toux creuse et sèche secouant une minute la poitrine de la trop frêle enfant, avivant le rose des pommettes et voilant à demi l'éclat des yeux trop grands dans ce visage émacié, comportait une réponse trop éloquente à sa maternelle sollicitude.

C'était une belle femme dans toute l'acceptation du terme, alliant au charme triomphant de la maturité une grâce à la fois mélancolique et piquante un peu juvénile qui la faisait très jeune, si jeune qu'on ne s'habituait que difficilement à son titre de mère à l'égard de cette grande fille sérieuse, un brin sentimentale, qui ne semblait sa cadette que de quelques années.

Mariée très jeune, son union avec le Notaire Lucien Renault avait eu de par les circonstances dans lesquelles il s'était accompli aussi bien que par les événements tragiques qui y avaient fait suite, un retentissement tel, qu'à vingt ans d'intervalle, dans la petite ville où il avait eu lieu, on en entendait encore les échos réveillés chaque fois qu'il était question d'un imbroglio sentimental.

Le jeune notaire, possesseur d'une petite fortune, avait voulu aussitôt ses études terminées, s'établir tout de suite, tout comme ses compagnons moins fortunés, escomptant avec le grand sérieux qui faisait le fond de son caractère que ce serait folie de gaspiller sa jeunesse en même temps que son avoir pour ne commencer à travailler que plus tard. C'est alors qu'il avait acquis une Etude Légale dans cette paisible localité où Irma Didier venait de faire "ses débuts".

L'arrivée de ce beau grand jeune homme à l'allure distinguée, aux manières franches et courtoises dont la renommée de gentilhomme bien pourvu physiquement, moralement et financièrement avait de longtemps précédée l'installation définitive, ne fut pas sans soulever les esprits féminins dans cet endroit où le moindre événement était appelé à prendre une importance relative par les commérages qu'il y suscitait. Rien ne lui faisait défaut pour produire son effet, il ne le manqua pas, et surtout chez les "débutantes".

Hélas, une personne avisée, une de ces boîtes à nouvelles, toujours en mal de créer des sensations, jeta un beau jour, entre deux gorgées de thé, qu'il était inutile de se faire au sujet du beau héros parce qu'il était promis, bel et bien fiancé,—et elle le tenait de source certaine d'une amie à elle en rapports intimes avec la famille de l'élue. Cette révélation fut le signal d'une foule de "Ah" "oh" "Vraiment", de toutes sortes d'exclamations pâmées qui couvrirent le bruit cristallin de la faience remuée produit par toutes les tasses reposées en même temps. Une seule n'avait pas sourcillé feignant de n'avoir rien compris à la conversation—c'était Irma.

Irma avait rencontré Lucien plusieurs fois dans des soirées, des parties de Bridge ou autres ; il avait été gentil avec elle ni plus ni moins qu'avec les autres jeunes filles de leurs relations. Pourtant, de ces simples rapports avec le brillant cavalier, elle avait senti s'éveiller en elle, une grand passion; dès la première minute, elle avait senti au coeur, ce choc, qui détermine une destinée. Sous des dehors de légèreté inconsciente, un peu coquette, Ima cachait une âme ardente, emportée dans ses impressions, c'était une personne d'aplomb, confiante dans ses charmes et son prestige de jolie fille bien douée sous tous les rapports.

Elle ne tarda pas à noter l'emprise qu'elle prenait sur l'âme de ce chevalier de son coeur, sur cette âme jugée inaccessible. Ses succès l'enhardissaient de plus en plus et augmentaient sa témérité. Lucien, de son côté se défendait de toutes les forces de sa volonté, il ne voulait pas trahir la confiance de la petite amie qui se fiait à sa loyauté Hélas, comme le destin se joue parfois de nos résolutions les plus fortes, de nos décisions les plus absolues, plus il essayait de se reprendre, plus il s'entravait... et un beau jour, il s'aperçut qu'une puissance, un sentiment pour lequel sa volonté loyale n'était pour rien l'avait lié à jamais—sans idée de dégagement possible. Il rendit la parole à sa petite fiancée en pleurs et passa l'anneau d'engagement au doigt d'Irma triomphante.

Ce mariage célébré avec éclat souleva toute une révolution ; on souriait aux nouveaux époux, on leur offrait force voeux et présents, mais tout bas s'échangeaient les paroles les plus acerbes, les propos les plus malveillants. Comme une traînée de poudre, à l'issue de la messe du mariage, s'était répandue la nouvelle que la petite délaissée agonisait sur un lit d'hôpital, frappée de phtisie galopante.

Le rapide qui les emportait vers la ville-lumière, vers les enchantements de la lune de miel, heureusement, ne savait rien de la terrible nouvelle. Aucune arrière-pensée ne vint les troubler dans la griserie de leur nouveau bonheur dont ils purent goûter à satiété durant les jours trop courts du beau voyage.

De retour dans la petite ville, au foyer qu'ils avaient préparé avec les soins les plus touchants, ils furent forcés de remarquer que leurs visages radieux ne rencontraient que des mines tout à coup allongées à leur vue, il y avait des réticences dans les phrases de banale politesse qu'on leur adressait, il y avait du mystère dans l'air... Et ce fut la révélation terrifiante, l'ex-fiancée de Lucien était morte... A l'écho des notes joyeuses égrenées dans l'air pour célébrer l'allégresse de leur hymenée avait répondu l'écho du tocsin, les pleurs déchirants lancés d'un autre clocher pour annoncer qu'une jeune fille de vingt ans, brisée par une douleur trop grande et trop profonde, comme une fleur fragile ferrassée par un violent orage, venait de s'endormir dans la paix du Seigneur.

(A suivre)

Rafraîchit les Yeux au Retour

Aller en auto remplit les yeux de poussière — on les sent brûlants, fatigués, pesants. Une application de réconfortante MURINE au retour non seulement rafraîchit les yeux mais en enlève encore toute particule irritante, ce qui les empêche de s'injecter de sang. 150 applications de cette inoffensive lotion canadienne ne coûtent que 60 sous.

MURINE
Pour
VOS YEUX
FAITE AU CANADA

LES MODES

LES GARNITURES DE GALONS AU TRICOT

Aux encolures, autour des emmanchures et en montage des jupes à la ligne de taille, des galons tricotés formeront une garniture très imprévue. Si les galons sont faits avec un point ajouré, le détail n'en sera que plus charmant.

LES BOUTONS EN FOURRURE

C'est un détail-mode tout à fait dans note nouvelle. On les pose sur le devant des corsages, et aux encolures ainsi que sur les manches ; une bande étroite en bas de jupe avec la fourrure qui sert pour les boutons vient rappeler l'effet d'ensemble et le compléter élégamment.

LES ECHARPES EN CEINTURE

Elles seront faites d'un tissu de laine tricot à larges rayures de tons vifs et se placeront en guise de ceinture souplement nouée, sur la jaquette du tailleur.

LES MANCHONS EN TRICOT

Celles d'entre vous qui savent tricoter vont pouvoir se composer, avec le point astrakan, de jolies parures faites du manchon de l'écharpe et du béret. Un ton uni en opposition avec la robe-manteau ou avec le tailleur formera un ensemble séduisant.

LES CAPES-JUPES

Nous aimons toujours les effets à transformations. Pour les chasseresses, nos tailleurs ont établi la jupe sans couture qui peut se porter en cape aux épaules lorsque le besoin s'en fait sentir. La jupe se porte sur une culotte de chasse ou se place aux épaules à volonté.

LA PELERINE-BASQUE

Effet à transformation, la pèlerine portée aux épaules se placera à volonté aux hanches formant la basque d'un haut du corps et établissant un costume tailleur de ville à la place d'une robe-manteau.

Prenez de l'oxo Chaud avant de vous coucher

Un Véritable Aliment!

La Mélasse "BEMA" conserve toute la valeur nutritive du suc de la célèbre canne à sucre des Barbades—le sucre de canne le plus pur du monde!

Sa valeur est aussi grande que son goût est exquis. Elle est riche en fer pour nourrir le sang. Elle est riche en vitamines pour conserver la santé.

Pour les enfants il n'y a rien de mieux. Donnez-en souvent!

Votre Epicier l'a en Vente! 321

MARQUE "BEMA"
La Véritable
MELASSE
Extra Fancy
des BARBADES

M. J.-B. GARON
7rue Early, Nashua N.H.
Agent collecteur du "SOLEIL" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

St-Sylvestre

Décès

Le 26 septembre est décédé Honorius Savoie, enfant bien-aimé de M. et Mme Odule Savoie, née Aurélie Laflamme, âgé de 7 ans et 4 mois . Ses funérailles ont eu lieu le 28 au milieu d'une nombreuse assistance.

Conduisait le char funèbre M. Arthur Savoie. Les porteurs étaient ses quatre frères : MM. Benoit, Fernand, Viateur, et Hervé Savoie.

Il laisse pour le pleurer son père et sa mère, M. et Mme Odule Savoie, trois sœurs Mlles Stella, Marie-Jeanne et Angèle Savoie, sept frères, Gérard, Sylvio, Sauveur, Benoit, Fernand, Viateur et Hervé.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Notes sociales

Le 30 septembre, M. et Mme Jean Turcotte leur fille, Aurella, M. Elzéar Drouin ; ses fils Gérard, et Armand, M. Joseph Dion, son fils Wilbrod, M. et Mme Cédias Gagnon M. Laurent Vaillancourt ont été assistés aux funérailles de Mlle Jeanne Allen à St-Anselme.

—Le 28 sept.—MM. Lucien Morin, Ulric Morin, M. Joseph Morin, ses enfants Alphonse, Jules et Mary avec M. Irénée Blais ont été à St-Bernard assister aux funérailles de Mme Prudent Couture, sœur de M. Joseph Morin.

—M. et Mme Adjutor Sylvain, ont visité des parents à Thetford récemment.

—Mlles Evelina Leblond est partie pour Québec —En visite chez M. et Mme Joseph Pageot. Révde Sœur Gilbert, missionnaire de Héklavick, MaKensie, Nord Ouest. M. et Mme Joseph Gilbert, de Thetford Mines, Montréal, Vaillancourt, de St-Elzéar.

—Mlles Rose-Alva et Germaine Côté sont parties pour Montréal.

—Mlle Elisa Létourneau de Montréal, est retournée chez elle après un mois passé chez M le maire et Mme Arthur Létourneau.

—M. et Mme Joseph Pageot, M. et Mme Herménégilde Pageot leurs enfants Ida, Rolande et Jeannette, M. Emile Pageot ont visité récemment chez M. Joseph Gilbert à St-Elzéar.

QUOI DE NEUF ?

Pour élargir vos épaules, agrandissez les entournures avec des bandes de fourrure. Le modèle du haut est une robe de lainage rouge bordeaux garni de rat musqué.

Des petites capes en fourrure sont une autre façon d'élargir les épaules. La gravure d'en bas illustre une toilette de velours rouge vin garnie de vison.

GARANTIE

La "Franco" malgré une compétition acharnée de la part de maisons étrangères et américaines est sur le marché depuis 1895.

Pourquoi? Parce que ses produits (Pilules ROUGES, OVONOL, ROBOL, etc.) sont bons. Et ils sont bons pour les raisons suivantes:

Le DEPARTEMENT DES FORMULES est sous la direction d'un pharmacien-chimiste ayant acquis une expérience sans égale au cours de ses 37 années de collaboration.

Le DEPARTEMENT de PRODUCTION est entre les mains d'un docteur en chimie canadien-français, gradué d'Universités américaine, allemande et tchèque où les dernières découvertes de la science ont été le sujet de ses études.

La CLINIQUE, où les propriétés de chaque nouvelle formule sont prouvées avant d'être mises sur le marché, est dirigée par un docteur en médecine de 40 ans d'expérience, familiarisé avec les méthodes européennes.

La FINANCE est contrôlée par un Canadien français, gradué de la plus grande Université américaine, qui voit à ce que le public bénéficie du meilleur marché possible.

Voilà pourquoi la Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée est sur le marché depuis près de 40 ans. Ces nombreuses années de services loyaux sont la meilleure garantie de sa bonne foi et de son succès.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée.

Produits pharmaceutiques canadiens-français.

QUOI DE NEUF ?

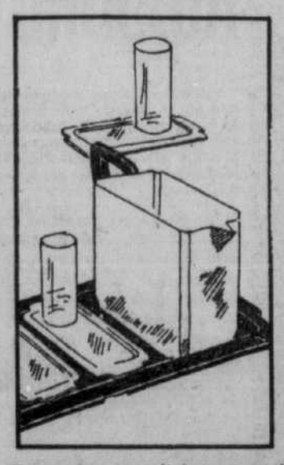

Un service en métal pour servir des rafraîchissements est fait en aluminium argenté pour le pot et les petits plateaux et en aluminium noir pour le grand plateau. Les verres sont décorés de bandes de métal blanc et noir,

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

VENTE DE MANTEAUX
QUI FERA EPOQUE

Echantillons de Fabricants --- Quelques-uns provenant de nos assortiments réguliers

Tissus de qualité exceptionnellement bonne. Profusément garnis de fourrures de luxe et de haute qualité, telles que : **Castor naturel, Ecureuil naturel ou Kolinsky, Renard brun ou noir, Mouton de Perse gris ou noir, Renard argenté, Lynx naturel, Fitch russe,** etc. NUANCES : **Noir, Rouge-vin, Brun, Bleu marine, Vert-foncé**

$59.50 et $75.50

75, seulement, MANTEAUX noirs, belles variétés de modèles nouveaux pour l'automne, avec jolies garnitures en **Seal, Astrakan noir, Renard Koreen, Kolinsky cony.** Tailles 14 à 30 – 38 à 44. TRES SPECIAL . . . . . .

$18.95

MANTEAUX en couleurs en un choix très varié de modèles, abondamment garnis de fourrures : **Loup, Dos de rat musqué, Opossum Ringtail, Vison Japonais, Renard de prairie, Opossum américain argenté,** etc. TRES SPECIAL . . . . . .

$29.50

BAS PENMAN
POUR DAMES

Extra Spécial

37c

1200 paires de BAS – Penman – en cachemire UNION, laine et coton, bonne pesanteur, qualité durable, belle apparence – STRICTEMENT PARFAITS. Couleurs : **Nude, Atmosphère, Grain, Clair de Lune.** Pointures 8½, 9, 9½, 10.

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

UNIFORMES BLANCS

Pour Garde-malade, bonnes, coiffeuses, etc.

98c

En coton de belle qualité, marque "MARTHA WASHINGTON". Tailles 32 à 40.—

UNE OCCASION TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE.

— Salon de confection pour dames —

TEL: 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Les Grandes Figures de l'Histoire

SIR FRANCIS DRAKE

Par le Dr Elliot Shoring

Les Cimaroons informèrent leurs alliés anglais qu'ils arriveraient bientôt à un arbre de forte taille, d'où l'on pouvait distinguer, à perte de vue, les eaux tulmutueuses de l'Atlantique et les eaux bleus du Pacifique. Drake et ses hommes étaient anxieux de contempler ce spectacle. Ils y arrivèrent quelques jour après, se trouvant alors sur le point le plus élevé des Cordillères. Le chef des Cimaroons prit Drake par la main et le conduisit à l'endroit où se trouvait cet arbre qui s'élevait majestueusement. Au sud et au nord, les Cimaroons avaient abattu des arbres pour rendre la vue meilleure. Des appuis avaient été creusés dans cet arbre géant afin de l'escalader plus facilement. Drake monta dans l'arbre et sa vue se porta sur les eaux des deux océans. Ce fut le premier Anglais à admirer l'océan Pacifique.

Drake fut si impressionné par cette vue, qu'après être descendu à terre il s'agenouilla et pria Dieu de "lui accorder de voguer un beau jour dans un navire de fort tonnage sur cette mer". Les autres Anglais gravirent à leur tour cet arbre pour être témoins de cette scène merveilleuse. Soixante ans auparavant, Balboa, l'Espagnol, qui avait découvert et nommé l'océan Pacifique, en admira la majesté pour la première fois lorsqu'il gravit ce même arbre géant. La prière de Drake devait être exaucée.

PROGRAMMES CHOISIS DE MARDI

WEAF, New-York, 454—660k.

6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.15 p.m., Wheatenaville, avec Ray Knight, Alice Davenport, Vivian Block et Bobby Jordan; 7.30, Ray Perkins, Peter Van Steeden et ses hommes; 8.00, Blackstone Plantation: Julia Sanderson et Frank Crumit, solistes. Musique dirigée par Jack Shilkret; 8.30, Wayne King et son orchestre; 9.00 orchestre Blue Ribbon de Ben Bernie; 9.40, Ed Wynn et la fanfare du chef des pompiers; 10.00, Mêli-mêlo de l'heure Lucky Strike; De 11.30 p.m. à 1.30 a.m., Musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760 k.

6.00 p.m., Joe Furst et son orchestre champêtre de village; 6.30, Savannah Liners: orchestre dirigé par Robert Armbruster; 6.45, Dernières nouvelles par Lowell Thomas; 7.00, "Amos 'n' Andy"; 7.15, Duo de piano, guitare et chant; 7.45, Johnny Hart à Hollywood; 8.45, Pat Barnes en personne; 9.00, Souvenirs musicaux, poète; orchestre, chant, trio masculin; 10.15, Time Detective Sigmund Spaeth; 10.45, Jane Froman et sa fanfare; 11.15, National Grand Opera; 12.00 (minuit), Paul Whiteman et ses Chiefstain; De 12.30 à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349—860k.

6.00 p.m., Dernières nouvelles par Kaltenborn; 7.45, Georgie Price et l'orchestre de Benny Kreuger; 8.00, Abe Luman et son orchestre; 8.30, La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 8.45, Musical Fast Freight. Music Masters et les quatre chanteurs de Bisquick; 9.00, La musique qui satisfait: le chanteur de la nuit avec l'orchestre de Nat. Shilkret; 9.15, Brises de bonheur: André Kostelanetz et son orchestre; Tommy McLaughlin, baryton et David Ross; 10.30, Charles Carline, ténor, avec l'orchestre de Freddie Rich; 10.45, Fray & Braggiotti duo de piano; 11.00, orchestre symphonique Columbia, dirigé par Howard Barlow. De 11.30 p.m à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WBZ, Springfield, 330—950k.

11.45 p.m., Récital d'orgue par Louis Weir.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100k.

8.00 p.m., Daniel de Luca, joueur de mandoline.

WLW, Cincinnati, 423—700k.

9.00 p.m., Concert d'œuvres de grands compositeurs; 12.00 (minuit), musique classique "Moon River".

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—Musique du Souper.
7.00 p.m.—Programme spécial.
7.30 p.m.—Causerie.
7.45 p.m.—Programme Dow.
9.00 p.m.—Surprise.
9.30 p.m.—Programme musical.
10.00 p.m.—Présentation spéciale des Tip Top Tailors.
10.30 p.m.—Romanelli et son orchestre.

MERCREDI

12.00 p.m.—Les viandes Couillard.
12.15 p.m.—Nicholson et Brock.
12.30 p.m.—Les Radios Marconi
1.00 p.m.—Le magasin Roxy Shoe.
1.30 p.m.—Magasinage.
6.30 p.m.—Montrose.
6.45 p.m.—Federal Gas & Oil.
7.00 p.m.—La Buanderie Lévis Ltée.
7.15 p.m.—N.-B. Yeast Flakes.

L'Heure Provinciale

C K A C

Programme consacré aux femmes compositeurs présenté par M. Léo-Pol Morin, avec le concours de Mlles Annette LaSalle, Eugénie Havard.

8 h. Causerie :
"Les femmes compositeurs"
M. Léo-Pol Morin

8 h. 15 — Concert.

1—Chant :
a) "Il n'est point d'amour sans peine" Germaine Tailleferre
b) "Sans amour" Chaminade
Mlle Eugénie Havard

2—Piano :
a) Pièce dans le style ancien Chaminade
b) Automne Chaminade
M. Léo-Pol Morin

3—Violon :
a) "Noeturne et Cortège" Lili Boulanger
b) "Sérénade espagnole Kreisler-Chaminade
Mlle Annette LaSalle

4—Piano :
"Jeux de plein air" Germaine Tailleferre
Premier piano : M. Léo-Pol Morin
Second piano : M. Jean-Marie Beaudet

5—Chant :
a) "Reflets" Lili Boulanger
b) "Prière" Augusta Holmès
Mlle Eugénie Havard

6—Piano :
a) "Arabesque" Chaminade
b) "Pas des Echarpes"
M. Léo-Pol Morin.

Pour tous les
DÉSORDRES du REIN
prenez les
Pilules Doddpour le Rein

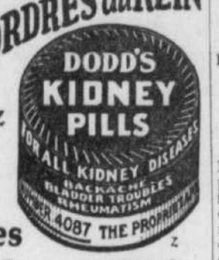

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMME DE CE SOIR

5.30 p.m.—Musique variée.
6.00 p.m.—L'Heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Programme de Vichy-Suprême.
7.30 p.m.—Les artistes de la St-Lawrence Clothing Co.
7.45 p.m.—Le train spécial Aylmer.
8.00 p.m.—Quinze minutes de musique populaire.
8.30 p.m.—Programme de réseau.
9.00 p.m.—Programme de réseau.
9.30 p.m.—Programme de réseau.
10.00 p.m.—Sur les Flots de la Romance.
10.30 p.m.—Charles Rouette et son orchestre de l'Hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Récital d'orgue du théâtre Capitol.
11.30 p.m.—Heure Tavannes.

MERCREDI

9.00 a.m.—La musique Vapex.
9.30 a.m.—Mélodies matinales.
10.00 a.m.—L'Heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Pour la ménagère.
11.30 a.m.—Musique variée.
12.00 p.m.—Au Petit Débit. (Programme par madame Berthe Roy et ses artistes).
1.30 p.m.—Programme variée.
2.00 p.m.—Heure Tavannes.

Les programmes de mercredi soir seront publiés dans notre édition de demain.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

PASSABLE

Fourni par C. Robitaille Enr. Québec

NOUVEAU TERME EN RADIOPHONIE

Le président de la compagnie Rogers-Majestic annonce une amélioration révolutionnaire dans la réception—Le "Ton Symphonique"

Parlant des haut-parleurs jumeaux M. Rogers explique que les deux haut-parleurs employés sont ajustés de façon qu'un des deux atteint plus bas dans l'échelle musicale qu'il n'a jamais été possible auparavant, afin de agter toutes les notes basses, tandis que l'autre est ajusté de façon correspondante pour les notes les plus hautes, jusqu'ici incapables d'être reproduites fidèlement. Les nouveaux haut-parleurs sont équilibrés de manière à produire une courbe de réponse audio-fréquence presque plate. C'est de là que résulte la fidélité tonale.

Un jeu complètement neuf de lampes entièrement garanties y contribue sa bonne part au "Ton Symphonique". Ces lampes diffèrent des autres par leur dessin et elles sont améliorées dans leur fonction. Grâce à l'usage du blindage poudroyé, les vieilles boîtes de blindage bruyantes sont éliminées et la durée des lampes s'en trouve prolongée.

Ces caractéristiques, combinées avec plusieurs autres triomphes nouveaux de la technique radiophonique, comme l'amplification classe "B" s'unissent pour produire le résultat exclusif au radio Rogers. Dans le "Ton Symphonique", les fabricants prétendent avoir perfectionné le radio à un degré étonnant et à un point qu'ils croient sans rival aujourd'hui.

M. E.-S. ROGERS, président de la compagnie Rogers Majestic Corporation Ltd

Un nouveau terme qui combine en lui-même la signification d'un certain nombre de perfectionnements distincts vient d'être annoncé par M. E.-S. Rogers, le président de la Corporation Rogers-Majestic (limitée), celui qui a rendu possible la réception radiophonique sans batterie.

"Dans le 'Ton Symphonique' ", dit M. Rogers, "nous croyons avoir eequi approche de plus près la véritable reproduction que la science ait jamais réalisée jusqu'à ce jour. Le 'Ton Symphonique' est le nom qui a été donné au résultat clair et moelleux de la relation finement équilibrée de plusieurs nouvelles inventions radiophoniques. On en trouve un exemple dans les tout derniers modèles de radio Rogers. Bien qu'il doive une bonne partie de sa perfection à l'utilisation des haut-parleurs jumeaux le radio Rogers est aussi le produit de ces perfectionnements comme le blindage poudroyé et les nouvelles lampes Rogers elles-mêmes."

CKAC

MERCREDI, 19

7 h. 45—Le reveil.
8 h. —Roland, Gordon et Bill.
9 h. —La maison J.-Alph. Raymond.
9 h. 15—La bonne chanson française.
9 h. 30—Phil Savage à l'orgue de l'Impérial.
10 h. —Mélodies populaires.
10 h. 15—L'Association canadienne-française des aveugles.
10 h. 30—Température. — L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45—Musique militaire.
11 h. —Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Eve, le bien-être des enfants.
11 h. 45—Extraits d'opéra.
Midi —Le trio de concert de la "Presse".
12 h. 30—Cote de de la Bourse.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U. C. C. : Le chauffage au bois dans les villes, par M. R.-M. Purel.
1 h. —Concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30—L'ensemble Madison.
2 h. —Chansons de Tante Jemina.
2 h. 15—Récital des artistes de la C.B.S. Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
4 h. 30—Clôture de la Bourse.
4 h. 45—Fantaisies instrumentales.
5 h. —Théâtre des Petits.
5 h. 30—Course de 6 jours.
5 h. 45—Cotes de Bourse.
5 h. 50—Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6 h. —Emission de la maison Ouimet et Wilson.
6 h. 15—Programme de la "Charcoal Supply Co."
6 h. 30—Causerie du R. P. Archambault, S. J.
7 h. —Programme Valda.
7 h. 15—Les Légendes du S.-Laurent.
8 h. —Emission C.-L. Corriveau.
8 h. 30—Emission des marchands détaillants canadiens.
9 h. 30—Programme W. Clark.
10 h. —Course de 6 jours.
10 h. 05—Musique de danse du Windsor.
10 h. 30—Le quatuor de violoncelles de la "Presse".
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h. —Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
11 h. 05—Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11 h. 15—Course de 6 jours.

$1 par semaine gaspillé ou placé pour vous rapporter $3000 à 60 ans

Il est très facile de gaspiller $1 par semaine — sans en retirer le moindre bénéfice — Placé dans une Police "Continental" Vie et Dotation Combinées votre $1 par semaine formera $3,000 en argent comptant lorsque vous aurez 60 ans. Taux calculés sur la base du présent âge de 25 ans.

Amassez-vous de l'argent pour vos vieux jours—vous ne vous apercevrez pas du faible montant que la chose exige dans le moment. Envoyez le coupon ci-dessous au Département du Service, Siège Social de la "Continental Life" pour en avoir tous les renseignements au long.

Compagnie d'Assurance

Continental Life

Siège social — 371 Bay street
Département du Service — Toronto

Messieurs:—Prière m'envoyer renseignements au long concernant votre Police Vie et Dotation Combinées Q1

Nom ..... Adresse .....

Age ..... Ville .....

Nouvelles par Radio

De 1 à 1 h. 30, le poste C K C I (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

CKAC

MARDI, 18

6.15 p.m.—Les brûleurs à l'huile Lynn.
6.30 p.m.—M. Télesphore et Mlle Sidoni
6.45 p.m.—La Provincial Transport.
7.00 p.m.—Programme Vichy Suprême
7.15 p.m.—L'Express Aylmer.
7.30 p.m.—Concert du Royal York.
7.45 p.m.—Programme Dow.
8.00 p.m.—L'heure Provinciale.
9.00 p.m.—Course de 6 jours.
9.15 p.m.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
10.00 p.m.—Nos artistes canadiens.
11.30 p.m.—Musique de danse du Royal York, de Toronto.
10.45 p.m.— Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
11.05 p.m.—Musique de danse du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Course de 6 jours.

LE RHUMATISME ENGOURDIT SON BRAS

Ses remerciements à Kruschen

"Depuis des années, je souffre du rhumatisme. J'ai eu des douleurs si fortes dans le pied, que je pouvais à peine marcher. Le pouce de ma main gauche était si raide, qu'il me fallait me servir de ma main droite pour le plier. Je craignais de me coucher, car mon bras droit, depuis la main jusqu'au coude, devenait engourdi. Tant que la circulation n'était pas établie, les douleurs étaient terribles. J'ai commencé à prendre une demi-cuiller à thé de Kruschen dans un verre d'eau chaude, avant déjeûner, et je me sens toute différente. Je dis à tout le monde ce que je prends et le bien que cela me fait." — (Mme) W.-A. B.

Les six sels minéraux de Kruschen fortifient le foie, le rein et l'estomac —et les maintiennent en bon état de fonctionnement. Les organes internes étant bien nettoyés, le sang est plus pur et plus vigoureux. L'acide urique est expulsé par les conduits naturels, et les douleurs de rhumatisme disparaissent. Et à mesure que vous continuez de prendre Kruschen, tout votre être — le corps et le cerveau — reprend une nouvelle activité.

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

WEAF, New-York, 454—660k.

6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.30, les sœurs Harding en duo de piano; 6.45, Donald Novis, ténor, avec l'orchestre d'Harold Sanford; 7.15, Wheatenaville: Ray Knight, Alice Davenport, Vivian Block et Bobby Jordan; 7.30, Ray Perkins, Peter Van Steeden et ses hommes; 8.00, Blackstone Plantation: Julia Sanderson et Frank Crumit, solistes. Musique dirigée par Jack Shilkret; 8.30, Wayne King et son orchestre; 9.00 orchestre Blue Ribbon de Ben Bernie; 9.40, Ed Wynn et la fanfare du chef des pompiers; 10.00, Mêli-mêlo de l'heure Lucky Strike; De 11.30 p.m. à 1.30 a.m., Musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760k.

6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 Amos 'n' Andy; 7.15, les Royal Vagabonds: personnifications par Ward Wilson; 7.45 p.m., Johnny Hart à Hollywood. Dr Copeland, narrateur; 8.30 Moments mélodieux de Jack Frost; 9.00, Aventures de Sherlock Holmes, avec Richard Gordon, Leich Lovei et Joseph Bell, directeur; orchestre de Graham Harris; 9.30 Jack Denny et George Olsen et sa musique, avec Ethel Shutta, soliste; 10.15, Jack Fulton, ténor; 10.45, Mildred Bailey, chanteuse de blues; 11.15, Cesaro Sodero avec l'orchestre de concert de la NBC; De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349—860k.

6.00 p.m., Vaughn de Leath, soprano, avec l'orchestre de Fred Berren; 6.20, Georges Hall et son orchestre de l'hôtel Taft; 6.30, William Vincent Hall, batyton, avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.00, Myrt et Marge, de Chicago; 7.15, Connie Boswell, avec orchestre dirigé par Fred Berren; 7.30, les trois sœurs "X"; 8.15, Singin' Sam; 8.30 La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 8.45, Musical Fast Freight: musique et quatuor masculin; 9.00, les Royal Canadians de Guy Lombardo avec comédiens et Phil Regan, ténor; 10.00, la musique qui satisfait: orchestre de Nat Shilkret; 1015, Easy Aces: comédie de bridge; 10.30, Little Jack Little: chant et piano; 11.00, Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; De 11.30 p.m., à 2.00 a.m. musique de danse et chants populaires.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.

8.00 p.m., Jean Carlo, joueur d'accordéon; 8.15 p.m., Extraits d'opérettes; 8.30, Jane et Jimmy Cullen (Studio); 8.45, Mary Longley et Emma Rausch (studio); 9.00, musique hawaïenne; 9.30, récital d'orgue par Ann Leaf; Joseph Lilly, pianiste.

WTIC, Hartford, 282.9—1060k.

6.00 p.m., musique de dîner; 9.30, syncopation symphonique; 12.00 (minuit), Collin Driggs, organiste.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.

7.45 p.m., Vogues Vagaries; 8.00, Sunsweet Melodies; 10.00, l'heure "Zéro" de Crosley; 12.00 (minuit), musique classique "Moon River".

Albanel

Feu Joseph Pellerin

Le 21 septembre ont eu lieu les funérailles de Sieur Joseph Pellerin, décédé l'avant-veille à l'âge de 85 ans. Il laisse pour le pleurer plusieurs enfants et petits-enfants. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Naissance

Le 18 septembre: Joseph-Xavier, fils de M. et Mme Albert Lapointe. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fradette.

Divers

M. et Mme Louis Gaudreault sont retournés en Ontario après une promenade chez leurs parents à Albanel.

M. Louis-Philippe Bergeron, de St-Félicien, est venu en promenade chez M. Elzéar Gagnon.

Mme Xavier Ménard, sa cousine Mlle Marie-Anna Pouliot, sont de retour d'une promenade à Dolbeau.

Mlles Marie-Anna, Régina et Blanche Pouliot, sont de retour d'une promenade à Girardville.

MM. Jean-Marie et Ernest Tremblay, de Roberval, étaient à Albanel par affaires ces jours derniers.

Le père. — Ma fille vous a-t-elle donné de l'encouragement ?

L'amoureux. — Oui, monsieur. Elle m'a dit que si je l'épousais vous paieriez tous les frais de la noce.

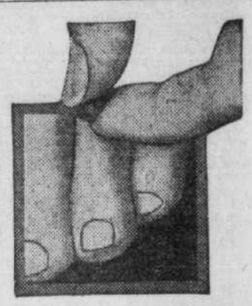

Les cors
lèvent tout de suite!

avec FREEZONE ! Qui endort le cor—amortit toute douleur—et bientôt l'ébranle tellement dans son lit de chair qu'il se lève sout de suite! Cors durs ou mous tous finissent vite avec FREEZONE. Callosités, aussi. Ayez-en une bouteille à la pharmacie ; vous marcherez à votre aise !

FREEZONE

Sobre pour le
COMPTE de CHARBON !

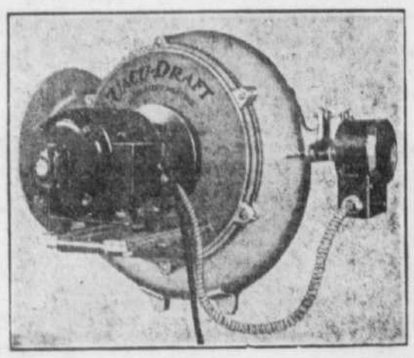

Le seul Brûleur à charbon entièrement canadien appuyé et approuvé par le "Anthracite Institute Laboratory".

VACU-DRAFT
CHAUFFAGE MOTORISE

Le Vacu-Draft est le seul système de chauffage domestique moderne économique et sûr pour les fournaises à eau chaude, air chaud ou vapeur, parce que —

Il vous permet de brûler presque n'importe quelle qualité de charbon à bon marché avec une épargne conséquente de $5 par tonne et plus — comme résultat de quoi le coût de votre combustible se trouve réduit à un minimum absolu.

Grâce à son action par le vide (tirage induit), il prévient l'accumulation et l'échappement dangereux des gaz du charbon, et en effectuant efficacement la disposition de toute poussière et suie, Il assure une propreté complète.

Un appareil Vacu-Draft vous procurera ces avantages essentiels en même temps que le contrôle automatique de la température, et il peut s'installer d'après le système des payements tout en vous économisant. Vous devriez en étudier DES MAINTENANT les nombreux avantages !

Le meilleur appareil pour exempter du travail à ceux qui chauffent au charbon. Il y a des centaines de propriétaires satisfaits partout au Canada.

DES AUJOURD'HUI JETEZ LE COUPON A LA POSTE OU TELEPHONEZ-NOUS POUR AVOIR LES RENSEIGNEMENTS AU LONG

Gérard Gaudry Enr'g

Adresse : 187 du Roi. Téléphone : 6550

ROUILLARD & FORTIER Ltée, Vendeurs autorisés. 467 St-Jean, tél. : 7941

Un produit de la "Canadian Johnson Motor Company, Limited"
PETERBORO.

ESTIME GRATUIT

Veuillez m'envoyer imprimés, aussi estimé GRATUIT de ce qu'un Vacu-Draft accomplira chez moi. Je brûle actuellement tonnes de charbon, au prix de $ la tonne

Nom .....

ADRESSE ..... VILLE .....

Vendeurs demandés pour la ville et la campagne.

"J'avais tellement de pellicules il y a une semaine....

A FAIRE UNE FOIS LA SEMAINE

AUJOURD'HUI PLUS UNE TRACE"

"A la suite d'un mauvais rhume, qui m'avait tenue au lit près de trois semaines, j'ai commencé à avoir du trouble avec mes cheveux et mon cuir chevelu. La tête me démangeait. Chaque fois que je me peignais il me tombait un peu de cheveux. Et ça finit par un très pénible cas de pellicules.

"Je n'en avait jamais eu auparavant et naturellement j'étais fort alarmée. Après avoir essayé sans guère de succès plusieurs traitements coûteux, j'ai essayé la Listerine à la suggestion de mon mari. J'étais pas mal sceptique, mais sur son conseil j'ai fait quatre fois le traitement suggéré.

"Vous pouvez imaginer mon ravissement de constater au bout d'une semaine aucune trace de pellicules et de voir que la peau de la tête ne me démangeait et ne me brûlait plus. J'en ai parlé à d'autres femmes, et à leur tour elles disent avoir trouvé ce traitement merveilleux pour garder le cuir chevelu et les cheveux en bon état de propreté et de santé".

Cette déclaration est un exemple typique de nombre d'autres contenues dans les lettres venant de milliers de personnes par tout le pays.

Si vous avez des pellicules volantes, faites un essai de la Listerine. Nous ne prétendons pas qu'elle soit infaillible, mais dans la plupart des cas qui ne sont pas trop graves elle donne des résultats rapides. Elle a fait effet même dans des cas graves.

La Listerine attaque l'infection de surface, détruit et fait dissoudre les croûtes écailleuses, soulage l'inflammation et nettoie à la fois le cuir chevelu et les cheveux. Lambert Pharmacal Co., Toronto, Ont.

LISTERINE *soulage la démangeaison et la cuisson du cuir chevelu*

UN PRODUIT DU CANADA

BOUTONS ?
GROS PORES ?
TETES NOIRES ?

Gare la PEAU SEPTIQUE

Une garde dit comment avoir la peau plus claire, plus douce presque du SOIR au MATIN

LE premier signe de l'une de ces défectuosités qui abîment la peau est un avant-coureur d'infection—la peau septique. Mettez-y fin au plus tôt... Mais impossible de réussir avec les crèmes ordinaires. Qui effacent simplement la saleté de surface. Il vous faut le traitement médical voulu pour déloger efficacement toutes les impuretés profondément logées qui causent ces vilaines macules.

Tel est le conseil des gardes d'hôpital qui ont traité des milliers de dermatoses graves. En d'innombrables cas les médecins ont prescrit Noxzema, la fameuse crème blanc-neige, sans graisse, *médicamenté* qui *purge et soulage*.

Noxzema contient un remarquable mélange d'antiseptiques scientifiques et de médecines calmantes. D'abord elle pénètre dans les pores qu'elle nettoie de toute particule de matière engluée, germifères qui font éruption sous forme de vilains boutons, têtes noires, macules. Les pores respirent librement—deviennent *scientifiquement* purs et nets. Puis les doux astrin ents de Noxzema raffermissent gentiment les pores agrandies, durcis et laissent la peau bien plus fine et de bien meilleure texture — agréablement douce et veloutée.

Rien d'étonnant que plus de 6.000.000 de femmes ont recours à Noxzema pour la santé et le charme du teint ! Une femme parle à une autre de cette merveilleuse trouvaille de beauté. Votre toute première application de Noxzema vous dira pourquoi. En 8 heures — *du soir au lendemain* — elle commence à faire son travail magique de beauté. L'Amélioration est souvent étonnante, la sensibilité disparaît, les gros pores sont réduits, la rudesse s'assouplit.

Pour avoir et garder un teint de santé radieuse, charmant de jeunesse —employez Noxzema régulièrement.

Offre Spéciale de 10 jours

Essayez Noxzema — au prix de quelques sous. Presque tous les magasins à rayons et pharmacies de votre ville ont actuellement en vedette le pot d'essai de Noxzema, régulier 25c, pour 15c. Voyez par vous-même comme elle soulage et embellit. Tout de suite ! Portez dès aujourd'hui ce coupon au magasin le plus près de chez vous.

10 JOURS SEULEMENT
Pot de Noxzema de 25c pour 15c

La Cie Pâquet, M. Pollack, J.-E. Livernois, Alp. Jolicœur, W. Brunet, P.-H. Soucy, W.-P. LaRoche, H.-P. Barry, J.-Ed. Dubé, LaRoche Co., Dion (Lévis), J.-Ant. Marquis, L.-E. Martel, O. Couture et tous les bons pharmaciens.

CE COUPON **VAUT 10c**

Ce coupon et 15c vous fera avoir un pot de Noxzema, régulier 25c, —suffisant pour améliorer sensiblement votre teint et vos mains. Présentez-le dès aujourd'hui à la pharmacie ou au magasin à rayons le plus rapproché de chez vous.

Nouveau pont

St-Adelaïde de Pabos, — (D.N.C.) —Lundi, le 10 eut lieu la bénédiction du pont de St-Adela de de Pabos par Sa Grandeur Mgr F.-X. Ross. Une foule estimée à mille personnes assista à la cérémonie. Mlle Vallée, fille du sous-ministre des Travaux publics, fut invitée par le député M. A. Chouinard à couper le ruban ensuite le Révérend A. Ahier, curé, lut une adresse au nom de tous les paroissiens et remercia le maire de St-Adela de, M. Dav. Duguay, jr, de lui avoir demandé de présider cette assemblée.

Dans un discours fort approprié à la circonstance, Mgr Ross remercia le gouvernement de la province d'avoir enlevé le dernier "Bac" de la Gaspésie en construisant le pont de Gaspé et d'avoir doté la paroisse de Ste Adela de de l'un des plus beaux ponts du Bas St-Laurent. M. Yvan Vallée fut aussi invité à dire quelques mots; son discours fut écouté attentivement par la foule heureuse d'entendre le sous-ministre leur promettre l'aide du gouvernement durant l'hiver rigoureux qui s'annonce. Des applaudissements éclatèrent de toutes parts lorsque M. A. Chouinard se leva pour parler. Le député de Gaspé Sud relata l'oeuvre du gouvernement libéral dans le Comté de Gaspé. C'est grâce à la bonne volonté de M. Taschereau envers les Gaspésiens que nous pouvons maintenant voyager sans danger à travers toute la Gaspésie' dit-il. M. A. Adam, ingénieur de la Voirie mérite aussi sa part de félicitations pour son beau travail de surveillance sur le "Boulevard Perron".

Après la Cérémonie, MM. Maloney et Maloney, contracteurs du pont, offrirent un banquet à l'hôtel Langlois, de Chandler. Parmi ceux qui assistaient au banquet, nous remarquions, Sa Grandeur Mgr Ross, les révérends curés, Miville Ahier, Belzil Bouvier, Plourde, M. et Mme Yvan Vallée et leur fille Mlle Vallée, M. A. Chouinard, député et son père M. J. Chouinard, M. Charles Lamb, maire de Chandler, M. et Mme Dav. Duguay, jr, M. A. Adam et E. Gauthier, M. Steward de la banque N.-Ecosse, Dr et Mme V. Allard, M. et Mme Paré, M. et Mme A. Langlois, Mme George Molloy et Hufred Molloy, M. J.-L. Duguay et Mlle Stella Molloy, M. et Mme Art. Maloney, M. et Mme Alf. Maloney, M. et Mme Lewis Maloney, Mlles Mary et O. Duguay, Mme L.-P. Côté, M. Jos et Germaine Joncas, M. et Mme Octave Bujold, Mme Y. McCallum, M. Frank Loisel, M. Simon Molloy, M. Lesage et M. E. Sirois.

La Vie Sociale

L'honorable sénateur Georges Parent, qui a passé la fin de semaine dans sa famille, est reparti pour la capitale.

— o —

L'honorable M. Hector Laferte, ministre de la colonisation des Mines et des Pêcheries a passé la journée d'hier aux bureaux du gouvernement à Montréal.

— o —

L'honorable M. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, le notaire Joseph Sirois, le notaire Yves Montreuil sont partis hier après-midi pour Montréal.

— o —

Mademoiselle Rita LaRue a reçu à l'heure du thé, dimanche en l'honneur de Mdemoiselle Gabrielle Dion à l'occasion de son mariage avec le notaire C.-Alfred Matte. Mademoiselle Thérèse Robert recevait également samedi à l'heure du thé pour Mademoiselle Dion.

— o —

Mademoiselle Marguerite Lemieux recevait hier après-midi, à la résidence de ses parents, M. et Mme Edgar Lemieux, en l'honneur de Mademoiselle Queenie Byrne dont le mariage aura lieu prochainement.

— o —

Le R. Père Martin, O.P., curé de Saint-Dominique, a béni ce matin, à neuf heures, en la chapelle privée de l'église Saint-Roch, le mariage de Mlle Annoncia Dufresne, fille de M. et Mme H.-L. Dufresne, avec M. Lucien Morency, fils de M. J.-Arthur Morency. Pendant la messe du mariage le programme musical suivant fut exécuté sous la direction de Mlle Jeanne de Varennes: Entrée, Marche Nuptiale, de Mendelsohn; "Noël du mariage", M. Placide Morency; "Adoration" de Borâski, solo de violon, Mlle Rachel Drouin; "Je vous salue Marie" de Brahms, Mlle Yvette Marquis; "O Salutaris", de Fauré, M. Laurent Morency; Sortie, Grand Chœur de Salomé. A l'issue de la cérémonie un déjeuner réunit les invités à l'"Habitant Inn" et M. et Mme Morency partirent ensuite en automobile pour un voyage à Toronto, le Chutes Niagara et quelques villes américaines. A leur retour, M. et Mme Morency résideront à Québec.

—o—

M. et Mme G.-M. Turgeon ainsi que leurs filles Françoise et Gabrielle sont partis pour Montréal en automobile.

—o—

M. et Mme Harry-M. Lambert, de Montréal, M. et Mme Henri Brochu, accompagnés de leurs enfants et le docteur J.-E. Dussault, de Lévis, étaient de passage à Dosquet, dimanche, les hôtes de M. F.-X. Caron.

—o—

M. et Mme Adélard Gagnon, de Montréal, sont les invités de M. et Mme Charles Côté.

—o—

Le vingt-huit septembre fut bénit, en l'église de La Malbaie, le mariage de Mlle M.-Anna Bellevance, fille de feu M. Amédée Bellevance, de Ste-Germaine avec M. Léo-Paul Gosselin, de Saint-Luc de Dorchester. M. Célestin Audet servait de témoin à la mariée. Après la cérémonie un déjeuner eut lieu chez M. Paul Couturier, oncle du marié.

—o—

M. Arthur Tardif, de la rue St-Vallier, est parti pour Toronto en voyage d'affaires.

—o—

Mlles Bella et Thérèse Manseau, des Trois-Rivières, étaient de passage à Québec récemment, les invitées de Mlle Florance Tardif, de la rue St-Vallier.

—o—

Le lieutenant-colonel et Mme J.-H. Delisle, de Roberval, sont de passage à Québec pour quelques jours et ils ont pris leurs appartements au Clarendon.

RECENT MARIAGE

Photographie prise au mariage de M. SIMON SANTERRE à Mlle Clara Robitaille, célébré à l'église Sainte-Foy, mardi, le 17 octobre.

LES GOELETTES

S. S. Sable 1." prendra mdses aujourd'hui à la shed 14 pour Rimouski et la côte Nord de Franklin jusqu'à Blanc Sablon, départ jeudi matin, pour information, tél.: bureau: 2-5169; shed : 2-7224.
Paul Brochu, agent

"S. S. Gaspe Country", prendra mdses mercredi à la shed 21 pour la côte Sud de Fox River jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à Dalhousie et Campbellton, départ jeudi soir, pour informations, tél.: bureau: 2-5169.
Paul Brochu, agent

Capt. T. Harvey, Baie St-Paul, goélette "A. N. E.", mdses mardi, départ ce soir, quai Ren. 5.

Capt. M. Brisson, Tadoussac, Sacré-Coeur, Baie Ste-Catherine, Bergeronne, goélette "San Aurea", mdses mardi, départ ce soir, quai Ren. 5.

Capt. H. Boudreau, Anse St-Jean, Pte Saguenay, goélette "H. A. B.", mdses mardi, départ ce soir, quai Ren. 5.

Capt. Cyr. Lévesque, Ile Verte, Trois-Pistoles et Cacouna, goélette "St-Paul", mdses mardi, départ ce soir, quai Ren. 4.

Capt. Chs Simard, Grande Baie, Port-Alfred et Bagotville, goélette "Quinnette", mdses mardi, départ ce soir, quai Ren. 4.

Capt. Jos. Rouleau, Kamouraska, St-Germain, St-André, St-Pascal, goélette "J. Lapointe", mdses mardi, départ ce soir, quai Ren. 4.

Capt. E. Chouinard, St-Jean Port Joli, St-Roch des Aulnaies, goélette "E. C.", mdses mardi, départ mercredi, quai Ren.2.

Capt. M. Fournier, Montmagny, Grosse-Ile, goélette "Montmagny E.", mdses mardi, départ mercredi, quai Ren. 1.

Capt. N. Blanchette, Cap St-Ignace, goélette "Padoussac B", mdses mardi, départ vendredi, quai Ren. 1.

Capt. D. St-Gelais, Escoumain, goélette "W.-R. Charlton", mdses mardi, départ ce soir, quai Ren. 1.

Capt. Art. Michaud, Trois-Pistoles, St-Simon, goélette "Reine du Nord", mdses mardi, départ ce soir, quai Ren. 1.

Capt. V. Duchaine, St-Irénée, goélette "La Brosse", mdses mardi, départ ce soir, quai Ren. 1.

Capt. W. Guimont, Matane, St-Luc, Ste-Félicité, goélette "Gilly", mdses mardi, départ ce soir, Shed 19.

Un octroi de $3,000 nécessaire

(Suite)

Mgr l'Archevêque, S. H. le Lieutenant-Gouverneur, le Recteur de l'Université, le Premier Ministre, Mgr Garneau, Vic. Général, l'hon. juge F.-X. Lemieux, Mgr Eugène Lafamme, M. le juge Sévigny, Mgr Laberge, M. le juge Bouffard, Mgr Faucher, M. le ju e Gelly, le Révérend Père Martin, O.P., M. le juge Laliberté, le Révérend Père de la Cotardière, M. le juge Fitzpatrick, le Révd Père Maurice, O. M. C., M. le juge Métayer, Mg François Pelletier, P.-A. l'hon. J.-N. Francœur, M. l'abbé Turmel, curé M. le juge Choquette, M. l'abbé Laroche, curé, M. le juge Ferd. Roy, M. l'abbé Létourneau, curé, M. le juge Bernier, M. l'abbé Ad. Laberge, curé, M. le Dr Rousseau M. l'abbé Horace Gagnon, curé, M. le Dr Art Vallée, le T. R. Bishop William, M. le recorder Des-Rivières, le Dean Crowe ot, M. Elz. Baillargeon, M. L.-B. Ramsay, "Kiwanis", le major Bouthillier, M. le juge Gibson, l'hon. Ernest Lapointe, M. Léo Pelland, M. Onésime Gagnon, M. l'abbé A.-A. Godbout, curé M. J.-Arthur Gagné, bâtonnier-général, M. l'abbé Dion curé, M. l St-Laurent, M. l'abbé LaVergne, curé, M. le Dr Achille Paquet, M. le Dr C. Dagneau, M. le Dr L. Berger, MM. les Drs N.-A. Dussault, Albert Jobin, Emile Fortier, Chs Vézina R. Myrand, Georges Racine, J. Guérard, A.-R. Potvin, A. Paulin, Paul Garneau, L.-J. Caouette, E. Faucher.

M. l'abbé Desrochers curé, M. le notaire Jos. Sirois, M. Wilfrid Edge, protonotaire, M. le Dr C.-A. Delâge, M. Oscar Drouin, M.P.P., M. Omer Couture, M. J.-H. Bissonnette, M. W.-P. Laroche, M. Eugène Marquis, avocat, M. e notaire Jules Lessard, M. Léger Rainville, pharmacien, M. le Dr M.-L. Lessard, M. le Dr Gill, M. J.-Antonin Marquis, pharmacien, M. le Dr J.-A. Girard, M. le Dr Félix Roy, M. Ludger Faguy, M. J.-B. Carbonneau, M. J.-E. LaVergne, M. J.-K. Léonard, M. le Dr A. Langlois, M. Omer Godbout, M. J.-A. Nadeau, C.R., M. J.-A. Robert, C. de C., M. le Dr Poulin, M. le Dr Bellemare, M. Félix Gilbert, M. J.-A. Genest, M. Charles Martin, M. J.-O. Fiset, M. Lauréat Amyot, M. Léo Bédard, M. P.-A. Gaulin, M. F. D. Paré, M. P.-J. Grenier, Québec Power, M. A.-C. Aubert, M. J.-A Cardinal, M. David Robitaille, l'hon. M. Cyrille-F. Delâge, le Frère Georges-Henri, directeur St-Pascal, les membres de la Commission scolaire, M. J.-E. Bédard, président M. l'abbé Henri Laberge, visiteur, Mgr Laberge, 50 directeurs et directrices d'écoles, etc., etc.

La Presse Canadienne

(Suite)

une bonne primeur sur l'arrivée du premier aviateur qui ait traversé l'Atlantique seul d'est en ouest et d'y ajouter d'excellentes précisions circonstancielles. Le compte-rendu nous a été tellement utile que nous avons renoncé à envoyer un correspondant de Portland (Maine).

La P. C. n'a pas envoyé que des dépêches d'événements canadiens. Son correspondant d'Europe et son gérant de Londres ont cablé à Toronto ce qui dans les événements d'Europe, pouvait intéresser les lecteurs canadiens, dans les nouvelles recueillies par l'Associated Press. Le correspondant d'Europe a suivi les délibérations du parlement anglais, les conférences de Lausanne et de Genève, la crise anglo-irlandaise à Dublin, et les élections françaises : l'A. P. a adopté ces comptes-rendus et les a trouvés "excellents".

A la cha se des nouvelles qui peuvent intéresser les différents lecteurs de neuf provinces, et même les événements internationaux le correspondant de la P.C. est en face d'une situation bien plus compliquée que celle des reporters de quotidiens. De son bureau, où il prend connaissance de tout ce qui se passe dans le monde et fait un choix de ce qui doit plaire à tous, pénétré des difficultés de sa tâche et des limitations qu'elle lui impose, il s'efforce de conserver à la P. C. la réputation d'exactitude, d'impartialité, et en même temps de rapidité dont elle jouit.

N. de la R. — "Le Soleil" fait partie de la Presse Canadienne. Dès la formation de cette agence, il a compris que pour mieux tenir ses lecteurs au courant de ce qui se passe non seulement à Québec et dans la province, mais dans l'Ontario, dans la Prairie et dans les autres parties du Dominion, et même à l'étranger, pour leur assurer une documentation aussi rapide que précise, il lui fallait un organe d'information supérieur. Le récit que l'on vient de lire indique bien les avantages que les quotidiens, et par eux les lecteurs, retirent de ce grand centre d'information qu'est la P. C. C'est par son intermédiaire que nous pouvons, en même temps que les autres quotidiens affiliés, tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui peut avoir une répercussion sur leur vie, de façon à la fois rapide et exacte.

Les cours de l'abbé Cy. Gagnon

(Suite)

le droit se divise tout d'abord, en droit naturel et droit positif. Le droit positif, ou loi écrite, se subdivise à son tour en droit divin (ensemble des lois données par Dieu en révélation) et droit humain (ensemble des lois données par l'homme). Le droit positif est ecclésiastique ou civil; ecclésiastique, quand il désigne les lois établies par l'autorité religieuse; civil, s'il désigne les lois portées par l'autorité politique.

Le droit civil, considéré ainsi de façon générique, embrasse le droit national et le droit international. Le premier règle les rapports des habitants d'un même pays. Le second établit les règles qui président aux relations entre peuples.

A l'intérieur du droit national on a encore le droit public et le droit privé. Celui-là a pour objet les relations entre gouvernants et gouvernés; celui-ci les relations entre les citoyens.

Mentionnons encore le droit constitutionnel, le droit administratif et le droit criminel, qui règlent, le premier le régime politique d'un pays, le deuxième la vie hiérarchisée d'une société, le troisième les violations de l'ordre public. Puis le droit civil, le droit commercial et le droit maritime, qui ont pour objet, le premier les relations de citoyen à citoyen en tant qu'individus, le deuxième les dérogations au droit civil en faveur du commerce, et le troisième les dérogations au droit civil en faveur du commerce maritime.

M. l'abbé Gagnon explique en terminant, que le droit se plie encore à une autre distinction: il peut être parfait ou imparfait. Le droit parfait relève de la justice, tandis que le droit imparfait relève de la charité ou de l'équité.

L'EAU MERVEILLEUSE
EAU DE JAVEL
C'est la meilleure: n'en acceptez pas d'autre
DEMONTIGNY & PONLOT
TELEPHONE 4-2661

ZELLERS
UNE CHAINE CANADIENNE DE MAGASINS A BON MARCHE

Spéciaux pour le 4e jour de notre grande Vente de Récolte!

Bas de Célanise 27c

UNE DE NOS LIGNES QUI SE VENDENT LE MIEUX en fait de bas pour dames — offerte à un prix spécial demain !

La splendide qualité de ces bas — les excellentes nuances — la fine texture — le lustre mat, les marques entièrement façonnées, et les talons bien formés en font une valeur exceptionnelle.

Eléganta, durables, bon marché ! (Légères imperfections qui n'en affectent pas la durabilité.)

COMBINAISONS POUR HOMMES
Pesanteur d'hiver : styles jambes longues et manches longues. Grandeurs 34-42. Une valeur réelle 89c

FERS ELECTRIQUES
Une valeur dont se souviendra longtemps la ménagère économe. Prix pour la Vente de Récolte $1.19
En vente au sous-sol.

Heures du magasin 9 h. à 6 h. le samedi jusqu'à 10 h.
ZELLERS LIMITED 226 - 228 RUE ST-JEAN

DANS NOS THEATRES

BILLET POUR "LA PASSION"
EN VENTE DES DEMAIN
Les billets d'admission aux représentations de "La Passion", au Palais Montcalm, seront en vente dès demain, mercredi, à 10 heures, aux succursales des magasins Jos. Côté Ltée, 50 rue de la Couronne ou angle des rues St-Vallier et St-Joseph. Le Palais Montcalm vendra également de ces billets d'admission, de dix heures à six heures, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

AU CAPITOL
"LA PERLE" à l'affiche
Jacques Surville, employé du bijoutier Silberberg, a avalé par mégarde une perle de trois millions. Comme il refuse de se laisser opérer par un chirurgien, Silberberg, qui tient à conserver près de lui l'écrin vivant où repose sa perle, l'oblige à venir habiter chez lui, ce qui est loin de déplaire à Jacques, épris de Clotilde, fille du bijoutier. Que va-t-il survenir ? Vous le saurez demain au Capitol en voyant jouer les interprètes de "La Perle": Suzy Vernon, André Berley et Robert-Arnoux.
Le Capitol présente aujourd'hui pour la dernière fois Marlène Dietrich dans "Blonde Vénus". N'oubliez pas que les prix du Capitol ont été sensiblement diminués, sans que pour cela la qualité des programmes en souffre car, au contraire, les films de la nouvelle production 1932-33 sont meilleurs que jamais. Communiqué

VICTORIA
L'aujourd'hui à vendredi
Dolores Del Rio et Joel McCrea dans "BIRD OF PARADISE"
Ne manquez pas de voir ce film

Les Cinémas de France-Film
★ CANADIEN ★
Aujourd'hui
"UN FILS D'AMERIQUE"
avec
Annabella et Albert Préjean

★ IMPERIAL ★
Aujourd'hui
"Monsieur le Maréchal"
avec Fernand René
et
"LE COEUR DE PARIS"

PRINCESS
aujourd'hui à Jeudi inclusivement
DIPPY DIERS, fameux bouffon avec LEON et DAIR
CIRQUE
Ponies, Singes, Chats, Chiens, Bouffons, Acrobates, "Tumbiers" etc., etc.
Sur l'Ecran
JACK HOLT dans
"MAKER OF MEN"
Aussi EDDIE QUILLAN dans
"THE TIP OFF"
Représentations pour les enfants. Admission 15c. Jeudi le 20 à 10 h. 30 a.m.

CLASSIC
DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI IL EST CHARMANT"
avec
Henry Garat et Meg. Lamonnier aussi Laurel et Hardy, dans "LAUGHING GRAVY"
Représentation: Matinée: 1.30 et 3 h. — Soirée: 7.15 et 8.30.
Admission Matinée 12c. Dim. et soirs 25c.

CARTIER
Aujourd'hui dernière représentation — Janet Gaynor et Charles Farrell dans "THE FIRST YEAR"
Ann Harding dans "WESTWARD PASSAGE"

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui
MAURICE CHEVALIER
son sourire et ses chansons sont irrésistibles dans
"UNE HEURE PRES DE TOI"
avec Jeannette MacDonald et Lily Damita
4 Représentations par jour 1.30 - 3.15 - 7.15 - 9.00 hrs
Matinée : 10c. Soirs: 20c.

NOUVEAUX Prix
Aujourd'hui
1.15 - 2.45 - 7 - 9.35
CAPITOL
MATINEE tous les jours 25c
SOIREES Balcon 30c
Orchestre 40c
Dernier jour à MARLENE DIETRICH dans "BLONDE VENUS"
DEMAIN
Mat. 1.15 et 3 h. ; 7 et 8.55
Une Joyeuse Comédie
Une cascade de rires perlés !
"LA PERLE"
d'Yves Mirande avec
SUZY VERNON
ANDRE BERLEY

OISEAUX
Toutes les personnes qui s'intéressent aux oiseaux, et le public en général, sont invités par l'Union Américaine des Ornithologistes à visiter l'exposition d'ornithologie, qui aura lieu au Château Frontenac, spécialement ce soir, mardi, 18 courant, de 8 à 9 heures, et ensuite d'assister à la conférence sur les "Oiseaux des Prairies de l'Ouest", accompagnée de vues animées, par le Dr A.-N. Bailey, de l'Académie Scientifique de Chicago. Entrée gratuite.

AU COMMERCE
HUITRES -- HUITRES
De Haute Qualité Pour
BANQUETS ET FETES
Dominion Fish & Fruit Ltd.
POISSONS — FRUITS — LEGUMES
43-53 rue St-Paul -:- Tél : 2-7036-7-8

Plus de teints terreux

Voyez comme les teints terreux . . . mats . . . font vite place à une peau d'une rayonnante beauté! Remarquez comment les taches et autres désordres cutanés semblent disparaître et que la peau prend une texture souple, douce et d'une apparence charmante. La Crème Orientale blanchit le teint, tout en agissant comme astringent et antiseptique. Elle corrige les affections cutanées dès qu'elle est appliquée. Elle ne fait pas de stries et ne s'enlève pas. L'humidité est sans effet sur elle. Elle est de beaucoup supérieure aux poudres pour le visage et d'emploi plus économique.

CRÈME ORIENTALE de GOURAUD
Maintenant fabriquée sous forme solide à $1.00 le pot. Si votre vendeur n'en a pas, écrivez-nous directement.
Envoyez 10c pour échantillon
Gouraud, 427 St. Francois Xavier Street, Montreal

Garçons & Filles
GRATIS
2 BICYCLETTES
Chaque semaine
ET 50 PRIX EN ARGENT

Ohé, garçon ! Ne seriez-vous pas aux oiseaux d'entendre annoncer votre nom par les airs comme gagnant d'une bicyclette C. C. M. flambant neuve? Syntonisez ce soir pour apprendre comment vous pouvez gagner la bicyclette que vous avez toujours voulu avoir, et cela tout à fait GRATIS!

AUX ECOUTES CE SOIR
CHRC QUEBEC à 7.45 pm.
CKAC MONTREAL à 7.15 pm.

OPERE PAR LA CANADIAN CANNERS LIMITED

La PASSION de FRIBOURG (Allemagne) en FRANCAIS
PALAIS MONTCALM
du 24 au 29 OCTOBRE
ADMISSION
TAXES COMPRISES
SOIREE :
Orchestre, 1.75 — 1.50.
Balcon, 1.50 — 1.25 et 75c
MATINEE :
Orchestre, 1.50 — 1.25.
Balcon, 1.25 — 1.00 et 50c
LOGES :
Soirée, 2.25; matinée 1.75
Une partie des recettes sera versée à la Société St-Vincent de Paul.
Matinées: Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi
Toutes commandes pour billets par la malle devront être adressées à: Casier Postal, 727, Québec.
TOUTES LES PLACES RESERVEES
Les billets seront en vente à partir de 10 heures mercredi matin au Palais Montcalm, Jos. Côté, Ltée, (suc. No 1) 50 rue de la Couronne, Jos. Côté, Ltée, (suc. No 5) coin St-Valier et St-Joseph.

ANNIE ROONEY
Par DARRELL McCLURE
No 152

24 Côte du Palais Dr L. ROBERT TEL : 2-1003
Spécialiste : Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies de la peau et du cuir chevelu. Maladies vénériennes

UN MESSAGE DU KAISER

L'ancien Empereur d'Allemagne envoie à la Ligue des Loyalistes, récemment ressuscitée, un message dans lequel il affirme : "Sans moi, vous ne pouvez rien".

Berlin, 1188. (Trad. de l'Assd' Press) —La dernière réponse de Guillaume III à l'invitation qui lui a été faite de remonter sur le trône d'Allemagne est un texte de l'Ecriture contenant ces paroles du Christ: "Sans moi vous ne pouvez rien."

Ce message a été envoyé hier soir de son exil de Doorn par l'ex kaiser pour être lu à une réunion de la Ligue des Hommes au Coeur Droit. Cette Ligue dite Ligue des Loyalistes s'est assemblée ce soir-là pour sa première séance depuis qu'on l'avait supprimée, il y a une dizaine d'années, à la suite du meurtre de Walter Rathenau, ministre des affaires étrangères du Reich et grand économiste.

Cette réunion, qui coincidait étroitement avec l'anniversaire de naissance du souverain déchu, fut l'occasion de voeux enthousiastes pour le rappel des Hohenzollern au trône. Le rév. Walter Richter-Reichheim, ancien prédicateur à la cour de Berlin, prononça un discours où il célébrait le règne de l'ex kaiser, et la salle, bondée de monde, faillit crouler sous les acclamations.

L'ex- kronprinz avait câblé ses félicitations, mais les seuls Hohenzollern présents dans l'assemblée étaient les deux jeunes fils d'Oscar, 5e fils de Guillaume II.

ARRESTATION

Ajaccio, Corse, 18.—Marc-Ange Ceccaldi, repris de justice très dangereux, recherché pour désertion, et qui avait, le 16 août 1931, tiré plusieurs coups de revolver sur les policiers qui voulaient l'arrêter à Reno, a été arrêté à Ajaccio lorsqu'il montait dans un fiacre en compagnie d'un jeune homme nommé Charles Fantino, mais qui avait des papiers au nom de Toussaint Cassanova.

Les deux malfaiteurs avaient sur eux deux billets pour le bateau Corte en partance pour Toulon.

GOODBYE PICCADILLY !

Est-ce le départ pour une nouvelle guerre? Non, pas encore; ces joyeux drilles sont en route pour l'Egypte, où ils doivent monter la garde. Ce sont des soldats du 1er Régiment de Dragons du Roi, de Feltham, Middlesex, partant pour l'Egypte avec leurs familles.

UN PRETRE EST ARRETE AU MEXIQUE

Les dépêches parlent d'insurrection religieuse, mais le gouvernement mexicain est sans informations officielles—Des troupes à Jalisco.

Mexico, 18. (Trad. de l'A. P.) — Le département de la guerre annonce que le 26e d'infanterie, fort de 600 hommes, a reçu l'ordre de partir pour le Jalisco, où la police a prétendu hier avoir étouffé dans l'oeuf une révolte religieuse.

On explique, cependant, que le régiment est envoyé là-bas uniquement pour renforcer les garnisons régulières dans l'état, et que le département est sans informations officielles touchant un prétendu soulèvement là-bas.

Des dépêches de Guadalajara, où la police a opéré hier une descente qu'elle dit fructueuse, annoncent qu'un prêtre, nommé Ramon Gonzalez, et deux femmes ont été arrêtés par suite de l'enquête menée au sujet du prétendu complot d'insurrection.

L'ecclésiastique, remis aux autorités, n'a rien voulu déclarer. Quant aux deux femmes, elles auraient été arrêtées lors de la descente de la police hier dans une maison suspecte, où elles seraient venues pour se pourvoir de feuilles de propagande à distribuer. On raconte que la police, qui voulait arrêter un autre ecclésiastique, en fut empêchée par un groupe de femmes qui batailièrent assez longtemps pour lui permettre de s'échapper.

Les autorités civiles prétendent avoir prévenu une manifestation anti-religieuse qui eût été le prétexte pour incendier plusieurs églises et le hall des Chevaliers de Colomb.

UN VOL

Dalhousie, 18. (D. N. C.) — Le petit restaurant de M. Adélard Richard, à Del River, a été visité par des voleurs et une valeur de $50.00 en marchandises a été volée. Les arrestations ont été faites et les accusés ont comparu devant le magistrat McNeil hier matin. Ce sont : Billie Narvie, Abraham et Jimmy Harquall et Jos. Lebillois. Les accusés ont été trouvés non coupables, faute de preuves.

UN ATTENTAT

Marseilles, 18.—Mlle Marguerite Tapié, 85 ans, demeurant à Marseille, a été trouvée râlant, à son domicile, par des voisins.

La malheureuse avait été attaquée par des cambrioleurs qui, s'étant introduits dans son appartement, dans le but de la voler, avaient tenté d'étrangler l'octogénaire à l'aide d'une corde.

Un incendie

Berthierville, 18—(P.C.)— Un violent incendie a détruit la résidence du Dr A.-D. Milot, dentiste de cette localité, ainsi que son garage et son automobile qui s'y trouvait à ce moment. Le feu origina dans la maison et avant que les pompiers volontaires aient pu combattre efficacement les flammes, elles se communiquèrent au garage. Les dommages se chiffrent à une somme approximative de dix mille dollars.

REMARQUES PIQUANTES D'UN JUGE

Le magistrat George Stubbs, de Winnipeg, dont les jugements originaux ont eu les honneurs d'une publicité nationale, fait une autre série de déclarations sensationnelles.

Winnipeg, 18. (Traduit de la Canadian Press) — Le juge George Stubbs, qui a déjà fait parler de lui pour ses jugements, a acquitté hier en cour de cinq individus accusés d'avoir eu des armes en leur possession l'été dernier, lors d'une grève dans une fabrique de boîtes où des "scabs" prenaient la place des grévistes.

Après avoir entendu les témoins à charge et à décharge, le juge a rendu un jugement où il dit, entre autres choses :

"La preuve n'est pas faite que les accusés ont lancé des pierres. Eux-mêmes le nient. Deux ont admis qu'ils portaient des bâtons, mais seulement pour leur légitime défense, prétendant que dans un choc avec la police en une occasion précédente, ils avaient été attaqués d'une manière injustifiable et malmenés par la police. Les accusés ont affirmé avoir été maltraités par plusieurs policiers durant et après l'arrestation.

Il est prouvé que la police a usé de force physique et de violence au-delà du nécessaire ou de ce qui pouvait convenir, et en partie pour punir les prisonniers.

Surtout en des temps comme ceux-ci, la peur est la passion dominante et contagieuse. Nous sommes quelques-uns pris de peur. Il semble impossible de faire face à la situation. Les gens sont affectés par la peur. Cette peur se manifeste par la force et des restrictions de tous côtés.

"De quoi avons-nous peur ? Redoutons-nous d'envisager les actualités et réalités de la situation ? Avons-nous peur de la pleine vérité, avec ses implications nécessaires et ses conséquences inexorables ?"

"Quant à moi, j'ai toujours essayé d'envisager les faits sans peur. On a cherché et réussi, et on cherche encore à m'en punir. Qu'il me soit seulement permis de déclarer bien haut que, si notre légalité est un édifice à ce point fragile que les quelques bouffées de critique lancées par moi l'ont mis en danger, il est grand temps qu'un ouragan l'emporte. Nous pourrons alors le remplacer par un autre répondant mieux aux besoins d'aujourd'hui."

Cadavres retrouvés

Chicoutimi, 18 (Spéciale) On a retrouvé, près de Jonquière, les corps de David et Etienne Bergeron, deux frères qui se sont noyés la semaine dernière lorsque le pont de la rivière Shipshaw s'est écroulé sous le poids du camion dans lequel ils voyageaient.

La compagnie Price en fermant les écluses de la Chute-aux-Galets a aidé considérablement ceux qui participaient aux recherches et dimanche avant-midi les deux cadavres étaient retrouvés près de Jonquière.

Le Dr Eugène Tremblay, coroner du district, a tenu une enquête et un verdict de "mort accidentelle" a été rendu par le jury.

FABRICATION CLANDESTINE DE L'ALCOOL

Le magistrat de district Emile Marin a prononcé hier plusieurs sentences contre des citoyens trouvés coupables d'infraction à la loi des Douanes et de l'Accise.

St-Hyacinthe, 18. (D.N.C.)—Plusieurs condamnations ont été portées aujourd'hui par le magistrat du district Emile Marin. Oscar Dubuc, de St-Michel de Rougemont, et Henri Messier, de St-Damase, ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir été trouvés en possession d'un alambic clandestin le 14 septembre dernier. L'arrestation avait été opérée par les officiers du Service Préventif des Douanes et de l'Accise après plusieurs jours de surveillance. L'alambic saisi était évalué à environ vingt mille piastres.

Les prévenus furent condamnés à un mois de prison chacun, à deux cents piastres d'amende et aux frais de la cause ou à six mois additionnels à défaut de paiement de l'amende et des frais. Le juge Marin ordonna en plus la confiscation de l'alambic et autres marchandises saisies en cette cause. Ovila Bolduc, de Ste-Hélène de Bagot, accusé d'avoir acheté des liqueurs alcooliques moyennant rémunération pour une autre personne, les 23 août et 3 septembre derniers, a plaidé coupable et fut condamné à deux cents piastres d'amende et aux frais ou à deux mois de détention à la prison commune à défaut de paiement.

Raymond Bergeron, de Ste-Hélène de Bagot, a aussi comparu sous la même accusation. Il a été condamné à cent piastres d'amende et aux frais ou à un mois de prison à défaut de paiement.

Ephrem Prud'homme, de St-Ephrem, d'Upton, a également comparu devant le juge Marin sous la même accusation. Il fut condamné à cent piastres d'amende ou à un mois de détention à la prison commune à défaut de paiement.

W. Kirouack, de St-Hyacinthe, accusé de voies de fait sur la personne de Hilaire Peloquin, a été trouvé coupable et condamné à quinze piastres d'amende et aux frais ou à un mois de prison à défaut de paiement de l'amende et des frais. Paul Forand, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations, a aussi comparu, l'accusé plaida non coupable, la cause fut remise au 22 octobre ainsi que celle de Richer vs Borduas.

DIMINUTION DU TAUX DE LA MORTALITE

D'après le dernier rapport publié par le Service provincial d'Hygiène, le taux de la mortalité a baissé dans une proportion intéressante au cours du mois de juillet.

Le taux de la mortalité chez les adultes et les enfants, dans la province de Québec, au cours du mois de juillet dernier, a baissé dans une proportion intéressante et comme le démontre le rapport que vient de publier le Service Provincial d'Hygiène que dirige le Dr Alphonse Lessard, de 13.2, 12.5 et 11.2 qu'ils étaient pour les premiers six mois de l'année, ils ont diminué, d'une façon générale, à 9.5 en juillet. Chez les enfants, le taux de la mortalité qui varia de 95.6 à 86.9 est descendu au cours du même mois à 85.5.

Pour les sept mois de l'année, le taux de la mortalité générale a été de 11.5 et celui de la mortalité infantile, de 90.1. Comme il est dit au rapport, les conditions éminemment favorables observées dans la province depuis le début de 1932 ont continué au cours du mois de juillet durant lequel sont enregistrés les plus faibles taux de mortalité de l'année, mais il est bon de noter que les taux enregistrés en juillet dernier sont les plus bas pour ce mois, depuis 1926.

S'il y a eu baisse dans la mortalité en juillet 1932, il y a eu aussi un décroissement dans les naissances et les mariages, depuis 1926. En juillet dernier, le taux des naissances a été de 25.9 contre 30.0 en 1931, 30.3 en 1930, 30.1 en 1929, 30.8 en 1928, 32.6 en 1927 et 31.3 en 1926.

Les mariages qui étaient dans une proportion de 7.1, 9.1, 10.3, 9.9, 9.2 et 9.0 de 1931 à 1926, ont été moins nombreux pour la période du mois de juillet 1932, avec un pourcentage de 5.8.

Avec la compilation des sept premiers mois de l'année, fait-on remarquer dans le rapport, nous obtenons une idée assez juste des taux annuels probables et nous pouvons maintenant espérer que 1932 se terminera avec un taux de natalité de 28.0, ce qui sera une diminution considérable sur 1931, et un taux de nuptialité de 5.0, ou à peu près, aussi une diminution.

Le taux de la mortalité générale devrait être de 11.5, soit une diminution de 5.7 p.c. sur l'année 1931 et une de 23.8 p.c. sur 1926, tandis que la mortalité infantile, avec un taux possible de 90.0, se trouvera à marquer une dimution proportionnelle de 13.6 p.c. sur 1931 et une autre de 32.9 p.c. sur 1926.

Durant le mois de juillet, les statistiques de la mortalité dans les comtés organisés en Unités sanitaires comparent très favorablement avec celles du restant de la province. En ce qui concerne la mortalité générale, les Unités en obtiennent une de 0.3 inférieure à celle de la province, en dépit du fait que cette mortalité de la province est déjà très basse. Mais, quant à la mortalité infantile, les Unités sanitaires marquent ce mois-ci un réel progrès. Durant juillet, nous enregistrons le plus faible taux de cette mortalité, non seulement pour l'année 1932, mais aussi depuis 1926. Or, dans les Unités sanitaires, le taux de la mortalité infantile descend à 66.6 par 1,000 naissances. Ceci démontre pleinement que le travail de ces organisations sanitaires obtient des résultats probants, même lorsque les conditions générales sont exceptionnellement bonnes.

	MORTALITE Gén.	Inf.
Province entière	9.5	85.5
Unités sanitaires	9.2	66.6
Restant	9.6	95.1
Cités de 20,000	10.2	120.1

Grave accusation

Lubeck. Allemagne, 18. (Trad. de l'A. P.) — Le dramatique procès de l'an dernier, au sujet de l'administration d'un vaccin antituberculeux à 76 nouveau-nés qui moururent ensuite, a son épilogue aujourd'hui dans l'accusation de négligence criminelle portée contre le Dr Karl Genter, spécialiste de Berlin, qu'on appela pour soigner 37 bébés malades abandonnés par les autres médecins.

Le Dr Genter parvint à en sauver 34, mais les trois autres moururent et il est accusé aujourd'hui de s'être servi d'une aiguille non stérilisée pour leur injecter le sérum dont on attendait la guérison. Ces trois bébés moururent d'abcès qui, allègue-t-on, se développèrent par suite d'une infection à l'endroit où fut injecté le sérum. Le procès du médecin est fixé au mois de novembre prochain.

MORTELLE QUERELLE

St-Etienne, 18.—Au cours d'une discussion dans un café de Saint-Etienne entre Jean-Baptiste Porte, 32 ans, teinturier ; Pierre Oriol, 28 ans, camionneur, et la soeur de ce dernier, Jeanne Oriol, femme Planchon, 26 ans, le premier nommé a tué à coups de revolver ses deux antagonistes.

Les victimes étaient bien connues de la police et d'assez mauvais renseignements ont été recueillis sur leur compte.

Elle Souffre Tant—Inutilement !

Presque la Prostration Nerveuse

LA connaissez-vous cette pauvre femme qui s'éveille la tête encore endolorie, les nerfs affaissés?

Combien de jeunes femmes ne travaillent que "sur les nerfs" parce que la faiblesse féminine leur a ravi force et santé?

Si seulement elles essayaient le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham! Il fortifie par son action tonique . . . procure un soulagement apaisant et réconfortant.

Procurez-vous aujourd'hui même une bouteille du liquide chez votre pharmacien. Ou bien essayez-le sous la forme nouvelle et commode de comprimés.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE

Lydia E. Pinkham

Seule la Chesebrough

fabrique la Gelée de Pétrole "Vaseline". Quand vous achetez, voyez la marque déposée "Vaseline" sur le tube ou le pot. Si vous ne l'y apercevez pas, c'est que vous n'obtenez pas le produit authentique. N'acceptez pas les contrefaçons, aussi coûteuses que le produit authentique, mais certainement inférieures.

Employez la Gelée "Vaseline" pour soins d'urgence, pour le bébé et nombre d'autres usages. Gardez-en toujours sous la main. Dans toutes les pharmacies.

Vaseline

MARQUE DEPOSEE
GELEE DE PETROLE

Fabriquée dans Québec par la
CHESEBROUGH Mfg. Co., Cons'd.
ave. Chabot, Montréal

Gare aux dangereux
GAZ D'ESTOMAC

Merveilleuse prescription--offerte directement au public
ELLE SOULAGE ET CORRIGE IMMEDIATEMENT!

Les gaz et l'aigreur d'estomac proviennent généralement de la mauvaise digestion et quel cortège d'affections accompagne cet état de choses—maux de tête, nervosité, insomnie, constipation et graves attaques d'indigestion.

Pour vous soulager ne vous contentez pas de prendre ces vieux remèdes de fortune qu'on trouve à la maison—pourquoi ne pas vous débarrasser de votre mal? Non seulement la Magnésie Bisuratée fait IMMEDIATEMENT disparaître les gaz douloureux, le ballonnement et l'acidité, mais elle calme encore tellement bien les parois irritées de l'estomac et de l'intestin qu'elle vous remet l'estomac de nouveau en parfait bon ordre de fonctionnement.

Prenez tout juste une cuillerée à thé de Magnésie Bisuratée dans un verre d'eau pour vous soulager IMMEDIATEMENT des douleurs causées par les gaz et par l'indigestion—et pour vous procurer une action normale de l'estomac prenez cette excellente formule après chaque repas jusqu'à ce que le malaise des gaz soit disparu.

La Magnésie Bisuratée contient d'excellents calmants et correctifs de l'estomac qui commandent le respect d'éminents médecins pour l'heureux traitement des cas les plus opiniâtres d'acidité, de gaz et de douleurs stomacales. Elle goûte bien bon marché. Se trouve chez tous les pharmaciens.

Il vous faut ce qu'il y a de mieux pour vos dérangements et gaz d'estomac — aussi demandez et faites-vous LIVRER la Magnésie Bisuratée.

MAINTENANT—
le Minard!

Gardez le Minard sous la main dans la maison. Vous ne savez jamais quand vous en aurez besoin! La NOUVELLE CAPSULE METALLIQUE scelle hermétiquement toute la force du liniment. L'empêche de se répandre. Facile à enlever pour usage. Frictionnez généreusement avec le Minard dans tout cas de douleur ou raideur musculaire, pieds endoloris, douleurs rhumatismales, etc.

Agents vendeurs :
Harold F. Ritchie & Company, Ltd., Toronto

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

LE PALAIS DE LA S. D. N.

Le nouveau palais de la S. D. N. aura un tiers de mille de longueur quand il sera terminé. On croit qu'il coûtera quatre millions de dollars. Le quart des frais sera soldé par l'Empire Britannique. Les cinq architectes qui l'ont conçu appartiennent à quatre nations : France, Suisse, Italie et Hongrie. Voici une partie des travaux de construction.

ECHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES *Pour des* NEUFS

$5 Cinq Piastres Comptant

— achète n'importe quel mobilier de chambre à coucher, salle à manger et Chesterfield. La balance à conditions très faciles. C'est le temps de vous débarrasser de vos vieux meubles et Tapis. Téléphonez 2-6851 et demandez notre évaluateur.

Cinq Meubles en Véritable Noyer

Pour Chambre à Coucher

Elégant mobilier en véritable noyer comprenant: Bureau de 40 pouces, Vanité Hollywood, de 40 pouces, chacun avec miroir Vénitien. Grande Commode et Lit double, et une jolie banquette pour la Vanité. **Aux conditions de cette vente** **$83**

Neuf Meubles Pour Salle à Manger

Tel Qu'Illustré

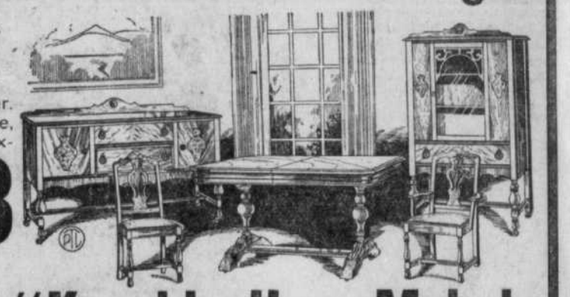

Tel qu'illustré.—Riche fini noyer. Buffet ; Vitrine à porcelaine, avec tiroir pour toiles ; Table extensible ; 5 chaises et un Fauteuil, sièges en cuir. **Aux conditions de cette vente** **$83**

Chesterfield "Kroehler" en Mohair

Tel Qu'Illustré

Tel qu'illustré. — Chesterfield, un **Fauteuil** de foyer et un Fauteuil **"Bunny"** ; superbe couverture en Mohair brun combiné avec un joli velours Jacquard sur un côté des coussins reversibles. Le devant de chaque meuble est cintré. **Aux conditions de cette vente** **$83**

DEUX AUTRES GRANDS SPECIAUX

Voyez nos trois jolis **mobiliers** pour Chambre à Coucher, Salle à Manger et Boudoir, avec Chesterfield **"Kroehler"** **Chacun à** **$59**

Trois autres mobiliers de Luxe en véritable noyer, pour les mêmes pièces. **Chacun à** **$125**

1000 Sets de Vaisselle EN Semi-Porcelaine Anglaise Avec Argenterie Wm-A. ROGERS

Quatre superbes dessins, que vous devez voir pour en apprécier la beauté et juger la valeur de cette offre. Importés directement d'Angleterre, le taux de la Livre Sterling nous permet ces bas prix étonnants.

OXFORD--96 Morceaux
Service pour 12 personnes
$15.95 comptant, ou, $4.95 comptant et deux paiements mensuels de $5.00. **$15.95**

Le Même Service :
Avec 50 morceaux d'argenterie "Salem"
$29.95 comptant, ou, $5.95 comptant et cinq paiements mensuels de $5.00. **$29.95**

CAMBRIDGE--98 Morceaux
Service pour 12 personnes
$16.90 comptant, ou, $5.90 comptant et deux paiements mensuels de $6.00. **$16.90**

Le Même Service :
Avec 50 morceaux d'argenterie Colonial
$32.90 comptant, ou, $6.90 comptant et cinq paiements mensuels de $5.50. **$32.90**

WINDSOR -- 101 Morceaux
Service pour 8 personnes
67 morceaux de Semi-Porcelaine, et 34 morceaux d'argenterie "Chippendale". **$24.75**
ou, $4.75 comptant et 4 paiements mensuels de $5.25

TRES SPECIAL
WINTON — 59 Morceaux.
Service pour 8 personnes **$4.45**
Le Même Service :
Avec 34 morceaux d'argenterie, dessin "Louis" **$8.65**

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE
142 -- RUE ST-JOSEPH -- 142

MUTINERIE A PORTSMOUTH

Les 900 détenus du pénitencier de Portsmouth, à Kingston, Ont., se sont mutinés hier et ont causé beaucoup de dommages à la propriété — Une enquête du ministre de la Justice.

Ottawa, 18. (Traduit de la Canadian Press)—L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, va faire enquêter à fond de la mutinerie des bagnards de Portmouth hier. La date de cette enquête n'a pas encore été fixée, le ministre attendant un rapport de Gilbert Smith, directeur par interim du pénitencier. D'après les informations parvenues au ministère, les bagnards demandaient du papier à cigarette et de plus longues récréations, et ce fut la cause de la mutinerie.

Bien qu'on eut fait venir de Kingston cent hommes de l'artillerie royale, ceux-ci ne prirent pas part, autrement que par leur présence, au rétablissement de l'ordre. Les gardiens du bagne tirèrent une dizaine de coups de feu dans l'air pour effrayer les forçats dont aucun ne fut atteint. Deux cas de blessure seulement à signaler. Un forçat perdit un doigt en "placotant" avec une machine et un autre eut une côte cassée.

Le désordre éclata au commencement de l'après-midi, comme les gardiens ramenaient de force au pénitencier une équipe de détenus mutinés à la suite d'une tentative d'évasion de quelques-uns de ses membres. Rentrés au bagne, les forçats se mirent à manifester, et pendant quelque temps on redouta une mutinerie sérieuse.

A 4 h. 30, comme une bande se barricadait dans l'un des pavillons centraux, à l'interieur de l'enceinte, on appela la troupe. Deux heures plus tard, cependant, l'ordre était rétabli, et à 7 heures tous les détenus enfermés dans leurs cellules où, à dix heures, on n'entendait plus ni tapage ni cris. Quant aux meneurs, ils étaient incarcérés solitairement.

Kingston, Ont., 18 (Trad. de la C.P.)—Le pénitencier de Portsmouth le plus important des bagnes canadiens, a failli être le théâtre d'une mutinerie fort grave hier. Trois heures durant la cour du bagne retentit des hurlements de plusieurs centaines de détenus (le pénitencier en compte plus de 900). Ceux-ci étaient en possession des forges, des ateliers où l'on casse la pierre et de ceux où l'on taille des vêtements; ils menaçaient d'y mettre le feu, mais une dizaine de coups de feu tirés dans l'air suffirent pour leur faire entendre raison.

On ignore encore l'étendue des dégats causés par la mutinerie, mais les rapports inofficiels indiquent qu'il y a eu considérablement de destruction dans les ateliers du bagne. Quant aux causes du désordre, on ne les connait pas encore très bien. On croit cependant que le refus opposé aux demandes de tabac et de récréation des détenus fut la cause directe de la révolte. Les forçats voulaient la radio dans le corridor central du bagne et ils s'indignaient qu'on leur refusât ce passe-temps.

Depuis près d'une semaine les autorités du pénitencier entendaient gronder le mécontentement. Les forçats avaient, semble-t-il, choisi avec soin leur heure, la faisant coincider avec une visite attendue du général Ormond, surintendant des pénitenciers. Cette visite n'eut pas lieu hier, mais les meneurs qui l'ignoraient donnèrent quand même le signal de la mutinerie.

Helsingfors, Finlande, 18. —Le tribunal d'Helsingfors vient de condamner 4 membres de la secte religieuse dont les pratiques essentielles consistaient à déterrer les morts et à se servir des ossements pour guérir les maladies et pour chercher des trésors cachés.

Les chemins de fer anglais emploient chaque année 4,000,000 de dormants pour leurs voies ferrées.

UN MASSACRE DE NOIRS AUX ETATS-UNIS

A la suite du meurtre d'un aide-shérif, la population du Senatobia, Mississipi, recherche l'auteur du crime et tue les nègres qu'elle rencontre — On dit que sept noirs ont été mis à mort.

Senatobia, Miss., 18.—(Traduit de l'Ass'd Press) — Les autorités enquêtent aujourd'hui des rapports d'après lesquels un certain nombre de nègres (entre 2 et 7) ont été massacrés au cours d'une battue entreprise pour trouver le meurtrier d'un aide-shérif. Cette battue se continue aujourd'hui. Le shérif Williams, père de l'aide assassiné, la dirige lui-même. "Nous n'avons pas découvert le nègre que nous cherchons, disait-il aujourd'hui, mais nous ne croyons pas avoir désormais d'ennuis avec lui."

Quant aux nègres massacrés, ils seraient au nombre de trois, si l'on en croit le District Attorney Thompson et le geôlier Dixon. Perry Poe, journaliste de Coldwater, rapporte de son côté avoir vu quatre cadavres, et avoir entendu dire que trois autres étaient tombés sous les balles des hommes faisant la battue.

Dixon raconte que "Judge" Crawford, cultivateur noir, un de ses fils et son gendre ont été tués dans un échange de coups de feu avec les individus lancés à la recherche de l'assassin, comme ceux-ci approchaient de sa maison. L'aide-shérif Alex Lloyd fut légèrement blessé dans cette échauffourée. La femme de Crawford et un autre de ses fils furent en outre blessés, ce dernier sérieusement.

A Joliette

Les anciens élèves du séminaire de Joliette, membres de l'amicale de l'institution, se réuniront demain soir à Joliette. L'hôte d'honneur sera l'honorable juge-en-chef de la Cour d'Appel, et ancien président de l'amicale.

Il y a deux semaines eut lieu au séminaire le conventum des finissants de l'an dernier. Plusieurs anciens de Québec y assistaient.

Craintes disparues

Montréal, 18—(P.C.)— Les craintes que l'on entretenait au sujet d'un couple que l'on croyait englouti dans un large fossé contenant cinq pieds d'eau, près de Saint-Lambert, ont été dissipées lorsqu'on les retrouva tous deux, Charles-K. Morre de l'état du Michigan et sa compagne, dans un garage voisin où ils étaient allés chercher du secours. Les deux voyageurs qui étaient dans une automobile traînant à l'arrière une remorque sur laquelle était attachée une chaloupe à moteur, avaient effectivement fait une chûte dans le fossé. Mais ils purent tous deux sortir avant que l'eau n'envahisse leur voiture et ils se tirèrent de cet accident avec des blessures très légères. Cependant, comme on n'avait retrouvé sur le lieu de l'accident que la voiture sans ses occupants, on craignait que ceux-ci ne se soient noyés.

Au Palais

L'honorable juge Gibsone, de la Cour Supérieure, mit hors délibéré, hier, la cause du Bureau des Commissaires des Ecoles Catholiques de la cité de Québec contre Dame St-Hilaire. Il s'agit, en cette affaire, de mésentente, au sujet de la délimitation de terrains adjacents ou contigus, dans le quartier Montcalm.

Dans la cause de Séguin contre Bertrand, l'honorable juge Gibsone a maintenu la poursuite, vu le défaut de la défense de faire sa preuve.

DOUBLE NOYADE

Trois-Rivières, 18. (D. N. C.) — Antonio Martin, 24 ans, de St-Jacques-des-Piles, et Auguste Blanchette, 19 ans, de La Tuque, ont perdu la vie dernièrement en travaillant au flottage du bois en haut du barrage de la Gabelle. Ils se trouvaient avec quatre compagnons dans une chaloupe quand celle-ci chavira. Tous deux furent incapables d'atteindre le rivage. Les recherches poursuivies par La St-Maurice River Boom & Drive Co., pour retrouver les corps de ces victimes de l'onde n'ont donné aucun résultat.

UNE ARRESTATION

Trois-Rivières, 18. (D. N. C.)— Un jeune homme de Victoriaville, Roland Lepage, a été arrêté aux Trois-Rivières par les détectives Leblanc et Gauvin alors qu'il était en possession d'un lot de cigarettes d'une valeur de $100. L'arrestation fut opérée sur l'appel téléphonique du chef de police de Victoriaville à l'effet qu'on venait de cambrioler le magasin de Rhéault & Frère et qu'on y avait pris pour $500 de cigarettes Roland Lepage aurait admis à la police trifluvienne qu'il avait liquidé pour $400 de cigarettes à Arthabaska en venant aux Trois-Rivières. Lepage sera remis entre les mains de la police de Victoriaville.

JEUNE MEURTRIER

Nancy, 18. — Un jeune homme de 18 ans, Jean-Marie Xélot, employé depuis 1931 comme domestique de culture chez les époux Quille, fermiers à Crantenoy, et qui avait été congédié par ses patrons, en raison de sa brutalité à l'égard des bestiaux a tiré cinq coups de revolver sur Mme Quille qui a été tuée.

Le meurtrier a été arrêté peu après au buffet de la gare de Nancy.

INCENDIE

Toulon, 18.—Le feu s'est déclaré dans un atelier de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, à La Seyne-sur-Mer, et s'est répandu dans les cales de construction.

Le Dr Mazenc, maire, et M. Lamarque, conseiller général de La Seyne, ont immédiatement alerté tous les services communaux qui, étant insuffisants, furent aidés par les pompiers de l'arsenal de Toulon envoyés par la préfecture maritime.

Les dégâts sont considérables.

VOL AUDACIEUX

Schwarzen, Allemagne, 18. — Quatre jeunes gens ont attaqué, en pleine rue, une voiture de l'Allgemeine Deutschen Creditanstalt servant au transport des fonds de cet institut financier, et ont dérobé 250,000 francs.

Ils ont pu s'enfuir en automobile avant l'arrivée de la police.

Une lettre ouverte par M. le maire

(Suite)

tances, a été accusé de favoriser le lait pasteurisé ou les Laiteries ; est-ce que sa conduite de samedi dernier à la Laiterie Laval, alors qu'il se substituait à Monsieur Côté pour expliquer les avantages et les beautés de son industrie, est-ce que le fait que monsieur Allard lui-même, durant une heure vantant à la classe des voyageurs les qualités supérieures du lait pasteurisé, est-ce que cette conduite n'est pas de nature à faire planer davantage des soupçons sur son impartialité vis-à-vis des fournisseurs de lait à la Ville de Québec quels qu'ils soient ?

Monsieur le Maire, nous avons toujours pris monsieur Allard pour le chef des inspecteurs du lait quelsque soit les fournisseurs. Nous n'entreprendrons pas dans cette lettre de discuter de la pasteurisation ou du lait cru, cependant, nous n'avons pas vu dans le rapport, que monsieur Allard ait fait mention aux Voyageurs de l'état dans lequel se trouve le lait que les cultivateurs fournissent aux laiteries et qui arrive à la laiterie au-delà de 36 heures après la traite (le lait du samedi est expédié seulement le lundi).

Monsieur la Maire, est-ce que nous devons comprendre que le Docteur Martin et Monsieur Allard vont continuer indirectement leur campagne pour l'embouteillage du lait en faisant visiter les Laiteries et en vantant les bienfaits de la pasteurisation, etc. ?

Monsieur le Maire, est-ce là leur manière d'observer l'ordre que vous avez donné à vos employés de cesser immédiatement toute campagne pour l'embouteillage du lait ?

En terminant, Monsieur le Maire, nous vous demandons quelle autre conduite pourrait tenir des employés ou des intéressés que celle de faire visiter ces laiteries à un moment favorable et d'en publier des rapports dans les journaux. Si ce n'est pas là de la réclame pour l'embouteillage, qu'est-ce que c'est ? Pourrions-nous savoir si le Docteur Martin et Monsieur Allard étaient aux services des Laiteries, s'ils auraient fait autrement que ce qu'ils ont fait samedi dernier ?

Veuillez agréer monsieur le Maire nos sentiments respectueux et dévoués.

L'Association des Laitiers de Québec
Wilfrid SAVARD prés.

La session provinciale

"La session aurait sans doute eu lieu avant la fin de l'année 1932", a déclaré hier l'honorable Premier Ministre, si les circonstances ou quelqu'événement imprévu l'avaient exigé. Mais jusqu'ici, absolument rien n'est encor survenu qui ait donné lieu de convoquer les Chambres avant le début de janvier."

Aujourd'hui, l'honorable M. Taschereau est à Montréal. Il sera de retour demain matin et présidera à la réunion du Conseil des Ministres.

Capacités de travail du juge blessé

(Suite)

dans la négative.

— o —

Il y a tabac et tabac. Un M. Morency se disait ça, sans doute, dans le "smoking car" des C. N. R., entre Lévis et St-Romuald, le soir du 5 novembre 1931.

Un M. Côté lui tendait sa blague, avec une obligeance ainsi formulée :"

Tu sais, Morency, tu peux le prendre "toute", mon tabac. T'as $5,000 en banque, mais ça fait rien."

Le conducteur du train arriva et dit à Côté :

"Faites donc pas tant de train".

Morency, de son "côté", objurgeait ainsi Côté:—

"Change donc de discours".

Un instant avant que le train eut stoppé, ce fut une alerte dans le train.

Le conducteur courut au point où cette excitation se produisait.

Le train avait déjà stoppé. On était rendus à St-Romuald.

Un rassemblement, sur le quai de la gare, le long duquel était étendu Côté.

Aujourd'hui, en Cour Supérieure, devant M. le juge Gibsone, se déroule, à ce sujet-là, le procès en dommages de Côté contre Morency.

Le procès de Brunet à la cour

(Suite)

judiciaire sous l'autorité du protonotaire."

Le procureur de la défense, Me Choquette, répliqua en citant la loi qui dit que le témoin doit comparaître devant le juge ou le protonotaire. "C'est tellement le cas, poursuivit-il, qu'il est clairement stipulé que s'il s'élève des difficultés devant le protonontaire, les parties doivent être renvoyées devant le juge pour adjudication. S'il est vrai que le parjure peut être commis devant un tribunal "de facto", il faut au moins que ce tribunal "de facto" existe."

L'avocat de la défense cita des jugements rendus en Alberta et Saskatchewan sur lesquels il appuie ses prétentions, et ajouta que même en admettant que le Dr Brunet ne se serait pas objecté à l'absence du protonotaire, il manque une chose essentielle au dossier, son consentement qui n'apparait d'aucune façon.

Le point est assez intéressant, comme on le voit, et c'est probablement la première fois qu'il se présente dans un procès à la Cour des Sessions.

M. le juge Fortier a pris l'objection de la défense en délibéré et rendra jugement vendredi prochain.

Les seuls témoins entendus, aujourd'hui, avant que cette objection ne fut présentée, ont été M. Labonté, sténographe officiel de la Cour Supérieure, qui a sténographié les déclarations du Dr Brunet, et M. Alphonse Germain, député-protonotaire, qui a déclaré avoir assermenté le Dr Brunet mais n'avoir pas assisté à l'examen.

M. le juge Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, a présidé, aujourd'hui, à l'audition de la cause de Ernest Alain, accusé d'avoir détourné à son bénéfice, une somme de $22 qui lui avait été confiée pour l'achat de matériaux, dans des travaux de plomberie à lui confiés par M. Ludger Boucher, plaignant. La preuve est maintenant en délibéré et jugement sera rendu la semaine prochaine.

M. le juge Fitzpatrick a aussi entendu la cause de Jean Couture, de Lévis, accusé de recel, en rapport avec un vol d'outils dans la boutique de M. L.-P. Gagnon, à St-David, il y a déjà quelque temps.

Le projet d'annexion à l'étude

(Suite)

de Québec qui devra payer, en fin de compte."

Si l'annexion est décidée, une autre question se posera, celle de la représentation, au conseil, du territoire annexé. Des échevins de Québec-Ouest sont sous l'impression que l'un d'eux aura le droit de siéger au conseil de ville de Québec, mais la charte de la cité ne donne pas ce droit et le comité peut fort bien décider que Québec-Ouest fera à l'avenir partie du quartier St-Sauveur.

Ce dernier quartier ne s'agrandira pas indéfiniment sans réclamer une représentation adéquate au conseil de ville et cela donnera prise à ceux qui veulent absolument obtenir de la Législature le droit d'ajouter un troisième échevin aux deux qui représentent déjà le quartier à l'hôtel de ville.

Le public de Québec attend donc avec intérêt les discussions que le projet soulèvera et le "Soleil", comme toujours, en donnera un compte-rendu fidèle.

Raid de la police

Les policiers de la division des moeurs, sous la direction du sous-chef Bigaouette, ont fait une razzia dans le quartier du Palais hier soir et dix huit filles, jeunes et vieilles, ont dû prendre le chemin de l'hôtel-de-ville après avoir ramassé à la hâte les quelques piastres dont elles auraient besoin pour payer leur écot à la cité.

Elles ont toutes plaidé "coupable" aujourd'hui devant le recorder DesRivières pour défiler ensuite au bureau du comptable de la cour où elles laissèrent collectivement une somme de $506.50.

Les détectives Beaudoin, Smith et Rochette procédèrent aux arrestations.

Juge de paix

Montréal, 18 (P.C.)—Le premier juge-de paix chinois au Canada, a été nommé aujourd'hui, lorsque Gordon Yuen, interprète chinois au palais de justice, a été assermenté comme tel. Sa commission vient de lui être remise.

Chez POLLACK

Les Spéciaux Annoncés Aujourd'hui représentent de Véritable Economies

ROBES de Cérémonie

Tel que présentées par Pollack pour les Nouvelles Modes d'Automne

Les dîners de cérémonie durant la saison d'Automne demandent quelque chose de nouveau en fait de robes — et POLLACK va au-devant de vos désirs en annonçant d'élégantes robes qui ne manqueront pas de plaire aux plus exigeantes.

Description

Robes de cérémonie pour le dîner ou le soir en crêpe ou satin rugueux ainsi qu'en satin uni. Modèle à longue silhouette, nouvelles manches bouffantes ou sans manches, garnitures d'autruche ou de franges.

Couleurs en vogue, Rose, Pêche, Poudré, mais, Vert, Blanc ou Noir.
Tailles : 14 à 44 ....

$14.95

3e Plancher

Voyez nos Vitrines au Théâtre Capitol

Uniformes "Ever-Smart" pour Garde-Malades

$2.95

Style 1. — Modèle une pièce avec plis plats sur le devant et ceinture. Grandeurs 32 à 40

Style 2. — Modèle "Prince de Galles" à devants croisés avec revers, ceinture au dos. Grandeurs : 32 à 42.

Style 3. — En "Rep" de la meilleure qualité avec ceinture, devant "Tuxedo", 36 à 42.

Style 4. — Modèle à devants croisés, taille haute, jupe godée. 32 à 44.

Un autre joli style, non illustré ici, ouvert jusqu'au bas, pouvant se croiser des deux côtés, garnis de boutons. 32 à 44.

3e Plancher

A notre Nouveau Rayon de Laine à Tricoter

Spécial ! Laine "Red Rose" 4 Plis --- La Balle 10c

Nous avons le contrôle de cette laine pour la partie basse de la ville.
Balles de 1 once, 4 plis — très douce et de qualité supérieure. Couleurs : Bleu Poudré, Jaune, Rose, Azur, Brun, Bourgogne, Ecarlate, Pêche, Buff, Merrygold, Marine. Blanc, Noir. **Spécial** 10c

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTÉE.

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

BOVRIL est du Boeuf Liquide

Bovril est du boeuf concentré. C'est du boeuf condensé jusqu'à devenir fluide; il garde la saveur naturelle, l'albumine et la fibrine sous la forme la plus raffinée et la plus digestible.

Faites-vous des forces avec BOVRIL la bonté concentrée du boeuf

UN NOUVEAU TORPILLEUR

Voici le torpilleur français "VAUQUELIN", contruit en conformité avec les stipulation du programme naval de 1928-1929. Il a été lancé dernièrement à Dunkerque par le contre-amiral Durand-Viel. Il a reçu le nom d'un marin qui s'est illustré dans la geurre de Sept Ans, pendant laquelle les Anglais ont lancé leurs forces à l'assaut de Québec.

Chez POLLACK

Dépositaires des CORSETS Grenier

Les Corsets pour l'Automne

Quelle que soit votre toilette —pour l'après-midi, — la soirée ou le bal,—une question très importante se pose invariablement. . .

Les lignes de votre taille.

Laissez nos corsetières expérimentées vous ajuster correctement. . . et bien en harmonie avec les styles de la présente saison.

Prix assortis.
Qualité supérieure.

3e Plancher

O'CONNELL OBTIENT UNE AUTRE DECISION SUR CHARLIE BEAUPRE HIER

Le Club Sportif de Québec, qui a succédé à l'ancien Gymnase National, est entré hier soir dans sa seconde semaine d'existence en enregistrant un nouveau succès dans ses chiffres d'assistance, aussi forte que lors de la première soirée. Un très bon programme avait été préparé par le matchmaker Jos. Montminy mais il n'a pas fourni dans son ensemble la qualité de boxe du programme d'inauguration, du moins pour les trois premiers matches.

La finale, qui opposait Barney "Babe Face" O'Connell à Charlie Beaupré, a toutefois été meilleure que le match Rousseau-Burney et a donné lieu à une véritable bataille "aux points" dont l'habile Babe Face est encore sorti vainqueur haut la main à la fin des dix rondes. Bien que plus avantagé sur la longueur des bras, Charlie Beaupré ne sut pas manier un jab assez effectif pour tenir l'Irlandais à distance tandis que O'Connell faisait un superbe travail pour profiter de toutes les ouvertures que Beaupré lui laissait. Moins dur cogneur que ce dernier, Babe Face savait reprendre le dessus par la précision de ses coups tandis que ses feintes habiles et sa défense déjouaient les meilleurs coups de Charlie. Il y eut tout de même des échanges assez durs à partir de la septième ronde, alors que les deux adversaires parurent vouloir régler l'affaire par une mise hors de combat mais les coups de O'Connell n'avaient pas la force voulue pour descendre Beaupré rapidement tandis que l'endurance de l'Irlandais avec son habileté à amoindrir la portée des coups de Charlie n'en faisaient pas une proie facile pour ce dernier. C'est la dixième ronde qui fut la plus mouvementée, quand Beaupré et O'Connell s'engagèrent dans une série de solides échanges qui les ébranlèrent tous les deux sans cependant amener un résultat définitif. O'Connell avait tout de même accumulé assez de points pour gagner la décision de deux juges. M. McDermott fut le seul à voter pour un verdict de match nul. Beaupré pesait une demi-livre de plus que son adversaire à 129 1-2.

McNAUGHTON-K. O. FRISCO

En semi-finale, de six rondes, Ralph McNaughton (131 1-2) a remporté sur K. O. Frisco, de Burlington, Vermont (130), une décision qui n'a pas été reçue de la même manière par tout le monde. Les uns furent en faveur du verdict rendu par les juges, d'autres auraient préféré un match nul et d'autres encore auraient aimé mieux une décision en faveur de Frisco. A part d'un verdict de match nul il nous semble qu'il aurait été difficile de rendre autre chose qu'une décision en faveur de McNaughton. Frisco n'était pas un adaversaire quelconque pour Ralph et il avait une droite capable de faire des ravages s'il n'avait pas décidé si brusquement de reculer sur la défensive dans les dernières rondes. McNaughton reçut tout de même un dur choc, à la cinquième ronde, quand Frisco lui porta à la mâchoire un solide crochet de gauche qui faillit lui être fatal. Ralph tomba mais seulement pour l'espace d'une seconde et put reprendre bientôt son aplomb.

E. DORVAL-F. BELANGER

Une décision qui manqua aussi de popularité ce fut celle accordée unanimement par les juges à Frank Bélanger (136) sur Eddie Dorval (133 1-4) à la fin de leur match de six rondes. Visiblement beaucoup plus expérimenté que le jeune Eddie Dorval, Bélanger mena assez facilement les hostilités durant les cinq premières rondes bien que l'on s'aperçut, à partir de la quatrième ronde, que sa résistance commençait à faiblir tandis que Dorval se battait tout aussi courageusement, sans toujours voir ses coups atteindre leur but. Mais six rondes c'était déjà plus qu'il en fallait à Bélanger avec un adversaire aussi tenace que Dorval, et si le protégé de Létourneau avait plus d'expérience il aurait pu gagner de façon décisive dans cette dernière reprise, alors que Frank était réellement à sa merci, et c'est probablement le succès de Eddie dans cette ronde qui fit oublier l'avantage que Bélanger eu dans les cinq autres. Malheureusement, au lieu d'attaquer "ouvert", au moment propice, Dorval se contenta d'employer le jab.

LES PRELIMINAIRES

Dans la première préliminaire, Young Lamothe (101) a remporté la décision sur Young Bernard (110 1-4), au bout de quatre rondes. Bernard donna une piètre exhibition de ses capacités dans la première ronde mais il se reprit un peu dans les rondes suivantes, de manière à permettre au juge Burret de voter pour un match nul. MM. Coveney et McDermott votèrent cependant pour une décision en faveur de Lamothe.

DESROSIERS-CANTIN

Dans la seconde préliminaire, Frenchy Desrosiers (117 1-4), de retour dans le ring après une absence de plusieurs mois, a essayé de faire quelque chose contre Roger Catin (120), qui semblait incapable de rien faire. Desrosiers remporta facilement la décision.

Les arbitres furent Jack Adams, pour les préliminaires, et M. N. McDermott pour la semi-finale et la finale. Les juges étaient MM. Coveney, Burret et McDermott.

L'appel a été maintenu

Montréal, (P.C.) 18 — Par un vote de 27 à 3 le comité exécutif de la Quebec Amateur Hockey Association a maintenu l'appel de la ligue Intermédiaire Mont Royal réclamant un standing senior, a-t-il été annoncé hier. Le vote a été pris par malle.

Il y aura une assemblée ces jours-ci pour régler la question.

A ST-RAYMOND

YOUNG LAMOTHE, le protégé de Ludger Lamontagne, qui figurera en finale dans la séance de boxe qui sera donnée demain soir à St-Raymond.

SONNENBERG FAIT PIETRE IMPRESSION

Montréal.—L'ombre de "Dynamite" Gus Sonnenberg luttait hier soir contre Charlie Strack, à l'aréna Mont-Royal, et sortit victorieuse du combat.

L'ancien champion du monde, dont la performance est généralement si attachante, nous est revenu décoloré. La victoire qu'il obtint si péniblement hier soir contre Strack n'a rien du triomphe; au contraire.

La finale d'hier soir n'était pourtant pas dénuée de rudesse—loin de là. On échangeait les horions sans ménagements, mais sans art, sans cette sournoiserie apparente qui soulève l'indignation de l'assistance. Et M. Sonnenberg avait oublié sa provision si fameuse de "dynamite". Mais il obtint la première chute par un coup de bélier, nous dit-on. En effet, c'est en jouant au boutoir que l'ancien champion du monde terrassa son adversaire, au bout de 24 minutes. Heureusement, il s'ensuivit un écrasement et Sonnenberg eut une chute moins discutable.

Ils revinrent, et se bousculèrent pesamment et suscitèrent des ennuis à l'arbitre Jimmy McKimmie, qui gaspilla beaucoup d'éloquence à admonester les combattants, dont les tactiques déloyales se multipliaient prodigieusement.

Strack obtint tout de même la deuxième chute au moyen d'un nelson doublé d'une clef de bras; tout cela appliqué avec les jambes.

Le public eut-il quitté l'aréna immédiatement qu'il n'aurait rien perdu, car la reprise suivante fut littéralement fade. Tout ce qu'on en peut rapporter, c'est qu'elle se couronna d'une chûte en faveur de Sonnenberg au bout de 7 minutes et 55 secondes. Le vainqueur doit rencontrer Deglane la semaine prochaine.

Avec des élèves aussi dociles que Louis Allaire, on'on substituait hier soir à Antonio Mariono contre Georges Zarynoff dit le comte, celui-ci pourrait s'improviser instructeur et faire afficher : La lutte en une leçon. Car le russe a servi une magistrale râclée au canadien-français, variant les acrobaties, évitant une foule de prises.

Après 16.55 minutes de ce jeu inégal et malgré les velléités d'Allaire de donner dans la brutalité, le combat prit fin en faveur de Zarynoff.

Finale- "Dynamite" Gus Sonnenberg prend deux chutes sur trois contre Charlie Straack. x

1—Sonnenberg, 25.15 m; 2—Straack 16.30 mins; 3—Sonnenberg, 7.55 mins.

Semi-finale. Zarynoff prend une chute sur Louis Allaire en 15.55 mins

Préliminaires : Yvon Robert bat Louis Law : 1 chute en 25.35 mins.

Frank Judson et Jack Ganson font match nul de 20 minutes.

Alfred Mercier et Raoul Simon annulent au bout de 15 mins.

Arbitres : Eugène Tremblay et Jimmie McKimmie.

ART. ROSS ARRIVERA AVEC LES BRUINS EN NOTRE VILLE DEMAIN

Boston, (P. A.) — Le gérant des Boston Bruins a annoncé que son club commencerait son entraînement à Québec mercredi en vue de la prochaine saison de la N. H. L. Ross arrivera à Québec avec une escouade composée de quatre lignes d'avants, trois joueurs de défense et le vétéran "Tiny" Thompson, comme gardien de buts. Ross a aussi laissé entendre que les Bruins, qui décrochèrent la dernière position dans la section américaine, l'an dernier, à joueur du hockey "scientifique", retourneront, cette année, à leur vieux style de "bumping" qui les mena dans la série Stanley, il y a deux ans.

Les lignes d'attaques des Bruins sont composées de Marty Barry, Dit Clapper, Percy Gabraith, Frank Jerwa, Harry Oliver Jack Beattie, Art. Chapman, et les nouvelles acquisitions, Nels Stewart, anciennement des Montreal Maroons ; Billy Burch, ci-devant des N.-Y. Americans, et Frank Ingram, obtenu des Chicago Black Hawks. Les défenses sont Eddie Shore, Lionel Hitchman et Joe Jerwa.

Les Bruins vont s'entrainer à Québec avec les Boston Cubs, leur club-école de la Canado-Américaine avant d'ouvrir la saison à Toronto, le 10 novembre, ils joueront des parties d'exhibition à Québec contre les Cubs, les Quebec Beavers, champions de l'Est du Canada, et les Canadiens.

Le standing de George Owen, ancienne étoile du club de football de Harvard, et joueur de défense des Boston Bruins, était encore problématique, hier soir, lorsque le gérant Art. Ross annonça les grandes lignes de son plan d'entrainement. Owen, qui est employé dans un bureau de courtage de cette ville, ne fera pas connaitre sa décision avant le premier novembre. Jusqu'ici, cependant, aucun joueur des Bruins n'a encore signe son contrat. Owen ne sait pas s'il jouera cet hiver.

PITTSBURGH SE RETIRE POUR 1933

London, Ontario, P.C.)—Pittsburgh ne sera pas représenté dans la ligue de hockey Internationale cet hiver et ses joueurs seront mis sur le marché, soit à vendre ou à louer. La nouvelle a été annoncée hier par E. Whitehill représentant les intérêts du club au meeting des directeurs hier.

On a adopté une cédule de quarante parties pour chaque club et l'ouverture de la saison a été fixée au 11 novembre alors que Détroit jouera à London et que le Cleveland ira jouer à Windsor. Buffalo jouera à Syracuse le jour suivant.

Le système de la série de détail de l'an dernier sera encore en vigueur, c'est-à-dire que les quatre premiers clubs figureront dans le play-off.

Veech nie la nouvelle

Chicago. (P. A.) William-L. Weech, président des Chicago Cubs a nié carrément aujourd'hui que son club avait l'intention de mettre sur le receveur Hartnett, le lanceur Pat Malone et Kiki Cuyler. Weech a déclaré qu'il ne songeait qu'à la vente de quelques joueurs d'importance secondaire. Il a fait cette déclaration pour rectifier une nouvelle d'un journal new-yorkais annonçant pour plusieurs clubs des ligues majeures l'une des plus grandes ventes de joueurs vues dans l'histoire du baseball.

LES NEW-YORK AMERICANS S'ENTRAINENT

Oshawa Ontario.—Avec une équipe de quarante joueurs sur la glace les New-York Americains de la N. H. L. sous la direction de Joe Simpson et les New Haven Eagles sous la direction de Eddie Powers ont commencé leur campagne d'entrainement ici hier. Simpson faisait ses débuts comme leader des Americains. Tous les joueurs réguliers et une foule d'aspirants étaient présents. Les gardiens de buts sont, avec Worters, Forbes, Roberts et Timmins, tandis que les défenses sont composées de Dutton, Brydge, Ayres, Dutkowski, Pringle, Speyer, Radley, Doran. Ce dernier est un amateur qui essaie de faire le grade. Ceux qui sont sur la liste des avants sont: N. Himes, McVey, Patterson, Convey, Shephered, T. Filmore, Keating, Martin, Juhn, Collings, Jackson, Wilson, Padden, Jarvis, Milks, Burton, Picketts, Chouinard, Whittles, Boucher, Boucher, Burmeister, Masseger, Hughes, et Thorstonsin. Deux autres amateurs, Kelley et Turner sont aussi sur les rangs.

Au village Huron

Un grand euchre concert aura lieu à la salle Kondiaronk de Lorette, mercredi le 26 octobre 1932, à 8 heures p.m., sous les auspices du club de hockey "Le Victoria". Il y aura de magnifiques prix à gagner.

L'orchestre de l'"Aiglon" fera les frais de la musique.

Mimico gagne le championnat

Toronto, (P.C.) 18— Mimico a gagné hier le championnat senior amateur de la crosse de l'Ontario Amateur Lacrosse Association en battant Fergus au score de 4 à 3 dans la partie décisive d'une série de deux dans trois. Mimico jouera contre le Verdun, champion de Québec, dans la finale de l'est canadien mercredi soir.

LE LORETTEVILLE

M. EDOUARD DURAND, qui a été réélu président du club de raquetteurs Loretteville.

LETOURNEAU ARBITRERA A ST-RAYMOND

Répondant aux invitations de l'organisateur de la grande soirée de boxe de St-Raymond demain soir, le dévoué gérant des boxeurs locaux, Gene Létourneau a accepté de remplir le rôle d'arbitre dans le rond. On sait que Aurélien Lamothe de St-Raymond rencontrera le dur à cuire Young Fleming dans la finale.

Il n'est pas besoin de faire l'éloge de ces deux boxeurs et de l'action qu'ils apporteront à leur bataille, Lamothe que ses concitoyens ont vu à l'oeuvre en septembre dernier essayera de remporter la victoire pour une sixième fois car en Fleming, qui est reconnu surtout pour son endurance, il se pourrait bien qu'à la dernière ronde, il y ait des surprises.

Encouragé encore hier soir par sa victoire sur Young Bernard, Lamothe sera certainement ovationné par ses amis de St-Raymond mais les amateurs de la place ne pourront pas faire autrement que d'admettre que Fleming lui sera un dangereux adversaire et que s'il en sort victorieux il l'aura bien mérité.

La semi-finale ne sera pas facile à gagner ni pour l'un ni pour l'autre lorsque Young Mitchell fera face à l'élusif Roger Cantin.

DesRosiers aura du vrai bois dur à cogner quand il frappera sur le "tought Harry Shae, à qui il concèdera plusieurs livres en pesanteur.

La rencontre attendue avec le plus d'impatience est celle de l'assommeur de St-Raymond, surnommé le boulé du comté de Portneuf, Vincent Déry qui "s'essayera" sur Henri Ouellet de cette ville.

De St-Raymond on nous apprend que plusieurs centaines viendront de tout le comté pour voir cette fameuse rencontre qui promet des sensations. Déry aurait-il présumé de ses forces en rencontrant Ouellet ? les amateurs le sauront mercredi soir.

Et comme dessert une question de championnat mettra en présence Laurêat Gingras et Paul Genest pour décider lequel est le champion de St-Raymond.

Létourneau comme nous l'annonçons plus haut n'aura donc pas la besogne facile et il fallait un homme de son expérience pour avoir à diriger des rencontres aussi bien balancées.

ASSELIN A COMPLETE SON PROGRAMME POUR DEMAIN A L'ARENA

Le promoteur Asselin a complété hier le programme de la soirée de lutte qu'il donnera demain à l'Aréna, en ajoutant les noms de Alfred Mercier, Yvon Robert, Raoul Simon et Frank Judson sur la carte où le comte Zarynoff et Gus Sonnenberg figureront en finale. Yvon Robert et Mercier lutteront dans un match de 30 minutes limité à une chute tandis que Raoul Simon et Frank Judson ouvriront la soirée dans une rencontre limité à une chute ou quinze minutes. Tel que déjà annoncé, Charlie Straak et Tony Marino feront les frais de la semi-finale.

Ce sont ces deux derniers matches qui constitueront les pièces de résistances de la soirée et Sonnenberg devrait nous donner avec le comte Zarynoff une exhibition comme on en a rarement vû ici. Zarynoff est un genre d'adversaire difficile pour un lutteur du calibre de l'ex-champion et si l'on ne peut favoriser le lutteur russe pour une victoire on peut s'attendre du moins à ce qu'il fasse une lutte mouvementée au roi du "flying tackle". Acrobate consommé, Zarynoff est considéré à juste titre comme l'un des lutteurs les plus agiles qui soit à l'heure actuelle et ses récentes performances sur le ring québecois nous l'ont révélé dans toute sa souplesse et son extraordinaire agilité. Reste à voir si les tactiques d'acrobatie qui lui ont réussi avec des adversaires du type de Mercier pourront être aussi effectives avec Sonnenberg. L'ancien champion peut le disputer avec avantage avec le Russe en fait de rapidité à l'action et quand il joue du "flying tackle" il devient un véritable bolide contre lequel il n'est pas facile de se garer. En somme c'est une finale qui promet de l'action mais elle ne sera pas du même genre que la semi-finale entre Charlie Straak et Tony Marino. La présence de Straak dans ce numéro suffit pour nous assurer un combat dur et brutal, le seul probablement de la soirée car les deux préliminaires mettent en présence des lutteurs qui ont l'habitude de s'en tenir strictement à la lutte quand on ne les force pas à faire autrement.

CLUB DE HOCKEY "LE SOLEIL"

La direction de notre club est à organiser un grand tirage de billets réservés pour la saison de hockey 1932-33. Comme on le sait, les officiers de la Railway-Paper ont décidé de mettre les sièges des loges en vente comme réservés, pour la somme de cinquante centins. C'est précisément 50 de ces sièges que le Club de Hockey du "Soleil" fera rafler, sous la forme de 25 passes doubles, c'est-à-dire qu'il y aura 25 gagnants de deux billets réservés chacun, pour toutes les joutes régulières de la saison. Ces billets se vendront 10c chacun, 3 pour 25c., et 12 pour $1.00.

LE CAMBRIDGESHIRE

Newmarket, (P. C.) — G. Dorigen Lukewarm de G. Lambton, était le favori hier chez les parieurs pour gagner le Cambridgeshire qui sera couru ici le 26 octobre prochain. Les autres chevaux qui prendront probablement le signal du départ sont cotés comme suit : —

Totaig : 10 à 1 ; Glannarg : 100 à 7 ; Andrea : 17 à 1 ; Double Arch et Diamantee : 18 à 1 ; Pricket, Beneficial et Diolite : 22 à 1 ; Ada Dear : 25 à 1 ; Link Boy : 28 à 1 ; Wyvern, Royal Athlone, Slipper, Gadennis et Stoswald : 33 à 1 ; Thaouka et Blue Dist : 40 à 1 ; Duccecagon et Sea Cat : 66 à 1.

CHOCOLATE VS TOMMY PAUL

Détroit. — (P. A.) — Le promoteur Scotty Monteith a annoncé hier que tous les arrangements, sauf la signature des contrats, avaient été bâclés pour un match entre Kid Chocolate et Tommy Paul, de Buffalo, pour le championnat poids-plume le mois prochain.

LES LEAFS EN FAILLITE

Toronto. — Le Toronto Baseball and Athletic Club qui possède une franchise dans la Ligue Internationale a décidé de prendre une action en liquidation à un meeting des directeurs et des actionnaires. Il y a quelques jours déjà on avait annoncé un fort arrérage de taxes pour le stade du Toronto.

VOUS AVEZ RAISON!

● En effet, vous avez tout à gagner et rien à perdre en essayant la FINE LAME BLEUE de Gillette. En tout point un nouveau confort et nous en garantissons l'absolue satisfaction.

La Fine Lame Bleue est faite en sus de la Gillette régulière dans le paquet vert.

LA BOXE

(COMBATS D'HIER)

Philadelphie.—Stanley Poreda, Jersey City, bat aux points Tommy Loughran, Philadelphie (10); Don Petrin, Jersey city, bat aux points Frankie Cawley, Pittston, Pa. (6)

Charleston, S.-C. — Joe Knight, Cairo, Ga., bat aux points George Nichols (10).

Paris — Walter Neusel, Allemagne, bat aux points Larry Gains, Toronto, Ont, (10); Maurice Griselle, France, met hors de combat Raoul Bianchi, Argentine (6).

Des Moines, Ia. — Rick Daniels, Minneapolis, bat aux points Biger Roy Williams, Chicago (10).

Newark, N. J., Tony Galento, Orange, N. J., met hors de combat Natie Brown, Californie (1).

Louisville, Ky. — Primo Carnera, Italie, met hors de combat Jack Taylor, New-York, (2); Art. Schultz, Covington, Ky, bat aux points Al Hamilton, Cincinnati (8), décision des journalistes.

Tampa, Fla. — Manuel Quintero, Tampa, bataux points, Lope Tenorio, Philippines (10).

Défaite de Larry Gains

Paris, (P. C.) — Larry Gains, nègre de Toronto, qui détient le championnat poids lourd de l'empire britannique a été battu aux points par l'Allemand Walter Neusel hier. Le titre de Gains n'était pas en jeu.

Dempsey ne pourra pas arbitrer

Boston — La commission de boxe du Massachussetts a refusé aujourd'hui à Jack Dempsey le droit d'arbitrer le match de douze rondes pour le championnat poids lourd de la Nouvelle Angleterre jeudi soir. Les commissaires ont déclaré que la rencontre était trop importante pour en charger un "outsider" et qu'ils avaient de meilleurs arbitres que Dempsey dans l'Etat.

Les malchances de McGill

Montréal, 18 — Après avoir éprouvé un dur handicap dans l'absence forcée de trois joueurs, voilà maintenant que l'équipe de rugby de l'Université McGill se trouve privée de coach. En effet Frank Shaughnessy est forcé de rester au lit pour quelques jours à cause d'une attaque de grippe qu'il a contractée dans la fin de semaine désastreuse du voyage à Toronto où les gilets rouges furent battus par les bleus. Le capitaine Don Young, a pris charge de la pratique d'hier. Krukowski et Young qui étaient sur la liste des blessés, pourront jouer contre le Queen's, à Kingston, samedi prochain. Hammond ne pourra pas prendre part à cette partie. Ces trois joueurs furent blessés lors de la dernière partie contre l'Université de Toronto.

Salle Frontenac

Partie jouée le 15 octobre 1932
A la Salle Frontenac
BOSWELL OFFICE

Bélanger, L.	115	92	154	361
Poliquin, L.	125	103	82	310
Copeman, R.	137	103	106	346
McCord, R.	*128	117	128	373
Laplerre, R.	108	109	107	324
Totaux	613	524	577	1714

Gagne 2 parties

BOSWELL "ALL STARS"

St-Pierre, E.	100	75	137	312
Vézina, O.	107	88	90	285
Cloutier, H.	81	136	92	309
Boucher, R.	86	124	143	353
Carswell, P.	98	113	103	314
Totaux	472	536	565	1573

Gagne 1 partie.

A l'Ancienne-Lorette

Adélard Portin et P.-Henri Robitaille, de l'Ancienne-Lorette, lancent un défi à Armand Boutet, de l'Ancienne-Lorette pour une course de 9 milles. S'adresser à M. Léopold Voyer, de l'Ancienne-Lorette.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

PATINAGE A L'ARENA

La glace de l'arena sera à la disposition du public pour le patinage, tous les soirs de la semaine, sauf mercredi, nous demande-t-on d'annoncer aujourd'hui. Patineurs et patineuses sont priés de remarquer que les pratiques des joueurs du "Soleil", annoncées hier, n'empêcheront aucunement les gens de patiner. Ces jouenrs ne feront que des pratiques de patinage.

Vous Aussi Conviendrez qu'il n'existe pas de saveur plus délicieuse que celle du Gin de Kuyper—célèbre depuis plus de quatre cents ans.

BOUTEILLE de 10 onces
$1.20
Vendu aussi en bouteilles de
26 onces $2.85
de 40 onces $4.25

GIN de KUYPER

N'acceptez pas de succédané.
JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695
ROTTERDAM - HOLLANDE

Les joueurs les plus utiles

New-York, —Voici la liste des joueurs qui ont été reconnus comme les plus utiles dans la ligue Nationale et qui ont été choisis comme tels par l'Association des chroniqueurs du Baseball depuis.

1924—Dazzy Vance, Brooklyn.
1925—Rogers Hornsby, St-Louis.
1926—Bob O'Farrell, St-Louis.
1927—Paul Waner, Pittsburgh.
1928—James Bottomley, St-Louis.
1929—Rogers Hornsby, Chicago.
1930—Hack Wilson, Chicago.
1931—Frank Frisch, St-Louis.
1932—Chuck Klein, Philadelphie.

Les anneaux

Avis est par la présente donné qu'il y aura assemblée de la Ligue d'Intérieure, mercredi soir, à 8 heures précises, au local du club St-Jacques au No 292¾, rue St-Olivier. Les délégués des clubs en faisant partie devront sans faute y assister.

Buck McKenna résigne

Toronto, (P.C.)—Buck McKenna, coach des Toronto Argonauts, a résigné ses fonctions hier et les officiers de ce club de rugby sont actuellement à la recherche d'un remplaçant.

UN MAGNIFIQUE TROPHEE

M. A.-J. LORD, 6, rue Deslauriers, a fait un beau coup de fusil lorsqu'il a abattu un superbe orignal, à Vandry, comté de Champlain. Il nous rendait visite, au "Soleil", ce matin, où nous avons été à même d'admirer le magnifique trophée qu'il rapporte de sa partie de chasse. L'orignal pesait 1,300 livres et ses bois mesurent 43 pouces.

Plus commode que jamais

DANS LE NOUVEAU FLAÇON DE 13 ONCES

"Gardez-en à portée de la main"

Bouteille de 26 oz. aussi procurable

COGNAC HENNESSY

★ ★ ★

EMBOUTEILLÉ À COGNAC, FRANCE

Pour la jeune Mère

C'EST UN VRAI —PAIN— LIQUIDE

Le Porter Champlain est la nourriture par excellence pour la jeune mère qui nourrit son bébé, car il contient, sous une forme agréable et parfaitement assimilable tous les éléments nécessaires pour soutenir ses forces.

Le Porter Champlain est agréable au goût et se digère sans effort; il est prescrit par les médécins et employé régulièrement dans les hopitaux.

Porter Champlain

Fabriqué par
LA BRASSERIE CHAMPLAIN
BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANCAISE

CHEZ LES OUVRIERS

Bourse du Travail

CE SOIR : Le Conseil des Syndicats Catholiques de Québec.

DEMAIN : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

Au Secrétariat

DEMAIN : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR :: Le Comité Exécutif du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Le Conseil des métiers alliés de la construction. Alliance Internationale des employés d'élévateurs à grains, local 18006.

DEMAIN : Fraternité Unie des charpentires menuisiers d'Amérique, local 730. Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 217.

Funérailles de Mme L.-C. Giguère

Les restes mortels de madame Mathilda Shink, épouse de M. Louis-Charles Giguère, employé civil, décédée dimanche dernier, à l'âge de 67 ans et 7 mois, ont été inhumés mercredi le 12 octobre dans le cimetière St-Charles. D'imposantes obsèques ont eu lieu en l'église du St-Esprit. Un long défilé composé des parents et des nombreux amis de la famille a escorté le corbillard de la résidence mortuaire jusqu'à l'église.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte M. Louis-Charles Giguère; ses fils, MM. Alphonse, Adélard et Adrien; son frère, M. O.-N. Shink; ses petits-fils, MM. Alfred, Eugène ,Philippe Robert et Paul-Emile, Letarte; ses beaux-frères, MM. David Chamberland, Eugène Cloutier et Armand Dupuis; ses gendres, MM. William Letarte, J.-A. Laliberté, Armand Beaudry, Arthur et Maurice Roy ; ses neveux, MM. Herménégilde et Abel Shink, Eugène Cloutier, H. Morissette, Rosario Lortie et Ovila Chamberland ; ses cousins, MM. Joseph Chamberland et Paul Lacoursière.

Dans l'imposant cortège, nous avons remarqué : MM. Oscar Drouin, M. P.P., le commandeur Dr Arthur Leclerc, le commandeur P.-H. Corriveau, le commandeur P.-H. Couillard, le Dr A. Simard, Philippe Corriveau, C. R., F.-X. Galibois, Narcisse Drolet, Alfred Marois, W. Charest, J. Boiteau, Télesphore Simard, Télesphore Verret, Eugène Corriveau, Nap. Minguy, R. Leblanc, Georges Roy, Henri Matte, Anatole Corriveau, G.-A. Dufresne, J.-E. Goupil, J.-A. Laurendeau, Nap. Leclerc, W. Reason, O. Garant, U. Després, P. Lachance, Alfred Tremblay, J.-A. Lefrançois, Laval Paquet, Gérard Dussault, Paul Dussault, J.-A. Lebel, J. Desroches, Jos. Boucher, O. Caouette, Eugène Giroux, Emeric Desharnais, W. Giguère, Donat Bollard, Jos. Thivierge, L. Robitaille, J.-A. Bergeron, Louis Picard, H. Reason, Eléar Bruneau, Achille Careau, L. Biron, J.-A. Delâge, Georges Roy, Joseph Guay, L. Lachance, Edgar Déchêne, W. Mitchell, Télesphore Verret, jr., Edgar Desrosiers, W. Pouliot, Alexandre Normand, A. Cormier, L. Cormier, A. Voyer, E. Bouchard, E. Vincent, O. Chamberland, C. Drouin, E. Poitras, J.-A. Côté, Albert Pruneau, J. Côté, Nap. Garneau, J.-E. Pouliot, Roméo Rousseau, etc.

A l'église du St-Esprit, c'est M. l'abbé Létourneau, curé de la paroisse, qui a présidé la levée du corps et chanté le service.

A la tribune de l'orgue, la chorale a chanté la messe en grégorien. M. W. Létourneau accompagnait à l'orgue. M. Jules Lépine, de la maison Germain Lépine, Limitée, dirigeait les funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille en deuil l'hommage de ses plus vives condoléances.

Pour les missions

Montreal, 17. (D. N C.) — Une imposante cérémonie eut lieu hier soir à l'Oratoire Saint-Joseph à l'occasion du départ de quatre missionnaires de la Congrégation des Pères de Ste-Croix. Ces missionnaires sont les RR. PP. Omer Desrochers et Eugène Poirier et les RR. FF. Ambroise et Flavien. Le Frère Ambroise et le Père Desrochers sont de vieux missionnaires, ce dernier notamment passa plus de 20 ans dans les missions chinoises.

Les quatre missionnaires partiront demain à 7 heures pour Vancouver. Ils s'embarqueront de cette ville pour Yokohama hamedi. De là ils se dirigeront vers Chittagong en passant par Hong Kong, Singapore et Calcutta. Ils arriveront à destination le 5 décembre prochain, après avoir accompli un voyage de sept semaines, presque complètement par eau.

Rhumes des Enfants Sont Mieux Traités Extérieurement

Arrêtez-les en une nuit. Ne "droguez" pas; frictionnez à l'heure du coucher

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

Feu Mme I. Watters

D'imposantes funérailles ont été faites, vendredi dernier, à Mme Irène Watters, en l'église St-Patrice sur la Grande Allée, où la défunte était avantageusement connue et estimée par les nombreux amis qu'elle comptait.

La dépouille mortelle était exposée à la demeure de son père, M. Alfred Hutchison, 136, rue St-Cyrille, où un long cortège se mit en marche pour l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par le Révérend Père McCandlish, qui officia durant le service funèbre assisté des RR. PP. O'Donnell et Enright comme diacre et sous-diacre. Des solis firent rendus par les membres de la chorale St-Patrice qui chanta la messe de requiem.

Conduisaient le deuil ses deux fils, MM. Georges et Harold Watters; son père, M. Alfred Hutchison; ses deux frères, MM. Elwood et Arthur Hutchison; ses beaux-frères, MM. Lucien et Edward Watters, Fred et Francis Hutchison; son oncle, M. William Murphy, et un cousin, M. Ray Murphy. Dans le cortège se trouvaient MM. Thomas Whelan, de Montréal, W.-J. Whelan, de Québec, et Son Honneur la maire Lavigueur.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Patrice où le révérend Père Kelz récita les dernières prières.

Nous réitérons nos condoléances sincères à la famille éprouvée par cette perte cruelle.

Un jugement

L'honorable juge D'Auteuil, de la Cour Supérieure, vient de rendre sa décision, dans la cause d'Arménie Petit-Rochon contre Maria Rochon et al.

En cette affaire, la demanderesse voulait obtenir l'annulation d'un acte de partage relatif à des meubles et immeubles situés à St-Ubald de Portneuf. La Cour déclare nul ce partage qui attaquait dame Arménie Petit-Rochon.

C'EST LE FOIE QUI FAIT QUE VOUS VOUS SENTEZ SI MISÉRABLE

Stimulez la Bile de Votre Foie et Obtenez un Nouveau Bail de Vie. Pas Besoin de Calomel.

Pour que vous vous sentiez bien portant et heureux, il faut que votre foie déverse deux livres de liquide biliaire dans vos intestins chaque jour de votre vie.

Sans cette bile, des troubles se produisent promptement. Vos aliments ne se digèrent pas comme ils le devraient et vos intestins sont paresseux. Votre nourriture se corrompt en vous et tout votre système est miné par les déchets toxiques. Vous souffrez d'indigestion: malaise des gaz, du ballonnement, des brûlements d'estomac et de l'aigreur. Vous êtes la proie des maux de tête. Vous avez la langue comme coatée, un mauvais goût dans la bouche, l'haleine fétide et la peau vilaine. Vous n'avez rien de l'entrain d'une personne en santé. De fait, vous êtes une ruine générale.

Comment pouvez-vous espérer mettre complètement fin à un état comme celui-là en ne prenant que de simples stimulants de l'intestin tels que sels, eaux minérales, huiles, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou cérélos? Ils ne sauraient stimuler la bile de votre foie.

Evitez le calomel (mercure). Achetez une boîte des anciennes et recommandables Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie). Entièrement végétales, sûres, non-violentes, inoffensives. Elles vous stimuleront le foie sans vous causer de troubles. Recouvrez la sensation de joulssance de la vie.

Ne gaspillez pas votre argent en succédanés. Soyez bien précis. Demandez par leur nom et faites-vous donner les Carters. Cherchez le nom de Carter sur l'étiquette rouge. 25c. chez tous les pharmaciens. 47F

-VOYAGES-

Pour NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE et WASHINGTON

Ne manquez pas d'emprunter ce train fameux pour vous rendre à Washington. Vous passerez par Hartford, New Haven, New York (gare Penn.), Philadelphie et Baltimore. Correspondance commode à New York pour la plage fashionable d'Atlantic City, sans changement de gare.

Wagon + compartiments-salon (club), wagons-lits et wagon-chambrettes (à deux couchettes). Wagon-restaurant de Springfield à New York et Washington. Voitures de première classe.

M-40FR

par le WASHINGTONIAN

Le train faisant raccordement quitte la Gare du Palais tous les jours à 3 h. 15 p. m. (H. N. E.)

Renseignements complets aux Bureaux des Billets, en ville, 19 rue Sainte-Anne et à l'Hôtel Saint-Roch, téléphone : 2-8301.

CANADIEN NATIONAL

La Plus Extraordinaire VENTE à UNE PIASTRE qui se soit jamais vue!

s'ouvrira MERCREDI 19 Octobre A NOTRE MAGASIN DE ST-SAUVEUR

Pour se continuer JEUDI VENDREDI ET SAMEDI

Profitez de cette vente pour vous procurer à bas prix, les marchandises dont vous aurez besoin pour l'hiver. Bas, sous-vêtements pour toute la famille, tissus à la verge etc. Dans bien des cas, votre piastre en vaudra deux, durant cette vente.

ETOFFES à MANTEAUX — Un lot d'étoffes à manteaux comprenant des draps velours, suédine frise, tweed, etc., dans une grande variété de teintes. Val. de 1.50 pour..... $1.00 la verge

BOUFFANTS EN COTON OUATE — La meilleure qualité. Marque Penman. Couleurs bleue, rose, bèche. pour dames. Grandeur 34 à 44. Prix rég. 59c..... 3 POUR $1.00 | Pour fillettes. Grandeur 20 à 34. Prix Rég. 39c..... 4 POUR $1.00

BAS en cachemire de laine et soie avec hausse élastique pour dames Régulier 69c..... 2 PAIRES POUR $1.00

PANNEAUX — Magnifiques panneaux de dentelle avec frange. Dessins attrayants Grandeur 1 x 2 1-4 verges. Prix rég. 39c Spécial..... 3 pour $1.00

Couvertes en Flanellette — de première qualité, Blanches ou grises avec rayures roses ou bleues pour lits doubles. Spécial..... $1.00

RIDEAUX avec frille — Rideaux à la paire, en mousseline, 21 pouces par 2 1-2 verges, avec frille, valence et attaches de couleurs. spécial..... 2 paires pour $1.00

Economisez!

COTON A DRAP blanchi marque "Wabasso" d'excellente qualité largeur 8-4 Prix rég. 45c. Spécial... 3 verges pour $1.00

COTON A DRAP non blanchi, largeur 8-4 très belle valeur à 35c. Spécial..... 4 verges pour $1.00

Combinaisons — en coton ouaté, de première qualité, pour homme Toutes les pointures. Valeurs régulières de $1.49 Très Spécial..... 1.00

CREPE PLAT — Excellente valeur de crêpe plat artificiel dans toutes les nuances à la mode pour robes ou doublures. Valeur rég. de 69c..... 2 verges pour $1.00

Bouffants POUR DAMES — un lot d'échantillons de bouffants en cachemire demi-pesanteur. Valeur régulière, 39 et 49c. Spécial..... 5 POUR $1.00

BAS POUR DAMES — Bons bas de cachemire ou laine soie, toutes les nuances..... 3 paires pour $1.00

Flanellette Blanche — Bonne flanellette blanche, d'un fini doux et duveteux, 27 pouces de largeur. Prix rég. 18c Spécial..... 8 verges pour $1.00

Broadcloth — Imprimé pour robes de maison 36 pouces de large. Prix rég. 15c..... 10 vgs pour $1.00

BROADCLOTH, un lot de broadcloth imprimé pour robes de maison, largeur 36 pouces. Prix régulier 15c. Spécial..... 10 verges pour $1.00

PURE TOILE à ROULEAUX — pour serviettes ou essuie-mains, Valeur rég. de 15c. Spécial..... 10 vgs pour $1.00

COTON à Rouleau — avec bordures de couleurs pour serviettes ou essuie-mains. Spécial..... 13 vgs pour $1.00

CHEMISES pour GARCONS, un lot de chemises en broadcloth de fantaisie avec collet séparé. Pointures 11 à 12 1-2. Prix régulier 69c pour clairer à..... 3 pour $1.00

CAMISOLES et CALECONS en laine écossaise pour garçons. Rég. 89c..... 2 pour $1.00

COMBINAISONS EN LAINE — écossaise, St-Georges 100% laine. Grandeurs 40-42 et 44 seulement. Valeur rég. de $2.50 pour..... $1.00

TOILE A NAPPE — Bonne toile à nappe damassée blanche ou avec bordures de couleurs, 56 pouces de largeur. Val. rég. 49c spécial..... 3 verges pour $1.00

Camisoles EN LAINE — blanche de bonne qualité avec épaulette large ou manches courtes, toutes les pointures pour dames. Prix rég. 1.25 et $1.50 pour..... $1.00

SPECIAL D'OUVERTURE FLANELLETTE RAYEE — 2000 verges de flanellette rayée, toutes les couleurs pâles ou foncées et d'excellente qualité, largeur 27 pouces. Prix régulier 15c..... SPECIAL 10 verges pour $1.00

VESTES EN LAINE ET CHANDAILS — Un lot d'échantillons de vestes en laine et chandails pour hommes, dans plusieurs lignes valant jusqu'à $2.50 Spécial..... $1.00

CAMISOLES ET CALECONS — en laine côtelée crème, ou en laine écossaises, garanti 100% pure laine. Toures les pointures pour hommes. Valeur rég. 1.50 pour..... $1.00

CHEMISES POUR HOMMES — 50 douzaines de chemises en broadcloth unies ou de fantaisie, avec collets attachés ou séparés. Plusieurs soldes de lignes valant jusqu'à $1.50. Spécial..... 2 pour $1.00

COTON JAUNE EXTRA FORT — 40 pouces de largeur Valeur régulière, 15c. Spécial..... 10 verges pour $1.00

EDREDON — Bonne flanellette édredon pesante, et duvetée sur les deux côtés dans une grande variété de patrons choisis pour kimonos. Valeur rég. 39c. Spécial..... 3 verges pour $1.00

TELESPHORE SIMARD

710-716 rue St-Vallier, St-Sauveur Tél.: 3-1950

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6065
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0349
BOIVIN J.-B., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
GAGNON J.-Albert, épicier, 384 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier, Tél. 7840
JOS COTE, (ltée)
Succursale No 1, 60 rue de la Couronne. Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 2-3139
Succursale No 4, 15 rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0593
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Publie Tél. 4-0082
Succursale No 7, 426 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Publie Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foye. Publie Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 127 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. ..... 2-1606&31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUC P.-Edm., 152, St-Jean. Tél. 2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Est. Tél. 2-4790a11
FRANCOEUR L.-A., Pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-EDO., 766 St-Vallier. Tél. 4-0423
GARNEAU L.-P., 470 rue St-Francois. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0788
GIGUERE ARTHUR, Ave Royale Beauport. 4-0563
GIROUX ADELARD, 91 de Rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 146 1-2 3ème rue Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P., 129. Tél. 112
MARTEL L.-E. Pharmacien, 32 Côte du Palais. Tél. 2-4870
PAGEAU J., 599 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 2-2083
ROUCY PAUL-B., pharmacien, 81 Ave Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS DEMANDES, homme et femme pour Québec et banlieue. Ouvrage continuel facile, plaisant. Ecrire à casier 513, le "Soleil", Québec. 18oct-3fs-1b

AUTO FORD TUDOR 1931, en parfait ordre, à vendre à très bon marché. Pour acheteur sérieux. Adresse: 11b d'Argenson, tél.: jour, 3-0343. 17-18-22oct. -1b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, réfrigérateur, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon tél.: 2-1093. 24sept-26fs-5r

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate, Turnbull, tél.: 4-0361. Salaberry, tél. 6987. Ilta 4-0131. Très modernes à partir de $35.00. S'adresser au concierge. 29sept-26fs-5f

APPARTEMENTS STE-FOY, 1 avenue Murray, logements 5 chambres plus chambres bains modernes, plancher bois dur, eau chaude à l'année, clair de tout, prix raisonnable. C. Fournier, 35, des Remparts, tél.: 2-4962 ou concierge appt. 20. 6oct-26fs-5r

4 APPARTEMENTS meublés, chauffés et clair de tout à louer, situés 10, côte du Palais. Pour location s'adresser M. Roméo Girard, tél.: 2-3369. 13oct-26fs-5r

APPARTEMENT moderne, eau chaude à l'année, chauffé, vivoir, cuisinette, chambre bain, cuisine d'été, clair de vidanges. S'adresser J.-A. Gaulin, 2983½, st-Joseph, tél.: 0618. 15oct-3fs-5f

APPARTEMENTS LAVAL, 16, rue Laval, 5 et 6 pièces, chauffés, poêles à gaz, glacières, monte-charge, eau chaude à l'année, salle à déjeuner meublée, endroit paisible, tél.: 2-5051. 17oct-6fs-5r

APPARTEMENTS PRINCESS, 196, rue Saint-Jean, meublés ou pas meublés, eau chaude à l'année, 2 chambres t chambre de bain, cuisinette. S'adresser au concierge, app. 15. 13oct-6fs-5r

DEUX APPARTEMENTS à louer, meublés, chauffés, entrée seule, gaz, lumière, chambre de bain. S'adresser 366½, du Roi, tel.: 3-3279. 17-18-20oct-5f

APPARTEMENT meublé, frigidaire compris, de 4-3-2 et 1 pièce plus chambre de bain, situés aux appartements Lincoln et avenue St-Denis. Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 17oct-6fs-5r

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suite 2-3-4 appartements, meublés avec gaz, électricité, près 2e rue et 3e avenue et Pont Dorchester, Prix réduit. S'adresser 50, 3e avenue, tél.: 4-4350. 18-19-21-22oct- 5f

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville. Aux prêts remboursables, mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau 4-2918 rés. 2-2459. 22sept-26fs-7f

ARGENT à prêter sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau, Picher, notaire, 640, rue St-Jean, Québec, téléphone: 3-1161. 21sep-26fs-7f

$$ SUR HYPOTHEQUE, en ville par montants de $500, $1,000 $2,500.00, $5,000.00, $10,000.00 à $15,000.00. S'adresser à Grenier & Fortier, notaires, No 47, rue Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, Québec, tél.: 6479. 27sept-26fs-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 3-3926 sonnez 2. 12oct-26fs-7r

The Royal Trust Company

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 88, St-Paul, tél.: 2-4031. 4-6-11-13-18-20-25-27oct-7r

ARGENT DEMANDE

EMPRUNT. On demande $5000.00, première hypothèque, maison brique solide, 4 logements, bien située. Evaluation municipale $11,000.00. S'adresser par lettre à casier No 425 "Le Soleil. 30sept-26fs-8b

LA COMMISSION SCOLAIRE de Courville, Belcourt, Abitibi, demande $1,000.00 à emprunter par billet à un an. Intérêt 6% avec autorisation de la Commission Municipale de Québec. S'adresser à Emile Garneau, sec.-trésorier, Belcourt, Abitibi. 14oct-5fs-8b

ARTICLES DE MENAGE

LES VIEUX MEUBLES de style auront toujours leur valeur. Economisez en les faisant remettre à neuf par des experts. Bois, nettoyage, rembourrage, vernissage, polissage. Prix défiant toute compétition. Téléphonez 4-3541 et nous vous rendrons pour vous faire des prix. Marier & Tremblay, Ltée, 42 rue du Pont, à 50 pas du Blvd Des Foss. 27sept-26fs-9b

PIERRE DENIS, moulin Singer, chesterfield, chaises, berceaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, habits, pardessus. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 6oct-26fs-6r

FOELES USAGES. Vous trouverez à nos départements poêles usagés, poêles parfaite condition, prix ridicules, conditions paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Avons aussi laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 24sept-26fs-9r

J.-E. TURGEON & CIE, 162, du Pont, balayeuse électrique, gramophones, commodes, divanettes, poêles, habits, set salon, moulin à coudre, petite charrette, moulin Singer à pièces, pour cordonnier. Achetons à domicile et payons haut prix. 18oct-4fs-9r

A VENDRE un chesterfield, un cabinet à graduation, un pupitre et deux chaises de cuisine, 61, Grande-Allée. -9r.

POELE A GAZ "McClary" 4 feux, entièrement émaillé, drab et brun, valeur de $78.00 pour $17.50. S'adresser M. Baillargeon, à la Cie d'Agence Québec Gaz Co., la Couronne. 13oct-6fs-9r

AMEUBLEMENT de 6 pièces à vendre. Aussi logement à louer. S'adresser 491, 12e rue, Visible de 9 hrs à midi ou de 6 à 8 hrs p.m. 14oct-4fs-9b

BARGAIN, 3 machines à coudre à vendre en très bon ordre, visible de 8 à 9 hrs a. m, 347, 3e avenue. 14oct-3fs-9b

ACHETONS à domicile. A vendre gros poêle de cuisine, poêle à l'huile, carrosse anglais, couchettes, set de chambre, poêle à gaz, moulin Singer, commode, buffet, set salle, vitrine, table de chambre, table chesterfield, écran, garde-robes, fournaise, G. Brousseau, 26, St-Nicolas, tél.: 2-0196. 15oct-4fs-9r

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE, Buick 7 passagers 1927, **en très bon ordre, frais peinturé au vrai prix de bargain.** Seulement $150.00 à un prompt acheteur. B'adresser 98 9ème Rue, ou tél.: 4-1863. j-n-c

GARAGE ANDREWS. Réparations générales, accessoires pour Ford. Livraison 1929, 2 Chevrolets, neufs et usagés, ainsi pour bicyclettes. Parties électriques pour toutes marques d'automobiles. A vendre plusieurs chars usagés. Ouvert 6 h. a.m., à minuit tous les jours de l'année. 134-6-8 boulevard Langelier, tél.: 3-3738. 8oct-26fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES. Je suis acheteur de chars usagés, de différents modèles et différentes marques, à des prix d'occasion. J.-A. Bergeron, marché St-Roch, 228, de la Couronne, tél.: 3-1916. 14oct-26fs-11f

AUTOS USAGES

PAIGE SEDAN de Luxe 1929, Plymouth coupé 1930, Essex coach 1929, Willys Knight Sedan, Dodge senior, Chevrolet Sedan 1929, Ford Roadster 1929, Ford Panel 1 tonne, 1929; Truck Dodge, 1½ tonne, 1931, roues jumelles. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiement si désiré. Morisset & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6629. 17oct-6fs-11f

A VENDRE, Hudson Coach 1926, en parfait ordre avec licence, bon marché. Ecrire casier 511 le "Soleil". 15oct-4fs-11b

AUTO CHRYSLER Sedan en bon état pour du comptant demandé pour personne responsable. S'adresser 357, St-Jean, -11b

NASH SEDAN 1932, Big Six, à vendre pour prompt acheteur. Téléphonez 2-7041, local 18. 18oct-6fs-11b

ROUTIERE FORD avec siège rumble, modèle 1929, en bon ordre. S'adresser le soir à 3, place Berthelot, tél.: 2-1951. 18oct-2fs-11r

AUTO USAGE, Durant Sédan, 4 cylindres, très bonne condition à vendre à sacrifice ou à échanger pour une routière. S'adresser entre 6 et 7 heures, tél.: 4-1229. 18oct-3fs-11b

A VENDRE, CHEVROLET Sedan, Landau 1929, 2e série en parfaite condition. Occasion pour celui qui a besoin d'un petit char bon marché. S'adresser entre 6 à 7 h. p.m., 233, 2e avenue. 18oct-4fs-11b

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc Vendons et achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1204, St-Vallier, tél.: 4-1006. 18-20-22-25-27-29-31oct. 2-4-5-8-10nov.-11f

AUTOMOBILES DEMANDES

ECHANGERAIT RADIO DeForest Crosley modèle 1930, 8 lampes, d'une valeur de $200 pour automobile coupé en condition même marque. Ecrire détails à casier 501, le "Soleil". 14oct-6fs-12b

AUTO SEDAN demandé à acheter, modèle 1929 à 1932, propre et en bon ordre. Mentionner le plus bas prix et détails, pour du comptant. Ecrire casier 515, le "Soleil". 17oct-6fs-12b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'information, bureau de l'Administration Le "Soleil". 24mrs-j.n.o.p17b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE à louer dans une famille privée avec pension. Références. Bonne cuisine, pour personne qui voudrait apprendre l'anglais. S'adresser 1144, St-Vallier. j.n.o. -23b

$5.50 PAR SEMAINE, belle petite chambre avec pension, quartier résidentiel, S'adresser téléphone 3-2002 15oct-2fs-23b

TRES GRANDE CHAMBRE à louer pour messieurs seulement ou couple si désiré, usage téléphone, améliorations modernes, déjeuner si désiré. S'adresser 128, des Erables, tél.: 4-2997.—8-11-13-15-18-20 -23f

CHAMBRE MEUBLEE à louer, améliorations modernes, avec pension pour monsieur seulement. S'adresser 1123½, d'Argenson. 13-15-18-20oct. -23r

EN FACE DU MARCHE St-PIERRE. Chambre double et simple à louer avec pension si désirée. Améliorations modernes. S'adresser 3, A. Lapointe, 13 Ste-Thérèse. tél.: 3-2671. —15-18-20-21-22oct. -23f

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, chauffée, avec usage du bain et téléphone et pension si désirée. S'adresser à Mme S. Lapointe, 64½, de l'Eglise, coin boulevard des Fosses. 17-19-21-24oct -23b

CHAMBRE et PENSION, $25.00 par mois, chambres seules, $8.00, $12.00 et $15.00 par mois. Repas 25c ou 10 repas $2.25. Aussi fait pour couple marié. Bain, téléphone,14, St-Amable, tél.: 2-6587. 18-20oct. -23b

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o-24b

CHAMBRE très grande à louer, 3 fenêtres sur la rue, avec eau dans la chambre, 2 garde-robes avec miroir, pour 1 ou 2 personnes, dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. j.n.o-24b

L'HOTEL LORRAINE rue des Jardins, annonce des prix très réduits à sa clientèle, pour la saison d'hiver. Chambres depuis $12 en montant. Service d'ascenseur et salle à manger. Endroit idéal. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 3oct-26fs-9r

UNE JOLIE CHAMBRE boudoir sur boulevard St-Cyrille, coin avenue Cartier, avec accommodations modernes, luxueusement meublée, chambre bain, téléphone sur même plancher, aussi une autre grande chambre ensoleillée, confortablement meublée conviendrait pour une ou deux personnes désirant la tranquillité. Prix bien raisonnable, pension si désirée. S'adresser à 1493½, St-Cyrille, tél.: 3-2604 16jli.j.n.o.-24b

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE CHAMBRE sur la rue, avec garde-robes, 2 jolies fenêtres, planchers bois durs, place tranquille, usage du téléphone. Prix modéré. S'adresser 29, Charlevoix. 15oct-6fs-24b

GRANDE ET PETITE CHAMBRE à louer, avez gaz, dans la chambre, amélioration moderne, usage bain, et tél. S'adresser 424 St-Joseph. 24sep-jno-24b

A LOUER chambre $15.00 par mois et plus. Toutes améliorations modernes. S'adresser hôtel Dohan, 7, rue St-Stanislas. 14oct-3fs-24r

MAISON DE LA COURONNE. Plusieurs chambres, centre St-Roch, eau chaude chaque étage, usage bain et téléphone. S'adresser à 126, de la Couronne, 229, de la Reine, tél.: 4-0586. 14oct-6fs-24r

BELLES CHAMBRES simple ou double, confort moderne, endroit central, homme seulement. S'adresser à 268, St-Jean, tél.: 2-7682W. 14oct-6fs-24l

"OLD CAPE HOUSE", 2, avenue St-Denis, magnifiques chambres dans la plus belle localité, avec tout le confort désiré. Aussi appartement de 2 et 3 pièces. 12oct-6fs-24r

CHAMBRE boudoir et autres, bien ensoleillées, améliorations modernes, pour une ou deux personnes, près du parlement, prix modéré. S'adresser à 112, Grande-Allée. 12oct-6fs-24b

JOLIE CHAMBRE avec lavabo, 2 gardes-robes sur étage du bain, chambre boudoir avec foyer, cuisinette voisine de la chambre de bain. S'adresser 66, rue St-Louis. 14oct-6fs-24r

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas et ressorts. Tranquillité assurée. Cape Diamond, 39, avenue Ste-Geneviève, Bristol, 107, Grande-Allée. 15oct-26fs-24r

GRANDE et PETITE chambres sur rue St-Joseph dans famille privée, usage bain eau chaude, téléphone. S'adresser 384, St-Joseph 15oct-4fs-24b

BELLES GRANDES CHAMBRES à louer avec divanette, gaz, eau, garde-robes dans la chambre, chauffées eau chaud:, usage du bain, $3.50 par semaine Félix Plante, 158, Ste-Hélène, tél : 3-2165 15oct-4fs-24f

CHAMBRE BOUDOIR avec Chesterfield, conviendrait pour deux personnes, très moderne. Près de rue St-Jean. S'adresser à 9, Ste-Ursule. 15oct-3fs-24b

Au No14, ST-FLAVIEN, gran de et jolie chambre à louer avec tout le confort voulu, pour monsieur seulement, possession immédiate. 15oct-6fs-24b

CHAMBRE simple meublée, à louer à bon marché, usage bain et téléphone. S'adresser 18, rue Hébert. 12oct-6fs-24b

BELLES CHAMBRES claires, doubles et simples, avec toutes améliorations modernes, eau chaude nuit et jour, usage du téléphone, site central. Prix très raisonnables pour mois d'hiver. Téléphoner 2-8780. 13oct-6fs-24b

FLAT de 2 et 3 appartements, eau courante et gaz. Aussi chambres avec gaz et garde-robes, usage du bain et téléphone. S'adresser à Mme J.-A. Roy, 16, Lateuelle, tél.: 3-0824. -24r

GRANDE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 18-22 oct-24r

BELLE GRANDE et petite chambres avec eau courante, très confortables, bain sur le même plancher, usage du téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, rue Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 13oct-6fs-24r

CHAMBRES avec bains et cuisinettes, situées No 28, avenue Ste-Geneviève, pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir, 4-2557. 17oct-6fs-24r

CHANCES D'AFFAIRES

BEAU PROJET D'HOTEL à Montmagny, place idéale, située dans le carré de l'église, belle grande maison pierre et brique 40x50 environ 90,000 pieds de terrain. Belle vue sur le fleuve. Qui aimerait s'y intéresser ? Eugène Bernatchez, Montmagny, P.Q. 1oct-18fs-26b

OCCASION.—commerce de remèdes brevetés, cigares, tabacs, bonbons, etc., situé dans Limoilou, poste convenant très bien aussi pour salon de barbier ou coiffure ou autres genres de commerce. Ecrire casier 502, le "Soleil". 13oct-3fs-21b

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE voitures d'été et d'hiver en parfait ordre. A louer écurie de sept places, ainsi que grande remise pour voiture. S'adresser Jos. Côté Limitée, 188, St-Paul tél.: 2-1272. 12oct-6fs-27 r

JUMENT TROTTEUSE enregistrée, 6 ans, Bertha Unko et un ambleur Grey Bird et tous le accessoires pour trotteurs et amateurs. Voitures d'été et d'hiver. S'adresser 1K, Ste-Thérèse, tél.: 9374 12oct-6fs-27

BOIS, CHARBON

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité du charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte, Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 30sept-26fs-30f

A BAS PRIX—C. Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignure bois franc, 25c la poche, 5 poches pour $1.00; Bois franc, $2.50 le voyage, Grosse croûte érable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable, 2, 2½ et 3 pieds, Charbon de toute sorte. 1 poche de bois d'allumage comme cadeau d'ici au 15 novembre. 11oct-26fs-30f

GRATIS—Avec chaque tonne de charbon ou 15 coupons po ur poches, nous donnerons gratuitement un agrandissement de votre photographie, 13 x 19. Nous avons toujours en mains Stove, Egg, Chesnut, Buckwheat, etc. Meilleure qualité, plus bas prix du marché. G.-S. Marceau Enr., 817, St-Vallier, tél.: 3-0617 et 9561. 14oct-26fs-30b

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près pont Dorchester, tél.:4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garanti. Livraison dans toutes les parties de la ville. 15oct-26fs-30f

COKE, COKE—Si vous désirez économiser sur votre chauffage. Confiez-nous votre commande de coke. A la tonne ou demi tonne ou à la grosse poche à pour $1.00. Livré. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 22sep-26fs-30f

CHARBON: Stove, Chesnut, 75c la poche. Charbon bois franc, 25c la poche. Cook, tien sassé, 25c la poche. Charbon à la tonne. S'adresser Mme F. Hébert, 191, St-Germain, tél.: 3-4844. 15oct-26fs-30f

BOIS, CHARBON

BOIS de chauffage, scié, fendu, mérialer, érable 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, crottes, merisier, bois mou, charbon dur Stove, Egg, Chestnut à la tonne, la poche, Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. 30sept-1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29- 31oct-2-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24nov. 30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut 75c. Coke 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Crottes $2.50 le gros voyage, bois franc $3.00 demi corde. Charbon $14.00 la tonne, J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 23-25-27-30no 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29sept 1-4-6-8-11-13-15-18-20oct -30f

COKE LA POCHE 25c. Charbon de bois, 25c la poche, stove, chesnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161 Dorchester, tél.: 3-3795. 1er oct-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE. Pour provisions, érable, merisier 2½, $5.50, corde, bouleau $4.50, crottes merisier 4 pieds, $9.50, 12pcs $2.50, Slabs bois mou $3.75. Epinette 2½ $3.75. Bois franc 15 à 18 pouces pour $3.50 la corde. Charbon au plus bas prix. Tél.: 3-4967 ou 3, rue Bonaventure. 21sept-26fs-30f

CHAUFFAGE 1ère qualité, sec. Prix pour provisions. Crottes merisier 4 pieds, $9.50 la corde; $4.90 ½ corde, $2.75 voyage; Délignures $8.50, $4.25, $2.30; Epinette, $6.75, $3.40, $1.90; Merisier et érable, 1ère qualité, 2 pieds, $5.80 la corde. Prix bois scié et fendu. Téléphone 9829, Côte Bell, Québec. 13oct-26fs-30f

LIQUIDATION BOIS de CHAUFFAGE, que nous vendrons prix réduits. Erable, merisier, slab de bois mou. Demandez nos prix. Security Mfg Co., 112, 3e rue, tél.: 4-1561. 14oct-26fs-30b

CHARBON DUR première qualité, stove et Chesnut, 75c la opche, Coke bien sassé 25c, charbon de bois franc, 25c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 14oct-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE A VENDRE. Stock et propriété, 2 logements et magasin, prix, $3,500.00. Comptant, $1,500.00 balance payable par mois. S'adresser H.-P. Cimon, 6, d'Abraham, tél.: 5169. 15oct-6fs-31r

SALLE A MANGER à vendre, côte de la Fabrique, foyer chauffé, Riche ameublement. Vendra à très bas prix. Conditions faciles. H.-P. Cimon, 6, d'Agraham, tél.: 5169. 15oct-6fs-31r

CHAMBRE simple meublée, à louer à bon marché, usage bain et téléphone. S'adresser 18, rue Hébert. 12oct-6fs-24b

COTTAGES A LOUER

COTTAGE neuf à louer, 8 chambres et chambre bain, améliorations modernes, situé 45, avenue Ploermel, près l'avenue Hollande, occupation immédiate. S'adresser tél.: 8716, le soir 8038 ou 6954. 13oct-26fs-33r

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 23sep-26fs-36r

DIVERS A VENDRE

SHOW-CASE A VENDRE très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art Show-Case Enr., 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 17oct-26fs-37f

DIVERS A VENDRE

TABLE DE BILLARD et chaises de barbier à vendre. S'adresser J.-E. Lambert, 264½, St-Joseph, tél.: 4-0341 ou 4-4716. 14oct-6fs-37b

L'ARGENT EST RARE— Manteaux d'automne 77c, manteaux d'hiver, comme neufs, $2.13; Robes, 33c; etc. Demandez notre liste de prix du gros et détail. Malle gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. Dominion Second Hand Clothing, 28, Ste-Marguerite. 12oct-5fs-37r

BRULEUR A L'HUILE en parfait ordre à vendre ou à échanger pour radio. Aussi laveuse électrique à vendre. S'adresser à 12, rue Aberdeen. tél.: 3-2655 11oct-6fs-37b

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES neufs, glacières usagées,brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser 37, St-Jean, tél.: 2-4119. 17oct-26fs-37r

POMMES, POMMES à vendre, Wealthy et plusieurs autres variétés pour $1.00 en montant le baril. Vérifiez le bargain pour commmmateur qui viendrait choisir d'ici à 10 jours. Eleusippe Couture, près Eglise St-Augustin. 17oct-.fs-37b

AVIS AUX CORDONNIERS. Machine à patins à vendre à bon marché. S'adresser à J.-C. Miller, cordonnier 115, rue Dorchester, tél.: 9588. 18oct-3fs-37b

DIVERS

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille, Repas servis dans les chambres, prix modéré. Plaçons bébés. Pour informations écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 26 sept-26fs-38p

HOPITAL DE la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées Interne en permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité : Hôpital antiseptie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec. tél.: 7067 4oct-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant termes $2.00 et $3.00 par semaines. Plusieurs bébés. Aussi servante demandée. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire poste postale 41, bureau poste St-Roch. 27sept-26fs-38r

BALAYEUSES ELECTRIQUES

POURQUOI laisser dormir votre balayeuse électrique quand vous pouvez la faire remettre à neuf, avec garantie à un prix excessivement bas. Des centaines de Québécois apprécient de nos bas prix et nos facilités en fait de travaux mécaniques et électriques. Fournier & Fournier, 371, rue St-Vallier, tél.: 2-6031. 22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18oct-38b

HOPITAL MONT-ROYAL, privé, Mme Dagenais, prop. Pour personnes invalides, âgées ou convalescentes. Cas de Maternité strictement privés. Pension d'enfants si désirée. 1302, Mont-Royal Est, coin Chambord. Amherst 2684. Ouvert jour et nuit. 29sept-1-4-6-8-11-13-15-18oct38b

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVES, français, anglais, latin, grec, mathématiques. Préparation au Séminaire ou au collège des Jésuites. Prix raisonnables. Tél.: 2-6679. Rosario Samson, 61 rue d'Auteuil, en face de l'Esplanade. 20sep-26fs-39r

COURS PRIVES. Brevets de Droit, Médecine, Arpentage, examens des ingénieurs et du Service Civil, Français. Cours classique. Spécialité : les mathématiques Prof. L.-P. Ouellet, 256, St-Cyrille, tél.: 5736. 1oct-16fs-39f

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS. Par vos soirs, suivez un cours de conversation anglaise donné par des Anglais qualifiés et expérimentés, au "Bart School". Là, vous aurez une classe spéciale de conversation anglaise individuelle. 4 classes à votre disposition: avancés moins avancés, commençants et classe de ceux qui ne savent absolument rien en anglais. Au Bart School vous avez l'avantage de la classe individuelle et progresserez trois fois plus rapidement que les élèves fréquentant une école "d'un seul professeur" qui est forcement obligé de négliger les avancés pour aider les commençants ou vice-versa ou de ne donner qu'une petite fraction du temps que nous donnons à nos élèves. Prix à la portée de tous. Bart School, 221, St-Jean, tél.: 2-5889. rés. 7317 21sep-26fs-39r

CLASSE PRIVEE. Ouverture 6 septembre. Spécialité : sténographie bilingue, diplômes accordés, français, anglais, mathématiques, comptabilité, correspondance et dactylographie. Cours : jour et soir. Mlles Noel de Tilly, 253, rue St-Jean, tél.: 2-6318. 29sept-26fs-39r

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser Mr J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Arbuthnot. 8mai-j.n.o-39b

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 14oct-26fs-39r

UNE INSTITUTRICE ANGLAISE sera prête à prendre des élèves pour l'anglais. Conversation une spécialité. D'excellentes références données si désiré. Local paroisse St-Dominique, près de la Grande-Allée. Pour plus de renseignements tél.: 7313. 21sep-26fs-39f

LECONS DE MUSIQUE, Mademoiselle Irène Rochette médaille d'or de l'Académis de Musique et brevet d'enseignement donne des leçons de piano à domicile et chez elle. S'adresser 70, Avenue Maisonneuve. 16ao-26fs-39g

PROFESSEUR BERUBE, 1981½, 2e Avenue. Anglais, français, piano, cours commerciaux, aussi classe pour commençant Préparation au Séminaire. Spécialité conversation anglaise, méthode rapide cours tous les soirs $5.00 par mois. Accompagnement pour chanson. 20sep-26fs-39f

Emplois demandés, hommes

CHAUFFEUR—CHAR PRIVE

JEUNE HOMME sobre, honnête, désirant position comme chauffeur sur char privé, pouvant donner d'excellentes références. Ecrire casier 517, le "Soleil". 18oct-2fs-40b

Emplois demandés, femmes

Mme AUGUSTE LEVESQUE garde-malade. Libre dans le moment. Pouvant fournir de bonnes références, S'adresser par téléphone 3-0101 ou 2½, Deligny. 15-18-20-22oct-41f

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de journée avec référence, à $1.50 par jour, tél.: 6547. 18oct-6fs-41b

MEDECINS ou DENTISTES: Jeune fille distinguée et sage demande position à votre bureau. Répondre porte, téléphone, correspondance, tenue des comptes si désiré. Expérience et bonne référence à présenter. Téléphonez à 6306. 18oct-2fs-41b

FEMME DE JOURNEE

IMMEUBLES

OCCASIONS

CHOIX très intéressant de maisons, terrains, hôtels, épiceries licenciées et ameublements de maisons de chambres, situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses.

H.-P. CIMON

Immeuble et assurances, édifice Cimon, 6, Côte d'Abraham, tél.: 5169. 15oct-6f-100r

MAISON A VENDRE ou à échanger à Loretteville. Pour terre ou propriété à proximité de Québec. Ou maison de ville.

28 RUE MONTCALM, comprenant loyer 6 appartements plus chambre de bain. Loué $324.00 par année. Plus manufacture 4,000 pieds de plancher. Possession immédiate. $6,500.00 de machineries servant pour pantouffles de boudoir, makinas et ouvrage de fantaisie. A vendre $2,-000.00 séparément. Bonne condition.

TERRAINS

TERRAIN COIN BOURLAMAQUE et St-Laurent, près de l'avenue des Erables, pour fin commerciale. Sujet à rente $240 par année.

TERRAIN PONTGRAVE et avenue Lamontagne, St-François-d'Assise, 50x40 pds à rente $105.00 par année.

AUTRES PONTGRAVE et avenue Lamontagne 50x40 y compris avec étal de boucher. Clientèle établie, rente $175.00 par année.

R. DROLET

354, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 1oct-26fs-100-f

MAISONS A VENDRE

441-447, 451, 3e avenue, 3 logements de 6 chambres plus bain.

107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bain.

72 DU ROI, 4 chambres.

D. LALIBERTE

451, 3e Avenue, tél.: 9784. 11oct-26fs-100f

C.-E. MIGNER

785, ST-VALLIER, vis-à-vis Banque Canadienne Nationale, tél.: 8358, rés.: 2-3030 sonnez 13.

PLUSIEURS PROPRIETES à vendre à Limoilou à des prix d'occasion, $850.00 et $1,000.00 en dessous de l'évaluation municipale.

QUARTIER ST-SAUVEUR, maison de 2 logements, grand terrain, entrée de cour, $600.00 comptant, balance de $1,400 payable comme loyer.

RUE STE-MARGUERITE, propriété de 2 logements, rapportant $40.00 mensuellement, construction de première classe, $1,500.00 comptant, balance facile.

NOUS AVONS TOUJOURS en mains TERRES, TERRAINS et autres propriétés pour vous convenir.

VENEZ NOUS CONSULTER.

14oct-6fs-100

l'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

21, RUE STE-ANGELE

W.-F.-V. ATKINSON, GERANT

—Renseignements sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél.: bureau 2-6605, tél.: rés. 2-6239.

28sept-26fs-100r

POUR ACHETER, VENDRE ou échanger, terrain ou propriété dans toutes les parties de la ville. Adressez-vous à

P.-F. LALIBERTE

27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 11oct-26fs-100f

MAISONS A VENDRE

TOUJOURS EN MAINS assortiment propriétés, terres, terrains en ville et les alentours.

ASSURANCE en général, administration, propriétés, locations.

ALFRED MAROIS LTEE

Immeuble, assurances, 229, St-Joseph, édifice Quebec Power, chambre 403, tél.: 5980, 3-1634, rés.: 4-2381. 11oct-26fs-100f

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE, complètement meublée ou sans meubles, située rue d'Auteuil, 13 appartements, local idéal pour maison de pension. Prix modéré, termes raisonnables. Ecrire casier postal 190.

18oct-6fs-68b

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue ou 114, De Meules. 26jan.j.n.o-68b

MAISON BRIQUE à vendre, 3 logements, récemment remise à neuf, rue Artillerie, cour, garage brique et hangar. Pas de rente de terrain. $4,000. S'adresser 104, rue St-Eustache. 15oct-6fs-68b

JOLIE MAISON, genre cottage situés quartier Belvédère, contenant 3 logements, et grande cour, revenus $56.00 par mois. Prix $3,300. Ecrire à Casier 417 "Le Soleil". 20sept-26fs-68f

MAISONS DEMANDEES

MAISON 3 logements, système de chauffage, planchers bois durs, 6-7 chambres plus chambre bain, à vendre en bas de l'évaluation municipal. S'adresser 80, 2e rue, Limoulou. 15 oct-3fs-59r

MAISON DEMANDEE. On demande à acheter maison de 2 logements, 5 ou 6 chambres, dans n'importe quelle partie de la ville. Spécifier prix et conditions. Ecrire casier No 503, le "Soleil". 15oct-3fs-69b

MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON de campagne à vendre. Bien bâtie, grange, écurie, garage. Deux arpents pour cultiver et deux arpents de bois debout près rivière, canotage, pêche à la truite. Joli endroit, 12 milles de Québec. Prix d'occasion $1,300. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph. 12oct-6fs-70f

Matériaux de construction

BOIS DE CONSTRUCTION, épinette, pin, B. C. Fir, merisier à plancher, moulures de toutes sortes, à prix très avantageux. Attention toute spéciale pour la vraison au loin. Bilodeau & Doré Enr., 280, St-Paul, tél.: 2-5035.

23sept-26fs-71ab

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter une carabine de chasse, doit être une véritable occasion. S'adresser tél.: 4-3054. 18oc-2fs-73b

PENSIONS POUR BEBES

VOUS TROUVEREZ une pension licenciée pour bébé en vous adressant par téléphone à 2-1966. 6oct-26fs-74a

BEBES A DONNER en adoption, 2 jolis bébés, à donner en adoption. S'adresser immédiatement à 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201. 4oct-26fs-74ar

OBJETS PERDUS

PERDU un manteau de Seal avec collet en castor, entre gare du Palais, Grande Allée. Téléphonez à 8239. 15oct-3fs-75b

PERDU, tricot commencé (chandail) en laine rouge-orique, monté sur broche blanche, dans un des chars basse-ville-St-Sacrement ou aux environs de la Jonction Sillery ou encore sur la rue St-Pierre. S'adresser à 67, Bourlamaque, Québec. -75b

15oct-3fs-75b

BOUCLE D'OREILLES argent, montée pierres du Rhein perdue samedi matin, rue Charlevoix, de la Côte du Palais dans les chars à l'église St-Jean-Baptiste de là, 527, St-Jean, retour 29, Charlevoix. Récompense si remise 29, Charlevoix.

18oct-2fs-75r

PRELARTS ET RUGS

LES PRELARTS chez Lamy Lamy sont au plus bas prix possible. Le choix des meilleures carpettes de toutes sortes provenant des manufacturiers directement. Carpettes à grandeurs spéciales que vous ne trouvez généralement pas ailleurs que chez Lamy. Nous les avons toujours en magasin. Prélarts coupons toutes sortes 29c la verge. Carpettes Congoleum "Spécial" 9x13½ pds$8.95, 9x15 $9.95. Congoleum "Second" 6x9 pds $3.95, 9x9 pds $5.95, 9x12 pds $7.95. Carpettes Linoleum "Grandeur spéciale" 6x12 pds $7.95, 7½x12 pds, $9.95, 12x15 pds $17.95, 9x16½ pds $15.95, 9x21 pds $20.95, 12x16½ pds $20.95, 12x21 pds $24.95. Adresses 66, St-Joseph et 773, St-Vallier.

29sept-26fs-82r

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE UNE SERVANTE générale, pas de cuisine, bons gages. S'adresser à 165, avenue Brown. -91b

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général, références exigées. S'adresser 750, rue St-Cyrille. -91b

JEUNE FILLE demandée pour aider au ménage, famille de trois personnes, de préférence une qui pourra coucher chez elle. S'adresser à 160, rue Lockwell, appt. 8. 91b

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN, situé rue St-Dominique entre le Blvd des Fossés et la rue St-Joseph. Centre manufacturier. Grandeur 5,200 pieds. A vendre pour presque la moitié de l'évaluation. S'adresser à Manufacture de Sacs Champion, J.-P. Lussier, 46, des Fossés, tél.: 2-8787. oct-26fs-93r

TERRES A VENDRE

TERRES A VENDRE. Beau choix, belles terres, près de Québec, Château-Richer, Charlesbourg, Ancienne-Lorette, Ste-Foy, etc. Bonnes occasions. S'adresser St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec, tél.: 8311, rés. 5680. 13oct-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 40 arpents, située 11 milles de la ville, au prix de $1,400.00 Pour informations, écrire casier 516 le "Soleil". -95b

TERRE A BEAUMONT, 160 arpents, 155 en culture. Bien bâtie. Conditions faciles. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 18-20oct -95f

TERRE A VENDRE, 39 arpents, bonne maison, à 10 milles de Québec, chance exceptionnelle. S'adresser 114, rue des Franciscains. 18-20oct. p95f

TERRES A VENDRE St-David, St-Jean, St-Nicolas Ange-Gardien, Ste-Anne, St-Louis-de-Pintendre. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains. 18-20oct. -95f

TERRE A VENDRE avec le roulant, les animaux, bâtisse neuve, à 6 milles de la Traverse de Lévis, $4,000.00, $1,500.00 comptant. E. Lemieux, 114, des Franciscains, Québec. 18-20oct-95f

TERRE A VENDRE à Loretteville avec roulant et récolte. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886 18-20oct. -95f

TERRES A VENDRE

TERRE A ST-ANSELME, voisine de l'église, 8x28, bien bâtie. Pour informations s'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains. 18-20oct. -95f

NON CLASSIFIEES

CONDUISEZ VOUS MEME. Automobiles à louer, à l'heure où à la course. S'adresser à Auto Parts Sales, 65, 1er Avenue, tél.: 4-2200. 27sept-26fs-4f

VARICES (traitement nouveau). Voies urinaires. Syphilis, maladies du coeur et des poumons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 4oct-26fs-4r

OXYMEL

SIROP AU MIEL—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites coqueluche, etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet.

8sept-j.n.o.4b

FIXO-FIXO—Tiendra vos cheveux peignés. Ne contient pas d'huile, ni graisse. Vendu par les barbiers, pharmaciens. Bouteilles 2 onces 25c, 6 onces 50c. Il Noreau. tél.: 4-4594. 11oct-6fs-4r

WILFRID LACHANCE

FOURRURES. ACHETEZ vos fourrures du manufacturier. Spécialité: Manteau mouton Perse, Seal Chapal, Seal Hudson, Rat Musqué, chat sauvage. Faites transformer votre manteau à présent. Prix modéré. Aussi martre, renard, toutes sortes. 108, des Commissaires, tél.: 3-3033. 7-9-10-13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-27-25-27-29oct 2-4nov. -4f

CHS-N. EMOND

353, DES FOSSES, EDIFICE JOURNAL Vente confection, réparations, transformations de fourrures. Aussi nous nous occupons de collets et tours de cou en différentes sortes de fourrures. Ouvrage garanti et satisfaction assurée à des prix très modérés. Tél.: 6741.—11-12-15-18-20-22-25-27-29oct. 2nov. -4r

JOS. ROBITAILLE

ASSORTIMENT complet de fourrures, parures de cou, nouveau style, renards, martres, écureuil, vison. Spécialité: réparation et transformations manteaux. Jos. Rool aille, 104, rue Richelieu, tél.: 2-3288. 27-29sept-1-4-6-8-11-13-15-18-20-22oct.4r

OVIDE MARCEAU

FOURRURES, manufacturées par des experts et surtout coupe garantie. Spécialité manteaux en kolinsky, vison, ja-ponais, poney russe, caracul, mouton de perse, chat sauvage, seal Hudson, rat musqué. Aussi petits manteaux courts, fourrures différentes. 839, St-Vallier. 13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29oct. 1-3-5-8-10nov. -4f

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 24-27-29-sep-1-4-6-8-11-13-15-18-20oct- 4r

EDGAR DECHENE

FOURRURES, 39 Laliberté (autrefois de la compagnie Dechêne Ltée). Spécialités: manteaux de fourrures, réparations et transformations. Toujours un assortiment complet. Satisfaction assurée. Tél.:4-3031. 29sept-1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25oct. 4r.

FOURRURES FRONTENAC

VENTE CONFECTION, transformation, réparation. Pour vous servir. M. Ovila Nolin, artiste-dessinateur, 24 ans d'expérience, M. Sylvio Marier, maître-tailleur, 30 ans d'expérience. Notre devise: Qualité, service, satisfaction. 353, St-Jean, tél.: 2-2249. Antonio Emond, prop.-gérant. 11-13-15-18-20-22-25-27-29oct. 1-3-5nov.-4r

FOURRURES THIBAULT

ANNONCENT des prix réduits sur tout stock confectionné et sur ordre, ou tous travaux concernant fourrure soit manteaux ou garnitures. Une visite est sollicitée. 282, St-Jean, tél.: 2-3087.—13-15-18-20-22-27-29oct. 1-3-5-8-10-12nov. -4r

AGENTS DEMANDES (hommes ou femmes) pour prendre des commandes pour cartes de Noel et du jour de l'An, commission intéressante. S'adresser personnellement à J.-B. Deschamps Inc., 305, rue St-Vallier, Québec. 18oct-3fs-4b

CHAMBRE DEMANDEE pour un homme seul, dans famille sans enfant, quartier St-Roch ou Jacques-Cartier. Ecrire casier 518 le "Soleil". 18oct-2fs-25b

ON DEMANDE une finisseuse d'expérience en fourrure. S'adresser Immédiatement à 91, 6e rue, Limoilou, tél.: 4-3771. 18oct-4fs-48b

VOUS TROUVEREZ bonne femme de journée, aussi servante générale en vous adressant par téléphone à 5617. -41b

L'aviation à Québec

Le capitaine A.-F. Ingram, de la "Canadian Airways Ltd", était hier de passage en notre ville dans le but d'organiser, pour cet hiver, un service aérien desservant la Côte Nord entre Québec et les Sept-Iles.

Ce nouveau service sera sous la juridiction du nouveau surintendant de la circulation de la "Canadian Airways Ltd", M. Roméo Vachon, secondé par des pilotes et des ingénieurs de grande expérience.

L'avion décolle de l'aérodrome St-Louis à 3 h. 15 p.m., et atterrit à St-Hubert, près Montréal, à 4 h. 45 p.m., pour en repartir, le lendemain matin, à 9 h. a.m., et arriver ici à 10 h. 30 a.m.

Un résident de la Côte Nord pourra quitter les Sept-Iles l'avant-midi, se trouver à Québec trois heures plus tard après avoir parcouru 350 milles, reprendre l'avion de Montréal à 3 h. 15 pour se voir rendu à destination, en cinq ou six heures, à 530 milles de son point de départ.

D'autre part, il peut laisser Montréal à 9 a.m., le lendemain matin, être à Québec une heure et demie plus tard et filer jusqu'aux Sept-Iles l'après-midi du même jour.

Le capitaine A.-F. Ingram nous

Un Revenu à Vie . . . Pour la Femme d'Affaires!

Toute femme d'affaires éprouve la forte tentation de dépenser . . . Il est aisé de dépenser, de dépenser même tout ce qu'elle gagne . . . et pourtant, elle n'ignore point que si elle cède à cette tentation, elle s'en repentira, un jour. Aussi a-t-elle besoin d'un plan qui lui permettra de jouir des aises et du confort non seulement maintenant, mais aussi plus tard dans la vie . . . *lorsqu'elle en aura le plus besoin.*

Si vous voulez jouir d'une retraite indépendante, il vous faut épargner et placer vos économies sagement, et *régulièrement* . . . afin de pourvoir ainsi aux besoins de l'avenir; afin de vous créer une source de revenus où vous puiserez si votre santé vient à manquer; afin de vous constituer un fonds qui vous permettra de vous récréer et de voyager quand vous en aurez le loisir.

Un bon moyen d'atteindre ces objectifs, c'est de profiter de l'un des plans que la Confederation Life Association propose pour la formation d'un revenu de retraite. En acceptant l'un de ces plans, vous aurez un revenu au moment où vous en aurez le plus besoin . . . *et ce revenu vous sera garanti votre vie durant.* Pourquoi ne pas vous mettre au courant de ce programme d'épargne régulière qui vous assurera l'indépendance financière, sans que vous ayez à consentir trop de sacrifices dans vos premières années. Il suffit de faire une demande à l'adresse ci-dessous, et vous obtiendrez des renseignements complets, sans encourir d'obligations. Ecrivez maintenant—AUJOURD'HUI MEME.

Confederation Life

TORONTO Association CANADA

E. LAVOIE, Jr.

Gérant, Division de Québec-Est.

132 rue St-Pierre, Québec.

NOCES DE DIAMANT

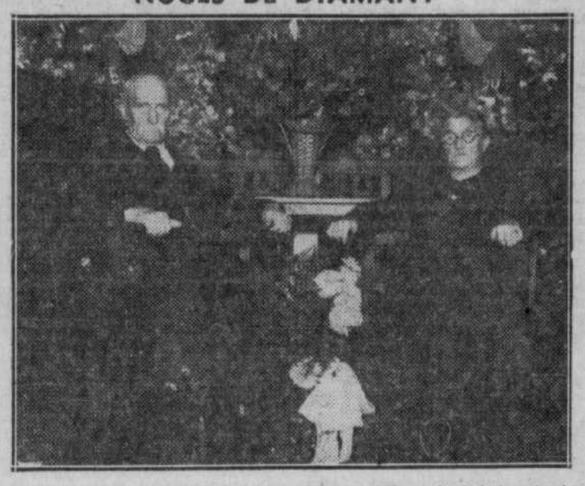

Par un beau soir du 8 octobre dernier, se réunissait à la résidence de M. et Mme J.-D. Crépault, un groupe de parents et d'amis à l'occasion d'un anniversaire rare, celui des noces de diamant de son père et de sa mère, M. et Mme Frs Crépeault

60 ans de mariage. Ces braves et heureux jubilaires jouissaient d'un bonheur sans mélange de voir réunis autour d'eux leur dix enfants vivants et tout leurs petits enfants au nombre de 53. Ils voyaient en même temps leur quatrième génération qui se compose encore de vingt enfants. C'était une agréable surprise pour eux d'assister à une fête semblable dans une salle artistiquement décorée par M. J.-D. Crépault dont le goût et le travail méritent un éloge des plus sincère.

Leur entrée dans ce lieu d'amusements fut faite au son de "O Canada" joué par "Roméo" et son orchestre et au milieu de mille applaudissements. Un trône avait été réservé aux jubilaires. Une adresse leur fut lue par leur petit fils Fernando Crépault et il y eut présentation d'une bourse par leur petite fille Yvette Crépault, âgée de 3 ans. Mlles Lorraine et Olivette Crépault, Gilberte Paré étalent les bouquetières, trois gerbes de fleurs leur furent présentées, la première par les enfants, la seconde, par leur fils, de Montréal, M. Arthur Crépault et une troisième par les confrères de M. J.-D. Crépault, employé à la compagnie Picquet.

Après cette séance, le jubilaire remercia en termes émus l'assistance. M. LéonThibault, dans un éloquent discours lui répondit au nom de tous. Puis une santé fut offerte. Divers amusements suivirent.

A minuit, un banquet des plus succulents fut goûté par la centaine de convives qui y assistaient. La table était décorée de fleurs naturelles. Des discours furent prononcés par le Dr Girard, filleul des jubilaires, secondé par M. L. Thibault.

Une déclamation par M. Emile Gignère, gérant de la Caisse d'Economie, fut fort appréciée. Elle avait pour titre "Je n'ai rien à vous dire". Après avoir dégusté pendant une heure les invités étaient bien aise de retourner au lieu désigné pour une petite sauterie dont l'orchestre fit les frais.

Tous les gens se séparèrent à une heure avancée en emportant le plus doux souvenir d'une soirée hélastrop tôt passée.

Feu Mme P. Turmel

Mme veuve Pierre Turmel, qui a fêté dernièrement son 97ième anniversaire de naissance, est décédée subitement samedi matin au presbytère de St-Léon de Stanstead.

Née Sophie Breton, Mme Turmel, était la grand'mère de M. l'abbé Adélard Turmel, curé de St-Fidèle, de M. l'abbé Emile Turmel, de l'"Action Catholique, des RR. SS. St-Fernand, des Soeurs de la Charité, de Québec, Marie de la Merci, de l'Hôpital Général de Québec, Marie de l'Eucharistie, Ste-Marguerite Marie et St-Gabriel, des Soeurs de St-François d'Assise.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures, à St-Léon de Stanstead.

Les municipalités

Le maire Lavigueur, en sa qualité de président d'Union des municipalités canadiennes, a approuvé aujourd'hui la nomination des membres de l'exécutif de cette importante association.

Le maire en communiquant la velle au représentant du "Soleil", a déclaré que Son Honneur le maire de Montréal, l'honorable Fernand Rinfret, Son Honneur le maire Robichaud, des Trois-Rivières, M. Wilfrid Lacroix, échevin et architecte, de Québec, l'honorable T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et M. Charrier, maire de St-Jérôme comté de Terrebonne, formeraient l'exécutif de l'association pour la province de Québec.

Au Capitol

Les habitués du théâtre Capitol ont constaté avec plaisir, que les prix d'admission à cette populaire salle de cinéma étaient maintenant réduits. Ce changement, qui est, va-sans-dire, vivement apprécié par les cinéastes, a été effectué afin d'encourager les amateurs du beau et bon cinéma à fréquenter les représentations du Capitol, et n'affectera nullement la qualité des productions cinématographiques dont la direction de ce théâtre s'assure constamment la primeur.

Aux représentations de matinée et de soirée, l'assistance est devenue de plus en plus nombreuse, grâce à cette heureuse innovation dont le mérite revient pour une large part à l'affable gérant du Capitol, M. Albert-D. Denis.

La direction continuera donc, comm epar le passé, à n'offrir à ses habitués que des représentations de tout premier choix, à des prix d'admission qui les encourageront à y assister plus assidûment. (Com.)

Les Epiciers Unis Inc. inaugurent une série de causeries éducatives pour les commis-épiciers

M. J.-LS MARCEAU

Mercredi dernier, les Epiciers Unis Inc., sous la présidence de M. J.-A. Bédard, réunissaient un bon nom de leurs commis épiciers pour inaugurer une série de causeries éducatives. Monsieur J.-Ls Marceau, qui était l'orateur en cette occasion, expliqua brièvement en commençant, l'objet principal de cette nouvelle initiative de l'Association.

"Permettez-moi, messieurs, dit M. Marceau," de vous expliquer ici le but de cette réunion : Les membres des Epiciers Unis Inc., les plus progressifs du genre, à Québec, ayant considéré que le Commis-Epicier, probablement en raison de sa situation particulièrement encombrée, a peu de chance de développer les connaissances que requiert cette ligne — et dans le but de leur prouver que l'Association a quelque souci de le soutenir et de l'aider à étendre des connaissances, ont pris l'initiative de ces réunions, qu'ils inaugurent ici, aujourd'hui ; réunions qui devront être, en même temps qu'agréables, instructives et des plus intéressantes. Ouvriers, commerçants, industriels et hommes d'affaires ont aujourd'hui de ces réunions, dans lesquelles chacun puise l'élément nécessaire à sa propre évolution.....Serait-ce parce que vous, vous représentez la ligne la plus importante à la vie humaine — la distribution des denrées alimentaires — que vous en seriez privés ?

Et M. Marceau, avec son talent et son tact habituels, continue en leur exposant les principes élémentaires de l'Association, l'origine de l'Epicerie dns le monde, celle des chaines d'épiceries — et quelques notes explicatives sur certains des principaux produits qui s'écoulent chaque jour de nos épiceries. Il convient de féliciter les Epiciers Unis Inc pour cette initiative désintéressée dont il font preuve ici.

Suivent quelques noms des commis présents à cette réunion de début : MM. Georges Garneau, R. Robitaille, F. Hamel, H. Marois, R. Turgeon, P. Bédard, M. Emond, L. Rivard, G. Gaulin, G. Vézina, J. Ratté, L. Villeneuve, M. Lamontagne, L. Parent, E. Guay, Mme R. Bédard, Mlle Deblouis, A. Biais.

Des messages

Quelque temps après avoir quitté le port de Québec, samedi après-midi, Son Excellence Mgr Villeneuve a reçu deux messages, l'un du premier ministre du Canada, le T. H. R.-B. Bennett, et l'autre du sénateur Webster. Voici le texte des deux messages:

"A Son Exc. Mgr R. Villeneuve, à bord de l'Empress of Britain,

"Bon voyage et heureux retour".

(signé) R.-B. Bennett".

Le second message se lisait comme suit:

Montréal, 15 oct. 1932.

"A Mgr R. Villeneuve.

"A bord de l'Empress of Britain,

"A titre de sénateur pour la division de Québec et en mon nom personnel, permettez-moi de vous offrir mes voeux les plus sincères d'un bon voyage et d'un heureux séjour en Europe.

(Signé) LORNE C. Webster".

Mgr Villeneuve adressa aussi ses remerciements à Mgr Plante:

"A Son Exc. Mgr Omer Plante.

"Nouveau merci, clergé, fidèles. Emporte voeux, prières, Cordiale bénédiction.

Mgr Villeneuve.

Adieu au monde

Le 2 octobre dernier, à la Maison Sainte-Marguerite, rue des Franciscains, Mlle Lucienne Paquet, fille de M. et Mme John Paquet, de la paroisse du Sacré-Coeur, faisait son adieu au monde. Mlle Paquet a revêtu l'habit depuis, et elle porte en religion le nom de Soeur Colette du Mont-Carmel. Nos meilleurs voeux de persévérance.

DE QUÉBEC

$3

aller et retour

A

MONTRÉAL

samedi, 29 octobre

	p.m.	p.m.	p.m.
Dép. Québec	1.00	5.00	11.55
Arr. Montréal	5.30	9.30	6.50
	p.m.	p.m.	a.m.

RETOUR

par tous les trains réguliers

JUSQU'AU LUNDI SOIR

Achetez vos billets à l'avance.

Voitures de 1ère classe seulement. Aucun bagage enregistré.

Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, moitié prix.

625r

PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 18 octobre 1932

Ile aux Grues, 31—Descendant 3.20 a. "C. G. S. Druid", 4 a.m. "Trenora", 4.20 a.m. "Euphorbia".

Cap Saumon, 82—Nuageux, nord est. Montant 4 a. et 5.30 a. "Vapeur", 5.50 a.m. "Sable I", 6 a.m. "Wanstead".

Pte au Père, 158—Nuageux, calme Montant 12.05 a.m. "Manchester Division", 12.15 a.m. "Ulva". Montant hier 8.50 p. "Cragpool" 100 est, 8 p.m. "Anna" 8.50 p. "Carditta" 90 est, 9.30 p.m. "Tunni". Descendant 2 a. "Port Alfred".

Rivière à la Martre, 263—Nuageux calme. Descendant 3.30 a. "Miron L", hier 2.30 p.m. "Rita Gagné", 7 p. "Mont Ste-Anne".

Cape Madeleine, 299—Nuageux, sud. Montant hier 4.30 p.m. "Anne". Descendant hier 9.30 p.m. "Annie M Nadeau".

Pte à la Renommée, 330—Nuageux, nord ouest. Montant 8 a.m. "Valleluce", 120 est, 7.45 a.m. "Airthria" 100 est, 8 a.m. "Dampfer", 6.50 a. "Christian Krogh" 80 est, 7.30 a. "Vapeur". Montant hier 4.30 p.m. "Marie Maersk".

Pte des Monts, 220—Clair nord. Descendant 7 a. "Ste-Anne du Nord".

Belle Isle, 139—Clair, nord. Montant hier 4 p. "Idefjord", 4 p.m. "Tanaford" 220 est, 7.25 p.m. "Hindpool". Descendant 6.50 a. "Cairndhu", hier 5 p "Blairmore".

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134.—Nuageux, fort est. Montant 2.50 a.m., "Zenon C", 3 a.m. "Calgadoc" 6.35 a.m. "Reedpool", 7.50 a.m., "Calgarian". Descendant 6.55 a.m. "Sprudehay".

Cap St'Michel, 125.—Clair, nord est. Montant 8.20 a.m., "New York News", 8.30 a.m. "Rajahstan".

Bellmouth, 110.—Nuageux, nord est. Montant 8.25 a.m., "Colborne". Descendant 8.45 a.m., "Domby", 9.20 a.m., "Trecarrell".

Sorel, 100.—Nuageux, nord est. "Geo. L Eaton" arrivé 12.10 a.m.

Trois-Rivières, 65.—Nuageux, nord-est. Montant 5.45 a.m., "Geo. McKee" 3.15 a.m., "Eureka" et "Mac Sin". Descendant 8.25 a.m., "Rose Hélène" 5.25 a.m., "Marie Lydia", arrivé.

St-Jean, 45.—Nuageux, fort nord est. Montant 8.45 a.m., "Bildrbeg".

Grondines, 41.—Nuageux, nord-est. Descendant 9.05 a.m., "Brandon".

Portneuf, 31.—Nuageux, nord est. Montant 8.25 a.m., "Gaspe County".

Pont de Québec, 6.—Nuageux, et. Montant 8.55 a.m., "Blackheath".

Québec.—Nuageux, fort nord est. "Chicourimi" et "Tow" arrivé en descendant 5 a.m. "Songa" parti 7 a.m. "C. G. S. Bellechasse" parti 7.10 a.m., "Coal Barge No 6", arrivée hier 5 p.m.

OUEST DE MONTREAL

Galops Canal, 99.—Nuageux, fort nord est. Descendant 5.35 a.m., "Sarniadoc", 6.15 a.m., "Donald Stewart".

Dickinson's Landing, 72.—Nuageux, est. Descendant 8.05 a.m., "Henrich Arp".

Coteau Landing, 33.—Nuageux, nort est. Descendant 5.55 a.m., "Havtor", 7.35 a.m., "Keystate".

Cascades Point, 21.—Descendant 7 a.m., "Lachinedoc", 8.25 a.m., "Sioux".

Lachine, 3.—Descendant 1.30 a.m., "Connaught Hall", 2.40 a.m., "Beechbay, 8.00a. m., "Fair River".

DERNIERE HEURE

Pte au Père, 158.—Montant 5.00 a.m. "Cardita", 6.30 a.m., "Cragpool", 4.30 a.m., "Emare", 7.00a.m., "Anne" en route pour Rimouski.

Petit Métis, 179.—Montant 8.30 a.m., "Barge".

Pte à la Renommée, 330.—Montant 8.30 a.m., "Kingswood", 80 est.

Flat Point, 503.—Nuageux, calme. Arrivé 4.00a.m., "Otto Sinding", arrivé hier 9.00 p.m. "Twichenham". Arrivé 4.00a.m., "Stillwater". Parti 8.00 a.m., "Selje".

Cape Race, 835.—Montant 8.30 a.m., "Mansepool".

Père H. Lockwell

(Suite)

vée. Tous nos supérieurs actuels, notre T. R. P. Provincial en tête, dans nos oeuvres canadiennes, sont des anciens membres de l'école.

"L'Oeuvre est aussi un Patronage, qui compte 4 sections : La Salette, organisation qui reçoit 160 écoliers tout le jeudi, — Le Patronage des vacances. Chaque jour de cet heureux temps d'été, 250 enfants environ viennent jouer et prier. Une promenade par semaine les jette dans les bois ou les champs environnants.

L'Union St-Louis reçoit 80 jeunes ouvriers de 14 à 17 ans, et l'Union Notre-Dame en groupe 120 de 17 à 25 ans. Ces jeunes gens fréquentent leur Oeuvre le soir et tout le dimanche. Une congrégation de la T. Ste-Vierge nous permet de cultiver la piété chez les meilleurs. C'est dans leurs rangs que l'on choisit les conseillers et les membres des diverses commissions le jeux et de dévouement. Les jeunes rens manient eux-mêmes les jeux et lirigent les activités de l'Oeuvre, mais oujours sous le contrôle immédiat et la surveillance constante de leurs prêres et religieux.

"Une Caisse d'Epargne reçoit de nombreux dépôts dans toutes les sections de l'Oeuvre, de la part de 300 ièposants réguliers, pour une somme actuelle de $74,000,00. Résultat magnique, si l'on songe à la condition précaire de nos jeunes gens et enfants. Il n'y a donc pas de condition qui ne puisse conduire à l'économie. Belle leçon de courage donnée aux jeunes gens de la ville pour qui l'argent n'est qu'un instrument de plaisir.

"On joue beaucoup dans le Patronage : Concours tranquilles, grands jeux avec équipes, de telle sorte que nul n'est recevable de participer aux activités sportives du dehors. Le jeune homme chrétien du Patronage apprend à jouer chrétiennement. La gymnastique y est très opportunément établie et pratiquée. Le costume très gracieux de nos gymnastes a déjà été remarqué du public dans les fêtes religieuses ou patriotiques.

"Les séances du Patronage sont recherchées ; la gaieté y règne ; un orchestre, recruté parmi les membres actifs ou anciens complète heureusement par ses programmes très intéressants l'ensemble de nos fêtes artistiques.

"La plupart de nos jeunes gens font une retraite annuelle au Château Bigot, depuis 1926. Cette oeuvre de Retraites fermées, s'installe actuellement à Charlesbourg, sur la côte du Roi, dans une maison de 70 chambres.

"Des aumônes généreuses et très discrètes ont permis cette construction. N'allez pas croire que les FF. de St-Vincent de Paul soient devenus riches parce qu'ils ont construit une maison. Notre pauvreté est tenace et nous en sommes fiers. Cette fondation est un coup de Providence en faveur des écoliers et des jeunes ouvriers. L'installation sera sans aucun luxe, mais riche de sens pratique, de vrai et simple confort. Nos frères ont assuré la grosse part dans la construction, en faisant tous les métiers et en accomplissant par là un tour de force d'économie. La maison de Famille qui reçoit des orphelins apprentis compte 40 jeunes gens de 14 à 24 ans.

"La Communauté possède un personnel de 28 religieux, très occupés et très attachés à leur belle vocation.

"Le Juvénat prépare 23 enfants, soit au sacerdoce par le cours classique au Petit Séminaire de Québec, soit aussi à la vie religieuse.

"Le vestiaire fournit des vêtements aux miséreux. Permettez-nous un appel spécial pour cette oeuvre. Ne jetez rien, apportez au Patronage, même les vieux habits. Les malheureux ne les dédaigneront pas et vous soulagerez des membres souffrants de Jésus-Christ.

"Comment vivez-vous et comment pouvez-vous soutenir ces oeuvres qui n'ont pas de revenu, et qui sont plutôt des oeuvres voraces au point de vue financier ?

"Voici" L commission scolaire accorde une rétribution à notre personnel enseignant. Nous quêtons dans les campagnes des légumes, des oeufs et tout ce qu'on veut nous offrir, voire même des charges de vigoureuses citrouilles. Messieurs les épiciers et bouchers de Québec, nous font aussi très aimable accueil. Des souscripteurs réguliers offrent un 0.25 mensuel, recueillis par des dames dévouées. D'autres dons arrivent par le courrier, ou sont provoqués par des visites.

"Jamais l'Oeuvre n'a été riche, ni assurée du lendemain. Ja mais non plus la misère, ni la privation. Les fournisseurs finissent toujours par être payés et l'Econome ne craint pas la faillite, bien qu'il voie souvent le fond de sa caisse.

"Les oeuvres charitables connaissent cette incertitude du lendemain qui fait reposer sur l'admirable charité et sur la Divine Providence avec solidité et confiance.

"Le Patronage veille sur l'enfance, sur la jeunesse, mais il complète son action de formation, un groupement d'anciens réunis les 3 mois, anciens très dévoués à l'oeuvre et aux bonnes oeuvres, et dont nous sommes légitimement fiers.

"Dans chaque section Union St-Louis, Union Notre-Dame, Membres anciens de la section St-Joseph, est établie une Conférence de St-Vincent-de-Paul.

"On sera frappé de voir comme nos Patronages visent peu à grouper et soulever des masses. Cette activité est illusoire. Le but à atteindre est celui-ci "former une élite chrétiene, la sanctifier par la prière, les sacrements, l'éducation de la conscience, l'amour du travail, le zèle. Instruire, sanctifier et préserver, voilà le rôle d'un Patronage.

"Ajoutons la formation professionnelle et sociale, et tout sera dit sur les préoccupations et les devoirs des religieux qui s'occupent de la jeunesse ouvrière chrétienne. Bel et saint emploi de la vie, agrémenté de déboires, consolé souvent par les heureux fruits de l'apostolat, soutenu par les sympathies et les dons de bienfaiteurs éclairés et généreux et couronné par le Divin Père des Pauvres.

"Nous souhaitons à nos chers auditeurs de bien comprendre et imiter selon leurs moyens l'apostolat

"Nous souhaitons à nos chers auatholique de sanctification des jeunes gens qui s'accomplit dans notre vince."

DORMEZ CET

SHAWINIGAN REDUIT SON DIVIDENDE DE MOITIE ET TOMBE A 12 1-2.---LA SECTION DES TABACS REAGIT A N.-Y.

FERMETE MOINDRE DE NOTRE MARCHE CETTE APRES-MIDI

Montréal, 181.—(P.C.)— Fermeture. —Les valeurs ne se sont pas montrées aussi fermes cet après-midi qu'elles mais, en dépit d'une certaine réaction la plupart ont réussi à fermer avec de légères avances.

Shawinigan a été faible une fois qu'on eut appris la réduction de son dividende et cette valeur réagit de 2 points à 12½. C. P. R. perdit une partie de son avance de ce matin pour finir avec un gain net de 3-8 à 15⅛. International Nickel était également en mieux de 3-8 à 9 1-8, tandis que Brazilian était stationnaire à 9.

Les valeurs qui comptaient des gains d'un quart de point étaient : Montreal Power à 34, Quebec Power à 14⅛, Western Grocers à 12¼ et Canadian Car privilégié à 16½. Bell Telephone était 1-2 point plus haut à 98½. Power Corporation avait une appréciation de 3-4 à 10.

Quelques valeurs inactives ont fait bonne figure. Ogilvie Flour a monté de 5 points à 130 et Dominion Textile privilégié de 2 à 102.

Des pertes d'un demi point apparaissaient en regard de Steel of Canada à 20, Bruck Silk à 4 et McColl-Frontenac à 8 1-2. Montreal Telegraph a changé de mains à 40, son même niveau que la dernière fois.

Parmi les autres titres qui ont fermé sans changement, on comptait National Breweries à 16 et Massey-Harris à 4.

FERMETURE – MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

— LE 18 OCTOBRE —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Bell Telephone	98½	98½	98	98
Brazilian Traction	8⅞	9⅛	8¾	9
B. C. Packers	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
B. C. Power "A"	21	21½	21	21½
Bruck Silk	4	4	4	4
Can. Bronze	17	17	17	17
Canada Cement	4¼	4¼	4⅛	4⅛
Canadian Car	6	6	6	6
Can. Car. priv.	16½	16½	16½	16½
Canadian Pacific	15¼	16	15¼	15½
Cons. Smelting	69	70	70	69
Dom. Bridge	17	17½	17	17½
Dom. Steel & Coal "B"	1½	1½	1½	1½
Fraser	.50	.50	.50	.50
Int. Nickel	8⅝	9⅛	8⅝	8⅞
Lake of the Woods	8	8½	8	8½
Lindsay	3	3	2¾	2¾
Massey-Harris	4	4	4	4
McColl-Frontenac	8⅜	8⅝	8½	8⅝
Montreal Power	33⅜	34½	33⅜	34
Montreal Telegraph	40	40	40	40
Nat. Breweries	16	16	16	16
Ogilvie	130	130	130	130
Power Corp.	10	10	10	10
Québec Power	14⅛	14⅛	13¾	14
Shawinigan	14	14½	12¾	12¼
Steel of Canada	19½	19½	-9⅜	-9⅜
Winnipeg Electric	4¼	4¼	4¼	4¼
BANQUE				
Royale	164	164	164	164

REACTION SUR LE MARCHE DU GRAIN EN FIN DE SEANCE

Winnipeg, 18. (P.C.) — Fermeture.— Le blé a dérivé sans but bien défini au cours de la séance terne d'aujourd'hui sur le marché local des grains. Des ventes en volumes ont été faites aux exportateurs et ceci a contrebalancé dans une certaine mesure la pression résultant des inversements de position notés en fin de séance. En fermeture, les cours se trouvaient compter des gains allant de 0 à 1-4 de centin.

Octobre a fini à 48 1-4; novembre à 47 7-8c; décembre à 50c et mai à 54 1-4c.

Les ventes faites aux exportateurs ont atteint 60,000 boisseaux.

Chicago, 18.—(P.C.)— Fermeture.— La chute de la livre sterling, qui est descendue aujourd'hui à son plus bas niveau depuis janvier dernier, a eu pour effet d'annuler en fin de séance les gains qui avaient été comptés antérieurement sur le marché du blé.

On a annoncé que les approvisionnements disponibles de blé dans le monde avaient augmenté de 10,949,000 boisseaux et ceci a contribué à rendre le marché instable.

SHAWINIGAN MET SON DIVIDENDE A 12½c PAR ACTION

Montréal, 18.—(P. C.)—Le taux du dividende de la Shawinigan Water & Power Company a été réduit à la moitié de ce qu'il était il y a trois mois, lors de la réunion des directeurs tenue ici aujourd'hui. Un dividende de 12c par action, pour le trimestre finissant le 30 septembre, a été déclaré de même qu'un autre de 13c pour le trimestre finissant le 31 décembre, au lieu de 25c pour le trimestre qui finissait le 30 juin.

Les revenus nets de la compagnie, pour les neuf mois terminés le 30 septembre, ont été de $6,046,117, au lieu de $6,539,925 pour la même période de 1931 avant qu'on déduise $579,004 pour le change sur les fonds américains au lieu de $60,000 pour la même période de l'an dernier.

CRAIG, LUTHER & Co.

Montréal, 18.—(P. C.)—Robert Wilson, syndic pour l'ex-firme pour Craig, Luther & Company, a annoncé qu'il payerait un premier dividende de 33 1-2 pour cent aux créanciers non privilégiés de la compagnie en faillite, le 31 octobre.

Montréal, 18.—(P. C.)—J.-P. Craig et C.-G. Graves, membres survivants de la firme Craig, Luther & Company ont été libérés de la banqueroute aujourd'hui par Arthur Delisle, C. R., régistraire de la Cour des Faillites. Un dividende de 33 1-2 p.c. a été déclaré hier pour le bénéfice des créanciers, et un autre dividende est attendu plus tard.

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 18.—(P.C.)—Les revenus bruts du chemin de fer Canadien National pour la semaine qui a fini le 14 octobre ont augmenté de $25,894, soit de 1%, par rapport à ceux de la semaine correspondante de 1931. Au cours de la période de cette année, ces revenus ont été de $3,085,581, alors qu'ils avaient été de $3,$59,687 pour la même période de 1931.

Potins de la Bourse

LE DOLLAR CANADIEN

Les ventes de blé sur connaissements, et les achats toujours nombreux d'obligations canadiennes de première classe pour le compte des gens de Londres et de New-York, ont surtout contribué à faire remonter le dollar canadien au cours de la semaine dernière et hier. Le dollar a fermé lundi avec une prime de seulement 7 13-16 de centin à New-York, après que cette même prime eut fléchi à 6 3-4c à un moment donné. Ce dernier chiffre est le plus bas qu'on ait enregistré depuis le 25 septembre 1931. Les taux très bas qui prévalent à Londres et à New-York incitent ceux qui ont de l'argent à placer à chercher ailleurs des débouchés pour leurs fonds de surplus. Il n'est que naturel que, sous les circonstances, de fortes tranches d'obligations canadiennes aient trouvé preneur surtout celles des gouvernements fédéral et provinciaux, car le crédit du Canada est tenu en haute estime dans ces milieux de finance. Depuis environ un an, plusieurs importantes corporations des Etats-Unis ont déposé de fortes sommes en ce pays en attendant que le taux du change se stabilise. Vu que l'escompte à New-York sur notre dollar est à la baisse, il se pourrait que ces gens jugent à propos de retirer au moins une partie de leurs fonds en dépôts ici et une hausse correspondante de notre devise pourrait se produire en fin du mois.

L'OPINION DE "BROOKMIRE"

Le "Brookmire Analyst" de cette semaine dit que la faible amélioration dans l'activité industrielle, que les rapports du mois de septembre ont permis de constater, a été amplement escomptée par le marché des actions. En plus de la possibilité d'un nouveau raplombement technique du marché, l'atmosphère politique remplie d'incertitudes et quelques autres facteurs nous invitent à la prudence. Les rapports donnant les recettes du troisième trimestre, qui commencent maintenant à être publiés, permettent de constater jusqu'à quel point le pouvoir de gain des entreprises a été affaibli. Au surplus, la tendance saisonnière du trafic ferroviaire et de l'activité manufacturière en général est à la baisse pour d'ici la fin de l'année. "Nous ne sommes pas encore disposés à recommander l'emploi des réserves en argent pour l'achat d'actions ordinaires. Nous nous attendons à ce que les prix baissent encore d'ici la fin de l'année. Conservez votre argent liquide", dit la revue en terminant son étude sur l'état du marché mobilier.

DOMINION STORES

Bien que les ventes de Dominion Stores aient fléchi légèrement cette année, on s'attend à ce que les recettes de cette entreprise équivalent à plus $1.20 par action. La position financière de cette compagnie est excellente si l'on s'en rapporte à ce que contient son dernier bilan et aucune dépense extraordinaire n'a eu lieu au cours de la présente année. Dominion Stores exploite la plus importante série de magasins du Canada, son administration est excellente et elle se classe parmi les rares entreprises qui aient réussi à traverser la crise sans être notablement affectées.

B. A. OIL CO.

Toronto, Ont., 18. (P.C.)—Les actionnaires de la British American Oil Company seront appelés à ratifier le 31 octobre prochain une émission de $5,000,000 de débentures-or à 6 pour cent. Ce sera la première émission industrielle importante lancée par une compagnie canadienne depuis deux ans. Les nouvelles débentures seront sur le même pied que celles qui furent émises en 1930. On croit qu'elles comporteront une clause optionnelle de conversion qui sera annoncée plus tard. L'argent emprunté servira à payer les déboursés qui ont été faits en 1931 et 1932 en rapport avec la nouvelle raffinerie de Montréal.

BAISSE DE LA PEINTURE

Montréal, 18—La Sherwin William Company of Canada et d'autres manufacturiers de peintures du Dominion ont réduit leurs prix de 40 cents le gallon pour la peinture blanche et de 30 cents le gallon pour la peinture de couleur. Les prix courants sont de $3.05 le gallon pour la peinture de couleur et de $3.25 pour la peinture blanche. Les prix correspondants étaient en octobre 1929 de $3.90 et de $4.20.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
185 Côte de la Montagne

Le 18 oct.	Ouv.	Ferm.
Ass. Breweries	6	6
Ass. Oil & Gas	.07	.07
B.-A. Oil	8¼	8¼
Beauharnois	1¾	1¾
Can. Dredge	14	14
Can. Malting	14½	14½
Dist. Seagram	6¾	6¾
Dominion Eng.	13	13
Dominion Stores	17½	17½
Hiram-Walker	6¾	6¾
Home Oil	48	48
Imperial Oil	9½	9½
Imperial Tob.	8¾	8¾
Int. Petroleum	10¾	10¾
Int. Util "A"	7¼	7¼
Int. Util "B"	1½	1½
Mitchell (Robert)	6	6
Page Hersey	49¼	49½
Regent Knitting	.70	.70
MINES		
Abana	.07	.07
Big Missouri	.12½	.12¼
Hollinger	5.15	5.15
Moss Mines	.28½	.28½
Noranda	19.00	19.00
Sherritt Gordon	.51	.51
Siscoe	.82	.82½

LE COMPARTIMENT DES TABACS FAIT BAISSER WALL ST

New-York, 18 (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée) — Les ventes qui ont envahi le compartiment des tabacs en fin de séance ont rendu le marché mobilier plutôt instable aujourd'hui, de sorte que les gains de 1 à 4 points qui avaient été enregistrés antérieurement ont été presque entièrement effacés.

American Tobacco "B" et Liggett & Myers "B" ont baissé de 4 points chacun, tandis que des pertes moins importantes étaient subies par U.S. Tobacco et Raynolds "B"

Juste avant la fermeture, U.S. Steel, American Telephone, Case, Consolidated Gas et Santa Fe accusaient encore des gains nets d'un fraction à un point.

On évalue à environ 900,000 actions le total des virements de la séance.

Un fait qui indique clairement que la baisse des taux monétaires a rarement été aussi accentuée, c'est que d'après ce qui a été annoncé aujourd'hui, l'émission récente du Trésor américain a été vendue à un taux d'intérêt si bas que cet argent ne coûte que 0.14 pour cent au gouvernement.

Le rapport hebdomadaire donnant l'état des affaires aux banques faisant partie de la Federal Reserve indique une augmentation de $102,000,000 dans les placements faits par ces institutions, dont $61,000,000 ont été placés dans des valeurs gouvernementales et $41,000,000 dans d'autres valeurs. Les prêts ont fléchi de $3,000,000, tandis que les dépôts à demande ont augmenté de $101,000,000. Les emprunts faits à la banque centrale par les banques affiliées sont demeurés stationnaires à $107,000,000.

Au cours de la semaine qui a fini le 15 octobre, la production du pétrole cru a été en moyenne de 2,118,443 barils par jour aux Etats-Unis, ce qui représente une diminution de 45,696 comparativement à la semaine précédente. Ceci tend à justifier la hausse récemment annoncée dans les prix du pétrole brut.

FERMETURE – NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

Le 18 oct	Ouv.	Max.	Min	2.45 h
Adams Express	5½	6⅛	5½	6
Alleghany Cor	1¾	1¾	1⅝	1⅝
Allied Chem.	72½	73	71½	72½
Allis Chalmers	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
A. M. Byers	15¾	15¾	15	15
Am. Can	50¼	52⅛	50	50
Am. Car & F	9	9	9	9
Am. F. F. P.	7¾	8¼	7⅝	7⅝
Am. Radiator	7⅝	8¼	7½	7⅝
Am. Smelting	14	14¼	14	14
Am. T. & T.	103¼	106	103¼	103¼
Am. Tob "B"	70⅝	72½	66⅜	67
Am. Waterw	22¾	23½	22¾	22¾
Anaconda Cop.	9¾	10¼	9⅝	9⅝
Atchison Ry.	43	44⅝	41¾	42¼
Atl Refining	16	16⅞	16	16½
Auburn Auto	44¼	44¾	42	42½
Baldwin Loco	6¼	6¾	6¼	6¼
Balt & Ohio	12	13¼	12	12½
Beth. Steel	17¼	18	17¼	17¾
Borg. Warner	9¾	9¾	9¾	9¾
Briggs Mfg	5¼	5¾	5⅛	5⅛
Brooklyn M.Tr.	23½	23½	21¾	22
Can. Pacific	14¾	14¾	13¾	14
Case Threshing	41¾	43	40¾	40¾
Cerro de Pasco	8¼	8⅞	8¼	8¼
Chesap & Ohio	20⅞	22¼	20⅝	21⅝
Chrysler	14¼	14⅝	14¼	14¼
Coca-Cola	94½	94½	94	94
Columbian Carb	28	28½	28	28½
Columbia Gas	13⅛	14¼	13⅛	13½
C. Solvents	9½	9⅝	9¼	9½
Comm. Power	3¼	3⅜	3¼	3⅜
Cons. Gas	55	57⅜	55	56
Cont. Can	30¾	32⅛	30¾	31¼
Corn Prod	50¼	52	50½	50¾
Curtiss Wright	2¼	2¼	2¼	2¼
Davison Chem.	4½	4½	4½	4½
Dupont de Nem	35¾	37¾	35¾	36
Eastman Kodak	52¼	53½	52	52
Elec. Auto-Lite	17	17⅞	17	17
Elec. P. & Light	9	9	8½	8½
Fox Film	3	3	2⅞	2⅞
Freeport Texas	20¾	21½	20¾	21½
Gen. Electric	16	16⅓	15¾	15¾
Gen. Motors	13¾	14¼	13¾	14
Gillette Safety	17	17⅛	16⅛	16⅛
Goodyear	14⅜	15⅝	14¼	14¼
Houston Oil	14	15½	14	15½
Hudson Motors	5⅜	5⅝	5⅜	5⅝
Int. Harvester	22	23⅝	21½	21¾
Int. Nickel	8½	8⅝	8½	8⅝
Int. Tel & Tel.	9	9⅛	9	9⅛
Johns-Manville	22¼	23⅝	21¾	21¾
Kennecott Cop	10¼	11½	10¼	10¾
Kreuger & Toll	5	5	5	5
Lows Theatre	25⅜	27½	25⅞	25⅝
Lorillard	13½	14¾	12¾	12¾
Mack Trucks	21¾	22¾	21¾	21¾
Miami Copper	8	8	8	8
Miss Kan & Tex	7¾	8¼	7¾	7¾
Montg Ward	12⅜	12⅞	12	12¼
Nash Motors	14⅛	14¼	14⅛	14⅛
Nat Biscuit	38½	39⅞	38½	38¾
Nat Dairy Prod	18	18⅜	17⅞	17⅞
Nat Pow & L.	14⅜	15¼	14⅜	14⅜
New Haven	15	15	15	15
N.-Y. Central	22¾	23½	21¾	22¼
North Am Co	28⅜	29⅜	28⅜	28⅜
Northern Pac.	18⅜	19¾	17⅝	17⅝
Noranda Mines	17⅜	17⅜	17⅜	17⅜
Pac Gas & El.	28	29	28	28
Packard Motor	3	3	3	3
Paramount	4	4¼	3⅞	3⅞
Penisk & Pond	30½	30½	30½	30½
Pennsylvania Ry	14⅜	15⅜	14⅜	14⅜
Philips Pete	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Pub. Ser. of N.-J	47⅜	48¼	47	47¾
Pullman	21⅜	21¾	21	21
Purure Oil	4⅛	4¼	4⅛	4⅛
Radio Corp'm	7⅜	7⅞	7⅜	7⅜
Radio-Keith	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Reading	34	34	34	34
Rem.-Rand	4⅜	4⅝	4⅜	4⅜
Rep. I. & Steel	7¾	8	7¾	7¾
Royal Dutch	19¾	19¾	19¼	19¼
Sears Roeb	19¼	20⅛	19¼	19¼
Shell Union	6⅜	6¾	6⅜	6⅜
Simm. Bed	8¾	9	8¾	8¾
South. Pacific	19½	20⅞	19	19¼
Stand. Brands	15	15⅜	15	15
Stan. Gas & El.	17⅜	17⅞	17⅜	17⅜
Stand. Oil N.-J	29⅜	30¼	29⅜	29⅜
Stand. Oil N.-Y.	9⅛	10	9¼	9¼
Studabaker	6	6	5½	5½
Stone & Webst.	9¼	9½	9¼	9¼
Tex Gulf Sulp	20⅛	20⅞	20⅛	20¾
Timken Rol. B	14¾	14¾	14¾	14⅜
Underwood Ell.	16¼	16⅝	16	16
Union Carbide	25	25¼	24½	25
Union Pacific	64	65¾	63¾	63¾
United Aircraft	24	25⅜	23⅝	23⅞
United Cigar	⅛	⅛	⅛	⅛
United Corp.	9	9¼	8¾	8¾
U. S. Ind Alco	25⅛	25⅞	25	25⅛
U. S. Steel	36⅛	38	33⅞	36⅛
Vanadium	13¾	14¼	13¾	13¾
Warner Bros	2½	2½	2½	2½
Western Union	29	30	28¾	28¾
Westing Elec	27	29¼	26⅞	27
Willys Overland	2¼	2⅜	2¼	2⅛
Wollworth	37	37¾	37¼	38⅜
Worthington P.	14¼	15	14	14
Ye low Truck	4¼	4⅜	4¼	4¼

Ventes à 2.10.—700,000.

Humble Oil & Refining Co. et Carter Oil Company se joignent à la Standard Oil of Indians pour combattre la hausse du pétrole brut.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
185 Côte de la Montagne

LE 18 OCTOBRE	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	33½	33½
Am. Gas & Elec.	27¾	28⅛
Am. Superpower	5½	4⅞
Brazilian	8¼	8¼
Cities Service	3⅜	3⅜
Cord	4⅜	5⅛
Elec. Bonds & Share	24½	24½
Ford of Can. "A"	7½	7½
Gulf Oil	29¾	29⅝
Imperial Oil	8¾	8¾
Niagara & Hudson	15	15
S. O. of Indiana	20¾	21¾
St. Regis Paper	3¾	3¾
United L. & P.	5	5
Milréis	.0763	.0763

OBLIGATIONS

Fonds d'Etats étrangers à New-York

Le 17 oct. Off. Dem.

$3,000	Argentine 6's	54½	54⅞
1 8,000	Australie 5's	84¼	84½
12,000	Belgique 6½'s	101	101½
16,000	Do. 6's	98	98⅛
	Bolivie 7's	7	7½
	Bordeaux 6's	103¾	104
15,000	Brésil 6½'s	17	18½
	Do. 8's	16	17½
17,000	Buenos Aires 6's	30½	31½
25,000	Chili 6's	7¾	9
4,000	Colombie 6's	32	32½
1,000	Cund'ca 6½'s	10¾	11¾
14,000	Canada 5's, 1952	102	102¼
18,000	France 7½'s	121½	121¾
4,000	Do. 7's	115½	116¼
228,000	Allemagne 5½'s	52⅜	58
5,000	Haiti 6's	74⅜	76
14,000	Italie 7's	96¼	96⅜
2,000	Lyon 6's	103¾	104
	Marseille 6's	103½	104
8,000	Medellin 6½'s	10½	12⅞
17,000	Milan 6½'s	83¾	84¾
	Parana 7's	6	7
	Pérou 6's	6	6½
1,000	Pologne 6's	54½	55
22,000	Do. 7's	52¾	53⅛
1,000	Rio Janeiro 6½'s	8	9¾
	Do. 6½'s 1953	8¼	8⅞
20,000	Rio G. do S. 6's	8¾	9¾
16,000	Rome 6½'s	87¾	88
33,000	San Paulo 7's	58	59¾
	Serbie, 7's	22	23
7,000	Soissons 6's	104½	105½
143,000	Roy.-Uni 5½'s, 1937	106¾	106⅝
	Japon 5½'s	52½	53

DUPONT DE NEMOURS

Wilmington, Del., 18 (P.C.)— E.-I. DuPont de Nemours Company a gagné, durant le troisième trimestre de 1932, des recettes équivalant à 36 cents par action ordinaire sur une capitalisation de 10,838,799 actions, comparativement à 27 cents par action ordinaire durant le rimestre précédent et à $1.12 par action durant le trimestre correspondant de 1931.

Le procès de Sévigny vs Bourdon

(Suite)

ture d'un bras, blessures affreuses à une jambe, blessures à la tête. Un autre examen, dans la nuit qui suivit l'accident, fit constater une déchirure affreuse de la vessie du patient. Cela nécessitait une opération d'urgence, sans laquelle le blessé serait mort dans les 48 heures.

M. le docteur Paquet dit ensuite tous les autres traitements subis par le blessé, à Québec et à Montréal. Me Ls St-Laurent au Dr Paquet: "Vous connaissez l'état physique du blessé avant cet accident. Quel était-il d'après vous?"

Le témoin: "Parfait, des plus sains. C'était un physique d'athlète".

Me St-Laurent: "Et maintenant?"

Le témoin —: "C'est une réduction permanente de capacité physique d'au moins cinquante pour cent".

Me St-Laurent—:"Quel était le poids du blessé, au moment de l'accident ?"

Le témoin —: "Dans les 190 livres".

Me St-Laurent — : "Combien pesait-il, le 18 avril environ quinze jours après l'accident, lors de sa seconde opération ? "

Le témoin —: "Environ 120 livres".

M. le docteur Paquet dit enfin que M. le juge Sévigny a subi trois opérations, perdu un rein, eu des fractures d'un caractère extrêmement grave.

Selon lui, la résistance du juge Sévigny a beaucoup diminué.

—"Quant à son travail ?", demande la poursuite.

Le témoin —: "Il pourrait difficilement reprendre toutes ses activités".

Me Dion—: "Avez-vous, lu dans les journaux, que le demandeur était mentionné comme juge-en-chef de la Cour Supérieure ?"

Le témoin — : "Oui. Je ne sais pas, au juste, quel travail requiert cette charge, mais je persiste à dire que l'honorable juge Sévigny souffre permanemment d'une diminution de capacité physique de 50 pour cent".

La cause est ajournée à aujourd'hui.

Commentaires sur Wall Street

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le "Wall Street Mirror" dit :

Le marché persiste dans son attitude d'attente et le public semble complètement s'en désintéresser.

Si l'on songe qu'aucun mouvement du marché ne peut être attribuable à autre chose qu'à des facteurs techniques, n'est justifiable de s'attendre à ce qu'il bouge vers la hausse. Si l'on se base sur les "moyennes" de Dow, Jones, le marché fluctue entre de très étroites limites qui se rétrécissent davantage de jour en jour. Si le marché sort de là en se dirigeant vers la hausse, nous devrions assister à une bonne avance, mais s'il prend la direction de la baisse il ne devrait pas aller aussi loin que si pareille occurrence s'était produite il y a un an.

Les Européens continuent à acheter certaines valeurs de première classe. On se rend compte que l'industrie s'améliore graduellement, mais lentement. Dès que l'atmosphère politique sera éclaircie, le meilleur état des affaires sera plus évident, ce qui devrait affecter favorablement la cote.

La stabilité des obligations solides est encourageante, malgré que l'activité soit plutôt restreinte dans ce domaine.

Continuez à surveiller de près la section des ferroviaires qui, plus que tous autres, devraient indiquer vers quelle direction le marché se dirigera.

(Copyright par Standard Statistics)

Moyennes:	50 Indus.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	54.1	27.0	86.4	55.6
Samedi	54.1	27.0	86.4	55.6
Lundi	55.6	28.2	88.9	57.2
Sem. passée	50.0	23.5	79.1	51.0
Mois passé	57.7	31.5	91.4	59.6
1931	79.4	52.8	119.9	82.4
1929	236.4	155.4	307.1	235.8
1927	188.5	120.7	124.2	129.2
Max. 1931	72.3	39.8	11.0	73.9
Min. 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.3	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 777,787 actions.

Mouvements comparatifs:

	Lundi	Sam.
Nombre de gains	98	216
Nombre de reculs	299	94
Totres n'ayant pas bougé	102	108
Total des actions négociées	499	417

LES OEUFS FRAIS PREMIERS ENCORE HAUSSES DE 2 CTS

Montréal, 18 — Les œufs frais premiers ont été haussés de 2c par douzaine dans le gros hier à Montréal, parce que la demande la plus forte se manifeste surtout pour cette classe d'œufs. Les autres classifications sont demeurées aux mêmes niveaux que samedi.

Sur le marché du fromage, les exportateurs essaient de leur mieux de faire face à la hausse du dollar canadien, hausse qui devrait, normalement, faire baisser les prix pour qu'ils restent aux mêmes niveaux à Londres. Quant aux prix cotés sur le marché local, ils sont demeurés aux mêmes niveaux que samedi, soit à 10c pour le fromage québecois et à 10½c pour l'ontarien.

Le marché du beurre a été très tranquille, lui aussi.

Il n'y a pas eu de changements dans les autres sections du marché.

Au cours de la journée de lundi, les arrivages ont été comme suit: 78 boîtes de beurre; 562 boîtes de fromage et 800 caisses d'œufs.

PRIX DU GROS A MONTREAL

Blé Northern No 2	$0.57
Avoine No , C. W.	.33
Avoine No 3, C. W.	.31
Avoine, d'engrais, No 1	.30
Balle d'avoine	.19
Orge No 3, C. W.	.36
Maïs sud-africain	.57

(Par boisseau ex-magasin à Montréal, ex-voie ferrée).

Farine de blé du printemps :

Première Patente	$4.50
Deuxième Patente	$3.90
Forte à boulanger	$3.80

ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)

Farine de blé d'hiver :

(Par baril en sacs de chanvre,

Qualité de choix aux wagon	$2.75
Qualité de choix, en quantité irrégulière, par baril, ex-magasin	$3.00 à $3.10
Farine de maïs blanc, par baril, en sac de chanvre, livré	$4.20

Farine d'engrais :

Son du Manitoba	$17.25
Gru rouge	19.25
Gru rouge	24.25

(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant).

Malt séché de brasserie en gros	$15.00
Par tonne au détail	17.00
Gruau en sac de 0 livres	2.40

Foin pressé :

Mil No 2, extra	$11.50
Mil No 2	10.50
Mil No 3	8.50

Oeufs :	**En cartons**	**Libres**
Frais spéciaux	.41	.40
Frais extra	.39	.38
Frais premiers	.33	.32
Frais seconds	.24	.23
EExtras d'entrepôts	.31	.30
Premiers d'entrepôts	.27	.26
Seconds d'entrepôts	.21	.20

Beurre :

No 1, pasteurisé	$0.21
Beurre d'entrepôt	$0.21
Solide	.23
Moulé	.24

Fromage :

Québec	$0.10
Ontario	$010½

Patates :

Nouvelles de Montréal	$0.50
Du Nouv.-Brunswick	$0.65

Volailles :	**"A"**	**"B"**
Volailles pour bouillir	18-.22	.16-.20
Canetons	-.29	-.28
Canard	-.19	-.14
Poulets à rôtir	.20-.26	.18-.24
Poulets à frire	.20-.21	.18-.19
Poulets à bouillir	.22-.24	.20-.22
Poulets nouris au lait	.28-.30	.26-.28
Dindons à rôtir	.24-.26	22-.24
Oisons	-.16	-.13
Oies	-.15	-.12

Une démission

Londres, 18 (Trad. de l'A. P.)— L'hon. Arthur Henderson, qui remplaça M. MacDonald comme leader du parti travailliste lors de la scission de l'an dernier, a résigné ses fonctinos aujourd'hui en annonçant qu'il entendait se donner tout entier à sa tâche de sécretaire du parti.

A St-Philibert

Par décision de Son Excellence Mgr Villeneuve, M. l'abbé Adalbert Leclerc, actuellement vicaire à St-Ludger comté Frontenac, a été nommé curé à Saint-Philibert, Beauce.

La philosophie

Le R. P. Eugène Lachance, professeur de thologie au Séminaire des Pères Eudistes, à Gros-Pin, a subi avec grande distinction les examens de licence en philosophie.

La Laiterie Frontenac poursuivie

(Suite)

A. Martineau et ses officiers des douanes et de l'accise, M. Dufresne, pour un, se présentaient au greffe de la Cour des Sessions dans le but de demander l'émission d'un bref d'assignation contre la Laiterie Frontenac et de mandats d'arrestation contre certaines personnes qui auraient été mêlées à cette affaire. Les procédures ont été régulièrement devant M. le jue L.-G. Demers et la cause qui est corollaire à celle de janvier 1931 si'nstruira probablement ces jours-ci.

Des arrestations vont être faites si elles ne le sont déjà, à l'heure à laquelle notre journal va à l'impression en vertu des mandats qui ont été assermentés devant M. le juge Demers.

D'après le texte même de la plainte, assermentée, aujourd'hui, le constable Charles-Bernard Boivin, de la Gendarmerie, déclare ce qui suit :

"Qu'il est croyablement informé, a lieu de croire et qu'il croit véritablement que, dans le cours des mois d'octobre, novembre, décembre 1930, et de janvier 1931, en la cité de Québec et le district de Québec, La Laiterie Frontenac Ltée, corps politique et incorporée, ayant son principal établissement en ladite cité de Québec, dans ledit district, a, sans avoir une patente alors en vigueur de la loi de l'Accise du Canada, eu en sa possession dans un entrepôt lui appartenant, un alambic, un serpentin, un rectificateur, ou quelque appareil de cette nature, sans en avoir donné l'avis prescrit par ladite loi de l'Accise.

L'avocat de la pours

MARIAGES

NADEAU-PERRAULT—Mercredi, le vingt-six octobre, à 8 heures, en l'église de Scott Jonction, sera béni le mariage de Mademoiselle Alice Nadeau, fille de Monsieur et Madame Amédée Nadeau, de Scott Jct., avec Monsieur Henri Perrault, fils de Monsieur Roméo Perrault de Québec. Pas de faire-part. -b

NAISSANCES

BERNARD—M. Eugène Bernard, employé-civil, et Mme Bernard, née Lydia Berpard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 13 et baptisée le 16, sous les prénoms de Marie-Rosa-Lorraine.

Parrain, M. l'abbé J.-L. Bernard, curé de St-Adalbert; marraine, Mlle Rosa Bernard, de Trois-Rivières, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Clara Hébert, de St-Adalbert, amie de la famille. -b

LEMIEUX—M. J.-Hervey Lemieux de la Malbaie, et Mme Lemieux, née Augustine Dussault, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 13 octobre et baptisé le 16 octobre, sous les prénoms de Joseph-Josaphat-Rodrigue-Jean-Marie.

Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat St-Pierre, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Antoinette St-Pierre, cousine de l'enfant. -b

MONTREUIL — M. Arthur Montreuil et Mme Montreuil, née Marguerite Barrette, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 15 octobre et baptisée le 16, sous les prénoms de Marie-Lucile-Charlotte.

Parrain, M. Charles Montreuil, oncle de l'enfant; marraine, Mme E. Montreuil, grand'mère. Porteuse, Mme Georges St-Pierre, garde-malade. -b

SAMSON — M. Léon-J. Samson et Mme Samson, née Emilia Lepage, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 13 à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, et baptisée le 16 octobre, sous les prénoms de Marie-Marthe-Mona.

Parrain, M. Emilien Litalien, cousin de l'enfant; marraine, Mlle Gilberte Litalien, cousine de l'enfant. Porteuse Mlle Douce Caissey, amie de la famille. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE—Le service anniversaire de M. Frs Delisle sr, sera chanté mercredi le 19 courant, à 7 heures 45, en l'église St-Coeur de Marie.

LEMIEUX—Le service anniversaire de M. Noël Lemieux, époux de dame Marie-Louise Lemieux, sera chanté le 20 octobre, à 8 heures, en l'église de Charny.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—La famille de M. Honoré Cardinal remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Joseph-Rosario, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEY—A l'Hôpital l'Enfant-Jésus, le 16 octobre 1932, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Corinne Carbonneau, épouse de M. Georges Belley.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures, en l'église de l'Islet et de là au cimetière. -b

DARVEAU—A Québec, le 17 octobre 1932, à l'âge de 54 ans et 11 mois, est décédé Sieur Charles-Télesphore Darveau, ancien voyageur de commerce, époux en premières noces de feu Dame Anna-Marie Bédard, et en secondes noces de Dame Estelle Germain.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 hres. Départ de la maison mortuaire, No 184, avenue Cartier, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. 18oct-2fs-b

GRENIER—A St-Louis Courville, le 17 octobre 1932, à l'âge de 86 ans 4 mois, est décédée dame Eugénie L'Heureux, épouse de feu Théodore Grenier.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez M. Joseph Tapin, à 8 heures 45, pour l'église de St-Louis Courville et de là au cimetière. 18oct-2fs-b

HAWEY—A l'Hôpital St-Sacrement, le 17 octobre, à l'âge de 83 ans, est décédé Jean-Baptiste Hawey, époux de feu dame Caroline Jalbert.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures 1-2, à l'église St-Sauveur.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 1-4, chez son fils, Jean-Baptiste Hawey, No 113 rue d'Argenson.

Il était de la Congrégation des hommes et de l'Union de Prières. Il appartenait aussi à l'union des tailleurs de cuir.

Il était le père de Monsieur J.-B. Hawey, marchand; Madame Nap. Chantal, MM. Wilfrid, négociant en gros, Joseph, maître de poste, Arthur, contremaître de la manufacture St-Grégoire Shoes; Hector, peintre. 17oct-2fs-b

HEBERT—A St-Pascal Kam., le 17 octobre 1932 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Auguste Hébert, industriel, époux de Anne-Marie Martin.

Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant à 9 heures 30, en l'église de St-Pascal et de là au cimetière. 17oct-3fs-b

PAGEAU—A N.-D. des Laurentides, le 17 octobre, à l'âge de 85 ans 3 mois, est décédé M. Joseph Pageau, époux de feu Délima Hamel.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures en l'église N.-Dame des Laurentides. 17oct-2fs-b

VILLENEUVE—A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 16 octobre 1932, à l'âge de 42 ans et 6 mois, est décédée Dame Rose-Alma Vachon, épouse de Sieur Clermon Villeneuve, contremaître de la Dominion Textile.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, 94 avenue Ruel, St-Grégoire, à 9 heures et 4, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 17oct-2fs-b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée

RUE ST-JOSEPH

La constitution de Weimar

Berlin, 15 Traduit de l'Ass'd Press) Si l'on en croit l'agence allemande de nouvelles connue sous le nom de Telegraphen Union la constitution de Weimar va être modifiée dans le sens suivant :

1) Le président du Reiche devra être également le président de l'Etat prussien avec pouvoir de nommer un premier ministre prussien et tout le cabinet prussien assurant ainsi une plus étroite coopération du plus vaste Etat allemand avec le gouvernement fédéral.

2.—Une majorité des deux-tiers du Reichstag sera nécessaire pour pour rejeter un veto de la chambre haute qu'on se propose d'instituer.

3.—Un tiers des conseils fédéral et économique pourra être nommé par le président du Reich parmi des citoyens ayant bien servi l'Etat.

4—L'âge du suffrage sera probablement porté de 20 ans à 25.

Une noyade

Girardville, Lac St-Jean, 15. (Spécial)—L'on a eu dimanche dernier, à déplorer la triste noyade d'un jeune homme, de 28 ans, M. Emery Fortin, demeurant ici. Il se rendait à Albanel pour assister à la messe et pour cela, il dut embarquer dans une embarcation qui perdra. Le jeune homme perdit l'équilibre et tomba dans l'eau où il fut englouti. Des personnes qui eurent connaissance de l'accident, se portèrent au secours de la victime, mais il était déjà trop tard. Ce n'est qu'un peu plus tard que l'on retrouva le cadavre.

CONFERENCE DU R. PERE H. LOCKWELL

L'oeuvre du Patronage St-Vincent de Paul a été éloquemment décrite dimanche à la radio au cours de l'Heure Catholique, par le R. P. Henri Lockwell.

Le R. P. Henri Lockwell, des Pères de St-Vincent-de-Paul, a donné, dimanche, à la radio, pendant l'Heure Catholique, une conférence des plus intéressantes sur "Le Patronage St-Vincent-de-Paul". Il nous fait plaisir d'en donner ci-après le texte complet :

Mes chers Auditeurs,

"Je me bornerai, dans ce court entretien, à vous décrire la vie actuelle du Patronage St-Vincent-de-Paul, au 62 Côte d'Abraham. Nous pourrons plus tard parler des autres Patronages de Québec, Lévis, St-Hyacinthe et Montréal et noter ainsi plus au long ce qui les caractérise. Il serait sans doute très intéressant, en remontant aux origines de montrer les liens qui nous rattachent au Séminaire, ainsi qu'aux principales personnalités charitables de la ville, de faire remarquer l'intimité des rapports entre les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, leur conseil supérieur et les communautés des Frères de Saint-Vincent-de-Paul ; intimité cependant qui laisse une grande liberté d'action des deux parts, intimité si grande, que le public confond trop souvent dans ces largesses et ses appréciations deux corps cependant bien distincts. Pour être justes, confessons que l'euvre du Patronage doit son assiette définitive, son organisation et son développement actuel aux efforts très désintéressés des Frères Saint-Vincent-de-Paul, sur qui les conférences se reposaient presque complètement, pour en assurer la vie financière et les formes apostoliques. Mais le temps est court. Venons à la construction de briques, divisée au centre par une grande chapelle de style Roman très pur. Des enfants turbulents en sortent tous les jours à grands cris, et, le soir, il s'y fait un mouvement notable, d'entrées et de sorties de grands jeunes gens. L'Oeuvre est une école, un patronage, une commpnauté, un juvénat, une maison de famille, un centre de conférences et un peu la maison de tout ce qui crie misère. C'est aussi un centre puissant d'ou se propage la dévotion à saint Vincent-de-Paul. Un Frère est chargé de ce qu'il appelle "le Bureau de la propagande à la dévotion de saint Vincent-de-Paul". Bureau assailli de visiteurs très nombreux et quotidiens. C'est par ses soins à elle que l'oeuvre des retraites fermées pour écoliers fut établie sur une propriété à nous gracieusement prêtée par les Rév. Soeurs de la Charité, Château Bigot.

"C'est donc une maison, d'oeuvres nombreuses, complexe et de longue patience. L'école reçoit cette année 315 enfants. Le très grand nombre sera vêtu deux fois dans l'année de vêtements et de sous-vêtements, chaussé solidement, nourri tous les midis de jours scolaires. Chaque enfant protégé de la sorte a un citoyen de Québec qui devient son patron, et comme son parrain. Messieurs les curés de Québec ont droit de présenter 9 enfants au titre de pauvreté, le seul considéré à l'école et le plaisir d'en habiller quatre. Les diverses conférences possèdent les mêmes privilèges et peuvent aussi se donner le même plaisir. Il est probable que le plaisir est très vif, puisque les conventions du règlement ont souvent dépassées et que beaucoup sont attentifs à nous recruter l'école. Souhaitons malicieusement à notre bourse de pouvoir suffire au zèle coûteux des Conférences. Un ouvroir fréquenté par des dames très charitables confectionne les habits des enfants, dévouement très pratique que nous soulignons très vivement.

"L'Ecole, depuis 1929, possède une Amicale. Les manifestations que cette fondation a provoquées ont permis de constater le bien opéré par l'école, "Prêtres, religieux, hommes en situation", députés, médecins, commerçants, habiles ouvriers, fervents chrétiens, hommes d'oeuvres et d'action sociale ou paroissiale, l'école a produit d'heureux fruits dans tous les domaines, en dispensant à tous une solide formation morale, une instruction sérieuse que de nombreux succès dans les concours interscolaires ont prou-

(Suite à la page 13, 6e col.)

Les amis des oiseaux en convention

(Suite)

5.—"Le Refuge d'Oiseaux de la Société Provancher", Reginald Meredith, N.P., Québec.

6.—"Mœurs des Râles de la Caroline et de la Virginie", L. Mel. Terrill, St-Lambert, Québec.

7.—"Habitat et mœurs de l'Hirondelle Africaine des Bois (Pseudochelidon)" James-P. Chapin, Musée Américain d'Histoire Naturelle, New-York.

8.—"Période des Amours du **"Manakin de Gould"**. (Manacus vitellinus). Frank M. Chapman, Musée Américain d'Histoire Naturelle, New-York. (Présenté par Robert Cushman Murphy)

Ce soir au Château Frontenac Séance spéciale en l'honneur des membres anciens défunts (Fellows) 8 heures.

1.— In Memoriam Charles Wallace Richmond, 1868-1932". Witmer Stone, Académie des Sciences Naturelles, Philadelphie, Pa.

2.— In Memoriam Outram Bangs 1863-1932" James-L. Peters, Musée de Zoologie comparée, Cambridge, Mass.

3.— Robert Ridgway, 1850-1929. Eloge commémoratif" Harry-C. Oberholser, Recherches Biologiques, Washington, D.C.

Projections

4.— Oiseaux des Prairies de l'Ouest, Alfred M. Bailey, Directeur de l'Académie des Sciences de Chicago, Ill.

A l'occasion du Congrès de l'Union des Ornithologistes, il sera possible à notre population de visiter une des plus intéressantes expositions de peinture qu'elle ait encore eu l'occasion de voir. Depuis ce matin, dans la grande salle du café qui donne sur la terrasse, au Château, le public est admis à admirer une grande collection des œuvres les plus distinctives des meilleurs peintres-animaliers d'Amérique. Ce qui rend l'exposition plus particulièrement intéressante pour la population de Québec, c'est qu'elle y trouvera réunie des peintures représentant presque toutes les espèces d'oiseaux de notre région.

Parmi les peintres représentés par leurs œuvres, on remarque deux canadiens: M. Horatio Walker, de l'Ile d'Orléans, et le major Allan Brooks; quelques américains ; dont Horse Fall, Jacques, Brandyeth et Sutton, un anglais ; Lodge, et un grand nombre d'autres.

Le Dr A. Déry qui a été nommé par l'Université comme son représentant officiel au congrès, invite particulièrement les institutions d'enseignement à conduire leurs élèves à l'exposition. Ils y trouveront l'occasion d'une leçon d'histoire naturelle éminemment instructive et intéressante. C'est une occasion unique, pour un grand nombre d'entre eux, de se familiariser avec les espèces les plus remarquables de nos oiseaux. Plusieurs n'auront probablement jamais la facilité de les contempler en pleine nature, et ce n'est peut-être pas avant un grand nombre d'années qu'il sera tenu une autre exposition de peinture ornithologique dans notre ville. La seul événement du genre qui ait eu lieu ici remonte à plus de cinquante ans.

L'exposition sera ouverte au public jusqu'à jeudi soir inclusivement. L'entrée est gratuite.

La session fédérale

(Suite)

le Canada n'a jamais renoncé à sa part du commerce mondial et cette part, il l'obtiendra.

L'élévation des barrières douanières n'est pas une innovation économique. La tendance protectionniste est générale en Europe depuis plusieurs années. Les pays tendent de plus en plus à se suffire à eux-mêmes. Plusieurs pays ont par exemple haussé leur tarif sur notre blé et sur d'autres de nos produits. M. Stevens cite le cas de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, de la Tchéco-Slovaquie.

M. Stevens affirme que ces accords n'ont pas été passés autrement que les traités conclus par le régime libéral d'avant 1930.

M. Stevens reproche au chef libéral de vouloir soulever en Grande-Bretagne un mouvement d'opposition à la ratification des accords conclus. La Grande-Bretagne, depuis 70 ans et même davantage, a été libre-échangiste. Elle vient de modifier sa politique. Le chef libéral ne compte-t-il pas sur l'indécision qui existe encore dans certains esprits, là-bas, pour provoquer un retour offensif en faveur du libre-échange ?

La Conférence de 1930 a eu pour effet de rendre possible celle de 1932. Ce que M. Bennett avait proposé en 1930 a été étudiée en 1932. Sans la conférence de 1930, la conférence d'Ottawa n'aurait pas eu lieu. N'était-il pas bon de sortir un peu de l'atmosphère de Londres ?

C'est à tort que l'Opposition prétend que le gouvernement veut inaugurer une politique de haute protection tarifaire. Comme question de fait, le tarif a été réduit pour 136 articles du tarif la plupart de ces articles étant maintenant inscrits dans la liste de la franchise impériale. En faisant disparaître tout tarif, pouvait-on aller plus loin dans la voie du libre-échange ? Le chef de l'Opposition annonce que s'il reprend le pouvoir, sa première préoccupation sera d'accorder à la Grande-Bretagne une préférence de 50 pour cent. Comment cela se fera-t-il pour la liste des articles qui bénéficient de la franchise impériale ?

QUELQUES DETAILS

Les commentaires du chef libéral ont surtout porté sur les modifications tarifaires qui affectent l'industrie textile du coton et de la laine. Il eut été plus juste de choisir autre chose, car même en Grande-Bretagne, l'on reconnait que le Canada a des industries textiles à sauvegarder. L'accord que nous venons de passer avec la Grande-Bretagne accorde à celle-ci une préférence complète à propos des textiles de toile. Ces articles entreront en franchise

La Grande-Bretagne obtient encore une préférence marquée pour les produits de ses verreries. Elle obtient encore la préférence pour les produits du fer et de l'acier que le Canada doit importer de l'étranger. Les modifications tarifaires qui résultent de la Conférence Impériale auront pour effet de bien répartir le commerce entre les pays de l'empire tout en tenant compte de l'intérêt du consommateur.

M. Mackenzie-King trouve à redire parce que les accords ont été conclus pour une période de cinq années. L'ancien gouvernement libéral a conclu quatre traités de commerce qui devaient durer quatre années.

Le Canada s'engage à fournir certains produits à la Grande-Bretagne à des prix qui ne seront pas supérieurs aux prix mondiaux. N'est-il pas heureux que le Canada se soit ainsi assuré des marchés abrités en Grande-Bretagne pour son blé, son cuivre, son plomb, son zinc, etc.? La Grande-Bretagne convient d'imposer un tarif sur ces mêmes produits qui viennent de l'étranger mais à la condition que le Canada puisse les lui fournir de façon à répondre à ses besoins. Autrement la Grande-Bretagne se réserve le droit d'ouvrir ses marchés aux pays étrangers. Il n'y a cependant rien dans l'accord anglo-canadien qui défende au Canada de vendre ces mêmes produits à n'importe quel pays étranger.

Le chef libéral prétend que le gouvernement empiète sur les droits du Parlement en lui soumettant des accords tout préparés, qu'il ne s'agit plus que de faire ratifier par une majorité. Le chef libéral a eu le loisir d'exercer à satiété son droit d'opposition. Tous les députés qui voudront parler pourront participer au débat. La majorité parlementaire se prononcera en définitive, mais c'est toujours ainsi que les décisions se prennent dans les parlements britanniques.

Le débat a été ajourné par M. James Malcolm, député libéral de Bruce-Nord, ancien ministre du Commerce.

L'AFFAIRE STUBBS

Nous disions, il y a déjà quelque temps, que le ministre de la Justice avait ordonné une enquête à propos de certaines paroles prononcées par le juge Stubbs, de la Cour de Tutelle et de la Cour de Comté, au Manitoba. En rendant un jugement, le juge Stubbs aurait déclaré qu'il ne portait qu'une sentence légère contre certain prévenu coupable de petits vols, parce qu'il ne considérait pas juste de le punir sévèrement alors que des gens trouvés coupables de vols considérables s'en étaient tirés à bon marché.

Hier, M. Ernest Lapointe a demandé au ministre de la Justice ce qui en était de cette enquête. M. Guthrie lui a répondu qu'une enquête est effectivement en voie. Elle a été ordonnée après que des plaintes définies eussent été faites contre le juge Stubbs par le procureur-général du Manitoba. Celui-ci prétend que les propos répréhensibles du juge Stubbs étaient de nature à jeter du discrédit sur l'administration de la justice au Manitoba. Dans ces conjonctures, le ministre de la Justice a cru de son devoir de nommer un commissaire pour enquêter, et il a nommé le juge Ford, de la Cour d'Appel de l'Alberta. Un conseiller juridique a été adjoint au juge Ford. Ce conseiller n'agira qu'en tant que conseiller et sa fonction ne consistera pas du tout à jouer le rôle de l'avocat dans une poursuite ordinaire. Il lui sera même loisible de conférer avec le juge Stubbs.

LES PAIEMENTS FAITS PAR OTTAWA A QUEBEC

Le gouvernement vient de déclarer, en réponse au Dr Deslauriers, député de Sainte-Marie, qu'en vertu de la loi de secours de 1930, le fédéral a versé, le 12 avril 1932, $2,437 pour des secours directs ; le 25 mai, $79,821 pour des travaux de secours. En vertu de la loi de secours aux chômeurs et aux agriculteurs de l'Ouest, de 1931, et de cette même loi, prorogée en 1932, les paiements suivants auraient été faits par le fédéral au gouvernement de Québec pour être transmis à la ville de Montréal : secours directs en 1932, le 5 avril $99,172.07; le 18 avril $157,500; le 26 avril $43,333.33; le 25 mai $69,750; le 10 juin $87,287.50; le 8 juillet $30,904.38; le 25 juillet $72,583.33, soit un total de $560,530.62.

Pour travaux de secours : le 18 octobre $126,356.70. Le total des secours directs, en vertu des deux lois, serait donc de $562,968, et le total des sommes versées comme étant la part du fédéral pour des travaux de secours, de $206,178.16.

Le grand total des sommes versées par le fédéral à la ville de Montréal par l'entremise du gouvernement provincial de Québec, s'établirait à $769,146.16.

M. LAVERGNE ET POULIOT NE SONT PAS CHANCEUX

M. Jean-François Pouliot a demandé au gouvernement si M. G.-C. Anderson, sous-ministre intérimaire des postes, parle et écrit couramment la langue française et la langue anglaise? Le président de la chambre M. Black, a fait biffer l'interpellation du feuilleton parce que le mot couramment dans la question implique l'idée d'appréciation quant aux connaissances linguistiques de M. Anderson.

M. Lavergne avait aussi toute une série de questions à propos de nominations prochaines. Elles ont été biffées du feuilleton sous prétexte que le gouvernement n'est pas tenu de faire connaitre d'avance les décisions qu'il entend prendre. M. Lavergne voulait savoir si le gouvernement nommera prochainement un bibliothécaire de langue française en remplacement de feu M. Taché ? S'il a l'intention de nommer prochainement les membres de la commission du service civil? S'il existe une vacance au poste de secrétaire de langue française à la commission des chemins de fer et, dans tel cas, si le gouvernement a l'intention de la remplir ou d'abolir la fonction ?

M. J.-A. Barette a appris de M. Sauvé que les hauts fonctionnaires de l'hôtel des postes à Montréal ont des automobiles à leur disposition, qu'ils peuvent s'en servir pour aller en dehors de la ville quand il leur arrive d'avoir à faire des inspections. Deux chauffeurs conduisent ces voitures, M. L.-J.-A. Monette, qui touche un salaire de $1,380 et M. Emile Guintin, qui touche un salaire de $1,740. L'entretien des voitures, y compris l'achat de l'essence, a coûté $1870.74 au cours des douze derniers mois.

LES TIMBRES POSTES

Le ministre des Postes n'a pu dire à M. Pouliot (Témiscouata) combien de timbres de trois cents son ministère a vendu depuis le 1er août 1931.

Pendant cette période toutefois M. Sauvé sait que 492,292,100 timbres de trois cents ont été envoyés aux maitres de postes.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DUFF

L'ancien ministre du Travail dans le cabinet King, M. Peter Heenan, a tenu à s'assurer si M. Bennett déposera bientôt un projet de loi donnant suite aux recommandations contenues dans le rapport de la commission Duff-Ashfield, qui a enquêté de la situation des chemins de fer au pays.

Le premier ministre a affirmé que cette loi sera soumise au parlement avant la prorogation de la première période de la session. Et ce sera au parlement de décider alors si le rapport doit être étudié maintenant ou seulement après la reprise, en 1933.

Discours de M. King

(Suite)

à l'union de l'empire serviraient plutôt à le désunir et à le démembrer comme aucune autre méthode ne le saurait faire.

Le parti libéral a pour politique d'encourager le commerce libre, d'enlever les restrictions et de soulever les barrières qui s'opposent au libre-échange des marchandises. "Si nous reprenons le pouvoir", dit M. King, "notre objectif sera de ramener les tarifs où ils étaient en 1930."

De plus, le gouvernement libéral d'alors s'efforcera de donner au peuple anglais, lorsque ses marchandises seront importées ici par les ports canadiens, une préférence de 50 pour cent.

A PROPOS DE CES REPROCHES

L'autre jour, M. Bennett a fait des reproches à M. King. Ils a dit que M. King ne pourrait plus rien faire qu'il n'avait déjà fait pour porter atteinte à la Conférence avant même qu'elle fut tenue.

"Je ne puis m'attendre à ce que le premier ministre soit gracieux ou chevaleresque envers moi ou envers le parti libéral", dit le chef de l'Opposition, "mais je m'insurge contre cette déclaration. Si jamais il y eut un gouvernement absolument libre de diriger les affaires de la nation à sa guise, c'est bien le gouvernement de l'heure ! "Si jamais il y eut sujet de discussion entre M. King et ses partisans, c'est justement parce que M. King s'est refusé à parcourir le pays, entre deux sessions, pour attaquer le gouvernement dans sa politique.

Lors de la session de 1930, l'opposition n'approuvait pas les hausses de tarif préconisées par le gouvernement. Toutefois, elle n'a rien fait pour embarrasser M. Bennett. Avant la récente Conférence impériale, M. King s'est efforcé de n'en pas discuter les aspects, excepté lorsqu'il devenait impossible de faire autrement. Lors des élections dans Royal, N.-B., il a touché le sujet parce que l'on en avait fait là-bas une question de politique électorale. Dans Huron-Sud, c'est le gouvernement lui-même qui a soulevé la question.

Au cours de l'été, M. King a contremandé plusieurs discours dans différentes parties du pays, justement parce qu'il aurait fallu faire certaines observations sur la Conférence, et parce qu'il considérait qu'il aurait été de mauvais goût de critiquer le gouvernement alors que les invités du Canada étaient encore au pays.

Ce fut la même chose dans son propre comté de Prince-Albert. M. King supplia ceux qui l'appuyaient de ne pas discuter les accords conclus à la Conférence du haut des tréteaux politiques de façon à ne pas embarrasser le gouvernement. Le chef de l'opposition dit qu'il faisait cela dans un esprit de "chevalerie et de coopération". Cela lui attire des rires et des sarcasmes de la part des conservateurs.

"Chevalerie et coopération" sont des mots qui ne sont pas dans leur vocabulaire, remarque M. King en montrant les conservateurs. "Ils ne se trouvent sûrement pas dans le vocabulaire du Très Honorable monsieur qui me fait vis-à-vis", ajoute-t-il, en parlant de M. Bennett.

SUR LE DISCOURS DE MONSIEUR BENNETT

Le chef libéral passe ensuite au discours de M. Bennett et affirme que ce discours était aussi provocateur que possible. M. Bennett dit que son parti a fait ce que les libéraux ne sont pas parvenus à faire. De quel droit M. Bennett parle-t-il de faillite de la part des libéraux ? S'il veut découvrir des faillites, il fera bien mieux de jeter un coup d'oeil sur le dossier conservateur.

Le premier ministre a prévenu ceux qui voudraient critiquer les accords que ces accords ont été conclus pour le bien de l'empire. Voilà une drôle d'attitude de la part du premier ministre. La population canadienne va-t-elle se laisser terroriser par le premier ministre ? N'aura-t-elle plus le droit de critiquer les actions de son gouvernement. Et M. King prie le peuple anglais d'excuser M. Bennett qui a osé prononcer de telles paroles.

M. Bennett a exprimé certains principes au sujet des accords conclus par le Canada et la Grande-Bretagne. Il a déclaré que la nouvelle politique est fondée sur la protection.

"Comment le premier ministre veut-il que nous supportions de tels accords s'ils sont fondés sur une politique de protection", demande M. King. Comment veut-il que les libéraux, qui ont toujours combattu la protection appuient sa politique puisqu'elle est fondée sur la protection?

"De ce côté-ci de la Chambre", dit M. King, "nous croyons toujours à la vertu d'une politique de plus grande liberté commerciale. On ne peut s'attendre à ce que les libéraux changent d'attitude.

M. Bennett voudrait tout simulement faire endosser la politique conservatrice par les libéraux. M. Bennett sait bien qu'il y a amendement condamnant la politique tarifaire du gouvernement, et, pourtant, il veut que nous acceptions des accords qui sont l'approbation de cette politique.

"Je ne sais pas si M. Bennett voulait l'opposition mais il a sûrement fait son possible pour se l'attirer," constate M. King.

Le premier ministre a avoué que, sur 223 changements tarifaires, 139 ont été faits à la hausse. Croit-il que les libéraux qui ont toujours revisé le tarif à la baisse approuverons sa politique ?

M. Bennett a parlé de la valeur de certaines concessions que la Grande-Bretagne nous a consenties en acceptant de ne pas imposer certains produits canadiens qui entrent actuellement en franchise là bas après le 15 novembre prochain. Doit-on conclure de cela que la Grande-Bretagne nous aurait déclaré la guerre tarifaire après cette date et qu'elle aurait haussé ses tarifs contre nous au même niveau qu'elle l'aurait fait pour les autres pays ? Il est certain que l'Angleterre n'aurait pas fait cela et qu'elle ne désirerait pas le faire.

CES TRAITES A LONGS TERMES

Le premier ministre a surtout insisté sur la valeur des traités à longs termes qui ont été conclus lors de la Conférence. Il est alors particulièrement intéressant de constater que pour certaines denrées, comme le beurre, le fromage et les oeufs, le Canada ne jouira de la franchise douanière sur le marché anglais que "pour une période assurée de trois ans".

M. King commente l'article 3 du traité que le droit de dix pour cent imposé d'après la "loi des droits sur les importations 1932" ne sera pas réduit sans l'assentiment du gouvernement canadien et il se demande : Comment réagirons-nous au Canada si les rôles étaient renversés ?"

Y a-t-il un membre dans cette Chambre qui supporterait une telle mesure ? J'ose dire que pas un seul membre de la droite n'oserait le faire."

"Nous le ferions !" lance quelques voix parties des banquettes conservatrice.

"Oui, à cause des mesures de coercition", réplique M. King, "car le principe en jeu n'est pas défendable et ne peut être supporté par aucune nation de l'empire britannique."

Les accords conclus pour une période de cinq années sont aussi condamnables. Le premier ministre lui-même s'est autrefois objecté à des contrats à longs termes sous prétexte que le principe en est absolument faux.

Il n'y a rien qui nous assure que les gouvernements qui remplaceront le gouvernement actuel en Angleterre approuveront le traité. Plusieurs leaders éminents des divers partis anglais ont déjà exprimé une opinion défavorable au traité dans des termes qui ne prêtent pas à équivoque.

LE PARLEMENT APPROUVERA-T-IL ?

La Grande-Bretagne, après trois ans, en vertu de l'accord, se réserve le pouvoir d'augmenter les droits sur les produits agricoles dans le but de protéger son agriculture. Toutefois, la clause mentionnée ici constitue une prévision à l'effet que la Grande-Bretagne conservera toujours aux produits du dominion une marge de préférence sur les produits étrangers.

L'Angleterre a toujours eu ce pouvoir, déclare un député conservateur.

Mais ce pouvoir n'avait pas encore été endossé par le gouvernement, répond M. King.

Cela devrait faire réfléchir les ministériels, surtout lorsqu'il s'agit de nos grains et de nos produits miniers.

A propos de ces différents produits, le Canada pour jouir des préférences concédées par l'accord doit faire sa "première vente" sur le marché britannique et ne pas vendre plus cher que le prix courant mondial. Ainsi notre pays ne pourra pas profiter des occasions qui peuvent se présenter de temps à autre sur les marchés étrangers.

—Non, non, disent plusieurs ministériels.

—Voilà cependant les faits, réplique le chef libéral.

Lors même qu'il se produirait une rareté de ces marchandises quelque part le Canada ne pourra pas profiter de l'augmentation des prix qui aurait lieu en cet endroit. Il sera obligé de vendre ses produits aux prix européens sur le marché britannique.

A-T-ON FORCE LA MAIN A L'ANGLETERRE ?

Le gouvernement prétend qu'il a obtenu des concessions. Cela veut-il dire que l'on a fait savoir au gouvernement britannique que s'il n'imposait pas des taxes sur les vivres toute entente serait impossible? Si tel est le cas le plus vite le traité tombera en discrédit le mieux ce sera. A-t-on forcé un gouvernement à accepter des choses dont il ne voulait pas sous la menace de l'échec de la conférence? Si l'on a imposé les vivres d'un peuple britannique à la suite d'une pression de ce genre, le Canada est coupable d'une grande faute et il a suvi une ligne de conduite qu'il ne saurait défendre.

M. King ne voit pas bien les avantages que le traité donne à nos producteurs et exportateurs de bétail et de bacon.

CE QUE NOUS CONCEDONS

Quant aux concessions canadiennes, elles en décevront plusieurs. On avait espéré que la préférence britannique serait rétablie sur son ancienne base. Mais l'entente fixe le taux à un niveau si élevé que les échanges seront difficiles. Le gouvernement a d'ailleurs augmenté ses tarifs sur les produits étrangers.

Le gouvernement se prévaut du fait qu'on a changé plus de 200 item du tarif. Or la moitié de ces changements ont été faits à la hausse. C'est dire que le Canada n'a fait des concessions à l'Angleterre qu'après avoir augmenté son tarif contre l'étranger.

Prenons cet autre exemple : Les séparateurs (de crême) entraient en franchise sous les trois tarifs ; maintenant ils n'entrent en franchise que sous le tarif préférentiel et sont frappés d'un droit de 25 pour cent sous les tarifs général et intermédiaire. Ainsi les prix du beurre baissent tandis que les prix des séparateurs montent. En 1930 le Canada a importé pour une valeur de $955,122 de ces machines ; en 1931 pour une valeur de $1,089,904 et depuis le début de 1932 pour une valeur de $445,721. Pendant ces trois années la Grande-Bretagne ne nous en a pas exportées. Maintenant le cultivateur canadien devra payer un droit de 25 pour cent.

LE ROLE DE LA COMMISSION

A huit heures, M. MacKenzie King reprend son discours. Il est d'avis que des arrangements aussi rigides qui s'étendent sur un nombre défini d'années prenant un aspect international très sérieux. On nous demande d'approuver le principe protectionniste, mis en évidence en plusieurs endroits de l'accord anglo-canadien. Le chef libéral déclare qu'il serait fort surpris si le parlement consentait à abdiquer tous ses droits de légiférer afin d'établir un tarif fiscal.

On créé la Commision du Tarif afin de permettre aux manufacturiers britanniques de faire reconnaitre le bien-fondé de leurs réclamations. On refuse le même privilège au consommateur et à l'agriculteur canadien. Après la Conférence, un délégué britannique s'est même permis de définir les fonctions juridiques de la Commission Tarifaire du Canada. Le tarif constitue un impôt et nul gouvernement n'a le pouvoir de s'arroger le plein contrôle de la politique fiscale.

Est-ce logique d'ailleurs que la Commission du Tarif dicte au Parlement la politique tarifaire du Canada ? La tache d'établir le tarif n'appartient-elle pas au parlement ? M. Bennett lui-même avoue que le principe basique sur lequel les accords s'appuient est le protectionnisme. C'est dans le but de mettre une telle politique en vigueur qu'il a fixé à dix ans le terme de vie de la Commission Tarifaire.

On a élevé le tarif à de telles hauteurs qu'il a fini par exaspérer toutes les classes de la société. De plus on le modifiait si souvent que l'instabilité de nos droits douaniers est avouée explicitement dans l'une des clauses du traité. D'ailleurs, devons-nous cesser de commercer avec le reste du monde ? Il semble qu'on a construit autour de l'empire une longue muraille tarifaire.

La clause de l'entente qui traite particulièrement d'un embargo possible sur des produits dans le cas où l'on découvrirait une directive d'état dans un pays étranger, ne sera pas sans créer de la dissension. En fin de compte, qui décidera que l'action d'un gouvernement atteint le stage précis où l'embargo s'impose ? Supposons le cas où le Canada trouverait que l'Angleterre devrait imposer un embargo sur les produits d'un pays étranger et que le Royaume-Uni déclinerait d'agir, qu'arriverait-il ?

L'EPREUVE DE SA BONNE FOI

M. Mackenzie King n'approuve l'idée de durée des ententes. Lorsque l'on procède de cette façon on ne fait qu'assurer à certaines personnes des avantages indéniables. M. King demande alors à M. Bennett s'il serait possible au Canada ou à la Grande-Bretagne d'abroger le traité avant le terme. La question a son importance, puisqu'il est fort peu probable que le prochain gouvernement l'approuve. Et maintenant le gouvernement actuel lie son successeur puisqu'on ne pourra pas modifier la teneur de l'entente.

Il est bon aussi de se demander si la motion que le premier ministre a faite en demandant l'approbation des traités, peut être amendée. N'est-il pas à craindre que le premier ministre l'a présentée dans sa forme actuelle, parce qu'il était impossible de l'amender ? Si tel est le cas le prémier ministre devrait permettre l'étude détaillée des clauses en comité. "Ce sera l'épreuve de sa bonne foi", commente M. King.

A moins que cette permission ne soit accordée pas un député ne peut dire s'il approuve ou désapprouve l'accord du commerce. M. King demande alors au président de la Chambre si l'opposition pourra présenter un amendement. M. George Black déclare qu'il rendra sa décision un peu plus tard, au cours du débat.

Le Parlement du Canada doit être très prudent. Il lui faut éviter soigneusement tout ce qui pourrait laisser croire à de la mésentente dans l'empire. Mais d'autre part

UNE REUNION D'EDITEURS DE JOURNAUX

Les représentants de la presse hebdomadaire se réuniront samedi aux Trois-Rivières — Formation d'une association pour ces journaux.

Trois-Rivières, 18. (Spécial)— Trois-Rivières aura, samedi prochain, l'honneur de recevoir en ses murs le plus fort groupe d'éditeurs et de journalistes canadiens-français jamais réunis ensemble. Samedi et dimanche aura lieu la convention des éditeurs des journaux hebdomadaires de langue française de la Province de Québec. Ils seront un groupe d'environ quarante représentants des journaux publiés dans toutes les parties de Québec, de Rimouski, jusqu'à Hull et de Scott jusqu'à Amos.

La convention commencera à 2.00 p.m., samedi par une assemblée générale au cours de laquelle les éditeurs discuteront des choses du métier et des améliorations à apporter à leurs journaux. Des suggestions seront étudiées. Le but principal de cette réunion est surtout de former définitivement une association des journaux hebdomadaires de langue française de la Province de Québec. L'élection des officiers et directeurs de la nouvelle association se fera au cours de cette réunion de samedi après-midi.

Le soir, à 7 h. 30, il y aura banquet qui sera sous la présidence d'un journaliste de marque. Le maire des Trois-Rivières, Son Honneur M. G.-H. Robichon, souhaitera la bienvenue aux distingués visiteurs au nom de la cité, M. Joseph Farnard, rédacteur en chef du "Bien Public", se chargera de la bienvenue de la presse locale. Un film sur Trois-Rivières sera représenté au cours de la soirée.

Les éditeurs en profiteront pour offrir leurs félicitations à l'un des leurs, M. Harry Barnard, du "Courrier de St-Hyacinthe", qui a remporté le prix David 1932 pour son roman "Juana Mon Aimée". L'on compte aussi sur la présence d'autres personnalités dans le monde journalistique canadien.

Le lendemain, dimanche le 23, il y aura promenade à Shawinigan Falls où les délégués visiteront les usines de la Shawinigan Water & Power Co. Ils seront reçus par M. Elzéar Dalbaire, éditeur de l'Echo du St-Maurice.

Les éditeurs qui vont se réunir aux Trois-Rivières représenteront une quarantaine de journaux.

Voici la liste des journaux qui seront représentés à cette convention: La Gazette du Nord d'Amos; l'Union d'Arthabaska; l'Eclaireur, de Beauceville; éditeur M. J.-Ed. Fortin, M.P.P., le Courrier de Berthierville, Dr A. Miiot, éditeur; le Courrier de Papineau, Gérard St-Jean, éditeur; l'Etoile de l'Est, Jété Demers, éditeur, Coaticook; La Parole, Drummondville, P.-E. Rioux, éditeur; La Gaspésien,, Le Courier-Sentinelle, Le Courrier du Nord, Le Courrier de l'Islet, le Lotbinière et l'Etendard, journaux publiés par M. Maurice Marquis, Montmagny; La Revue de Granby, Edouard Haine, éditeur; Le Progrès de Huil, J. Jolicœur, éditeur; Le Spectateur, Not. Laberge, éditeur, Hull; l'Action Populaire, Joliette, journal diocésain; l'Etoile du Nord, Sibert Gervais, éditeur, Joliette; L'Echo de Frontenac, Lac Mégantic, Louis-Philippe Poulin, directeur; l'Hebdomadaire de Lévis, J.-A. Cagnon, éditeur; Le Peuple, Montmagny, J.-C. Hébert, éditeur.

Les chemins

"Les réparations sont en bonne voie", a déclaré hier après-midi le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, en réponse à une question sur l'état des chemins endomagés par les pluies et les inondations, dans la région de Chicoutimi et du Saguenay, au début du mois. Tout sera d'ici peu rentré dans l'ordre.

A. Maheux succombe

M. Albert Maheux, peintre à l'emploi de M. Edouard Doyon, contracteur-peintre de St-Joseph de Beauce, dont le "Soleil" annonçait hier la chute du toit d'une maison 12, rue Haldimand, est mort à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang des blessures graves infligées dans sa chute, quelques instants après son admission à cet hôpital.

Le malheureux jeune homme qui n'avait que 20 ans, était à peinturer à l'endroit déjà indiqué, lorsque à un moment donné il laissa aller le cable auquel il devait se tenir,, pour être précipité sur le trottoir, d'une hauteur d'une cinquantaine de pieds. L'ambulance de la maison Lépine qui fut mandée sur les lieux de l'accident vers les 2 heures, transporta Albert Maheux à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang où on constata qu'il s'était infligé plusieurs fractures et de nombreuses contusions. Malgré les soins empressés des médecins, il succombait à ses blessures quelques instants après son admission à l'hôpital. Il était le fils de M. Onésiphore Maheux, de St-Joseph de Beauce, à qui la nouvelle de cette tragédie a été communiquée hier après-midi.

Le corps du défunt a été transporté à la morgue Moisan.

A Don Bosco

Le R. Frère Ulric, doyen des Frères des Ecoles Chrétiennes de la région de Québec est allé visiter dimanche dernier la maison Don Bosco. Le Frère Ulric qui est maintenant âgé de 81 ans fut longtemps directeur à Hull, à Montréal, à la Rivière-du-Loup et à Saint-Sauveur de Québec, paroisse qu'il dota de la superbe école que nous pouvons y admirer maintenant.

Le Frère Ulric, lors de sa visite à l'orphelinat Don Bosco était accompagné du R. Frère directeur, son ancien élève, du Frère Vincent, son neveu et de plusieurs Frères de la maison. Le bon Frère visita tout l'établissement et se déclara enchanté de l'aménagement et des commodités. Avant de retourner à la maison des Frères des Ecoles Chrétiennes, chemin Ste-Foy, où il est retiré, il adressa aux enfants des paroles remplies d'une paternelle bonté.

Le bois canadien

Montréal, 18 (D.N.C.)—La commission des produits forestiers s'est donnée pour tâche de populariser l'usage de nos bois dans la construction. La propagande entreprise commence à donner déjà de très bons résultats, grâce à la bonne volonté et à la coopération des architectes et des entrepreneurs. C'est ainsi que tout récemment, sur la recommandation de M. J.-S. Archibald, architecte en vue de cette ville, il entrait une grande quantité d'épinette, de pin blanc et de bouleau dans les décorations intérieures de l'hôpital des Convalescents, chemin de la Côte des Neiges (Montreal Convalescent Home). Pour plusieurs parties de l'édifice également, on a employé du chêne de la province de Québec.

Pour la chapelle du collège Loyola, on s'est servi d'une forte quantité de "birnut". Ce nom est formé de "birch" et "walnut", c'est donc un composé de noyer et de bouleau, et qui produit le plus bel effet. On en exporte considérablement en Europe.

Bagarre sanglante

Ottawa, 7—(Trad. de la C.P.)—Patrick Sheridan, 19 ans, blessé d'un coup de feu à l'abdomen samedi soir, se portait un peu mieux ce matin, et ses chances de guérison étaient excellentes. On dit qu'il a raconté à la police que sa blessure lui avait été infligée au cours d'une bagarre avec un ami, mais qu'il a refusé de dire qui était cet "ami". On croit que la querelle éclata parce que Sheridan voulait se séparer de la bande avec laquelle il frayait depuis assez longtemps.

Garçon retrouvé

Victoriaville, 18. (Spéciale)—Le jeune garçon de 15 ans, disparu depuis quelques jours, a été retrouvé sur la route nationale, entre Plessisville et Princeville. Il a déclaré qu'il cherchait de l'ouvrage pour aider à ses parents.

UNE CHICANE QUI FINIT A L'HOPITAL

M. le juge Demers, de la Cour des Sessions, a présidé hier à l'enquête préliminaire d'un citoyen de St-Marc des Carrières, accusé d'avoir causé des blessures corporelles — Echos d'une chicane — Autres causes.

Au commencement d'octobre, le "Soleil" annonçait qu'à la suite d'une chicane de voisins à St-Marc des Carrières, un homme avait été transporté à l'hôpital, victime d'un coup de feu. L'affaire se passait le 2 au matin, vers 9 h. 30 et, par la suite, le blessé, M. Albert Forgues se faisait amputer une jambe à cinq pouces en bas du genou. Le coup avait été tiré avec un fusil à plomb. La victime est encore à l'hôpital sous les soins des médecins. Elle faisait arrêter son co-paroissien, M. Joseph Grenier, sous l'accusation de lui avoir causé des blessures corporelles.

L'enquête préliminaire s'est ouverte, hier après-midi, devant M. le juge Demers, de la Cour des Sessions de la Paix. La poursuite a terminé sa preuve et celle de la défense a été ajournée au 25, mardi prochain.

Plusieurs témoins ont été entendus qui ont déclaré avoir vu Grenier tirer sur Forgues de la fenêtre de sa maison, mais comme dans toutes les histoires de ce genre, il y a une autre version, celle de l'accusé, qui prétend que la veille du 3 octobre, dans la soirée, Forgues serait allé devant chez lui et aurait lancé des pierres dans ses fenêtres. Forgues serait retourné, le lendemain matin, en face de la demeure de Grenier qui l'aurait sommé de s'en aller.

Si tu avances encore d'un pas, je te tire, aurait crié l'accusé à Forgues qui aurait persisté à rester là menaçant Grenier qui était alors armé d'une carabine et fait feu, atteignant Forgues à une jambe, avec le résultat que l'on sait.

Dans notre nouvelle d'hier, au sujet de cette descente des détectives provinciaux et des inspecteurs de la Commission des Liqueurs, dimanche après-midi, dans une maison de la rue Christie, à la Haute-Ville où quatorze personnes ont été arrêtées (trois femmes et onze hommes) le typographe nous a fait commettre une erreur de chiffre que nous nous empressons de corriger. M. le juge Hugues Fortier devant lequel tous ces gens ont été amenés sous l'accusation d'avoir été trouvés dans une maison où la loi des liqueurs était violée, les condamna à cinq piastres ($5) d'amende et aux frais ou huit jours, à défaut de paiement. Le typographe a mis un zéro de trop après le chiffre 5, ce qui rendait la sentence beaucoup plus sévère que celle imposée par le président du tribunal dont nous n'aurions pas voulu déformer le jugement, erreur que notre confrère a répétée dans son édition de ce matin.

M. le juge Arthur Fitzpatrick a pris en délibéré, hier après-midi, la cause de Edgar Lapointe, ce même individu qui purge actuellement une sentence à la prison de Québec, après avoir été trouvé coupable, il y a quelque temps, d'avoir extorqué de l'argent à deux entrepreneurs dans cette affaire du "faux prélat" qui fit tant de bruit.

Lapointe, cette fois, est accusé par une dame Boisseau en rapport avec la passation de baux pour des loyers. Jugement sera rendu la semaine prochaine.

Armand Martel, de St-Pierre les Becquets, que les officiers de la Commissions de Liqueurs recherchaient depuis déjà plusieurs semaines, à la suite d'une saisie de boissons de contrebande faite à sa résidence, a commis l'imprudence, samedi dernier, de venir faire un petit tour en ville avec son épouse. A peine était-il arrivé que le bureau du Service Préventif de la Commission des Liqueurs en était informé (il y a toujours des indiscrets) et que le Major Braun Langelier donnait instruction aux inspecteurs Patry et Parent de localiser Martel et de l'arrêter. La chose ne devait pas tarder. Martel fut ensuite conduit à Nicolet devant le magistrat dans la journée même et il plaida coupable à l'accusation portée contre lui. Il a été condamné à un mois de prison.

Les libéraux contre

Londres, 18. (Trad. de la C. P.) — Les députés libéraux, assemblés avant la rentrée du Parlement, cet après-midi, ont décidé de s'opposer de toutes leurs forces au vote des projets de loi requis pour mettre en vigueur les accords d'Ottawa. Le parti a chargé un comité d'étudier en détail les amendements qu'il faudra présenter à la Chambre. Sir Herbert Samuel, ci-devant secrétaire pour l'Intérieur, présidait à cette réunion.

En Roumanie

Bucarest, 18.—(Trad. de l'A. P.)—Le roi Carol a invité aujourd'hui M. Maniu, leader du parti des paysans, à former un cabinet pour succéder à celui d'Alexandre Vaiva-Voevod, et M. Maniu a demandé quelques heures pour réfléchir. On s'attend généralement, cependant, à le voir accepter en prenant pour ministre des affaires étrangères M. Titulesco, récemment ministre de Roumanie à Londres. C'est une divergence d'opinions entre MM. Vaiva-Voevod et Titulesco touchant la politique roumaine envers l'U. R. S. S. qui amena le premier à démissionner hier.

DE LA VENTE DE RECOLTE CHEZ ZELLERS

Dans une annonce que publiait le magasin Zellers, 226, 228 rue St-Jean, vendredi-midi, édition de 2 heures, de notre journal, page 9, l'on mentionnait, à l'item des Draps de Lits, LA PAIRE $1.34— **Tandis que l'on aurait dû lire: chacun $1.34.** En se rendant au magasin, les ménagères auront tôt fait de réaliser que, même à ce prix, ces draps représentent encore une valeur exceptionnelle.

UN GRAND MARIAGE

M. JEAN LEBRUN, fils du président de la République française, a épousé récemment Mlle BERNADETTE MARIN. M. Edouard Herriot était au nombre des invités d'honneur. On voit ici M. et Mme Lebrun au sortir de l'église.

UN PENIBLE ACCIDENT

Thetford-Mines, 18. (D. N. C.) — Le constable Alfred Pinet de notre ville a été victime, cette nuit, d'un accident qui aurait bien pu lui coûter la vie.

Pendant qu'il était à faire sa tournée de 11 heures à minuit, le constable Pinet s'aperçut qu'il y avait des hommes en arrière de la Banque Canadienne Nationale. Comme ces derniers descendaient dans la cave, il crut avoir affaire à des voleurs.

Débarrant son revolver il les suivit jusque dans la cave. Là il constata que c'était des gens connus qui avaient du travail à faire à cet endroit. Assuré de l'identité des travailleurs il retourna au poste de police après sa tournée à minuit.

Arrivé au poste il voulut sortir son revolver de la poche arrière de son pantalon. Malheureusement comme il avait oublié de barrer son arme le coup parti soudain et la balle alla sa loger dans la cuisse.

On se porta immédiatement à son secours. Le docteur C.-B. Delâge mandé d'urgence lui donna les premier soins et ordonna ensuite son transport à l'Hôpital Saint-Joseph de notre ville.

Accident d'auto

Rimouski, 12, (D. N. C.) — Un accident d'automobile assez sérieux vient de se produire au Pont Morissette, dans les limites de notre ville. Deux machines, un Chevrolet conduit par un nommé Michaud, de Rivière-du-Loup, et un Buick, dont le conducteur était M. Godbout Gilbert, de cette ville, sont venues en collision. M. Michaud entrait, paraît-il, dans la ville à grande allure et dans le tournant du pont il frappa la machine de M. Gilbert qui ne put l'éviter. Le choc fut terrible et l'occupant du Chevrolet projeté avec force hors de sa machine passant à travers la vitre d'une des portes d'avant. Fort heureusement, M. Michaud ne fut pas blessé gravement. Il portait quelques blessures à la figure et à la tête et fut transporté chez le docteur Moreault qui lui donna les soins d'urgence.

Quant à M. Gilbert, il n'a reçu que quelques légères égratignures. Les deux machines ont subi des dommages considérables.

Nouvel espoir

Yingchow, Manchourie, 18.—(A. P.)—Un groupe nombreux va tenter de libérer madame Kenneth Pawley et Charles Corkran, sujets britanniques que des bandits chinois ont capturés il y a plusieurs semaines. Ce groupe qui comprend plusieurs officiers britanniques et un représentant de la gendarmerie japonaise est parti, sur un train armé, pour Panshan où il espère pouvoir rencontrer les délégués des bandits chinois venus pour obtenir la rançon exigée.

Un héritier

Tokio, 19.—(P. C.)—Les médecins de la Cour ont annoncé à la presse aujourd'hui que l'impératrice Nagako mettra au monde un nouvel enfant, au printemps prochain.

L'impératrice a déjà donné le jour à quatre filles. L'une d'elles est morte. La nation espère que le prochain enfant sera du sexe masculin et qu'il deviendra l'héritier du trône du Japon. L'héritier présomptif est actuellement le prince Chichibu.

En Mandchourie

Moukden, Mandchourie, 18.—(P.A.)—On a annoncé aujourd'hui, aux quartiers généraux japonais, que la campagne contre les insurgés chinois à l'est de Moukden se continuait avec succès malgré la tombée de la neige.

Un régiment japonais s'est emparé de la ville fortifiée de Juaijen, forteresse des insurgés située quarante milles au sud-est de Tunghua.

Ligne aérienne

Paris, 18. (Trad. de l'A. P.) — Mme Priscilla Schweller James, de Greenwich, Conn., que la tempête a forcée d'atterrir sur la Manche, la semaine dernière, parle aujourd'hui, si l'on en croit la Chicago Tribune, d'inaugurer une ligne aérienne régulière entre Londres, les autres capitales de l'Europe et New-York par voie des Açores et des Bermudes.

Une audience

Cité du Vatican, 18.—(P. C.)—Le T. R. James McQuigan, archevêque de Régina, Sask., a été reçu en audience ce matin par le Pape Pie XI. C'est la seconde audience que cet évêque canadien a depuis qu'il est arrivé ici il y a quelques semaines.

Navire renfloué

Key Harbor, Ont., 18. (Trad. de la C. P.) — Le Midland Prince, vaisseau de la Canada Steamship Lines, qui s'échoua dimanche au large de ce port, y est entré aujourd'hui après avoir été tiré de la dangereuse position par un remorqueur et un paquebot.

Gandhi est bien

Poona, Inde, 18. (Trad. de l'A. P.)—On dément aujourd'hui officiellement la nouvelle que Gandhi aurait eu une attaque de paralysie. Le mahatma se portait fort bien hier soir, ajoute-t-on. Il a reçu la visite d'Ambedkar, représentant les classes méprisées de l'Inde, qui l'a consulté sur les moyens de faire observer le pacte électoral auquel donna lieu, récemment, le jeûne du Mahatma, qui menaçait de se laisser mourir de faim si les "intouchables" n'obtenaient pas des autres Indiens certains droits électoraux bien définis.

Assurances sociales

Montréal, 17.—(D. N. C.)—La commission des assurances sociales de la province de Québec a siégé samedi au nouveau Palais de Justice sous la présidence de M. Edouard Montpetit.

Elle a entendu les témoignages des représentants de l'association médicale de la province de Québec, MM. J.-S. Shaw, vice-président; B.-C. Bourgeois, membre de l'exécutif de l'Association, A.-T. Bazin et Albert Le Sage, membres de l'exécutif et rapporteurs sur la question à l'ordre du jour; Ernest Trottier, trésorier, J.-R. Pépin, membre de l'exécutif G. Hall, représentant le Montreal médico-chirurgical; society. G. Phenix, représentant la Société Médicale de Saint-Jean et Léon, Gérin-Lajoie, secrétaire général de l'Association.

BUREAUX ET SALLES D'ECHANTILLONS A LOUER

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes désirables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

Grands et Petits Bureaux

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

LE PROCES DE SEVIGNY VS BOURDON

L'hon. Galipeault, le Dr J. Vaillancourt et le Dr Achille Paquet sont entendus comme témoins— L'état de santé du juge Sévigny après l'accident.

Cinq témoins donnèrent leur déposition, hier, à ce procès en dommages, au montant de cent mille dollars, que l'honorable Juge Albert Sévigny, de la Cour Supérieure, a intenté à M. le docteur Edouard Bourdon, dentiste, de Québec. Cette instance est soumise à des jurés, sous la présidence de l'honorable juge Adolphe Stein, et il s'y agit des blessures reçues par M. le juge Sévigny, le soir du 3 avril 1931, lorsque ce dernier fut frappé par l'auto de M. le dentiste Bourdon.

La plus importante et la plus longue de ces dépositions fut celle de M. le docteur Achille Paquet, de notre cité, l'un de ces maîtres de l'Art médical qui ont, depuis l'accident jusqu'à ces tout derniers mois, prodigué leurs soins à l'honorable juge Sévigny.

Le procureurs de la poursuite et le procureur de la défense posèrent notamment la question suivante à M. le docteur Achille Paquet:

"D'après vous, quelle est la diminution permanente de capacité que subit, M. le juge Sévigny, par suite de cet accident du soir du 3 avril 1931"?

M. le docteur Paquet, répondit: "D'après moi, c'est une diminution permanente de capacité de cinquante pour cent".

LES TEMOIGNAGES

Les autres témoins d'hier furent M. Charles Samson, employé civil, l'honorable juge Antonin Galipeault, de la Cour d'Appel, M. le docteur Joseph Vaillancourt.

M. Samson, employé au bureau des ingénieurs de notre cité, versa au dossier un plan de cet endroit de la Grande-Allée où est survenu l'accident.

L'honorable juge Galipeault témoigna ainsi: "En cette soirée du 5 avril, je rencontrai l'honorable juge Sévigny sur la Grande-Allée, au voisinage de l'avenue des Braves. Nous faisions, tous deux une marche de santé. Nous revînmes ensemble vers l'ouest. Au voisinage de la rue des Bernières, où il demeure, M. le juge Sévigny allait me quitter pour rentrer chez lui. Je le priai alors de faire encore un bout de chemin avec moi. Comme nous nous trouvions, devant l'église St-Cœur de Marie, située en face de ma résidence, j'invitai M. le juge Sévigny à entrer chez moi. Il accepta. Nous nous engageâmes sur la chaussée. On apercevait les phares d'une auto, à l'ouest, aux abords du Parlement. Nous avions déjà traversé plus de la moitié de la rue. Nous nous arrêtâmes pour laisser passer une auto qui venait du parc Montcalm. J'étais un peu en avant de M. le juge Sévigny et, à ce moment-là, je sentis un gros déplacement d'air. Je me retournai. L'accident était arrivé: M. le juge Sévigny venait d'être frappé par une auto, en marche de l'est à l'ouest. Il venait d'être projeté à une quarantaine de pieds plus loin."

Me St-Laurent à l'honorable juge Galipeault —"D'après vous, à quelle vitesse allait cette auto qui a ainsi frappé M. le juge Sévigny ?"

Le témoin: Au moins trente-cinq miles à l'heure".

Le témoin suivant, M. le docteur Joseph Vaillancourt, de la rue St-Louis, dit qu'il avait rencontré les deux juges, sur la Grande-Allée. Passant devant le presbytère St-Cœur-de-Marie, une demi-heure après, il y aperçut un rassemblement et apprit que l'honorable juge Sévigny avait été frappé par une auto et se trouvait alors dans le presbytère. Il était un peu passé 9 heures.

J'entrai", dit le docteur Vaillancourt, "et j'aperçus M. le juge Sévigny couché sur un sofa, tout ensanglanté et inconscient. Je vis, tout de suite, qu'il était terriblement blessé. J'appelai le docteur Achille Pâquet, spécialiste en chirurgie, puis je fis mander l'ambulance, parce qu'après l'examen de M. le docteur Achille Pâquet, le blessé fut, tout de suite, transporté à l'hôpital du St-Sacrement."

Le docteur Vaillancourt assista à cet examen du blessé, au presbytère.

Me Aimé Dion, procureur de la défense, au docteur Vaillancourt.

Le docteur Edouard Bourdon est-il entré au presbytère?"

Le témoin: "Oui".

Me Dion: "Qu'est-ce qu'il a fait?"

Le témoin: "Il prenait soin du blessé. Il apporta des coussins pour les poser sous la tête".

Me Dion: "Lui avez-vous dit que vous étiez médecin?"

Le témoin: "Oui, et il a paru rassuré".

Me Dion: "Vous a-t-il téléphoné, à la fin de la soirée?"

Le témoin: "Oui, pour avoir des nouvelles du malade. Je lui ai dit que l'état du blessé inspirait des craintes".

Le témoin suivant, M. Armand Rémillard, produit les plaques prises, lors des examens radiographiques faits sur M. le juge Sévigny.

Témoigne ensuite M. le docteur Achille Pâquet. La déposition de ce dernier occupa presque toute l'audience d'hier après-midi et fut écoutée, avec le plus vif intérêt, par toute l'assistance.

Depuis les minutes mêmes qui suivirent l'accident jusqu'à ce jour, c'est-à-dire pendant dix-huit mois, M. le docteur Achille Pâquet a connu toutes les phases de l'état physique de M. le juge Albert Sévigny. Il a pratiqué sur ce dernier, depuis l'accident, trois ou quatre opérations, dont une couple de la plus grande gravité.

L'examen sommaire qu'il avait fait, dans les instants qui suivirent l'accident, lui révéla que l'état du blessé était extrêmement sérieux.

Il décrit les blessures: fracture et distension des os du bassin, frac-

(Suite à la page 14, 4e col.)

Nouveau vicaire

Par décision de Son Excellence Mgr Villeneuve, M. l'abbé Maurice Bouin a été nommé vicaire à Ste-Julie, comté de Mégantic, et M. l'abbé Cyrille Duchesneau a été nommé prêtre auxiliaire au collège de Lévis.

Feu C.-T. Darveau

M. Charles-T. Darveau, tabaconiste, avenue Bourlamaque, est décédé hier après-midi, après une courte maladie. Marié en premières noces à Mlle Anne-Marie Bédard, et, en secondes, à Mlle Estelle Gormain, M. Darveau avait été voyageur pour le compte de l'Imperial Tobacco avant de prendre magasin de tabac à son compte, avenue Bourlamaque.

Le très regretté défunt laisse dans le deuil, deux filles: Mlles Yvette et Thérèse, quatre garçons, MM. Joseph-Charles, Willie, Paul et Maurice, nés du premier mariage, et M. Raymond Darveau, né du second mariage.

M. Darveau laisse, en outre, sa vieille mère, madame Télesphore Darveau, une belle-fille, madame Alfred Robitaille, trois sœurs, dont mesdames Charles Roy et Arthur Laflamme et trois frères, MM. Jules Darveau, de Québec, Lauréat et Joseph Darveau, des Etats-Unis.

Feu M. Darveau avait fait partie de la paroisse du St-Sacrement pendant plusieurs années mais il demeurait maintenant en la paroisse St-Dominique où auront lieu ses funérailles jeudi matin à neuf heures. Le départ de la maison mortuaire, 15 avenue Cartier, se fera à 8 h 45.

Nos très vives sympathies à la famille en deuil.

Un canot retrouvé

On nous a communiqué, vers le 10 d'octobre, que M. Armand Tremblay, de Sault-au-Mouton, (Saguenay) parti en canot avec son fils, Paul-Henri, pour se rendre à Chicoutimi, le 6 septembre, n'a donné depuis aucun signe de vie. Sa famille, inquiète de ce long silence, donnait une description de M. Tremblay: homme de 5 pieds 10 pouces, pesant 150 livres, cheveux noirs avec toupet long et frisé, et de son fils: jeune homme de 5 pieds 2 pouces, pesant 110 livres, cheveux noirs et yeux brun-foncé et demandait d'être mise au courant de tous renseignements pouvant faciliter les recherches.

De Ste-Anne-des-Monts on nous écrit qu'un canot a été trouvé à Ste-Anne même, le 28 septembre dernier. Le dessous en est gris plomb. A l'extérieur courent, en haut, une ligne rouge de 6 pouces de largeur, et en bas une autre ligne, blanche, d'un pied de largeur. Une tige de fer en garnit le fond sur toute la longueur. On a trouvé en outre dans le canot une chaîne de 4 brasses et une petite voile.

L'intérieur est peint gris plomb également et comporte trois bancs blancs. L'embarcation a été endommagées, principalement à l'arrière.

On est prié de communiquer avec M. Pierre Bertin, Ste-Anne-des-Monts (Bureau Fédéral), Gaspé-Nord, Qué., qui a pris les mesures susdites avec M. Emile Lévesque.

Chez les C. de C.

Nous voulons corriger certaines omissions dans le rapport publié, hier, au sujet de la fête des Chevaliers de Colomb à Montmagny. C'est non seulement le 5ème anniversaire de l'établissement du conseil de Montmagny que l'on célébrait mais, en même temps, le 50ème anniversaire de la fondation de cet ordre. Disons aussi que c'est Mme Carette-Tardif (et non Mme C. Anctil) qui a participé au programme musical. Mentionnons aussi parmi les personnes présentes MM. L.-J.-A. Godbout, J. Trottier et Lapierre, du conseil Laval de Québec.

Navire disparu

McMurray, Alberta, 18. (P. C.) — Le "Canadusa", petit bateau à vapeur appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui était parti de McMurray il y a une semaine n'est pas encore arrivé à Fitzgerald où il est attendu depuis deux jours. Vu les difficultés de la navigation sur la Baie d'Hudson, à l'heure actuelle, à cause des glaces, on entretient les plus vives inquiétudes sur le sort de ce navire qui transportait sept passagers, dont quatre religieuses, en outre de son équipage.

Mort tragique

Beauharnois, 18.—(P. C.)—M. Henry Roberson, 62 ans, de Peterboro, Ont., un employé de la Canadian General Electric, a été électrocuté à l'usine hydraulique du canal de Beauharnois, hier. On procèdera à une enquête sur sa mort aujourd'hui.

4 VAISSEAUX FONT ROUTE VERS QUEBEC

Le "Duchess of Bedford", et le "Montrose" du Pacifique Canadien, l'"Antonia" et l'"Ausonia", de la ligne Cunard, sont attendus à Québec en fin de semaine avec plusieurs passagers.

Quatre océaniques sont actuellement sur l'Atlantique, dans la direction du Saint-Laurent qu'ils remonteront en fin de semaine. Ce sont le "Duchess of Bedford", attendu à Québec samedi; le "Montrose", dimanche; l'"Antonia" et l'"Ausonia", deux unités de la ligne Cunard, qui nous arriveront dimanche.

A bord du "Bedford" se trouve un groupe de trente-trois membres faisant partie du Oxford Group Movement, avec à leur tête le docteur F.-N.-D. Buckman. Parmi ces visiteurs distingués, nous remarquons le vice-amiral Sydney Drury-Lowe, C. M. G.; sir W.-G. Windham, Angleterre; le comte John Bentinck, de la Hollande; le révérend E. MacMillan, Pretoria, Afrique-Sud; Fran von Cramen, de la Silésie; Mme J. Sheffield, Afrique-Sud; M. James Watt, Edinbourg, et un certain nombre d'étudiants de l'Université d'Oxford.

LES CARGOS

Le charbonnier norvégien "Songa" qui a déchargé près de 4,000 tonnes de charbon aux quais de la Canadian Import, la semaine dernière, est parti allège, ce matin, pour St-Peters, N.-E. Il s'est tenu amarré à Québec durant une semaine, dans l'attente d'une cargaison qu'il n'a pu se procurer avant son départ.

Le "Manchester Division" remonte actuellement le fleuve, dans la direction de Québec où il est attendu cet après-midi.

Le "Forcebank" qui est en service régulier entre Montréal et Vancouver, est à Port-Alfred où il prend un chargement de papier à journal.

Le "Canadian Leader", qui fut inactif dans le port de Montréal durant près de dix-sept mois, partira bientôt pour la Nouvelle-Zélande avec une cargaison générale de produits canadiens.

Le "REX"

Le "Rex", vaisseau-amiral de la Ligue Italienne, partira de New-York demain soir pour retourner à Gênes, son port d'attache. Il aura 1,300 passagers à son bord et ses officiers projettent d'établir une traversée record.

Le "MARDEP"

L'un des navires du département de la Marine, le 'Mardep', se dirige actuellement vers le Quai-du-Roi avec, à sa remorque, le bateau-phare "Prince Shoal" qui subira des réparations en bassin de radoub.

DEMISSION

Les deux compagnies maritimes Canadien Pacific Steamships et Ligne Française, ont donné avis qu'elles se retireraient probablement de la Conférence Transtlantique, mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. On proteste contre la baisse dans les prix de transport, en avril dernier, vu que cette baisse n'a pas contribué suffisamment à augmenter le trafic touristique.

Si aucune entente n'est conclue d'ici au 24 novembre, ces deux compagnise maritimes pourront fixer elles-mêmes leur échelle de taux.

La MAREE

Ce matin, la marée était haute à 8 heures 09. Ce soir, elle sera haute à 8 heures 18.

M. Dornier est mort

Munich, Bavière, 18. (Trad. de l'A. P.) — Maurice Dornier, qui, avec son frère Claude, fit le plan du Do-X, le plus gros hydravion du monde, est décédé aujourd'hui. Il fut du premier voyage transatlantique du bateau volant en 1931.

MESDAMES
PROCUREZ-VOUS A BON COMPTE UN
MANTEAU
DE VOTRE CHOIX
DURANT CETTE
VENTE EXCEPTIONNELLE
QUE NOUS AVONS INAUGUREE SAMEDI
$19.95 $24.95 $26.95 $29.95
Tailles 13 à 19 ou 14 à 46

Les tissus, les fourrures, les doublures vous sont garantis même à ces prix. — Tous ces manteaux comportent en plus les détails de mode les plus récents: silhouette droite, grand col de fourrure, manchettes profondes. — En un mot le magnifique assemblage représenté à cette vente exceptionnelle est véritablement une occasion aux prix que nous vous les vendons.

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

Chez POLLACK
MANTEAUX d'Hiver
Garnis en Fourrures
Fillettes 2 à 6 ans
$4.95

MERES ! donnez-lui la permission d'être fière, lorsqu'elle portera un de ces jolis et confortables manteaux.

Drap Polo, Velours, fantaisie Diagonales, dans les couleurs Vert, Sable, Rouge-Vin et Marine. Fourrures au col et aux manches $4.95

Robes en Tricot de Laine Fillettes 2 à 6 ans

Style avec bouffants, jupes avec plis, ornées de motifs en couleurs contrastantes. Couleurs: Rouge, Maïs, Sable et Bleu $2.95

Bonnets en Laine Angora pour Bébés

Nous en avons des blanc, blanc et rose ou blanc et bleu pâle $1.29

3e Plancher

Voyez notre autre annonce en page 9

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE.